



HISTOIRE

DE L'AGENAIS

II

DU MÊME AUTEUR :

Histoire de l'Imprimerie en Agenais

depuis l'origine jusqu'a nos jours

(Paris et Agen, 1886, gr. in-8°)

UNE PROVINCE A TRAVERS LES SIÈCLES

HISTOIRE

DE

L'AGENAIS

PAR

JULES ANDRIEU

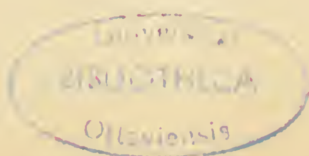
TOME SECOND



PARIS
ALPHONSE PICARD
Rue Bonaparte, 82

AGEN
FERRAN FRÈRES
Rue Pont-de-Garonne, 16

1893





HISTOIRE DE L'AGENAIS



CHAPITRE PREMIER

L'Agenais au XVIe siècle (Suite) — Huitième guerre de religion
La reine de Navarre à Agen — La Ligue.

(1581 — 1589)



'ACCALMIE succédant au tumulte de l'année 1580 n'apaisa qu'un instant l'inquiétude générale. Dans les guerres civiles qui, depuis si longtemps, ensanglantaient le royaume, ce répit ne pouvait être évidemment qu'une courte trêve.

La paix de Fleix ne fut proclamée dans Agen que le 24 janvier 1581. Les habitants de cette ville croyaient être enfin débarrassés des gens de guerre ; mais leur situation était peu brillante. A peine les feux de joie

étaient-ils éteints que de Bordeaux, le 1er février, le maréchal de Biron recommandait encore au sénéchal François de Bajamont de faire bonne garde. La surveillance fut donc aussitôt reprise[1].

En mars, Bajamont et Lusignan eurent à Cadillac[2] avec le duc d'Anjou une conférence où il fut décidé que le nouveau culte pourrait être pratiqué dans Agen comme l'ancien l'était dans les places occupées par les protestants. La mesure était grave, peu faite pour assurer l'exécution du traité et devait naturellement rencontrer d'ardentes oppositions. Les villes de l'Agenais se trouvaient, en effet, fort divisées. Tandis qu'Agen et Marmande restaient catholiques, d'autres, comme Tonneins, Clairac, Tournon, Monflanquin, Duras, Sainte-Foy, étaient à la Réforme, ainsi qu'aux alentours Layrac, Nérac, etc. Laplume et Casteljaloux étaient mi-partie.

A la convention de Cadillac, Agen, indocile, répondait par un vœu diamétralement contraire. La fermentation des esprits était donc loin de s'apaiser. Une prise d'armes était redoutée pour le 22 avril. Les capitouls de Toulouse en avisaient les consuls d'Agen le 28 mars, et encore le 16 avril. Une agitation très vive régnait en Languedoc, en Dauphiné, un peu dans tout le Midi.

---

[1] Diverses lettres écrites à Henri III par des délégués spéciaux établissent la gravité de la situation et le désarroi de la Chambre de Justice.

Parmi ces délégués du roi, je cite Joachim de Saint-Georges, seigneur de Vérac, et spécialement Philippe Strozzi, seigneur d'Epernay et de Bressuire, colonel général de l'infanterie, tué en 1582, fils du maréchal Pierre Strozzi. Deux lettres de Strozzi, datées, l'une de Nérac (26 mars 1580) et l'autre de Port-Sainte-Marie (30 du même mois), ont été publiées par M. Tamizey de Larroque, dans ses *Documents inédits pour servir à l'Histoire de l'Agenais*, pp. 149-152.

[2] V. sur Cadillac (Gironde) une notice de Leo Drouyn, dans la *Guyenne Militaire*, t. II, pp. 255-266.

C'est vers cette date que, malgré les services signalés rendus par Biron, ce maréchal, poursuivi par le ressentiment de la reine de Navarre, fut relevé de ses fonctions de gouverneur de Guyenne et remplacé en juin 1581 par le maréchal de Matignon[1].

Aux environs de la même époque doivent être placés aussi la prise et l'incendie de Monlezun[2] dont s'était récemment emparé le capitaine de Sus[3] et que reprirent Jean d'Antras[4], Géraud de Baudéan[5] et Fontenilles.

Des lettres patentes de Henri III établirent en juin une Election en Agenais, mesure impopulaire que de

---

[1] Jacques de Goyon, comte de Matignon et de Thorigny, baron de Saint-Lô et maréchal de France, né en 1525, mort en 1597. Il avait été gouverneur de la Basse-Normandie en 1559.
V. *Histoire du maréchal de Matignon*, par Jacques de Caillière (Paris, 1661, in-f°).

[2] Monlezun, à 6 kil. de Marciac, alors capitale du comté de Pardiac. Il ne reste plus du château que quelques ruines.

[3] Antoine-Gabriel, seigneur de Sus (ou de Suz), près Navarrenx, mort avant 1594. Ce capitaine béarnais avait épousé en 1559 Jeanne de Montaut-Bénac et acquis une certaine renommée militaire. Il fut gouverneur de Mauvezin, en Nébouzan (V. *Monographie du Château de Mauvezin*, par Curie-Seimbres. Tarbes, 1868, in-8°).

[4] Jean d'Antras de Samazan, seigneur de Pallane, fils de Sans d'Antras, né en 1548, mort après 1623. Il avait épousé en 1574 Françoise de La Violette, fille et héritière de Lancelot de La Violette, seigneur de Cornac, et fut l'auteur de la branche des d'Antras, seigneurs de Cornac, représentée encore de nos jours.
Jean d'Antras laissa sur les guerres de son temps de curieux *Mémoires*, qui devaient probablement s'étendre jusqu'en 1610, mais dont on ne possède qu'une partie.
Ces *Mémoires de Jean d'Antras*, que j'ai cités plusieurs fois, ont été publiés en 1880 par MM. J. de Carsalade du Pont et Tamizey de Larroque, avec Appendices, généalogie et annotations abondantes (V. leur mention à la p. 240 du t. Ier).

[5] Géraud de Baudéan, fils d'Antoine, gouverneur de Bagnères.
Il épousa Olympe de Montastruc et fut tué devant le château de Saint-Blancard après 1590.

précédents essais avaient, ai-je dit, condamnée et qui devait être rapportée en juillet 1582, sur une démarche de Bajamont. En même temps, des compétitions de villes se produisaient : Villeneuve et Sainte-Foy accusaient une rivalité fâcheuse et réclamaient des sénéchaussées distinctes[1] ; et durant ces puériles intrigues, on apprenait, en août, la prise de Périgueux par les catholiques en violation formelle de l'édit.

Agen semblait être encore menacé. Bajamont consentit à veiller, sous condition expresse que les habitants observeraient mieux le règlement militaire arrêté par Catherine et Biron.

Une Assemblée des Etats d'Agenais du 19 août multipliait les plaintes contre le roi de Navarre et ses troupes. Henri, de son côté, adressait à Henri III des réclamations nombreuses, revendiquait Mont-de-Marsan, protestait contre l'affaire de Périgueux, et obtenait encore Puymirol comme place de sûreté, malgré d'unanimes oppositions. Cette transaction, fort goûtée du prince, désolait Agen, qui se trouvait encore obligé à un surcroît de surveillance, à la restauration de ses ouvrages défensifs et à une augmentation de garnison.

J'ajoute que, dans la ville même, les conflits entre catholiques et protestants ne cessaient pas, malgré les efforts du gouverneur de Guyenne, Matignon, et du sénéchal de Bajamont, dont l'activité ne connaissait pas de fatigue. Du reste, Agen s'était trouvé encombré d'aventuriers, de gens sans aveu et de ribaudes qui maintenaient le désordre et que de sévères ordon-

---

[1] Villeneuve avait déjà obtenu sous François Ier une sénéchaussée particulière supprimée en avril 1528.

En 1581, une création nouvelle eut lieu ; mais elle fut abolie en janvier 1582.

nances des consuls avaient dû expulser, en même temps qu'elles soumettaient l'entrée des étrangers à des formalités minutieuses.

Le 21 février 1582, une Assemblée de notables vota, outre le maintien des gardes, la création d'un Hospice et d'un Collège[1] et l'établissement d'un pont-levis à la porte Neuve, qui serait ouverte, bien que les excursions des troupes de Puymirol inspirassent toujours des inquiétudes. Un poste spécial défendait cette porte, et un autre, celle de Garonne. Les Agenais eussent désiré qu'on ouvrît aussi les portes Saint-Antoine et Saint-Georges, moins bien surveillées. La mesure eût été d'autant plus imprudente que le 11 juillet l'avis d'un projet de surprise arrivait de nouveau aux consuls. Ceux-ci, d'accord avec le sénéchal, édictèrent un nouveau règlement qu'approuva Matignon, et qui rappela aux habitants, sous menace d'occupation militaire, les devoirs qu'ils étaient par trop enclins à

---

[1] Ce Collège d'Agen fut ouvert en 1591 et confié aux Jésuites, dont l'établissement en France datait de 1551 et qui en conservèrent la direction jusqu'en 1762, époque de leur seconde expulsion. Les Dominicains vinrent ensuite pour quelques années (1762-1767), puis les prêtres séculiers (1767-1781), et enfin les Oratoriens (1781-1793).

L'Ecole Centrale lui fut substituée de 1796 à 1802, et en 1811 eut lieu l'installation définitive d'un nouveau Collège, qui a été transformé en Lycée en 1858.

Le Collège d'Agen de 1591 était placé dans le quartier Saint-Hilaire, près de la tour de la Grande-Horloge, entre la rue de ce nom, où se trouvait son entrée principale, les rues des Jésuites (rue Maillé) et Caillou et des jardins privés. Il occupait, notamment, tout l'emplacement de la place de la Volaille (aujourd'hui place de la République), dont le nom a changé maintes fois. Ce local fut vidé en 1793 et vendu en 1798.

Je parlerai plus tard, à l'occasion de l'Ecole Centrale de 1796, des autres transformations du Collège d'Agen.

Le premier acte intervenu, sous l'épiscopat de Nicolas de Villars, le 23 juillet 1591, entre la reine de Navarre, l'évêque, les Chapitres, la Jurade et les Jésuites a été publié par M. Ph. Lauzun, dans l'étude très complète extraite du t. I de ses *Couvents de la Ville d'Agen avant 1789 : Notice sur le Collège d'Agen depuis sa fondation jusqu'à nos jours* (Agen, 1888, gr. in-8°). Le lecteur peut se reporter à cette *Notice* pour tout ce qui concerne l'histoire du Collège d'Agen.

négliger aussitôt que le danger cessait d'être imminent[1].

Cependant la nouvelle Chambre de Justice prévue par le dernier édit avait été constituée le 26 novembre 1581. Elle se composait de deux présidents, quatorze conseillers, un procureur et un avocat du roi choisis dans le Parlement de Paris et le Grand Conseil, presque tous magistrats de haute et notoire valeur. Le premier président était Pierre-Antoine Séguier, et le second, Lavaur ; les conseillers se nommaient Jean Séguier, Claude Dupuy, Angenoust, Scarron, Montholon, de Béjart, Dudrac, de Thumery, Le Boussu, de Vilhères, Hurault de l'Hospital, Lazare Coqueley et Jacques-Auguste de Thou. L'avocat était Antoine Loisel, et le procureur Pierre Pithou[2].

Cette Cour, aux pouvoirs presque illimités, devait siéger successivement dans les principales villes de Guyenne. Elle tint ses premières assises à Bordeaux

---

[1] Pour la surveillance, Agen était subdivisé en dix-sept *gaches* ou quartiers, ayant chacun à sa tête un jurat ou un notable chargé de prendre toutes les mesures utiles. Pour la défense des remparts, les habitants étaient répartis en vingt-deux sections de dix hommes, chacune commandée par un chef appelé *caporal*, et que dirigeaient deux ou trois jurats ou notables désignés par le Conseil.

V. A. Moullié, *La Ville d'Agen et son enceinte extérieure*; *La Ville d'Agen et son enceinte intérieure après la Saint-Barthélemy*, plusieurs fois mentionnés.

[2] Pierre-Antoine Séguier, fils du célèbre président Pierre Séguier (1552-1624). Il fut président à mortier au Parlement de Paris. — Claude Dupuy (1545-1594), père de l'historiographe Pierre Dupuy qui naquit à Agen le 25 novembre 1582. — Michel Hurault de l'Hospital, mort en 1592, petit-fils du chancelier. Il devint maître des requêtes et écrivit un éloquent pamphlet. — François de Montholon, garde des sceaux en 1588, mort en 1590. — Lazare Coqueley, chanoine d'Autun, etc. — Loisel (1536-1617) et Pithou (1539-1596) avaient acquis une grande notoriété.

Le personnage le plus important de cette liste est Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslay (1553-1617), qui devint président à mortier au Parlement de Paris en 1595 et grand maître de la Librairie du roi. Ses deux principaux ouvrages ont une haute valeur : *Histoire universelle*, déjà citée, et *Mémoires* (dans l'*Histoire universelle*, 1620 et 1733; éd. franç. : Amsterdam, 1711, in-4°; 4e éd., 1713, in-12, et dans les coll. de Petitot et de Poujoulat).

du 26 janvier au 22 août 1582 et ne termina sa mission qu'à Saintes, plus de deux ans après, le 8 juin 1584[1].

Elle arriva à Agen le 15 septembre 1582 et fut solennellement reçue par les consuls. Le maréchal de Matignon survint peu de jours après. Sa première séance eut lieu dans la Maison commune le 11 octobre, en présence des évêques d'Agen et de Dax, du sénéchal d'Agenais, du juge mage Antoine de Nort[2] et du corps consulaire. Loisel prononça le discours d'ouverture.

Cette Cour de Justice, dont l'œuvre d'apaisement fut des plus fécondes, resta à Agen jusqu'au 26 mai 1583. Sa juridiction fut étendue au Rouergue, à l'Armagnac et au Quercy, et sa compétence accrue à ce point qu'elle put même réglementer par un arrêt la police du marché d'Agen[3]. Les plaideurs accoururent en grand nombre, et le roi de Navarre, qui n'était pas un de ses moindres clients, ne fut pas toujours heureux dans les causes qu'il évoqua. Dans sa dernière audience du 26 mai, Pierre Pithou prononça le discours de clôture, constituant un très curieux résumé de notre histoire[4].

---

[1] V. *Le Parlement de Bordeaux et la Chambre de Justice de Guyenne en 1582*, par E. Brives-Cazes (Bordeaux, 1866, in-8°) ; *La Chambre de Justice de Guyenne en 1583 et 1584*, par le même (Ibid., 1874, in-8°). — *La Chambre de Justice de Guyenne et sa session d'Agen (1582-1583)*, par H. de Groussou, cité p. 295 du t. Ier, etc., etc.

[2] Antoine de Nort, sieur de Lamothe-Ferrand, conseiller du roi et juge mage d'Agen, cité en 1562. Il mourut en 1587.

Antoine était fils du consul Pierre de Nort, tué dans la surprise d'Agen du 4 janvier 1591 et dont il sera parlé à cette date.

[3] Ce curieux arrêt, du 27 novembre 1582, a été publié par Henri de Groussou : *La Chambre de Justice de Guyenne et sa session d'Agen*. Pièces justificatives, VIII.

[4] Cette harangue ou remontrance de Pithou fut publiée à Bordeaux en 1583

L'influence de la Cour de Justice fut considérable. Ce tribunal sévit avec sagesse, réprima une foule d'abus et obtint d'excellents résultats ; mais il ne pouvait remédier seul à la ruine générale, et certaines réformes devaient nécessairement lui échapper. C'est pour compléter son action que le roi avait nommé, le 6 août 1582, une Commission spéciale chargée de recevoir et d'examiner sur place les griefs des trois ordres en Languedoc et en Guyenne.

Cette Commission vint à Agen en avril 1583[1]. Les doléances qui lui furent présentées par le Tiers sont intéressantes[2]. Elles font le plus sombre tableau de la situation de l'Agenais, et émettent le vœu d'une prompte convocation des Etats généraux pour l'atténuation de tant de souffrances.

Pendant ce temps, le roi de Navarre guerroyait

(in-4°), et aussi dans le recueil : *Petri Pithœi opera sacra, juridica, historica, miscellanea* (Paris, 1609, in-4°).

On la trouve encore dans le recueil de Loisel : *La Guyenne de M. Antoine Loisel, qui sont huict Remonstrances sur le subject des Edicts de Pacification*, etc. (Paris, 1605, in-8°).

Ce discours d'ouverture, du 11 octobre 1582, est le troisième du recueil ; celui de Pithou, du 26 mai 1583, est le quatrième et occupe les pages 107 à 128 sous ce titre : *Des Villes et Pays d'Agenois et des hommes signalez qui y ont vescu*, etc. *Remonstrance faicte en la Ville d'Agen, à la clôture de la Chambre de Justice, le 26 mars 1583.*

Cette insertion de la harangue de Pithou dans le recueil de Loisel l'a fait attribuer à ce dernier, bien que l'éditeur eût pris soin d'en préciser l'origine. J'ai moi-même constaté cette erreur de quelques-uns à l'art. *Pithou* de la *Bibliographie générale de l'Agenais.*

Le propre discours d'Antoine Loisel eut aussi une impression isolée : *De l'Amnestie, ou Oubliance des maux faicts et receus pendant les troubles et à l'occasion d'iceux. Remonstrance faicte en la ville d'Agen, à l'ouverture de la Chambre de Justice, le 11 octobre 1582* (Paris, 1584, in-12).

[1] Elle était composée de quatre membres : Pierre de Villars, archevêque de Vienne, et Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon, l'un et l'autre conseillers d'Etat ; Jean Forget, du Parlement de Paris, et Denis Barthélemy, de la Chambre des Comptes.

[2] V. *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. XIII.

toujours quelque peu dans le pays, ou se livrait à ses distractions favorites : la galanterie et la chasse. Il parut à plusieurs reprises à Villeneuve, Tournon, Monflanquin, Tonneins, Clairac, Castelmoron, etc.

Cette période de tranquillité relative devait d'ailleurs peu durer. L'année 1583 n'était pas encore écoulée que se produisaient, en effet, de nouvelles alertes. Les huguenots, assemblés près de Bazas, projetaient une marche sur Agen, Marmande et Lauzun. Il n'en fut rien heureusement; mais les craintes de tous étaient fort vives. L'hiver avait été rigoureux; les récoltes s'annonçaient médiocres[1].

A Agen, une surveillance encore plus rigoureuse avait été prescrite par Matignon, les guetteurs ayant signalé le 10 août, vers dix heures du soir, la présence d'arquebusiers rôdant autour des remparts.

Le roi de Navarre avait pris en novembre Mont-de-Marsan, qui se refusait à le recevoir. Le 17 mai 1583, il vint rendre visite à Lafox au sénéchal de Bajamont, qui fut obligé de forcer les consuls d'Agen à aller le saluer. Enfin en juin passa, se rendant à Nérac, le duc d'Epernon[2], mignon de Henri III, à qui fut faite *par ordre* une réception royale.

---

[1] Une statistique spéciale des hivers rigoureux dans l'Agenais a été publiée : *Notice sur les Hivers rigoureux de l'Agenais depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, par Jules Serret (Agen, 1868, in-8°).

[2] Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Epernon, comte de Montfort et d'Astarac, né en 1554 au château de Caumont, en Languedoc, appartenant aujourd'hui au marquis de Castelbajac.

Après avoir été attaché au duc d'Anjou, puis au roi de Navarre, il était devenu un des mignons de Henri III, qui le nomma colonel général de l'infanterie et amiral en 1581.

Il épousa en 1587 Marguerite de Foix, comtesse de Candalle et d'Astarac, fille aînée de Henri de Foix, comte de Candalle, et de Marie de Montmorency.

Disgracié en 1588 et rentré en faveur en 1589, il devint gouverneur de Provence sous Henri IV. Ses menées et ses intrigues le rendirent suspect et très impopulaire. Après sa soumission au roi, en 1596, il rentra à la cour. Il

Tels furent les menus événements de ces deux années, pendant lesquelles l'inquiétude ne cessa guère de régner en Agenais, et s'accrut encore de la peur de la peste qui sévissait en divers lieux, notamment à Orléans et à Limoges.

Les hostilités, d'ailleurs, persistaient, et chaque jour apportait son contingent de violences. En mai 1584, par exemple, pendant que Matignon conférait à Astaffort avec Henri de Navarre, la garnison de Puymirol se livrait à de nombreux excès à La Sauvetat-de-Savères et à Combebonnet[1].

Mais il convient de rappeler d'autres événements se rapportant encore aux deux dernières années et qui ne sauraient être passés sous silence.

La vive mésintelligence du roi et de la reine de Navarre avait peu tardé à s'accentuer. Déjà, en mars 1582, Marguerite, s'enfuyant de Nérac, s'était refugiée auprès de son frère. Henri III, qui avait compté sans doute trouver en elle un auxiliaire politique, fut bientôt détrompé. Il correspondait à cœur ouvert avec Anne

---

se trouvait à côté de Henri IV quand celui-ci fut frappé par Ravaillac, le 14 mai 1610.

Tout puissant sous Marie de Médicis, il fut nommé en 1622 gouverneur de Guyenne où il se fit profondément détester. Il fut exilé à Loches en 1641 et y mourut le 13 janvier de l'année suivante.

C'est lui qui est appelé *Damon* dans les *Amours du Grand Alcandre.*

De Marguerite de Foix, morte en 1593, il eut trois fils :

Henri de Nogaret d'Epernon, comte, puis duc de Candalle, né en 1591. Nous le retrouverons en 1615.

Bernard de Nogaret de La Valette, second duc d'Epernon, successeur de son père dans le gouvernement de Guyenne. — J'aurai à parler surtout de celui-ci, qui résida à Agen où sa conduite fut des plus étranges.

Louis de Nogaret d'Epernon, cardinal de La Valette (1593-1639), prélat et homme d'épée, qui commanda plusieurs armées en Italie, en Picardie et en Allemagne. En 1628, les Agenais lui refusèrent une entrée solennelle dans leur capitale.

[1] V. à ce sujet une lettre du sénéchal de Bajamont à Henri III, datée du 28 mai 1584 (*Documents inédits pour servir à l'Histoire de l'Agenais*, p. 163).

de Joyeuse[1], alors en ambassade à Rome, et lui confiait ses plus intimes secrets. Un jour, son courrier fut tué et dépouillé dans une embuscade dont on accusa Marguerite. Pour se venger, le roi, dans un bal de la cour, le 7 août, l'injuria violemment, lui reprocha son inconduite, l'accusant même d'un accouchement clandestin, et lui ordonna de quitter Paris sur le champ.

Dès le lendemain, Marguerite était repartie pour la Gascogne en modeste équipage, subissant sur sa route une multitude d'avanies.

Le scandale fut immense. Sommé de reprendre sa femme, le roi de Navarre subordonna son consentement à une réparation de l'injure qui lui était faite, et pendant que des négociations avait lieu à ce sujet entre les deux cours, Marguerite, poursuivant son chemin, arrivait à Agen le 7 décembre 1583, après quatre mois de voyage.

Les Agenais l'accueillirent bien ; Henri finit par consentir à la recevoir, et le 12 avril 1584 elle regagna Nérac.

L'accord apparent des deux époux ne fut pas, du reste, de longue durée ; leur situation ne tarda même guère à devenir insupportable.

Le duc d'Anjou était mort et la succession de Henri III éveillait, dès lors, toutes les convoitises. La politique finit de diviser ce qui était si peu uni, et bientôt Marguerite, craignant pour sa vie, se retira à Agen, sous prétexte d'y faire ses dévotions de Carême. Elle arriva dans cette ville avec quelques-unes de ses

---

[1] Anne, duc de Joyeuse, amiral de France (1561-1587), mignon de Henri III qui le combla de faveurs, duc et pair, gouverneur de Normandie, etc. Il fut tué à Coutras.

Il était fils de Guillaume, vicomte de Joyeuse, maréchal de France et gouverneur général de Languedoc en 1575, mort en 1592.

femmes et une très faible escorte le 19 mars 1585, et descendit chez la veuve Pierre de Cambefort[1]. Dès le même jour et le lendemain arrivèrent les gentilshommes, officiers et gens de sa maison[2].

Si les Agenais redoutaient fort le roi de Navarre, ils ne prenaient aucun ombrage de la reine, qui les avait fréquemment visités dans les derniers temps et était même allée, en août précédent, faire un pèlerinage à Bon-Encontre. Sa présence leur paraissait être, au contraire, une sauvegarde contre toute entreprise de Henri. Le maréchal de Matignon, alors à Bordeaux, les entretenait dans ce sentiment. Les uns et les autres devaient bientôt changer d'avis.

Les menées de la Ligue sous le duc de Guise devenaient alarmantes. Un traité secret avait été conclu le 31 décembre 1584 avec Philippe II d'Espagne, et une prise d'armes était fixée au mois de mars 1585. Par haine de son mari et de son frère, Marguerite était naturellement disposée à favoriser cette entreprise.

Le 29 mars, on apprenait que Bourg venait d'être surpris. En avisant les consuls de cet événement, le maréchal constatait le surcroît de dangers que représentait désormais pour Agen la présence de la reine, et recommandait instamment de redoubler de précautions.

La guerre devenait plus active et la Ligue obtenait

---

[1] La maison de Cambefort était située, entre cour et jardin, dans la rue des Colonels-Lacuée, côté ouest, à peu près en face de la rue Saint-Amans. V. une fantaisie de M. Philippe Lauzun, publiée dans l'*Echo de Gascogne* de 1889: *La Maison de la reine Marguerite à Agen*, avec vignette.

[2] Sur ce séjour, qui devait être si accidenté, de la reine de Navarre à Agen, V. *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVI[e] *siècle*, chap. XIV (*La reine Marguerite à Agen*), et surtout une très intéressante étude de M. Francisque Habasque : *La Domination de la Reine de Navarre à Agen en 1585* (Paris, 1890, in-8°), extr. du *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques* (1890, n[os] 2 et 3).

de grands succès. Le duc de Guise s'était emparé de Châlons le 21 mars 1585; le duc de Mayenne avait pris Dijon. Les huguenots effrayés se réorganisaient, et le roi de Navarre tentait de visiter les villes de son gouvernement de Guyenne. Auch et Fleurance avaient résisté à ses sommations; Agen comptait avoir bientôt son tour et se préparait à opposer aussi un refus. Matignon venait de réprimer une émeute à Bordeaux et la peste menaçait. Enfin l'émoi était général dans Agen, où tout paraissait suspect aux habitants.

Exclusivement préoccupée en apparence d'exercices de dévotion, Marguerite poursuivait secrètement la réalisation de son projet de domination absolue dans la ville. Les Agenais n'avaient encore cependant aucune défiance; mais Biron ne s'était point mépris sur cette comédie, et Matignon, prémuni par Henri III, n'avait plus la moindre illusion.

Bientôt, en effet, sous prétexte de se mieux préserver contre toute entreprise éventuelle du roi de Navarre, elle déclara que sa sécurité exigeait absolument deux compagnies de gens de pied. Ce désir parut encore rationnel aux Agenais, et, fin avril, les deux compagnies étaient formées et placées sous les ordres des sieurs de Ligardes[1] et d'Aubiac[2].

---

[1] Pons Du Bouzet, sieur de Ligardes.

[2] Jean de Lard et de Galard, appelé M. d'Aubiac, du nom du château paternel, était fils d'Antoine de Lard de Galard et frère de Joseph de Lard de Galard, seigneur de Birac, d'Aubiac, etc.

On sait qu'il fut un moment l'amant de Marguerite, dont il aurait eu, a-t-on dit, un fils naturel posthume sourd-muet en 1587 (?). V. *Le Divorce satyrique...* (*Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III; Journal de Henri III*, t. IV, et Bruxelles, 1878, pet. in-8°). V. aussi: *Un Ballet agenais au commencement du* XVIIe *siècle*, par Philippe Lauzun (Agen, 1879, in-8°), p. 45.

Jean d'Aubiac, entré au service de Marguerite en 1585, était d'une laideur remarquable. Après l'équipée d'Agen, il suivit la reine à Carlat et à Yvoy. Surpris et arrêté par les émissaires de Henri III, il fut pendu à Aigueperse en

Dès lors, cavaliers et piétons affluèrent de nuit dans Agen, et le 15 mai, se sentant en forces, Marguerite leva le masque. Elle convoqua les notables à l'évêché, et là, entourée de ses gentilshommes et officiers, tandis que ses compagnies en armes remplissaient la place, elle parla en maîtresse, en reine. Arguant d'une conspiration imaginaire, elle exigea la remise des clefs de la ville comme comtesse d'Agenais. La résistance était impossible : elle reçut aussitôt clefs et serment.

Les garnisons des portes du Pin et de Garonne furent alors remplacées et des troupes en grand nombre se concentrèrent dans l'enceinte. Le Passage fut aussi occupé militairement. L'affluence des gens de guerre fut bientôt telle que la ville devint insuffisante et qu'il fallut cantonner des troupes dans les localités voisines. Douze cents hommes occupaient Agen. Les levées étaient dues surtout à François de Lignerac[1]; le vicomte de Duras[2] dirigeait l'intendance.

D'importants travaux furent entrepris en juin pour

1586, et marcha à la mort en pressant sur ses lèvres un manchon de velours bleu, présent de Marguerite.

V. *Documents historiques sur la Maison de Galard*, par J. Noulens, t. IV, pp. 962-964 et 970-971.

[1] François Robert, baron de Lignerac, seigneur de Pléaux, Saint-Chamant, etc., capitaine des Gardes d'Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Il était lieutenant de la Haute-Auvergne et gouverneur d'Aurillac. Il mourut en 1613.

Il avait épousé en 1575 Catherine de Hautefort, fille de Gilbert de Hautefort et de Louise de Bonneval.

[2] Jean de Durfort, vicomte de Duras, fils aîné de Symphorien, le chef huguenot de Guyenne.

Ce Jean de Durfort et son frère Jacques, dit le jeune Rozan, furent les deux adversaires de Turenne dans le duel célèbre qui eut lieu en mars 1579 à Agen, sur le Gravier, et dont j'ai parlé dans une note précédente.

Jean de Durfort fut tué en février 1587 à Saint-Sauvin-sur-l'Isle, près de Libourne. Son frère Jacques hérita de lui, prit le titre de vicomte de Duras et fut l'aïeul des maréchaux de Duras et de Lorges.

V. les *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan*, note 126, p. 162.

transformer en forteresse le quartier compris entre les Jacobins et la porte Neuve, notamment dans l'espace où quinze ans plus tard devaient s'établir les Capucins[1]. Plusieurs rues furent démolies ; des ouvrages extérieurs complétèrent la défense de la tour de la Poudre, sur le Gravier, de la porte Neuve et de la porte Saint-Georges.

Tant dans la ville que dans la banlieue, les gens furent pressurés, ruinés, épuisés de taxes extravagantes et de corvées. Les Agenais prirent la fuite ; conseillers, receveur, trésorier disparurent, et le peu de notables qui restaient furent accablés. Ceux qui ne pouvaient satisfaire à ces exigences toujours plus exorbitantes furent emprisonnés. Les femmes de Marguerite jouaient au commandement ; le désordre était inimaginable, et bientôt la famine vint...

La situation n'étant guère plus tenable, il fallut aviser, et la reine voulut tenter alors de conquérir les domaines de son apanage. Elle visa d'abord Tonneins, poste important que le roi de Navarre devait tenir à conserver. C'était au commencement de juillet. Ses gens s'étaient déjà emparés de l'enceinte de la ville, quand survint Henri qui la reprit.

De Tonneins, Marguerite marcha sur Villeneuve

---

[1] Les Capucins s'établirent à Agen en 1600, sur la demande de l'évêque Nicolas de Villars. Ils bâtirent leur couvent et leur église dans l'espace compris entre la porte de Garonne, les murs de ville dominant le Gravier, la rue du Cat (aujourd'hui Mirabeau) et les constructions côté ouest de la rue Saint-Jérôme (Henri-Martin), sur un emplacement où avaient existé deux chapelles (Saint-Michel et le Carné) détruites par les huguenots en 1562, un hôpital dit de Saint-Michel et un cimetière servant à l'inhumation des suppliciés.

Confisqué en 1791, morcelé et vendu en 1798, le couvent des Capucins d'Agen disparut. Il n'en reste plus aujourd'hui que la voûte du chœur de l'église, sur laquelle des constructions ont été maintenues au-dessus de la rue de la Paix (Louis-Vivent), ouverte sous la Restauration à travers les anciens bâtiments et les jardins.

En même temps qu'à Agen, les Capucins s'établirent à Marmande, Villeneuve, Port-Sainte-Marie et Valence.

pour s'assurer la route du Quercy. Elle était à la tête de l'armée et comptait fort sur des intelligences ménagées dans la ville, qui cependant était bien protégée et en excellent état de défense. La rive gauche du Lot fut, en effet, livrée; mais, après avoir franchi l'entrée du pont, on se heurta au château central commandant le passage et vraiment formidable, occupé par cent arquebusiers sous les ordres d'Arnaud Cieutat, fils de Nicolas Cieutat, sieur de Pujols, premier consul[1].

Ce dernier s'étant rendu au quartier royal, soit de sa propre initiative et pour négocier, soit sur invitation de la reine, y fut retenu prisonnier et menacé de mort s'il n'ordonnait à son fils de livrer la place.

Conduit au pied de la tour, sous les épées nues, l'héroïque consul n'élève la voix que pour exhorter Arnaud à la résistance ; mais soudain les portes s'ouvrent, et celui-ci se rue avec les siens sur les soldats entourant son père, les disperse, et ramène victorieux le prisonnier dans la forteresse.

Le lendemain, dès l'aube, les trompettes de troupes en marche retentissent sur la route du Périgord ; le bruit se répand de l'arrivée imprévue du roi de Navarre et d'une armée. Les assiégeants épouvantés se retirent aussitôt en désordre, poursuivis par Arnaud qui assaille leur arrière-garde à travers les rues de la rive gauche[2].

---

[1] Nicolas Cieutat, seigneur de Pujols et de Tombebouc, était fils de Jehan Cieutat, seigneur de Villebeau et consul de Villeneuve de 1555 à 1578, lequel, originaire de cette ville, appartenait à la famille d'un des plus riches marchands de l'Agenais.

Nicolas Cieutat fut nommé gouverneur de Villeneuve par Henri III en récompense de sa belle conduite.

V. *Histoire de Villeneuve-sur-Lot*, par Cassany-Mazet ; *Essai sur la Baronnie de Pujols*, par l'abbé Gerbeau ; *Les Cieutat, ou le Siège de Villeneuve-d'Agen sous Henri III*, par Eug. Nyon (Paris et Tours, 1845, in-8°), etc.

[2] Sur ce mémorable siège de Villeneuve, dont la date exacte n'est pas connue, V. *La Domination de la Reine de Navarre à Agen en 1585*, p. 15 ;

Les fanfares et les alertes n'étaient qu'un adroit stratagème imaginé par Nicolas Cieutat.

Après ces deux échecs, Marguerite revint à Agen, où elle n'avait plus qu'à s'enfermer. Les exactions de toutes sortes atteignirent alors des proportions inouïes. Les travaux de fortification avaient été repris; les soldats vivaient à discrétion dans la ville et commettaient mille excès : c'était une ruine complète, que quelques répressions n'atténuaient guère. La famine sévissait ; la peste se mit bientôt de la partie. Elle éclata le 15 août, et, malgré toutes les mesures qu'on put prendre, fit en quelques mois plus de 1.500 victimes. A Bordeaux, la mortalité était effroyable depuis juin[1].

On ferma les portes d'Agen pour éviter les désertions ; puis l'argent manqua pour solder les troupes. La situation des Agenais devint enfin à ce point intolérable qu'ils résolurent d'en sortir à tout prix, même par la voie des armes.

Pour se prémunir contre les dangereuses conséquences d'une telle entreprise, ils envoyèrent en septembre un délégué à Matignon, alors à Tonneins. Le maréchal les fortifia dans leur projet et leur adressa un message couvrant de l'autorité souveraine les actes qui allaient s'accomplir. Il fut convenu que le soulèvement aurait lieu, et que, maîtres d'une porte, les Agenais l'ouvriraient au maréchal.

L'entreprise fut fixée au 25 septembre 1585 et rien du secret ne transpira.

---

les *Annales de Villeneuve-sur-Lot*, par Cassany-Mazet ; *Les Cieutat*, par E. Nyon, etc.

Dans son *Histoire de Villeneuve-sur-Lot*, pp. 85-92, M. Fernand de Mazet a dramatisé cet épisode.

[1] Du mois de juin à la Noël, il mourut plus de 14.000 personnes dans Bordeaux.

Le 25 au matin, trente Agenais, conduits par le consul Jean Gardès, les jurats Pierre Corne et Crespin Trinque[1] et le procureur Etienne Beaulac, surprirent la porte du Pin. L'alarme fut rapide et la garnison bientôt sur pied. La porte conquise fut attaquée furieusement; mais, bien que dix-huit des conjurés se fussent enfuis, la résistance n'en fut pas moins énergique. Dans la ville brusquement réveillée, le tumulte était indescriptible, l'émotion extrême. Chacun courait aux armes.

Pendant qu'à la porte du Pin cette lutte continuait, une attaque sérieuse avait lieu sur la citadelle inachevée des Jacobins, armée de canons, barricadée et largement approvisionnée. Le corps de garde était déjà emporté, quand tout à coup se produisit une formidable explosion : le feu avait pris ou avait été mis aux poudres. Le couvent sauta; un incendie suivit; bien des combattants et tous les religieux furent tués ; mais la partie était gagnée pour les Agenais.

Cependant, le combat de la porte du Pin durait toujours, bien qu'il ne restât plus que neuf assiégés. Les soldats étant parvenus à mettre le feu à la porte, la situation sur ce point semblait fort compromise, quand un renfort de trente hommes conduits par Etienne de Nort[2], prenant les assiégeants par derrière, les mirent en fuite.

La reine, qui voyait inopinément s'envoler ses espérances, était éperdue ; ses femmes et ses gens,

---

[1] Ce jurat, Crespin Trinque, que nous retrouverons consul en 1591 dans une autre circonstance non moins grave, laissa de courts *Mémoires* s'étendant de 1570 à 1615. Ces *Mémoires* ont été publiés en 1883 dans la *Revue de l'Agenais*, t. x, avec tirage à part (Agen, 1883, gr. in-8°).

[2] Etienne de Nort, sieur de Franc, consul en 1581 et 1586. Il était fils, je crois, de Pierre de Nort, sieur de Naux, et épousa Marguerite d'Auber.

affolés, se livraient au désespoir. Ils n'avaient rien prévu, rien soupçonné : l'attaque avait éclaté comme un coup de foudre, et on se demandait avec anxiété si le roi de Navarre ou Matignon était aux portes.

Lignerac sut néanmoins aviser aux mesures de salut et assurer le départ de Marguerite. Sans prendre le temps d'emporter ses bijoux ni de revêtir un costume de cheval, celle-ci se mit en croupe de Lignerac ; Mme de Duras et quelques-autres dames, en désordre de toilette, furent reçues par divers gentilshommes, et, escortées d'une centaine de cavaliers, sortirent précipitamment de la ville. La cavalcade, un peu grotesque, ne s'arrêta que le soir, au château de Brassac, et dès le lendemain matin prit la route du Rouergue. Marguerite se rendit en cinq petites étapes au château de Carlat, en Auvergne, appartenant à son amant Lignerac, dont le frère, le capitaine Robert de Marses, vint la recevoir[1].

---

[1] Marguerite ne devait plus revenir à Agen.

De Carlat, où elle resta plus d'un an et d'où elle fut chassée par la jalousie de Lignerac, elle se sauva au château d'Ivoy, appartenant à sa mère ; puis, prise par les émissaires du roi, elle fut conduite à la forteresse d'Usson. Là, séduisant le marquis de Canillac préposé à sa garde, elle se rendit bientôt maîtresse et écrivit ses curieux *Mémoires*, qui malheureusement ne dépassent pas l'année 1582 et que j'ai déjà cités à la p. 297 du t. 1er.

Marguerite ne quitta Usson que bien après son divorce, en 1605, pour aller voir le roi à Villers-Cotterets ; puis elle revint à Paris, vécut ses dernières années au faubourg Saint-Germain et à Issy, et mourut le 27 mars 1615, âgée de 63 ans.

Je n'ai pas à mentionner les biographies, pamphlets et écrits de toutes sortes ayant trait à Marguerite de Valois. Du Pleix a été sévère, mais Brantôme a fait son éloge.—V. *Histoire de Marguerite de Valois*, par Mongez (Paris, 1778, in-8°), et la bonne notice placée par Ch. Caboche en tête de son éd. des *Mémoires de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV* (Paris, 1860, in-12). V. aussi : *Les Femmes de la Cour des derniers Valois*, par Imbert de Saint-Amand (Paris, 1871, in-12) ; *Histoire de Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre*, par Léo de Saint-Poncy (Paris, 1887, 2 vol. in-12), etc.

Dans ce dernier ouvrage, les événements agenais sont peu exactement racontés et interprétés.

Cf., en outre, *Etudes d'Histoire et de Biographie*, par A. Bazin (Paris, 1844, in-8°), p. 104.

Le maréchal de Matignon entra dans Agen le 26 septembre et remplaça par ses archers les soldats expulsés.

Henri III fut informé de tous ces événements par un délégué des consuls, Alain de Vaurs[1], chargé en même temps de solliciter des secours et une enquête sur les pertes éprouvées par la ville.

Alain de Vaurs obtint un plein succès. Des lettres du roi du 19 décembre 1585 assumaient l'entière responsabilité des faits accomplis et félicitaient les Agenais de leur victoire. D'autres lettres patentes du même jour révoquaient la cession à Marguerite de l'Agenais ; mais l'enquête promise n'eut lieu qu'en décembre 1586, à cause des embarras de la guerre, par Jacques Bonnaud, receveur général des finances en Guyenne[2].

Matignon ne repartit d'Agen qu'après avoir réorga-

M. Philippe Lauzun a publié de curieuses lettres de Marguerite de Valois, dont plusieurs datées de Nérac ; *Lettres inédites de Marguerite de Valois* (*1580*), *tirées des Archives de la ville de Condom* (Auch, 1881, gr. in-8°) ; *Lettres inédites... tirées de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg*· *1579-1606* (Ibid., 1886, gr. in-8°).

[1] La famille de Vaurs était une des plus vieilles familles de la bourgeoisie d'Agen. Un Sicard de Vaurs figure sur un acte de 1301 publié par M. Ad. Magen et G. Tholin, dans les *Archives Municipales d'Agen. Chartes*, 1re série, p. 207.

Alain de Vaurs, le délégué des consuls de 1585, partit d'Agen le 4 octobre et arriva à Paris le 19. Sa mission accomplie, il se remit en route le 3 février 1586 et mit treize jours pour revenir à Agen.

Sur ce voyage à Paris d'Alain de Vaurs, V. un très intéressant article de M. G. Tholin, dans le t. III de la *Revue de l'Agenais* (1876) : *Un Voyage à Paris au* XVIe *siècle*. V. aussi, du même auteur : *Les anciens Hôtels de Ville et le local du Musée d'Agen*, déjà cité.

L'hôtel de Vaurs fut acheté par la ville d'Agen au XVIIe siècle pour agrandir la Maison commune, et fut ensuite transformé en prison municipale. Une partie en a été affectée au Musée.

[2] Cette enquête, dans laquelle furent entendus vingt-neuf témoins oculaires, est comme une chronique minutieuse de la période agitée par la présence de la reine de Navarre. Elle forme un cahier de 168 pp. in-f° conservé aux Archives communales d'Agen, CC. 79.

nisé la défense et reconstitué un Conseil de guerre composé des consuls et des officiers du Présidial, sous la présidence de l'évêque.

Presque aussitôt les régiments de Casteljaloux et de Mauvezin faisaient défection[1].

Dès la mort du duc d'Anjou, en 1584, le roi de Navarre avait posé sa candidature au trône de France, après Henri III. La lignée des Valois s'éteignait ; les Bourbons représentaient, dès lors, l'unique branche qui restât de la famille capétienne ; mais Henri n'était parent du roi qu'au vingt-deuxième degré[2] ; il était, en outre, hérétique et chef d'un parti détesté. La Ligue acquit par cela plus d'ascendant encore. Les intrigues de tout genre se déchaînèrent, et les Guises mirent en avant un fantoche ridicule, le cardinal de Bourbon, fils d'Antoine de Bourbon et oncle du roi de Navarre. Henri III négocia alors avec ce dernier pour obtenir qu'il se fît catholique, mais ce fut en vain.

L'assassinat du prince d'Orange, le 10 juillet 1584, eût amené les Provinces-Unies au roi de France, si celui-ci avait osé les prendre. Henri III rechercha l'alliance ottomane contre les menées redoutées de l'Espagne qu'un traité secret allait bientôt lier aux

---

[1] En novembre 1585, le roi de Navarre et ses troupes se trouvaient aux environs de Marmande, où les craintes étaient des plus vives. Il paraît même qu'une tentative fut faite alors contre cette ville par Louis de Foix, vicomte de Meilles, comte de Gurson, qui reçut deux blessures et se retira à Cadillac.

Cette tentative, sur laquelle on n'a pas de renseignements précis, est constatée par diverses lettres de cette époque (V. *Notice sur la Ville de Marmande*, par Tamizey de Larroque, p. 81).

Louis de Foix, comte de Gurson, fils de Germain-Gaston de Foix, marquis de Trans, avait épousé en 1579 Charlotte-Diane de Foix-Candalle. Il fut tué en 1586, avec deux de ses frères, dans un combat près de Moncrabeau.

Nous rencontrerons son fils Frédéric de Foix en 1622.

[2] Par son père, Antoine de Bourbon, il descendait de Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis.

Guises, c'est-à-dire à la Ligue, avec l'assentiment de Rome (15 décembre 1584-15 février 1586).

A l'arrivée des ambassadeurs des Provinces-Unies à Paris, le 12 février 1585, la Ligue se découvrit, prit les armes et publia un violent manifeste. Le roi, flottant incertain entre deux influences, ne sut se décider ni pour la Ligue qui l'effrayait, ni pour Henri qu'il voulut empêcher de combattre.

La guerre cependant avait mollement débuté. Des tentatives sur Metz, Marseille et Bordeaux n'avaient pas eu de résultat. Montpensier[1] et Joyeuse avaient battu les ducs de Mercœur et d'Elbeuf[2] en Touraine et en Poitou ; d'Epernon avait obtenu à Gien quelques avantages. Une déclaration nouvelle du duc de Guise mit Paris en effervescence, et une armée de 12.000 hommes fut dirigée vers la capitale.

Henri III signa alors, le 5 juillet 1585, le traité de Nemours, révoquant d'un trait toutes les concessions accordées aux réformés par les édits antérieurs.

Le traité de Nemours consterna les protestants, pour lesquels il équivalait à un arrêt de mort. Ils se hâtèrent donc de préparer leur défense. Le roi de Navarre se multiplia ; il fit appel à l'Angleterre, qui promit son concours.

Malgré lui, Henri III donna au duc de Mayenne la

---

[1] François de Bourbon, duc de Montpensier, dauphin d'Auvergne (1542-1592), fils de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, gouverneur de Normandie en 1589. Il a été déjà cité à la page 289 du t. 1er.

[2] Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur et de Penthièvre (1558-1602), gouverneur de Bretagne. Il embrassa le parti de la Ligue, se soumit à Henri IV en 1598 et fut ensuite lieutenant général des armées de Rodolphe II d'Allemagne.

Charles de Lorraine, marquis, puis duc d'Elbeuf en 1581. Arrêté en 1588, après l'assassinat du duc Henri de Guise, il resta prisonnier jusqu'en 1591 et mourut en 1609.

conduite d'une armée de 15.000 hommes. Sixte-Quint lançait en même temps, le 10 septembre 1585, une bulle de déchéance contre les deux Bourbons et attribuait leurs domaines au roi de France.

Condé commandait en Poitou. Il repoussa Mercœur, attaqua Brouage, échoua devant Angers ; puis il se réfugia en Angleterre d'où il ramena quelques secours, et, revenu à La Rochelle, reprit la campagne. Le roi de Navarre ne pouvant se mesurer avec Mayenne se bornait à une guerre de partisan. La peste désorganisa l'armée royale.

Deux nouvelles armées, confiées à Joyeuse et à d'Epernon, entrèrent en campagne en juin 1586. L'une, celle de Joyeuse, se dirigea sur le Languedoc, où était Montmorency qui ne fut pas heureux ; l'autre vint en Provence, d'où les huguenots de Lesdiguières[1] furent refoulés en Dauphiné.

Henri III, manquant de ressources, fulminant contre les Guises, tentait de recourir à des expédients impossibles. Des conférences entre la reine-mère et le roi de Navarre au château de Saint-Bris, en décembre, n'eurent aucun résultat.

En Guyenne, le vicomte de Turenne, nommé lieutenant général par le roi de Navarre, avait ravagé le Périgord à la tête de 8.000 hommes. Condé avait dû lâcher pied. La jonction de Mayenne et de Matignon avait eu lieu dans les premiers jours de janvier 1586 près de Châteauneuf-sur-Charente ; mais ces deux chefs, peu d'accord entre eux et différant d'avis sur la direction à suivre, s'étaient séparés : ils devaient se retrouver sous Sainte-Bazeille.

Sur des avis venus d'Agen, Matignon y expédia

[1] François de Bonne, duc de Lesdiguières (1543-1626), maréchal de France.

trois compagnies; puis il prit Tonneins, qui fut bientôt repris par Lestelle[1], fit attaquer Clairac défendu par ce dernier, occupa Monheurt et investit Castets[2] au commencement de février.

Le roi de Navarre accourut alors et dégagea Castets le 20 du même mois, forçant Matignon à se retrancher dans Langon. Meilhan, Damazan et Sainte-Bazeille avaient été fortifiés par Sully et aussi par Geoffroy de Vivant, qui s'avançait vers Monflanquin et Gavaudun. Turenne était chargé de renforcer Caumont et Sainte-Bazeille; Lusignan avait été nommé commandant en Agenais.

Mayenne, arrivant par Villeneuve et Libos, vint à Port-Sainte-Marie, assiégea Tonneins en mars et occupa Damazan et Meilhan, pendant que le maréchal, revenu devant Castets, cherchait à bloquer le roi qu'on voulait d'abord combattre vers Nérac. Mais le hardi Béarnais n'était pas de prise aussi facile. Il sut glisser à travers les mailles du réseau, et du 15 au 19 mars, il alla de Nérac à Sainte-Foy par Damazan, Caumont et Marmande, au milieu de mille dangers. Sa retraite sur La Rochelle était assurée. Il s'y rendit en passant par Bergerac.

C'est vers ce temps qu'eut lieu à Moncrabeau un très vif combat où périrent les trois fils du marquis de Trans[3].

---

en 1608, puis duc et pair et connétable en 1622. Ce fut un des meilleurs capitaines de son temps.

[1] Louis de Brunet, seigneur de Lestelle.

[2] Castets-en-Dorthe (Gironde), érigé en vicomté en 1605 en faveur de Jean de Fabas. — V. la notice de Leo Drouyn sur Castets, au t. II, pp. 270-276 de la *Guyenne Militaire*.

[3] Louis de Foix, comte de Gurson, déjà cité; François-Phébus de Foix, comte de Fleix, et Gaston de Foix, vicomte de Meilles. — Ils étaient fils de

Hector de Pardaillan, baron de Gondrin[1], sorti de Condom avec son fils, Antoine-Arnaud de Montespan, et une compagnie de gendarmes pour aller rejoindre à Francescas l'armée catholique, apprit qu'une attaque était dirigée par les fils du marquis de Trans contre la tour de Moncrabeau, occupée par Olivier de Roquépine pour le roi de Navarre. Gondrin accourut aussitôt avec ses cavaliers et mit les assaillants en pleine déroute. Vignoles vint assurer la retraite des Navarrais, que protégea un corps d'infanterie de Nérac.

Les menus faits d'armes se multipliaient. Matignon prit le château de La Pujade; mais il échoua devant Clairac, où l'action fut très chaude. Le fort de Monbalen lui résista aussi.

Le 9 avril, avec Mayenne, il attaqua Sainte-Bazeille, où se trouvait Sully et que commandait le capitaine Despueilles[2]. Cette place put résister assez longtemps aux efforts des deux armées; mais elle dut capituler vers le 25 avril, au grand mécontentement du roi de Navarre[3]. Montignac-le-Comte, assiégé ensuite, se

---

Germain-Gaston de Foix, comte de Gurson et de Fleix, vicomte de Meilles et marquis de Trans, qui fut un moment chef de la Ligue en Guyenne et mourut en 1591.

[1] Hector de Pardaillan de Gondrin, seigneur de Montespan, capitaine des Gardes du corps du roi, fils d'Antoine de Pardaillan, baron de Gondrin et de Montespan, gouverneur et sénéchal d'Albret, mort en 1572.

Hector de Pardaillan mourut lui-même en 1611, âgé de 80 ans.

Nous retrouverons son fils, Antoine-Arnaud, au siège du Passage-d'Agen de 1589, et comme sénéchal d'Agenais en 1596.

Le combat de Moncrabeau a été fixé à diverses dates. De Thou a dit 1580, Du Pleix 1586 et d'Aubigné 1587. La date exacte paraît devoir être placée en 1586 (V. *Mémoires de Jean d'Antras*, p. 96, note 4.)

[2] Ce Despueilles, envoyé par Henri de Navarre, avait quelque réputation de bravoure et de science militaire. Il était de la maison de Courtenay, à laquelle appartenait la femme de Sully.

[3] V. *Mémoires de Sully*, éd. Michaud et Poujoulat, t. I, p. 50; *Histoire de Sainte-Bazeille*, par l'abbé Alis, p. 164.

rendit; puis ce fut le tour de Monségur, qui se défendit plusieurs jours. Enfin, le 31 août, Castillon fut emporté.

Un convoi de blé descendant la Garonne pour le ravitaillement de Bordeaux fut vivement disputé. Pour empêcher que Vivant n'arrêtât ce convoi à Caumont, le maréchal, maître de Tonneins et du Mas, avait renforcé les garnisons de ces places et pris un poste fortifié établi à Taillebourg, en face Caumont. Il lui fallut battre avec le canon les barrages et les postes placés en Garonne. L'action ne dura pas moins de cinq ou six jours, et une partie seulement du convoi put être sauvée.

A Agen, qui restait sous les armes et maintenait onze corps de garde, la situation était toujours pénible. La peste persistait; les garnisons de Layrac et de Puymirol continuaient leurs excursions et leurs ravages. Le Conseil de guerre était en permanence; on n'avait pas cessé de redouter une surprise et des éclaireurs étaient dispersés dans toutes les directions. Trois compagnies avaient été organisées.

Charles de Monluc[1], le petit-fils du maréchal, offrit alors ses services aux Agenais ruinés. Il avait déjà fait en septembre une démonstration vers Puymirol.

Bientôt, en novembre, Vivant prenait Granges, emportait d'assaut Fongrave dont il massacrait la garnison, et le 5 décembre on apprenait par Montazet[2]

---

[1] Charles de Monluc, seigneur de Caupenne, sénéchal d'Agenais en 1594. Il fut tué au siège d'Ardres en 1596.

Son père était Pierre-Bertrand de Monluc, deuxième fils de Blaise et de Marguerite de Caupenne. Le maréchal l'avait institué son légataire universel.

V. *Le Testament du maréchal de Monluc, publié en entier pour la première fois, avec un codicille inédit*, par Clément Simon (*Recueil des Travaux de la Soc. des Sc., Lett. et Arts d'Agen*, 2e série, t. II, p. 364).

[2] François de Malvin, seigneur de Montazet et de Quissac, co-seigneur de

qu'un fort parti de réformés se disposait à surprendre Agen.

Turenne reprit Castillon en janvier 1587 et s'empara du fort de Nicole, devant lequel il reçut une blessure assez grave et où il mit une garnison.

Matignon était à Tonneins qu'il fortifiait et qu'il habita pendant tout le mois de janvier. Il passa par Agen en février, avec une importante troupe. Par ses ordres, un fort fut construit près de Layrac qu'il avait tenté de surprendre, et des garnisons furent placées à Granfonds, à La Sauvetat-de-Savères et à Tayrac pour surveiller Puymirol. Il s'empara peu après de Meilhan, dont les murs furent rasés.

Complètement épuisés et vivant au jour le jour, menacés par la contagion, ruinés par les impositions et l'occupation militaire, les Agenais étaient aussi malheureux qu'aux heures les plus funestes d'un passé maudit. Ils renouvelaient vainement leurs légimes doléances, et étaient si peu écoutés, si peu protégés, que leur syndic Camus [1], envoyé auprès du roi pour plaider leur cause, était gardé depuis trois ans prisonnier à la Bastille !

En avril 1587, Matignon rappela d'Agen les compagnies de secours. Les réformés en profitèrent pour recommencer aussitôt leurs entreprises, et le 16 mai Turenne et Lusignan menacèrent Port-Sainte-Marie, qu'ils prirent le surlendemain par trahison [2]. En même

---

Nicole, etc., gouverneur d'Aiguillon après son père, Barthélemy de Malvin, seigneur de Montazet et de Boussères.

[1] Jehan Camus, licencié et avocat, premier consul d'Agen en 1576, 1583 et 1591. Il a été déjà cité à la date de 1565 (note de la p. 235 du t. I).
Jehan Camus avait été odieusement desservi auprès du roi. V. une lettre du sénéchal de Bajamont à Henri III, du 16 juin 1584, publiée dans les *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 170.

[2] Archives communales d'Agen, BB. 36.

temps, le maréchal, dont l'armée non soldée perdait toute cohésion, se retirait sur Marmande; les ennemis se rassemblaient sur les deux rives de la Garonne; Agen, où était envoyé Roquépine avec 25 chevaux, dut encore pourvoir à sa sécurité compromise. Cependant Matignon, reprenant enfin ses opérations, s'empara de Sainte-Foy le 9 décembre[1].

L'évêque Janus Frégose était mort le 16 octobre 1586. Il avait été remplacé par Pierre Donnault, Bénédictin, qui, transféré à Mirepoix la même année, ne prit pas possession du siège, et eut aussitôt pour successeur Nicolas de Villars, de la famille du futur vainqueur de Denain. Nicolas de Villars avait été d'abord conseiller au Parlement de Paris, puis trésorier de la Sainte-Chapelle. Fervent ligueur et ami du duc de Guise, il faisait partie des Quarante et devait être dans son diocèse un champion ardent de l'*Union*. Il vint à Agen en 1591 seulement, et siégea jusqu'à sa mort survenue le 12 décembre 1608.

L'exécution de l'infortunée reine d'Ecosse Marie Stuart[2], le 8 février 1587, eut un retentissement immense et donna comme une impulsion plus vive à la Ligue. Henri III, exaspéré et voulant frapper un coup décisif, fournit à Joyeuse une nouvelle armée pour remplacer celle du Poitou décimée par la peste. Joyeuse débuta par des pillages. Le roi de Navarre,

---

[1] V. *Discours de la deffaicte de trois Cornettes de cavalerie du Vicomte de Thuraine, et prinse de Saincte-Foy en Guyenne, par M. le Mareschal de Matignon le neufviesme jour de ce present mois de Decembre* (Paris, 1587, in-12; Lyon, 1588, in-12 de 8 pp).

[2] Marie Stuart, reine d'Ecosse et de France, née en 1542, fille de Jacques V, roi d'Ecosse, et de Marie de Lorraine, issue de Claude de Lorraine, duc de Guise. V. *Histoire de Marie Stuart*, par Mignet (Paris, 1851-54, 2 vol. in-8° e in-12); par Dargaud (Ibid., 1856-58. 2 vol. in-8° et in-12), etc.

sortant alors de La Rochelle, fut rejoint sur la Loire par les troupes de Condé et de Conti[1]. Les renforts allemands qu'il attendait n'arrivant pas, il se porta sur la Dordogne ; puis, rétrogadant, passa la Charente et se dirigea vers Coutras. Joyeuse était sur ses traces, allant au devant des renforts que lui amenait Matignon.

Les huguenots avaient pris position entre l'Isle et la Dronne où une bataille eut lieu le 20 octobre 1587. L'armée royale était forte de 10 à 12.000 hommes, tandis que les protestants ne comptaient que 4.000 fantassins, 2.500 cavaliers et 3 canons ; mais néanmoins ces derniers remportèrent une vraie victoire. Joyeuse, plus de 400 gentilshommes, 3.000 soldats, les canons et les bagages restèrent sur le champ de bataille.

Les conséquences de cette victoire eussent été sans doute bien meilleures, si le roi de Navarre eût disposé de troupes mieux approvisionnées, et si lui-même n'eût pas été assez frivole alors pour accourir auprès de la belle Corisandre[2], au lieu de rallier les renforts allemands qui arrivaient. Ceux-ci, commandés par Jean-Casimir de Bavière, pris entre Guise et une armée de 20.000 hommes, furent battus après une course pitoyable et à l'aventure les 26 octobre et 11 novembre.

En réalité, Guise triomphait. Le roi, toujours plus jaloux, lui défendit d'aller à Paris.

---

[1] François, prince de Conti, troisième fils de Louis Ier de Bourbon, mort en 1614.

[2] Diane-Corisandre d'Andouins, comtesse de Guiche, dite la *Belle Corisandre* (1554-1620), fille de Paul d'Andouins, vicomte de Louvigny. Ce fut une des plus célèbres maîtresses de Henri IV.

Elle avait épousé en 1567 Philibert de Gramont, comte de Guiche, tué en 1580 devant La Fère, à l'âge de vingt-huit ans.

Je n'ai pas à rappeler les graves événements qui suivirent, tous étrangers à l'Agenais : la débacle de l'*Armada* ruinant l'Espagne, la conjuration de Nancy, le triomphe éphémère des Guises, la révolte parisienne de mai, la retraite de Henri III sur Chartres, puis à Rouen, et la signature de ce fameux traité d'Union du 1er juillet 1588.

Les Etats généraux devaient être tenus à Blois. Ils s'ouvrirent, en effet, dans cette ville le 16 octobre. Le roi de France y fut arrogamment traité; le roi de Navarre fut déclaré criminel et déchu de tous ses droits.

Henri III, furieux et accusant de tout le duc de Guise, résolut sa perte. Huit gentilshommes des Quarante-Cinq de sa Garde furent chargés de sa vengeance, sous la direction de leur capitaine, un Agenais, Montpezat de Laugnac[1].

Dans la matinée du 23 décembre, quand le duc vint au Conseil, il fut invité à passer dans le cabinet du roi. Il s'y rendit aussitôt, et au moment où il en touchait la porte, il tomba frappé du poignard et de l'épée par les Quarante-Cinq et mourut presque aussitôt.

Ce tragique événement bouleversa la reine-mère expirante et provoqua à Paris et dans la France entière une véritable explosion de fureur. L'extension de l'Union fut alors prodigieuse. La Sorbonne ful-

---

[1] Honorat de Montpezat, baron de Laugnac, de Thouars, de Savignac, etc., gentilhomme taré. Après la mort de Henri III, en 1589, il se retira sur sa terre de Laugnac (canton de Prayssas) et fut tué peu d'années après par un gentilhomme voisin qu'il avait outragé.

Il était fils de François de Montpezat, gouverneur de l'Agenais en 1569, et avait été chargé un moment de la garde de Puymirol.

Il fut un des acteurs du fameux duel entre Biron et Jean d'Escars, au sujet d'Anne de Caumont, le 8 mars 1586.

mina ; le Parlement de Paris, qui tenta de résister, vit ses magistrats emprisonnés ; le serment à la Ligue fut prêté par toutes les provinces : ce fut une révolution.

Paris se mit sous l'autorité de Mayenne. Dans ce désarroi, Henri III, malade, découragé et ne pouvant rien tirer des Etats, les congédia après avoir reçu leurs Cahiers; puis il ordonna au Parlement et à la Chambre des Comptes de se transporter à Tours, où il se rendit lui-même en mars 1589. Enfin, la situation lui forçant la main, conseillé par d'Epernon, voyant une armée marcher contre lui, il signa le 3 avril un traité d'alliance avec le roi de Navarre.

L'autorité du dernier Valois n'était plus guère reconnue alors que par quelques seigneurs tels que Longueville[1] en Picardie, Montpensier en Normandie, Matignon en Guyenne.

Le Tiers Etat d'Agenais n'avait envoyé aux Etats de

---

[1] François d'Orléans, comte de Saint-Paul, duc de Longueville, etc., pair de France, créé marquis de Fronsac en 1608, mort en 1631.

En 1595, il épousa Anne de Caumont, veuve à douze ans de Claude de Pérusse d'Escars (ou des Cars), prince de Carenci (ou Carency).

Anne de Caumont (1574-1642) était la fille de Geoffroy de Caumont, d'abord abbé de Clairac, et de Marguerite de Lustrac. Ce Geoffroy, qui s'était fait protestant tout en gardant son abbaye, avait hérité de son frère François de Caumont et était mort en 1574, trois mois avant la naissance de sa fille.

Anne, une des plus riches héritières de l'époque, fut naturellement trés recherchée. Son tuteur, Jean d'Escars, comte de La Vauguyon, la gardait avec un soin jaloux. Il l'enleva en 1580, la conduisit avec sa mère à La Vauguyon, et en 1581 il la maria à son fils Claude d'Escars.

Parmi les prétendants évincés se trouvaient le vicomte Henri de Turenne, plus tard duc et maréchal de Bouillon, et Charles de Gontaud, baron, puis duc de Biron, futur maréchal de France. En 1586, ce dernier provoqua son rival heureux et le tua dans une rencontre aux environs de Paris, le 6 mars. Jean d'Escars reconduisit la jeune veuve au château de La Vauguyon ; mais le duc Henri de Mayenne parvint à l'enlever en octobre de la même année, la destinant à son fils, alors à peine âgé de neuf ans.

Cette combinaison, du reste, n'aboutit pas, et Anne fut définitivement placée sous la protection de la reine. Jean d'Escars s'empara de ses biens, que Geoffroy de Vivant lui fit restituer, sauf Castelnau, Fronsac et Coutras.

L'enlèvement d'Anne de Caumont eut un retentissement considérable. V. sur

Blois qu'un seul député, Me Brauchut, notaire royal de Villeneuve, porteur d'un très important Cahier de doléances, exposé navrant, tableau lamentable des misères du pays[1]. Le lieutenant général de Condom, Dufranc, et le conseiller Arnaud Danglade étaient les délégués du Condomois[2].

Après Coutras, Matignon, recueillant les débris de l'armée royale, s'était placé en observation à Condom, puis à Moissac. Sur sa demande, le 24 janvier 1588, les consuls d'Agen lui avaient envoyé quatre pièces de canon, qui avaient failli tomber aux mains des huguenots.

De Nérac, Henri avait convoqué des Etats à Lectoure ; puis, quittant cette ville le 15 février, il regagna son château en passant près d'Astaffort pour inquiéter peut-être les Agenais.

Damazan fut pris. Matignon préserva le Mas et eut un engagement dans les derniers jours de février aux abords de Nérac. A la fin du mois suivant, il concentra son armée à Port-Sainte-Marie, d'où il se porta au secours de Libourne menacée.

---

cet événement une curieuse plaquette de M. Tamizey de Larroque : *Document inédit relatif à l'Enlèvement d'Anne de Caumont* (Paris 1873, in-8°). V. aussi *Faits d'armes de Geoffroy de Vivant*, p. 42.

Anne de Caumont, dont le fils, Eléonor d'Orléans, duc de Fronsac, fut tué à 18 ans, en 1622, au siège de Montpellier, fonda à Paris le premier couvent des Sœurs Domicaines, ou du Chapelet, après la réforme de cet ordre. V. une biographie d'Anne de Caumont, par le P. Hilarion de Coste, dans son *Histoire Catholique, où sont descrits les vies, faicts et actions héroïques et signalées des Hommes et Dames illustres*, etc. (Paris 1625, in-f°, portr.).

[1] Les Cahiers de 1588 ont été publiés par M. Georges Tholin : *Cahiers des Doléances du Tiers Etat du pays d'Agenais aux Etats Généraux. 1588-1614-1649-1789* (Agen et Paris, 1885, in-8°), pp. 3-10.

L'évêque Nicolas de Villars représentait le Clergé. La Noblesse n'eut pas de délégué.

[2] Pour le Condomois, le député du Clergé fut Géraud Mélet, grand archidiacre de Condom, et celui de la Noblesse, Jean Du Bouzet, seigneur de Roquépine et de Poudenas.

Mais Agen ne retrouvait pas sa tranquillité perdue. Le gouverneur Malvès[1] ayant été tué dans une escarmouche, Matignon le remplaça par Bernard Du Bouzet de Roquépine. Le baron de Flamarens[2] commandait en Agenais et Condomois.

Des coups de main audacieux tenaient le pays en haleine, et toujours des avis alarmants parvenaient aux consuls, qui s'efforçaient de multiplier encore les mesures de surveillance, surtout depuis l'assassinat du duc de Guise.

De nouvelles alertes se produisaient en mars et en mai 1589. Le sénéchal d'Agenais Saint-Chamarand[3], qui avait été nommé l'année précédente, et aussi les consuls imitaient Matignon dans sa fidélité au roi ; mais il n'en était pas tout à fait de même des Agenais, qui tenaient en général pour la Ligue. La situation du sénéchal fut bientôt critique. Il parvint cependant à conjurer une émeute près d'éclater ; mais trop impopulaire, menacé d'une expulsion violente et peut-être de pis encore, il jugea prudent de s'éloigner[4].

L'heure n'était cependant guère opportune, car à la

---

[1] Jean-Jacques d'Amblard, sieur de Malvès (ou Malbès).

[2] Hérard de Grossolles, IIe du nom, baron de Montastruc et de Flamarens, maréchal de camp de l'armée de Guyenne.

Sa commission de commandant en Agenais et Condomois lui fut délivrée en 1588 par Henri III, sur la demande de la reine de Navarre.

V. le P. Anselme, t. IX, p. 390.

[3] Pierre de Peyronenc, seigneur de Saint-Chamarand, Frayssinet, Geyniès et autres lieux. Il fit son entrée solennelle dans Agen le 8 novembre 1588. Nous verrons qu'il fut tué avec son fils dans cette ville en 1591.

Il avait remplacé N. de Rouillac, successeur de François de Bajamont en 1585.

[4] Comme il avait dû conférer avec les protestants de Castelculier, de Puymirol et de Layrac, Saint-Chamarand était devenu suspect. On l'accusait aussi de s'employer au transfert du Présidial à Villeneuve dont le bruit étrange se répandait. Il regretta bientôt, du reste, sa précipitation et songea à rentrer dans Agen. Il occupa Castelculier et fit surveiller la ville par ses troupes.

nouvelle de l'alliance des deux rois, tous, bourgeois, Conseil et Jurade se déclaraient ligueurs, conspuaient Henri III, proclamaient le cardinal de Bourbon et reconnaissaient Mayenne dans un Conseil du 17 avril 1589. Ils prêtèrent serment à l'Union le 3 mai suivant. Marmande fit comme Agen ; Villeneuve restait douteux ; Port-Sainte-Marie et Caudecoste qui, d'abord, avaient adhéré se désistèrent ensuite pour éviter la ruine. Du reste, une entente constante existait entre les ligueurs militants de la région, qui correspondaient entre eux d'Agen, de Laplume, de Montpezat, de Villeneuve, de Valence, d'Aiguillon, de Damazan, etc.

Charles de Monluc fut élu gouverneur d'Agen le 17 juin. Il signa un règlement élaboré la veille par le Conseil, et chacun s'employa de son mieux à la défense commune.

Matignon et le Parlement de Bordeaux avaient envoyé le conseiller Geoffroy de Malvin et le procureur général Jacques Desaigues[1] pour calmer les esprits, à la suite des troubles qui avaient précédé le départ du sénéchal. Ces magistrats conservèrent plus ou moins au roi Condom, Villeneuve, Marmande et Port-Sainte-Marie ; mais ils n'eurent aucune action sur Agen. En somme, si Bordeaux restait réfractaire à la Ligue, il n'en était pas de même dans presque tout le Midi. Toulouse avait poussé le zèle jusqu'à massacrer le premier président et le procureur général de son Parlement le 10 février.

---

[1] Geoffroy de Malvin, seigneur de Cessac, un des plus savants magistrats de cette époque. Je reparlerai de lui en mentionnant les Agenais remarquables du XVI[e] siècle.

Jacques Desaigues, procureur général depuis 1575, était fils de Michel Desaigues, avocat célèbre de son temps, mort en 1600. V. *Le Parlement de*

Toujours plus agités et plus inquiets, les Agenais n'ouvraient leurs portes qu'avec des précautions infinies. Les compagnies de Saint-Chamarand rôdaient autour de la ville ; les campagnes étaient sans cesse dévastées par des bandes huguenotes. Un écuyer de la reine de Navarre, La Cassaigne[1], s'était emparé du moulin de Laspeyres qu'il fortifiait pour commander la Garonne ; un coup de main avait été tenté sur Villeneuve par les garnisons de Monclar et de Saint-Pastour ; enfin, le bruit courait d'un projet de surprise du château de Monbran.

A la suite d'une conférence à Cadillac ou à Saint-Macaire[2] entre Matignon et Turenne, ce dernier, accompagné de Saint-Chamarand, Laugnac et autres gentilshommes, vint assiéger le Passage[3], en face d'Agen, le 30 juillet 1589. Fabas, qui commandait à Casteljaloux, et Belsunce[4], de Puymirol, le rejoignirent. Ses forces étaient d'environ 4.000 hommes, 600 chevaux et 3 canons.

Charles de Monluc avait pourvu aux retranchements du bourg et le défendit avec courage. Le marquis de Villars[5] accourut bientôt de Montpezat pour le seconder.

Assaillants et défenseurs luttèrent bravement pen-

Bordeaux. Notes bioprapliq. sur ses principaux officiers, par A. Communay, p. 193.

[1] Pierre-Bernard Ducros, sieur de La Cassaigne.

[2] Les documents indiquent l'une et l'autre de ces deux villes.

[3] Aujourd'hui Passage-d'Agen. Ce bourg avait reçu des fortifications sérieuses et était défendu par un fort.

[4] Antoine de Belsunce, gouverneur de Puymirol et mestre de camp d'infanterie. Il fut tué au siège de Rouen en 1592.

[5] Emmanuel-Philibert de Savoie, second marquis de Villars. Il était fils de Melchior des Prez, sieur de Montpezat (en Quercy), et de Henriette de Savoie, héritière de Honorat de Savoie, premier marquis de Villars, qui avait

dant quinze jours, sans qu'aucun avantage appréciable en résultât pour les uns ni pour les autres. Matignon se hâtait d'arriver avec 4 canons et des renforts ; mais il n'était encore qu'à Port-Sainte-Marie, quand une petite armée de 2.000 hommes et 500 chevaux venait appuyer Villars, sous la conduite de son frère Montpezat[1], de Montespan[2], de Faudoas[3] et de Du Bouzet. Turenne fut forcé de lever le siège et de s'éloigner le 14 août.

Les Agenais, du reste, avaient fait vaillamment leur devoir. Leur pont légendaire étant, comme toujours, en désarroi et la traversée s'effectuant au moyen d'un bac, on avait dû établir un pont de bateaux, contre lequel Ducros de La Cassaigne, plagiaire de Monluc, envoya un moulin en dérive ; mais loin de causer la

---

remplacé Blaise de Monluc en 1570 dans la lieutenance de Guyenne et était mort maréchal de France en 1580.

Emmanuel-Philibert de Savoie avait été nommé lieutenant général en Guyenne pour la Ligue en 1588. Il mourut en 1626.

[1] Henri des Prez, marquis de Montpezat en Quercy, frère puîné d'Emmanuel-Philibert de Savoie, marquis de Villars.

J'ai dit que leur mère, Henriette de Savoie, avait épousé en secondes noces le duc de Mayenne.

Henri des Prez avait été d'abord évêque de Montauban. On le désignait sous le nom de seigneur de Montpezat. Il mourut en 1619.

[2] Antoine-Arnaud de Pardaillan de Gondrin, marquis d'Antin et de Montespan (1562-1624), fils de Hector de Pardaillan-Gondrin, cité à la date de 1585. Il fut maréchal de camp, gouverneur de Navarre et de Béarn, lieutenant général en Guyenne, sénéchal et gouverneur d'Agenais et Condomois après Charles de Monluc, en 1596.

Ses terres de Pardaillan et d'Antin furent érigées en marquisat par Louis XIII en 1612 et 1615. Il mourut en 1624.

Son petit-fils, Louis-Henry de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, mort en 1702, épousa en 1663 Françoise-Athénaïs de Rochechouart (1641-1707), qui de 1668 à 1683 fut la maîtresse de Louis XIV.

V. l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, t. v.

[3] Jean de Faudoas, seigneur d'Augé, de Sérilhac, etc. Il habitait le château d'Augé, près de Laplume.

V. *Archives du Château d'Augé. Généalogie des Maisons de Fabri et d'Ayrenx*, par J. de Laffore, ouvrage déjà cité p. 174 du t. I.

moindre avarie, ce moulin était venu se placer au mieux pour concourir à la solidité de l'ouvrage.

Les capitaines de Sauveterre et de Vesins[1] furent mortellement blessés dans la défense et eurent à Agen de magnifiques funérailles[2].

A l'issue de ce siège, Villars et Monluc dégagèrent la banlieue d'Agen des troupes de Saint-Chamarand qui tenaient de petits forts inquiétant sans cesse les Agenais. Ceux-ci furent si heureux de cette intervention qu'ils supportèrent assez volontiers l'écrasante charge de l'entretien provisoire d'une armée d'environ 4.000 hommes et 500 chevaux. Un fort sur le chemin de Villeneuve fut emporté, et aussi celui de Teste, en face Layrac, dont la garnison de 25 arquebusiers fut égorgée et remplacée par un poste d'Agenais commandé par le capitaine Molinié, bourgeois d'Agen.

Villars s'empara de Lafox, d'Astaffort et de Valence. A La Sauvetat-de-Savères, le 16 août, il attaqua qua-

---

[1] François de Saint-Astier, seigneur de Sauveterre, en Agenais, et de La Cheyrie, en Quercy.

Jean de Vesins, fils puîné de Jean VI de Levezou de Vesins dont il a été question à la p. 263 du t. I.

[2] Sur ce siège du Passage en 1589, V. *Briefve Narration de ce qui s'est passé en la ville d'Agen... depuis la declaration d'icelle au party de la Saincte Union... (1589-1590)*, relation curieuse imprimée à Lyon en 1590 et rééditée avec notes par M. Adolphe Magen (Agen, 1879, in-8°).

Un poète agenais de l'époque, Antoine de La Pujade, écrivit sur ce même siège un poème devenu aujourd'hui introuvable et que Brunet mentionne dans son *Manuel du Libraire et de l'Amateur de livres* (5e éd., Paris 1860-65, 6 vol, in-8°) sous le nom de l'imprimeur Pierre Barilhard :

Discours du Siège mis par les Huguenots devant le Passage d'Agen au mois de Juillet 1589, vaillamment soutenu contre eux par M. le marquis de Villars (Tolose, R. Colomiez, 1589, in-8°).

Antoine de La Pujade était probablement le petit-fils de Jean de La Goutte, seigneur de La Pujade, poète mentionné à propos de l'entrée dans Agen du sénéchal Antoine de Raffin, en 1520. Antoine de La Pujade, né à Agen vers 1566, mort après 1629, fut conseiller et secrétaire des finances de la reine Marguerite. Outre le poème ci-dessus, il a laissé plusieurs ouvrages (V. l'art. *La Pujade*, au t. II de la *Bibliographie générale de l'Agenais*).

tre compagnies de Laugnac et de Belsunce qui s'y étaient retranchées, et les détruisit dans leur fuite sur Puymirol. Belsunce, encore à Puymirol remplaçant Lusignan, exerça sur La Sauvetat d'horribles représailles. Enfin, le maréchal fit occuper Fleurance par le capitaine Baratnau[1] et plaça Saint-Chamarand à Condom. Il avait écrit le 18 août au roi de Navarre pour lui raconter les derniers événements[2].

Aux Etats de Guyenne qui s'étaient tenus à Toulouse, Agen avait envoyé le consul Pélissier, chargé d'exposer ses misères ; mais ce délégué n'obtint qu'un bien faible succès. On refusa la prise sur les tailles de l'argent nécessaire au paiement des dettes récentes ; la Recette générale de Guyenne qu'on sollicitait fut attribuée à Toulouse.

A la fin du mois d'octobre, l'évêque Nicolas de Villars, alors au camp de Mayenne, prodigua les félicitations aux Agenais, et aussi Mayenne lui-même, qui, par reconnaissance, sanctionnait tous les actes de leur Conseil de guerre et leur accordait cette Recette générale de Guyenne refusée par les Etats de Toulouse. Non seulement Monluc était confirmé dans son gouvernement d'Agen, mais encore, le 13 décembre, il était nommé gouverneur de la sénéchaussée d'Agenais et Condomois.

A Villeneuve, Mayenne envoya comme gouverneur le seigneur de Foucauld[3], en remplacement d'Ar-

---

[1] Jean de Monlezun, seigneur de Baratnau et de Montastruc (Gers), sénéchal d'Armagnac. C'est lui que Henri chassa de Lectoure en 1576.

En 1573, il avait enlevé Françoise de Bezolles, veuve du seigneur de La Tour, et massacré ses serviteurs. Il mourut après 1612.

V. la curieuse note que lui ont consacrée les éditeurs des *Mémoires de Jean d'Antras de Samazan*, pp. 151-153.

[2] *Archives Historiques de la Gironde*, t. IV, p. 206.

[3] Gaspard de Foucauld, seigneur de Saint-Germain-Beaupré, ancien chambel-

naud Cieutat, nommé à ce poste en 1585 à la suite de son héroïque défense contre l'armée de la reine de Navarre.

En même temps, de très graves événements s'accomplissaient sur d'autres points.

L'alliance des réformés et des royalistes avait relevé le parti de Henri III et donné à la guerre une plus vive impulsion. Mayenne avait été repoussé de Tours par l'avant-garde du roi de Navarre ; d'Epernon défendait Blois, et Montpensier la Normandie. Le duc de Longueville[1], après avoir battu d'Aumale[2] à Senlis, menaçait en mai la capitale, vers laquelle Mayenne revint promptement. Mais bientôt, le 30 juillet 1589, Henri III se présentait lui-même à la tête de 40.000 hommes réunis par de nouvelles levées, l'armée suisse et celle de Montpensier. Paris, qui croyait avoir tout à redouter, était en grand émoi, quand le 1er mai, la veille du jour fixé pour l'assaut, un grossier fanatique, Jacques Clément[3], tua le roi d'un coup de couteau.

Une joie scandaleuse éclata alors dans la capitale;

---

lan du duc d'Alençon, gouverneur pour Henri de Navarre des places du Berry et de la Marche en 1589 et d'Argenton en 1590.

Il mourut d'un coup d'arquebuse reçu dans une attaque de l'abbaye d'Ahun, en Haute-Marche, en avril 1591. Son fils Gabriel lui succéda dans ses charges.

[1] Henri Ier d'Orléans, duc de Longueville (1568-1595), fils de Léonor d'Orléans et de Marie de Bourbon. Il fut gouverneur de Picardie en 1588, se rallia à Henri IV et battit les ligueurs à Senlis en 1589. Il épousa Catherine de Gonzague, fille de Louis, duc de Nevers.

[2] Charles de Lorraine, duc d'Aumale (1554-1631). Son père, Claude II de Lorraine, était le 3e fils du premier duc de Guise. Le duc d'Aumale fut un des chefs de la Ligue, et un moment gouverneur de Paris en 1598. Il fut battu avec Mayenne à Arques et à Ivry, livra plusieurs places aux Espagnols et, condamné à mort, s'enfuit à l'étranger.

[3] Jacques Clément, né près de Rethel en 1567, était un moine Jacobin. On sait qu'il fut massacré sur place par les témoins de l'assassinat du roi.

mais Agen se réjouit beaucoup moins : les huguenots triomphaient et celui qu'il craignait tant gravissait les marches du trône[1].

[1] L'histoire des luttes religieuses du XVIe siècle a été l'objet d'une multitude de travaux de toutes sortes. J'ai mentionné ceux qui intéressent le plus directement notre région, et n'ayant pas à produire une nomenclature générale, je me borne ici à quelques indications complémentaires :

Histoire de la Réformation au XVIe *siècle* (Paris, 1835-53 ; 1860-62, 5 vol. in-8° et in-12), et *Histoire de la Réforme au temps de Calvin* (Paris, 1862-1875, 5 vol. in-8°), par Merle d'Aubigné. — *Histoire des Eglises réformées du royaume de France*, par Théodore de Bèze, citée p. 197, t. I. — *Histoire des Guerres civiles de France sous François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, de 1559 à 1598*, par Davila (trad. Baudoin, Paris, 1644, 2 vol. in-f° ; trad. Mollet, ibid., 1745, 3 vol. in-4°). — *Histoire des Protestants de France*, par de Felice (Paris, 1856, in-8°). — *Histoire de France pendant les Guerres de religion*, par Lacretelle (Paris 1814-22, 4 vol. in-8°). — *Catherine de Navarre. Histoire de la Réforme (1520-1604)*, par Ernest Alby (Paris, 1838, 2 vol. in-8°). — *Mémoires de Louis de Bourbon, Ier du nom, prince de Condé* (éd. Secousse, Londres et Paris, 1743-45, 5 vol. in-4°). — *Journal de Henri III*, par Pierre de l'Estoile, etc.

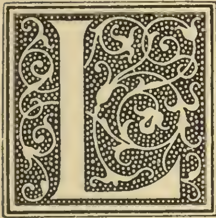




CHAPITRE II

L'Agenais au XVIe siècle (Fin) — Henri IV et la Ligue — La surprise d'Agen de 1591 — Fin de la huitième guerre de religion — L'Edit de Nantes.

(1589-1600)



La race des Valois était éteinte. Henri III, en mourant, avait exhorté son armée à reconnaître le roi de Navarre. Charles de Lorraine, le fils du *Balafré*, étant prisonnier à Tours, Mayenne, qui se trouvait ainsi chef de la Ligue, se nomma lieutenant général du royaume. Il couvrit ses prétentions par une maladresse, en faisant proclamer sous le nom de Charles X le cardinal de Bourbon enfermé dans le château de Fontenay-le-Comte depuis l'assassinat du duc de Guise : c'était préparer les voies à Henri de Navarre.

Celui-ci avait pris le titre de roi de France et le nom de Henri IV dans le camp de Saint-Cloud, qui ne comptait guère que 3 ou 4.000 réformés et où les gentilshommes gascons avaient été à peu près seuls à le reconnaître. Les autres, dans une mise en demeure collective, l'invitèrent à choisir entre le Protestan-

tisme et la couronne. Par une déclaration du 4 août 1589, enregistrée au Parlement de Tours et répandue dans tout le royaume, il promit de se faire instruire dans la religion romaine, qu'il s'engageait à maintenir en dehors des villes désignées par le traité de Bergerac, et de convoquer les Etats généraux.

La plupart des dissidents acceptèrent ce serment; mais d'Epernon et quelques autres se retirèrent dans leurs gouvernements ou passèrent à la Ligue. La Trémouille, avec neuf bataillons, refusa même tout service.

Si Henri eût manqué de caractère, réduit ainsi à une dizaine de mille hommes, qu'il ne pouvait même pas solder, sa cause eût été à peu près perdue. On sait qu'il n'en fut pas ainsi. Conseillé par Biron, qui s'était fait acheter, et par d'Aubigné, il marcha vers la Normandie et détacha d'Aumont[1] en Picardie et Longueville en Champagne. Mayenne le poursuivit. Il échoua dans une surprise de Rouen, se rejeta sur Dieppe, qui lui fut livré, et le 13 septembre se retrancha près d'Arques, dans une position bien choisie. Pendant quinze jours, Mayenne essaya d'enlever Dieppe ou le camp ; mais tous ses efforts furent vains. Repoussé chaque fois avec de grandes pertes, il n'osa pas attendre d'Aumont et Longueville qui accouraient et se retira vers la Picardie le 28 septembre.

Aidé par un renfort de 5.000 Anglais envoyé par Elisabeth, Henri, gagnant Mayenne de vitesse, se porta sur Paris où il arriva le 31 octobre. Le lendemain, à la suite d'un combat où périrent un millier de Parisiens, les faubourgs du Midi furent emportés d'assaut et livrés au pillage. Mais la résistance s'orga-

[1] Jean d'Aumont (1522-1595), maréchal de France en 1579. Il fut un fidèle serviteur de Henri IV et devint gouverneur de Champagne, puis de Bretagne.

nisait ; Mayenne venait d'arriver et Henri dut se retirer. Il partagea son armée en quatre corps et alla lui-même à Tours avec ses gentilshommes.

A Agen, dès les premiers jours de janvier 1590, l'inquiétude avait reparu. On disait que Matignon, alors à La Réole, projetait avec d'Epernon une action sur la ville. Monluc fit aussitôt reprendre et compléter les travaux de défense, et un consul, Julien de Cambefort[1], fut envoyé à Toulouse pour un approvisionnement de poudre.

Revenu de cette dernière ville, où il s'était rendu le 16 janvier avec ses gendarmes, Monluc prit au commencement de février la direction des travaux qu'il avait prescrits. Le 12 mars, Matignon était signalé marchant avec trois canons sur La Réole ; la garnison d'Agen s'accroissait dans de grandes proportions ; mais, comme toujours, l'argent manquait.

Du reste, les faits de guerre se poursuivaient. En mars encore, Fabas, commandant Casteljaloux pour Henri IV, tenta de prendre Marmande que le baron de Castelnau[2] tenait pour la Ligue. Castillonnès, qui, le 12 mars, avait refusé l'entrée au gouverneur envoyé par Matignon et avait reçu celui de Villars, Christophe de Montalembert, seigneur de Roger[3], vit bien-

---

[1] Julien de Cambefort, seigneur de Selves, fils de Pierre de Cambefort. Il fut encore consul d'Agen en 1601, 1604, 1614 et 1622.

Il était frère d'Anne de Cambefort, l'héroïne de l'aventure galante imputée à Henri IV.

[2] François de La Mothe, seigneur de Castelnau.

Il était parent de Jean-Jacques de Castille, baron de Castelnau-Chalosse, sénéchal de Béarn en 1592, gouverneur de Mont-de-Marsan en 1597. Le père de ce dernier, victime des Guises, avait été exécuté à Amboise en 1560, et son fils, nommé Miremont, fut tué au siège de Tonneins en 1622.

[3] Christophe de Montalembert, seigneur de Roger, de Montgaillard, des Rouets, etc., conseiller et maître d'hôtel de la reine de Navarre, gouverneur de Penne, mort en 1604.

tôt, par suite des violences de ce dernier, accourir le duc de La Force[1] de Bergerac. Le château de Cahuzac fut repris le 20 octobre, et Castillonnès, assiégé le 26 de ce mois, dut capituler le 10 novembre.

Le 30 juin, quatre délégués du Conseil avaient eu une conférence avec le baron de Lusignan, gouverneur de Puymirol, et les bases d'un accord pour la préservation des campagnes avaient été arrêtées. Cet accord, d'ailleurs très sage et approuvé par toutes les parties, avait été proclamé dans Agen le 31 juillet, provoquant une protestation des Chapitres et une réplique des consuls[2].

Monluc, qui, du reste, ne se trouvait pas alors en parfaite harmonie avec les Agenais[3], était reparti pour la Gascogne. En son absence, Mme de Monluc fut prévenue, en août, d'un coup de main projeté sur Agen. Les trois ordres, aussitôt réunis, prirent encore le 4 septembre de nouvelles mesures. Les portes devaient

---

Il appartenait à une branche des Montalembert de l'Angoumois, et était fils de Sylvestre de Montalembert, seigneur de Roger (près Villeneuve, en Agenais), de La Mothe (Berry) et de Villemort (Limousin), enseigne de la Garde du roi sous Antoine de Raffin, puis lieutenant de la compagnie française des Gardes du corps en 1553.

Christophe de Montalembert avait épousé en 1558 Anne de Malvin de Montazet, fille de Charles de Malvin, conseiller au Parlement de Bordeaux (V. Courcelles, t. XII, et La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la Noblesse*).

Il fut inhumé dans l'église Notre-Dame de Saint-Hilaire-de-Grâce, près Villeneuve, où se lit encore son épitaphe (V. Tholin, *Etudes sur l'Architecture religieuse de l'Agenais*, p. 159).

Son frère, Antoine de Montalembert, fut l'auteur de la branche des seigneurs de Monbeau, terre qu'il tenait de sa femme Isabeau de La Veyssière. C'est une petite-fille d'Antoine, issue de Charles et d'Anne de Belsunce, qui épousa Jean de La Goutte, vicomte de La Poujade, un poète agenais du XVIIIe siècle.

[1] Sur François-Nompar de Caumont, duc de La Force, V. une note à la date de 1598.

[2] *La Ville d'Agen sous le sénéchalat de Pierre de Peyronenc, seigneur de Saint-Chamarand. Novembre 1588-Janvier 1591*, par Ad. Magen (Paris, 1865, in-8°), p. 36.

[3] V. *Archives Historiques de la Gironde*, t. VII, p. 215.

être gardées ; des patrouilles devaient circuler jour et nuit ; les marchés étaient transférés hors des murs ; un poste important était établi en permanence sur la grande place. Monluc et Villars furent aussi avisés ; l'évêque fut prié de revenir de son château de Monbran.

Alors, Matignon était à Condom ; Saint-Chamarand tenait Castelculier et Puymirol ; le passage de Lécussan[1], entre la maison forte de ce nom et le village de Boé, dépendait de l'ennemi, qui avait des intelligences dans la ville. On signalait de grands préparatifs à Port-Sainte-Marie et à Nérac.

Les perplexités redoublaient. On éventra les forts à l'intérieur, pour que leur occupation, en cas de prise, fût impossible. Cette mesure eut, du reste, quelque succès, car dans la nuit du 29 octobre, Matignon, arrivé de Condom, l'ayant connue au moment où il se disposait à s'emparer des tours, abandonna son projet et reprit le chemin de Bordeaux.

Le 6 décembre, Saint-Chamarand, à la tête d'un millier d'hommes venus du Quercy, de Tournon et de Gascogne et pourvus des échelles et engins utiles, vint accoster de nuit les remparts. Les échelles étaient dressées et l'escalade commençait, quand soudain apparut le marquis de Villars, que la bonne étoile des

---

[1] Lécussan (commune de Moirax), très ancienne maison forte, à 5 kilom. d'Agen, commandant un passage sur la Garonne au droit de Boé.

En février 1355, Bernard d'Armagnac voulant fortifier encore Lécussan se heurta à l'opposition formelle des consuls d'Agen, qui, sous Louis XIII, le fortifièrent eux-mêmes pour mieux surveiller Layrac.

Odet de Galard, seigneur d'Estillac et de Lécussan, et Pons de Baynac, doyen de Moirax, plaidèrent contre les consuls d'Agen à la fin du XV[e] siècle pour la possession du passage de Lécussan, procès qui ne dura pas moins d'une cinquantaine d'années.

Dans une note de la p. 212 (t. I), j'ai dit que le dernier baron d'Estillac et seigneur de Lécussan fut, en 1787, le maréchal de camp François-Louis, comte de Brondeau d'Urtières, dont les descendants possèdent encore ces domaines.

Agenais avait ramené au moment opportun. Les assiégeants s'enfuirent à la débandade et se dispersèrent; mais ce n'était que partie remise.

Cependant, les puissances étrangères avaient reconnu Henri IV, et Sixte-Quint, indécis, avait reçu avec bienveillance une ambassade. La Ligue se désagrégeait; Mayenne perdait de son autorité.

Henri s'empara de Vendôme, du Mans, de Falaise et marcha vers Paris en s'efforçant de l'affamer. Mayenne prit Pontoise le 20 février 1590 et assiégea Meulan; puis, ayant rallié en Picardie les renforts venus d'Espagne, il fit lever au roi le siège de Dreux. Celui-ci n'avait que 8.000 fantassins et 3.000 cavaliers, tandis que Mayenne disposait de 15.000 hommes; néanmoins, il ne voulut pas accentuer sa retraite et attendit l'armée de la Ligue dans la plaine d'Ivry, où la bataille s'engagea le 14 mars. Mayenne fut mis en complète déroute et perdit 6.000 hommes de son armée dont le reste se débanda.

Ce ne fut que deux mois après, lorsqu'il se fut rendu maître des alentours, qu'il commença, avec 15.000 hommes seulement, le blocus de Paris. Des renforts lui arrivèrent le 27 juillet, et il enleva alors tous les faubourgs dans un terrible combat de nuit. La ville se trouva ainsi tout à fait isolée. La famine devint horrible et plus de 30.000 personnes moururent de faim dans trois mois. Mais une armée espagnole venue des Pays-Bas et commandée par Alexandre Farnèse[1] arriva le 23 août à Meaux et rallia Mayenne. Henri leva le siège pour livrer bataille

---

[1] Alexandre Farnèse, duc de Parme, au service de l'Espagne. Il était fils d'Octave Farnèse et fut un des meilleurs capitaines du XVIe siècle. Il fut blessé mortellement devant Caudebec en 1592.

Le pape Paul III (Alexandre Farnèse [1534-1549]) était son bisaïeul.

dans la plaine de Chelles, en face de Lagny. Les Espagnols, retranchés dans une position formidable, n'acceptèrent pas le défi. Le 5 septembre, ils foudroyèrent Lagny, qu'ils prirent d'assaut, et ravitaillèrent Paris.

Cet échec fut pénible à Henri IV, qui, les 7 et 18 septembre, fit encore deux tentatives infructueuses et vit entrer les armées de Farnèse et de Mayenne. Il dut se retirer et disperser ses troupes. Lui-même se dirigea vers Compiègne.

Reprenons la marche des affaires agenaises.

Après l'essai de surprise de Saint-Chamarand, Villars avait prescrit de nouvelles précautions en vue de la défense d'Agen, interdisant notamment l'ouverture des portes après la tombée du jour. Monluc avait ajouté que la cloche de la Grande-Horloge[1] devrait sonner le tocsin en cas d'alerte. Il revint, d'ailleurs, en décembre 1590, passant par Laroque-Timbaut et Bajamont, qu'il molesta sans raison bien légitime.

Je ne saurais abandonner cette année 1590, sans rappeler la mort dans un cachot de la Bastille d'un des hommes les plus illustres du XVIe siècle et dont notre pays peut s'enorgueillir, de BERNARD PALISSY, l'*Inventeur des rustiques figulines du Roy.*

Né en Agenais, peut-être à La Capelle-Biron, vers 1510, l'immortel artiste, qui avait embrassé la Réforme, fut d'abord protégé par le duc de Montmo-

---

[1] La Tour de la Grande-Horloge était située dans l'axe de la rue qui a gardé son nom. Elle était carrée et portait à son faîte une grosse cloche pesant plus de 32 quintaux, destinée à sonner le couvre-feu et le tocsin d'alarme, et à laquelle on arrivait par un escalier extérieur jusqu'au premier étage. Une large ouverture cintrée permettait le passage des voitures. Cette tour, qui a été démolie de 1830 à 1832, défendait une porte et servait aussi de beffroi. L'Horloge y avait été établie en 1498 (V. *La Ville d'Agen sous le sénéchalat de Pierre de Peyronenc*, note de p. 44).

rency et par Catherine de Médicis, puis emprisonné en 1588.

On sait bien ses années de lutte héroïque et de gloire ; on a tout dit sur sa science si remarquable acquise par l'observation et sur ses écrits où se révèlent des dons merveilleux. Une mention lui était ici absolument due[1].

Le 4 janvier 1591, Villars et Monluc étant à Beaumont-de-Lomagne, les consuls d'Agen furent prévenus que les ennemis, servis par une trahison, tenteraient dans la nuit suivante de s'emparer de la ville. Des précautions furent prises aussitôt, et le sergent-major urbain, Pierre Corne, reçut des instructions minutieuses.

A 4 heures du matin, en effet, on est averti que l'ennemi est en marche. Corne feint de mettre l'avis en doute. Peu après, la cloche du fort de la porte du Pin sonne l'alarme : c'est un étranger qui demande l'entrée. On l'admet, et il déclare que, transfuge de la troupe ennemie, il vient sauver la ville et prévenir que le nombre des assaillants, déjà près des murs, est de douze à quinze cents.

Le consul Trinque fait aussitôt prendre les armes et courir aux postes.

Vers 5 heures et demie, les ennemis, commandés par Saint-Chamarand, sont devant le pont de Garonne[2]. Deux pétards font sauter la porte de la pre-

---

[1] D'innombrables travaux ont été publiés sur Palissy, et ses œuvres ont eu plusieurs éditions.

Pour les uns et pour les autres, V. les art. *Palissy*, aux t. II et III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

Une statue lui a été élevée à Villeneuve en 1891.

[2] Aujourd'hui le Pont-Long. Il était formé de quatre arches et défendu sur le Gravier par une petite tour crénelée, dite Porte de Garonne.

mière tour, sans qu'un seul cri d'alarme soit poussé ni un coup d'arquebuse tiré. La trahison est évidente. La principale porte s'ouvre et les assaillants se précipitent dans les rues aux cris de *Vive le roi ! Tue ! Tue !* Ils atteignent la grande Place, où les traîtres de l'intérieur les rejoignent, s'emparent du canon, puis de la Maison de Ville qu'ils saccagent.

Cependant les Agenais, bientôt revenus de leur première surprise, répondent vivement au feu des assaillants, dressent des barricades au coin des rues et près des murailles. La lutte continue acharnée, mais concentrée entre la porte de Garonne et l'Hôtel de Ville, de 6 à 10 heures du matin. A ce moment, des paysans armés de faux accourent en grand nombre au secours de la ville. Voyant la partie perdue pour eux, les ennemis veulent s'enfuir par où ils sont venus; mais le butin gêne leur retraite, et les Agenais les poursuivent sur le Gravier où ils en font un véritable carnage.

Les Agenais perdirent une cinquantaine des leurs, parmi lesquels Pierre de Nort[1], Guillaume de Rance[2] et le capitaine Mérigon[3]. La maison du consul Trin-

---

[1] Pierre de Nort, bourgeois et marchand, fils de Martial de Nort, cité à l'année 1559. Il avait été consul d'Agen en 1562, 1569, 1579 et 1584. C'est lui que Blaise de Monluc appelle « Monsieur de Naux », du nom du petit manoir qui lui appartenait, manoir situé près d'Agen, au nord, et dont il ne reste guère qu'une tour.

Sur Martial de Nort, je complète ici ma note de la p. 209 du t. I, en ajoutant qu'il mourut en 1570.

J'ai dit que son plus jeune fils, Odet de Nort, avait embrassé la Réforme (V. p. 218). Odet, né à Agen en 1540, acquit une certaine réputation. Il mourut en 1593 à La Rochelle où il était ministre.

Dans ses *Histoires tragiques*, François de Belleforest a raconté une très scandaleuse affaire agenaise à laquelle semblerait avoir été mêlé Odet de Nort. Cf. à cet égard un passage énigmatique de la p. 318, t. I de l'*Histoire du département de Lot-et-Garonne*, de Saint-Amans.

[2] Guillaume de Rance, écuyer, conseiller et secrétaire de la reine de Navarre.

[3] Le capitaine Mérigon n'est pas déterminé. Il se pourrait bien, ai-je déjà

que avait été incendiée ; le traître Corne était resté sur la place ; enfin Saint-Chamarand lui-même avait été tué avec son fils[1].

Sur ces entrefaites, le duc de Joyeuse[2], venant du Quercy par Frespech et Penne, avait assiégé Villeneuve à la fin de décembre 1590. Après un blocus de la rive gauche, il avait demandé des renforts à Villars qui ne put lui en envoyer, et il fut contraint de lever le siège en février 1591. Reprenant alors le chemin du Quercy, il alla se faire battre par Montmorency à Villemur, où, comme son frère à Coutras, il trouva la mort. Il se noya dans le Tarn qu'il essayait de traverser.

A la nouvelle des événements du 5 février, Charles de Monluc et le marquis de Villars s'étaient hâtés de revenir à Agen. Ils publièrent encore un nouveau règlement militaire[3], et les consuls décidèrent l'établissement dans la ville de 600 arquebusiers placés sous leurs ordres. Puis, en vue des Etats généraux de la Ligue qu'ils espéraient voir enfin tenir, ils rédigèrent des Cahiers de doléances.

Les hostilités ne chômaient point dans le pays, et les menus faits de guerre se succédaient sans interruption.

Le 19 mars 1591, Jean de Poudenas[4], du parti des

---

dit, que ce fût le même Mérigon envoyé aux Agenais par Monluc en 1569.

[1] V. *La Ville d'Agen sous le sénéchalat de Pierre de Peyronenc*, par Ad. Magen. Le récit de cette surprise, écrit par le secrétaire de la Jurade, a été publié in extenso par M. Georges Tholin : *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVI[e] *siècle*, chap. XVII.

[2] Antoine-Scipion, vicomte, puis duc de Joyeuse après son frère Anne. — Il était chevalier de Malte et grand prieur de Toulouse.

[3] Le nombre des règlements militaires élaborés et publiés à Agen pendant le XVI[e] siècle est vraiment extraordinaire. A chaque instant, on en voit édicter de nouveaux. Les Agenais d'alors étaient sans doute aussi réfractaires que possible à la discipline.

[4] Jean IV Du Bouzet de Roquépine et de Poudenas, fils de Jean III Du Bou-

Politiques, prenait Port-Sainte-Marie, s'y fortifiait et y établissait pour Matignon une forte garnison[1]. En août, un corps de troupe destiné à opérer en Agenais traversait la Garonne à Boé, sous le commandement de Jacques de Lau[2].

Dans Agen, la chasse aux suspects était ardente. On expulsait de la ville les femmes ou veuves des protestants et leurs enfants. Un certain Pierre Doc, soupçonné de trahison, fut cruellement torturé.

Au milieu de ces préoccupations toujours plus vives, les dépenses s'exagéraient et les ressources devenaient dérisoires. La garnison était surtout une lourde charge, et plus encore les travaux de défense sans cesse accrus. Pour comble d'ennui, une partie des remparts, entre la tour de la Poudre et la porte de Garonne, s'écroula subitement en mai, occasionnant un surcroît de sacrifices[3].

---

zet, seigneur de Roquépine. Il fut député aux Etats de Paris en 1614 et mourut en 1628.

Les seigneurs de Poudenas se rencontrent dès le XIII[e] siècle. En 1287, un Guillaume de Poudenas, chevalier, fit hommage comme seigneur d'Agenais (*Archives Historiques de la Gironde*, t. I, p. 357).

[1] V. *La Ligue au Port-Sainte-Marie en 1591*, par Ad. Magen (Agen, 1882, in-8°).

M. Magen a reproduit le procès-verbal d'une enquête de décembre 1591 relative à un complot tendant à livrer aux ligueurs une porte fortifiée, complot qui fut déjoué et sévèrement puni.

[2] Jacques de Lau (ou du Lau), sénéchal d'Armagnac, fils de Carbon de Lau et de Françoise de Pardaillan-Gondrin. Il se dirigea vers Villeneuve.

Jacques de Lau avait épousé Françoise de Cassagnet-Saint-Orens, dame de Larroque-Fimarcon.

Le 24 mai 1585, Matignon l'avait appelé, à la suite des entreprises des réformés sur Nicole, Montazet, Monheurt, Damazan, etc. et l'avait chargé d'opérer en Condomois (V. *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 172). En 1589, il s'était emparé de Marciac pour la Ligue et s'y était rendu redoutable aux huguenots. Il se soumit à Henri IV en 1594 (V. *Mémoires de Jean d'Antras*, p. 169).

[3] Archives commun. d'Agen, BB. 37, CC. 326. — V. *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVI[e] *siècle*, chap. XVIII.

La panique, d'ailleurs, ne se calmait guère. Des menaces de coups de main, des avis de surprises arrivaient sans cesse. Monluc recourut à l'aide des localités voisines, et, d'accord avec les consuls, publia le 20 août une ordonnance invitant les habitants à tenir leurs armes toujours prêtes, et même à ne point sortir sans elles[1].

En Quercy, Villars s'ingéniait à contrecarrer les opérations de Matignon. Il avait chassé l'évêque de Cahors, et, le 10 juillet, il adressait de Moissac aux Agenais l'assurance certaine de sa protection contre les entreprises des royalistes.

Pendant que ces alertes se produisaient en Agenais, où, malgré tout, la situation restait peu rassurante, Henri IV avait encore tenté de surprendre Paris le 12 avril 1591. Il avait pris Chartres, mais n'aboutissait à rien de décisif. La fatigue commençait, du reste, à dominer l'enthousiasme des Parisiens et des ligueurs. Grégoire XIV envoya une petite armée et fulmina de nouveau contre les hérétiques et le roi.

La confusion venait. Les gouverneurs des provinces travaillaient pour eux-mêmes et Mayenne était débordé. Le jeune duc de Guise, évadé le 5 août, avait été acclamé par la Ligue qui recherchait pour lui la main de la fille de Philippe II. Les Seize tentèrent un coup d'Etat. Le 8 novembre, Paris dressa des barricades, pendit le président et deux conseillers du Parlement[2], et députa une délégation à Mayenne qui accourut le 28 novembre et rétablit l'ordre.

Cependant Henri, qui avait reçu des renforts étrangers et se trouvait à la tête de 40.000 hommes, assié-

---

[1] Archives communales d'Agen, BB. 36.

[2] Le président Buisson et les conseillers Larcher et Tardif.

geait Rouen en décembre ; mais il était obligé de reculer le 16 mars 1592 après avoir subi de grandes pertes. Villars avait battu Biron. Malgré la prise de Caudebec par le duc de Parme et l'éloignement d'une partie de ses gentilshommes, le roi, parvenu à reconstituer en quelques jours une armée de 25.000 hommes, enfermait Mayenne dans un triangle. Il rétablissait ses affaires, quand une manœuvre habile de Farnèse triompha de ses efforts, le 20 mai, et mit encore sa patience à une nouvelle épreuve.

L'évasion de Guise avait bien donné lieu dans Agen à quelques manifestations joyeuses; mais quelle portée pouvaient avoir de tels enfantillages?

Des Etats de Guyenne tenus en février dans cette ville avaient décidé la création d'une armée. Décider était bien; exécuter eût été mieux. Malheureusement les ressources réclamées pour la réalisation de ce vœu restaient à découvrir. Villars demandait pour cela 18.000 écus. Une Assemblée des trois ordres réduisait le projet au maintien de garnisons convenables dans les villes.

Les Etats généraux de la Ligue qui s'ouvrirent le 26 janvier 1593, ne donnèrent que le spectacle des dissentions et des intrigues qui désorganisaient le parti[1]. La *Satyre Ménippée*[2] les couvrit de ridicule et

---

[1] L'Agenais n'envoya aucun député aux Etats de la Ligue de 1593. De tout le duché de Guyenne, seuls le Poitou et le Périgord produisirent ensemble quatre députés.

[2] La *Satyre Ménippée*, ce célèbre recueil de pamphlets de la fin du XVI[e] siècle dirigés contre la Ligue, date de février ou mars 1693 et débuta à Tours, pendant les Etats généraux. Le premier auteur fut Pierre Leroy, ancien aumônier du cardinal de Bourbon. Les principaux collaborateurs furent, après Leroy, Pierre Pithou, Jacques Gillot, Florent Chrestien, Rapin et Passerat.

La *Satyre Ménippée* a été souvent réimprimée. Je cite seulement les éditions de Nodier (Paris, 1824, 2 vol. in-8°), de Ch. Labitte (1842 et 1857, in-12) et de Ch. Read (1878, in-16).

servit très puissamment le roi. Le seul obstacle réel, insurmontable qui se dressât devant Henri était sa qualité de huguenot : il devait absolument donner satisfaction à la volonté nationale sous peine d'éterniser la guerre. Il s'y résolut. Après les fameuses conférences de Suresnes et les dernières intrigues espagnoles, le 22 juillet 1593, il signa à Mantes sa profession de foi catholique et abjura solennellement le lendemain entre les mains de l'archevêque de Bourges.

Cette conversion, notifiée aussitôt à toute la France, fut suivie d'une trêve. En dépit des efforts désespérés de Mayenne, après le sacre du roi à Chartres le 26 février 1594, une grande partie du royaume se soumit. L'Union se dissolvait sous une réaction générale et d'incessantes défections. A la tête d'une armée d'élite de 4.000 hommes, après des négociations secrètes entre Brissac[1] et les échevins, Henri IV, parti de Senlis dans la nuit du 20 mars 1594, entrait au point du jour dans Paris.

J'ai cru devoir résumer d'un trait cette période de l'Histoire nationale qui conduit à une ère nouvelle. Au surplus, les événements dans notre province n'avaient pas alors une bien grande importance.

Quelques escarmouches avaient eu lieu en Condomois et en Gascogne; un siège de Ladevèze par Fabas[2]

---

[1] Charles II de Cossé-Brissac, fils du gouverneur de Normandie de 1562. Il avait été gouverneur du Poitou et de La Rochelle pour Mayenne, puis commandant de Paris.

Il devint plus tard maréchal de France et duc et pair, et fut tué au siège de Saint-Jean-d'Angely en 1621.

[2] Le château de Ladevèze fut pris peu après.

Fabas avait été chargé de la garde de la porte de Paris qui fut livrée à Henri IV le 21 mars 1594.

avait été interrompu le 10 avril 1592 par Montespan, Monluc et autres.

A la tête d'une armée royale, d'Epernon était alors en Périgord. On redoutait sa venue; mais, pressé de gagner la Provence, il franchit rapidement l'Agenais, dégagea Montauban et Villemur et saisit Moissac; puis ses lieutenants, battus en juillet par Joyeuse en Albigeois, prirent très peu après leur revanche[1].

Matignon poursuivait ses opérations. Il reprenait Rions aux ligueurs, et en août s'emparait du château de Villandraut[2], qu'on allait démolir quand Duras obtint du roi l'ordre de le conserver. Revenant ensuite en Agenais, il poussait jusqu'à Port-Sainte-Marie, et en septembre menaçait Bazens, qu'on put cependant défendre. On craignait toujours de le voir se présenter devant Agen, où la situation devenait de plus en plus critique, mais qui néanmoins persistait dans sa révolte sans issue, malgré les avanies sans nombre que lui valait cette attitude.

Lusignan s'efforçait en vain de faire respecter la trêve des campagnes, pendant que Villars et Monluc accumulaient les maladresses et que le maréchal, furieux d'une résistance qu'il n'avait pas supposé devoir être aussi longue, allait jusqu'à autoriser les courses sur les territoires insoumis.

Les Agenais reprenaient aussitôt des mesures défensives, protégeaient la porte du Pin par des palissades

---

[1] Des feux de joie furent allumés à Agen à la nouvelle de l'échec des Epernonistes.

Sur cette manifestation puérile, V. les Archives comm. d'Agen, CC. 327, et *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVI[e] *siècle*, chap. XVIII.

[2] A la p. 106 du tome I[er], au sujet du pape Clément V (Bertrand de Goth), j'ai attribué Villandraut au Bazadais, suivant en cela une erreur à peu près générale.

Au lieu de : *en Bazadais*, j'aurais dû dire : *près de Bazas*. Villandraut.

nouvelles et priaient les capitaines voisins de se tenir prêts à les secourir. La discorde, en outre, agitait la ville. Une conspiration était organisée contre les consuls ; le désaccord entre Villars et Monluc s'accentuait. Celui-ci partit alors pour la cour, en laissant comme gouverneur le capitaine Réaup[1]. Villars avait placé à Villeneuve le vicomte de Foncaude, qui ne devait pas tarder lui même à se soumettre[2]. Thoiras s'était emparé du fort de Monteils[3].

Et sur ces entrefaites d'autres alertes survenaient. Foncaude, menacé dans le château de Montauriol par les troupes campées à Castillonnès, appelait Agen à son aide et en recevait quelques renforts qui venaient se joindre aux troupes de Joseph de Lau et de Montespan ; un sieur de Cambes, commandant à Castelculier et à Laspeyres, projetait vers Puymirol des courses que les Agenais évitaient moyennant 650 écus[4]. Enfin la

---

situé à 13 kilom. de Bazas, sur le Ciron, appartenait, en effet, au diocèse de Bordeaux (V. notamment les *Variétés Bordeloises* de l'abbé Baurein, t. III, pp. 178 et 247-257).

Villandraut, dont on attribue la fondation à un seigneur nommé Andrault, était passé dans la maison de Goth au XIIIe siècle et vint aux Durfort par alliance.

[1] Blaise de Béarn et du Saumont, seigneur de Réaup, frère cadet de Joseph de Béarn, seigneur du Saumont, second fils d'Alain de Béarn. Il mourut après 1610.

V. *Chronique d'Isaac de Pérès (1554-1611)*, publiée par A. Lesueur de Pérès, etc. (Agen, 1882, gr. in-8°), p. 43.

[2] Archives communales d'Agen, EE. 5.

Sur la soumission à Henri IV de Charles de Montferrand, vicomte de Foncaude, du 15 avril 1594, V. la lettre écrite de Villeneuve au roi par ce gentilhomme, publiée dans les *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 182.

[3] Le château de Monteils, sur le coteau portant ce nom, dans la commune de Saint-Jean-de-Thurac. Il n'en reste aucune trace.

Dans une note de la p. 180 du t. Ier, j'ai constaté que ce château appartenait en 1460 à Pierre Bérard, seigneur de Bleré et de Chissé, père de Pierre Bérard, évêque d'Agen.

[4] Archives communales d'Agen, BB. 36 et 37.

famine menaçait, et les consuls avaient dû expulser de la ville les pauvres étrangers et obliger les habitants à loger et à nourrir ceux du pays[1].

Un nouveau traité de protection, rédigé par Villars à Astaffort, fut cependant approuvé par Matignon[2].

En 1593, le maréchal assiégeait Blaye, défendu par Lussan. De Marmande, Castelnau envoya à ce dernier un secours de 800 hommes et trois capitaines, lesquels réussirent à pénétrer dans la place assiégée après avoir accompli maints exploits sur leur route, et forcèrent Matignon à se retirer. A Nérac, où commandait le capitaine François de La Porte[3], une surprise par trahison avait été tentée.

Du reste, en Agenais la Ligue avait perdu chaque jour du terrain, mais les maux y étaient infinis. Villes et campagnes souffraient de la disette ; le pays était toujours dévasté par les gens de guerre qui, malgré les trêves, le sillonnaient sans répit. A cet égard, traités et conventions restaient lettre morte. Des Conférences auxquelles les consuls d'Agen s'étaient fait représenter par leur collègue Lendas[4] avaient encore eu lieu à Lavit en février 1594[5].

---

[1] Archives communales d'Agen, EE. 8, f° 181.

[2] *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle, chap.* XVIII.

[3] Sur François de La Porte, gouverneur du château de Nérac, et la trahison avortée de 1594 qui coûta la vie à Esclarmonde de Burs (ou de Bure), de Condom, décapitée le 13 avril, V. la *Chronique d'Isaac de Pérès*, p. 50, et la *Biographie de l'Arrondissement de Nérac*, de Samazeuilh, p. 449.

François de La Porte occupait encore ce poste en 1605. Un autre de La Porte, ou le même peut-être, était capitaine du château de Nérac en 1616, comme le constate un document découvert à la Bibliothèque nationale par M. Tamizey de Larroque (Coll. Brienne, vol. CCXXIII, f° 204).

[4] Jean de Lendas (ou Landas), avocat. Il fut encore consul en 1602 et 1603. C'est un Gérard de Lendas, peut-être l'aïeul de Jean, avocat du roi et jurat en 1531, qui avait été le parrain de Joseph-Juste Scaliger.

[5] Archives commun. d'Agen, CC. 328.

C'est alors que de Vaurs fut expédié à Bordeaux pour négocier une soumission[1]. Monluc traitait lui-même et aboutissait dès le commencement de ce mois[2].

Le 20 avril 1594, les trois ordres avaient décidé l'envoi d'une députation au roi pour lui apporter leur adhésion et leur serment[3]. Le conseiller Lagarrigue, le chanoine d'Hauzy et le médecin Pierre Anselin, consul, furent chargés de cette mission. Les Cahiers qui leur furent remis sont curieux à bien des titres[4]. Villars, qui assistait à la séance et avait d'abord approuvé la mesure et manifesté l'intention d'adjoindre personnellement un député, changea bientôt d'attitude, et menaça même la ville de destruction si la soumission avait lieu[5]. Deux partis se formèrent et furent sur le point d'en venir aux prises. Les consuls, voulant gagner du temps, négocièrent tout en avisant Monluc, officiellement nommé sénéchal d'Agenais le 5 mars, à la place de Saint-Chamarand.

Monluc était à Lafox. On traita aussitôt; les forts furent vidés et ouverts à l'intérieur; le consul Charles de Redon fut livré comme otage le 8 juillet[6], et Villars

---

[1] Archives communales d'Agen, CC. 328.

[2] Archives département. de Lot-et-Garonne, B. 2, f° 36.

[3] Archives commun. d'Agen, BB. 17.

[4] Ibid., AA. 50; BB. 17.

[5] Ibid., BB. 17. Il existe à cet égard un curieux procès-verbal des trois ordres, du 13 mai 1594, reproduit par M. G. Tholin au chap. XIX de *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVI*e siècle.*

[6] Charles de Redon, consul, fils de Pierre de Redon, sieur du Limport, cité p. 215 du t. I.

Sa sœur, Serène de Redon, épousa en 1581 Jean de Raymond, conseiller au Présidial d'Agen, mort en 1606.

Redon fut retenu deux mois et neuf jours, et dut même promettre à Villars une rançon de 1.000 écus pour recouvrer sa liberté. Une ordonnance de Matignon vint en octobre annuler cette convention arrachée par la force (Archives commun. d'Agen, BB. 35).

s'éloigna du côté de Madaillan. Il fut néanmoins opposé un refus formel au désir manifesté par Monluc de s'établir dans la ville[1].

Cependant, les députés étaient partis et avaient pris en passant à Bordeaux, le 30 avril, des lettres de créance du Parlement. Ils virent à Paris le maréchal de Matignon, qui leur fit délivrer en mai par le Grand Conseil un édit de pacification et chargea Anselin de l'emporter sans retard. Lagarrigue rejoignit le roi devant Laon qu'il assiégeait et fut accueilli avec la plus parfaite bienveillance.

Dès le 19 juin, l'édit fut lu dans Agen ; puis, dans une Assemblée du 2 juillet, les deux autres députés rendirent compte de leur voyage. Ils présentèrent une gracieuse lettre du roi datée du 1er juin, et provoquèrent par leur récit un véritable enthousiasme[2].

Villeneuve, Penne, Sainte-Livrade et d'autres villes de l'Agenais avaient fait aussi leur soumission. Marmande les imita ensuite. Condom, resté fidèle, expulsa les factieux. L'édit de pardon du mois de mai maintenait les privilèges de toutes ces villes.

---

[1] Archives commun. d'Agen, AA. 25, BB. 17, EE. 64.

Les Agenais avaient de nombreux griefs contre Charles de Monluc, dont la conduite, semble-t-il, avait été parfois assez singulière (V. ibid., BB. 37, f° 124, et *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. XVIII).

[2] *Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen*, par l'abbé Barrère, t. II, p. 369 ; Archives commun. d'Agen, BB. 17 et 37, f° 20.

L'édit de mai 1594, sous forme d'arrêt du Conseil d'Etat, portait amnistie entière, sauf pour les cas criminels. Il protégeait le culte catholique et n'autorisait l'autre à Agen, Marmande et Villeneuve qu'à une demi-lieue de l'enceinte. Il maintenait les privilèges et franchises ; déchargeait des arriérés des tailles jusqu'au 31 décembre 1593 ; portait établissement définitif à Agen du Présidial, transféré un moment à Villeneuve par Matignon, et de la Recette des tailles, et sanctionnait le Collège avec une dotation de 433 écus (Archives commun. d'Agen, AA. 18).

Cet édit fut imprimé à 24 exempl. par Jacques Rousseau, au prix de « ung escu » (Ibid., CC. 328). V. *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. XIX.

La tranquillité, toutefois, n'était pas absolument acquise. Le pays gardait comme un écho des batailles passées ; on entendait encore par les chemins des bruits inquiétants et des cliquetis d'armes ; les campagnes étaient toujours dévastées. Déjà s'étaient réunis à Astaffort les délégués des villes de la région pour une entente commune, une protection mutuelle. Une trêve d'une année avait été décidée et proclamée ; mais cette convention avait eu peu d'effet et le Parlement de Bordeaux venait d'être obligé en juin de rendre encore un arrêt sévère contre les déprédateurs. Une autre réunion eut lieu à Nérac en juillet 1594. Les envoyés des villes de Gascogne décidèrent alors la formation d'une petite armée défensive composée de 3.600 hommes de pied et d'un corps de cavalerie.

Les consuls d'Agen avaient dépêché vers le roi, le 4 juillet, Bernard de Lacombe, prieur de Saint-Caprais, pour lui exposer toutes ces circonstances[1].

Vers cette époque, l'insurrection des paysans du Limousin désignés sous le nom de *Croquants*, et appelés aussi *Gens des Trois-Estats* et *Tard-advisés*, insurrection qu'avait provoquée dès 1593 l'exagération des tailles, prit une plus grande extension. Le mouvement se propageait dans les provinces voisines, dans l'Agenais, le Périgord, le Quercy. Les révoltés, dont le nombre atteignit bientôt 30 ou 40.000, se disaient les protecteurs des opprimés de tout ordre, les champions de Dieu, de la Justice et du roi. Ils attaquaient les receveurs des tailles, les châteaux et

---

[1] Bernard de Lacombe, abbé de Blasimont, prieur de Saint-Caprais et archidiacre de Saint-Etienne (V. une note de la p. 214 du t. Ier).

Dans ses *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 190, M. Tamizey de Larroque a publié la lettre des consuls d'Agen remise au prieur pour le roi.

même les bastides, et la situation fût sans doute devenue très grave s'ils eussent été mieux armés, et surtout si l'entente ne leur eût point fait défaut. Les chefs manquaient, ou plutôt tous voulaient commander. L'absence d'unité de direction finit par paralyser cette ligue dangereuse qui, énergiquement traquée, déconcertée par la soumission des villes au roi, s'amoindrit peu à peu et disparut complètement en 1596[1].

Je n'ai à retenir ici que les événenements se rapportant à l'Agenais.

Pendant que les troupes de la Ligue occupaient le pays entre Aiguillon, Montpezat et Madaillan, plusieurs assemblées de Croquants eurent lieu dans le pays, notamment à Nérac et à Villeréal. Penne surtout était menacé à cause de son gouverneur, Christophe de Montalembert[2], en lutte avec les consuls et les habitants, et à qui l'on reprochait une foule de violences.

L'alarme était grande. Monluc, alors en Comminges, assiégeait Saint-Gaudens, et Villars organisait des troupes soit pour secourir cette place, soit plutôt, pensaient les Agenais, pour marcher sur Agen.

Les trois ordres, réunis les 5 et 6 juillet dans cette ville, résolurent de recourir à des négociations en partie double. Un messager fut expédié à Monluc et trois délégués furent adressés aux Croquants et au gouverneur de Penne pour plaider la cause royale.

---

[1] Le capitaine qui contribua le plus à la répression se nommait Chambaret. Henri IV fit remise des arrérages des tailles et des subsides.

[2] Sur Christophe de Montalembert, seigneur de Roger, V. une note de la p. 43 de ce vol.

Son fils, qui fut mêlé à ces événements de 1594, était Charles de Montalembert, seigneur de Roger, capitaine au régiment de Picardie, à qui Henri IV donna en 1600 la jouissance de l'abbaye d'Eysses, et dont les deux fils, François et Charles, furent aussi gouverneurs de Penne.

Naturellement la démarche n'eut aucun succès : Montalembert reçut fort mal les envoyés, et les Croquants supposèrent une trahison[1]. Les Agenais, malgré tout, ménagèrent ces derniers. Ils fournirent même des vivres à une bande détachée des groupes de Villeréal, d'Eysses et de Cancon qui campait à Granfonds[2].

En somme, la douceur obtint ici un résultat que la violence fut loin d'atteindre en d'autres lieux[3].

Villars avait placé Thoiras à Montpezat, qu'on fortifiait encore. Une tentative sur le château de Cours échoua en octobre, et Matignon chargea Monluc de bloquer les rebelles[4].

Dès son retour à Bordeaux, le maréchal reçut trois consuls d'Agen : de Boissonnade, de Vaurs et de Redon, qui lui avaient été adressés pour lui fournir des renseignements détaillés et précis ; il conféra aussi avec Monluc sur les mesures utiles. Cependant rien de sérieux ne survint.

Matignon fit son rapport au roi sur l'état des esprits dans la province[5], et le 9 octobre il prescrivit une dernière sommation aux ligueurs, leur accordant huit

---

[1] Archives commun. d'Agen, BB. 37, f° 24, 210, 212, etc.
La délibération du 6 juillet 1594 a été reproduite par M. G. Tholin, au chap. XIX de *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, ainsi que le rapport du 12 juillet d'un des délégués, Nargassier.

[2] Archives commun. d'Agen, BB. 37, CC. 328 et 329.

[3] Cf. *Chronologie Novennaire de 1589 à 1598*, par Palma Cayet (Coll. des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, de Michaud et Poujoulat, t. XII) ; *Chroniques de Jean Tarde*, annotées par le vicomte G. de Gérard (Paris, 1887, in-4°) ; *Histoire*, d'Aug. de Thou ; *Histoire universelle* et *Mémoires* de d'Aubigné ; *La Ville d'Agen pendant les Guerres de religion du* XVIe *siècle*, chap. XIX, etc.

[4] Archives commun. d'Agen, CC. 328 ; *Archives Historiques de la Gironde*, t. XIV, p. 326.

[5] *Archives Historiques de la Gironde*, t. XIV, p. 326.

jours pour désarmer et prêter serment, sous peine de ne plus obtenir de merci [1].

En cette même année 1594, les réformés de Guyenne, outrés de l'abjuration de Henri IV, se concertèrent à Sainte-Foy et prirent la résolution de continuer la lutte. Un soulèvement paraissait imminent en Agenais [2] ; mais l'heure n'était plus propice.

Le château d'Aillas fut pris; plusieurs tentatives sur Marmande échouèrent et Montpezat résistait toujours. Le château de Ladevèze, près de Sos, pris par Fabas, restait insoumis et servait de point de concentration. De nombreuses places de la Gascogne envoyaient alors à Mézin des mandataires qui convenaient d'une prise d'armes contre les routiers et d'une députation au roi, et qui adressaient au sénéchal le délégué de Laplume, nommé Lagrange. Qu'advint-il de tout cela? Bien peu de succès sans doute, puisque longtemps les mêmes désordres continuèrent.

Montpezat fit sa soumission à Matignon le 2 mars 1595. Toutefois, avant cette date, en novembre 1594, son gouverneur Thoiras, dont le château venait d'être pillé par les Croquants, se rendit coupable d'une " trahison sur la ville d'Agen " dont nos historiens n'ont point parlé. Le fait est parfaitement acquis [3]. La découverte du complot, due au hasard, amena une répression rigoureuse. Un certain George fut pendu; un nommé Pinson fut mis aux fers, etc. Un brevet de confiscation daté du 8 décembre 1594 et

---

[1] Archives commun. d'Agen, BB. 37, f° 220.

[2] *Archives Historiques de la Gironde*, t. XIV, pp. 315 et 317.

[3] V. une lettre des consuls d'Agen à Henri IV, datée du 1er décembre 1594, sur la découverte de ce complot. Cette lettre a été publiée par M. Tamizey de Larroque, dans ses *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 199.

signé par Henri IV, alors à Saint-Quentin, vint attribuer à divers gentilshommes les biens de Thoiras et de ses complices, saisis par le roi "à cause de la trahison par eulx faicte sur la ville d'Agen" [1].

A cette occasion, les Agenais firent un pèlerinage d'action de grâce [2].

Bien que l'heure du répit fût proche, les gardes durent être encore un moment réorganisées et les remparts restaurés ; mais Villars lui-même abandonnait bientôt une lutte impossible, et l'apaisement allait peu à peu se produire.

Devant Henri IV, l'horizon s'éclairait enfin. Les seigneurs ligueurs faisaient un à un leur soumission, livraient les gouvernements et les villes, mais se faisaient payer grassement. Mayenne s'était retiré à Laon, devenu le dernier refuge de l'Union moribonde. Laon avait été assiégé le 25 mai 1584, et sa prise avait amené la soumission d'Amiens, de Beauvais, etc. Les derniers combattants jetaient au vent leur dernière poudre : le duc d'Aumont en Bretagne, le duc d'Aumale en Picardie, Joyeuse [3] contre Montmorency en Languedoc, d'Epernon en Provence et Mayenne en

---

[1] V. *Notes historiques sur des Monuments féodaux ou religieux du Département de Lot-et-Garonne, par J. de Laffore*, p. 195.

Les *Articles pour la réduction de Montpezat* (2 *mars* 1595) et le *Certificat de la remise du Château au Seigneur de Roquépine* ont été reproduits par M. Tamizey de Larroque, dans *Les Vieux papiers du Château de Cauzac*, pp. 45-51.

[2] Archives commun. d'Agen, BB. 36 et 37, CC. 328. V. aussi : *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 199 ; *Les Vieux papiers du Château de Cauzac*, p. 28.

[3] Henri, comte du Bouchage, duc de Joyeuse (1567-1608), frère d'Anne de Joyeuse tué à Coutras en 1587 et d'Antoine Scipion noyé dans le Tarn en 1592. Il s'était fait capucin en 1587, sous le nom de Père Ange. Il reprit les armes en 1592, se soumit en 1596 à Henri IV qui le nomma maréchal de France, et rentra aux Capucins de Paris en 1599.

Sa fille, Henriette-Catherine, épousa Louis de Bourbon, duc de Montpensier.

Bourgogne. Montmorency fut nommé connétable; le fils du *Balafré*, son frère et le duc de Lorraine se vendirent. Mayenne vint plus tard, mais il vint enfin en janvier 1596, et aussi Joyeuse, qui reçut le bâton de maréchal et le gouvernement d'une partie du Languedoc.

Malgré un reste d'impopularité qui lui valut diverses tentatives contre sa vie[1]; malgré une sotte guerre déclarée à l'Espagne en novembre 1595 et la prise de Calais le 17 juillet 1596, Henri, qui n'avait jamais désespéré de l'avenir, pouvait être fier de son immuable confiance. Clément VIII venait de l'absoudre; un homme dévoué, instruit, laborieux, Sully, allait rétablir ses finances; la paix de Vervins se signait le 2 mai 1598 à la suite d'un événement militaire heureux[2], et la pacification intérieure était provisoirement assurée par l'édit de Nantes.

En 1596, le sénéchal d'Agenais, Charles de Monluc, avait péri sous les murs d'Ardre, près de Calais. Son corps fut ramené à Agen, où, après de pompeuses funérailles, l'inhumation eut lieu dans l'église des Cordeliers[3]. Antoine-Arnaud de Montespan reçut sa succession de sénéchal[4].

---

[1] Le principal de ces attentats fut celui de Jean Châtel, qui blessa seulement le roi à la bouche, le 25 décembre 1594. Châtel, jeune homme de 17 ans, fils d'un drapier de Paris, étudiait chez les Jésuites, contre lesquels le Parlement rendit un arrêt d'expulsion immédiate du royaume le 29 décembre.
Châtel fut écartelé, un jésuite fut pendu, etc.

[2] Le siège d'Amiens, qui dura cinq mois. La ville se rendit le 25 septembre 1597.

[3] Aujourd'hui et depuis 1818 église paroissiale Saint-Hilaire, à la place de l'église insuffisante qui s'élevait sur le tracé de la rue Scaliger et dont la Droguerie du Sud-Ouest (Thomas et Cie) a utilisé une partie (V. une note de la p. 73 du t. I).

[4] V. sur Antoine-Arnaud de Pardaillan de Gondrin et de Montespan une note de la p. 36 de ce volume.

La même année, les besoins de la guerre avaient fait envoyer par le roi, le 7 août, André de Nesmont, second président du Parlement de Bordeaux, chargé aussi de se rendre à Auch, Condom, Lectoure et Bazas. Il avait mission de réclamer à Agen trois compagnies de gens de pied et leur entretien pendant six mois. C'était une dépense de 9.000 écus.

L'Assemblée des trois ordres, convoquée le 11 avril pour recevoir cette communication, fut présidée par l'évêque Nicolas de Villars. Après trois jours de délibération et malgré les instances du prélat, un *non possumus* fut opposé à la demande royale. Eu égard à la situation précaire de la ville accablée d'impôts, ruinée par la guerre et très obérée, l'Assemblée proposa la réduction de son concours à 3.000 écus, en sollicitant le remboursement de cette somme par un subside sur les marchandises passant en Garonne devant Agen.

La joie la plus vive accueillit la proclamation faite le 10 juin 1598 de la paix de Vervins[1].

L'émoi s'est enfin apaisé. Aux longues années de divisions intestines, de massacres, de guerre civile,

---

Antoine-Arnaud de Pardaillan eut pour vice-sénéchal en 1599 N. de Nadau (Archives commun. d'Agen, FF. 146.)

Les vice-sénéchaux n'eurent pas la moindre importance et peu d'entre eux sont connus. J'ai signalé Auger ou Ogier de Mothe au XIIIe siècle et je mentionnerai un Pierre de Molère au XVIIe. Je me borne à ajouter ici quelques noms: de Montcassin, prévôt général de Toulouse (1618); de Jeyan (1685), de Brossard (1686), de Coquet, etc.

[1] Sur les événements de la Ligue, on peut utilement consulter de nombreux ouvrages:

Recueil des choses les plus memorables advenues sous la Ligue, par Goulart (Paris, 1590-1599, 6 vol. in-8°); *Histoire des derniers Troubles de France*, par Pierre Mathieu (Lyon, 1594-1595, 2 vol. in-8°); *Mémoires de la Ligue* (Amsterdam, 1785, 6 vol. in-4°); *L'Esprit de la Ligue*, par Anquetil (Paris, 1771, 3 vol. in-12), etc., etc.

d'alarmes constantes va succéder une période calme et heureuse qui permettra aux provinces épuisées, à la Guyenne, à l'Agenais de cicatriser bien des plaies, de réparer bien des désastres. En attendant que la fatalité ramène, hélas! le tumulte et la lutte, la France exténuée va vivre quelques années bienfaisantes.

A la mort de Matignon, en 1597, le gouvernement de Guyenne fut attribué au prince de Condé[1], et le maréchal d'Ornano[2] reçut la lieutenance générale de cette province.

Les divers événements qui se rapportent à cette fin du XVIe siècle sont peu nombreux et sans importance.

Le célèbre édit de Nantes du 13 avril 1598 rééditait les garanties dues aux Conférences de Nérac et au traité de Fleix. Le libre exercice de la religion réformée était admis dans tous les lieux où les précédents édits permettaient d'ériger des temples, et partout où la pratique en était acquise en août 1597. Agen, cependant, se trouvait excepté de ce principe, puisqu'il restait frappé d'interdiction jusqu'à une demi-lieue de ses murs. La même exception atteignait Marmande et Villeneuve, mais non dans leurs banlieues. Je reviendrai sur cette circonstance.

Les huguenots d'Agen construisirent un temple à Boé, en dehors de la zone réservée.

L'article 31 de l'édit prescrivait l'établissement à Bordeaux et à Nérac de Chambres de Justice mi-partie,

---

[1] Sur Henri II de Bourbon, prince de Condé, V. une note de la p. 79.

[2] Alphonse d'Ornano, né en 1548, mort en 1610, était fils d'un capitaine corse servant la France, assassiné dans son service (1497-1567).

D'abord colonel général des Corses au service de la France, puis gouverneur de Valence et de Pont-Saint-Esprit, Alphonse d'Ornano joua un rôle actif pendant les guerres de religion. Il fut un des premiers à reconnaître Henri IV, qui le nomma lieutenant général en Guyenne et maréchal de France.

se composant chacune de deux présidents et de douze conseillers.

L'enregistrement de l'acte royal rencontra quelque résistance des Parlements; certains religionnaires formulèrent même des protestations et tentèrent une démonstration hostile à Sainte-Foy, dans une assemblée inspirée par La Trémouille[1] et Turenne qui n'aboutit qu'à de stériles déclamations. Un synode provincial, où se trouvaient vingt-sept ministres, eut lieu au château de Nérac du 16 au 19 septembre 1598; une autre assemblée tenue à Tonneins le 20 septembre 1599 décida l'envoi de députés au roi pour hâter l'enregistrement de l'édit par le Parlement de Bordeaux[2].

Les seigneurs de La Force[3] et du Refuge[4] furent nommés commissaires spéciaux pour l'exécution de l'édit de Nantes en Agenais.

C'est en 1599 qu'eut lieu l'annulation par le pape et

---

[1] Sur les ducs de La Trémouille, V. une note à la date de 1615.

[2] V. *Chronique d'Isaac de Pérès*, pp. 72 et 84.

[3] Jacques Nompar de Caumont, marquis, puis duc de La Force, né en 1558, mort en 1652, fils puîné de François de Caumont, seigneur de Castelnau, et de Philippe de Beaupoil, dame de La Force. Capitaine des Gardes en 1592, gouverneur de Béarn en 1593, il avait échappé miraculeusement au massacre de la Saint-Barthélemy dont son père et son frère aîné furent victimes. Le roi de Navarre l'avait fait gouverneur de Sainte-Foy et de Bergerac. Nous le verrons prendre une très grande part à la guerre des princes.

Condamné à mort par le Parlement de Bordeaux, il fut ensuite pardonné et fait maréchal de France. Il était en Savoie, en Lorraine et en Allemagne de 1629 à 1638 et devint duc et pair en 1639.

Ses *Mémoires* et ceux de ses deux fils, les marquis de Montpouillan et de Castelnau, ont été publiés en 1843 : *Mémoires authentiques de Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, maréchal de France, et de ses deux fils, les marquis de Montpouillan et de Castelnau, recueillis, mis en ordre et précédés d'une Introduction*, par M. de Lagrange (Paris, 1843, 4 vol. in-8°).

[4] Eustache Du Refuge, seigneur de Précy et de Courcelles, maître des requêtes, puis conseiller au Parlement de Paris et conseiller d'Etat, ambassadeur en Suisse en 1607, mort en 1617. Il épousa la fille du chancelier de Bellièvre.

du consentement des parties du mariage de Henri IV et de Marguerite de Valois, annulation prononcée pour cause de parenté.

La même année, la baronnie d'Aiguillon fut érigée en duché-pairie, avec les terres de Montpezat, Sainte-Livrade, Madaillan et Dolmayrac, en faveur de Henri de Lorraine, fils de Mayenne, par lettres patentes données à Blois[1]. Ces lettres ne furent enregistrées que le 2 mars de l'année suivante par le Parlement de Paris, dont la résistance fut difficile à vaincre, et qui émit le vœu qu'à défaut d'enfants mâles, Aiguillon et les autres terres comprises dans ce duché-pairie ne fussent pas réunies à la couronne, mais fissent retour aux plus proches héritiers, le titre de pairie demeurant éteint.

Du reste, Marguerite, comtesse d'Agenais, ne manqua pas de protester contre cette érection, par requête du 23 décembre 1603. Elle obtint seulement, le 28 février 1604, son maintien en jouissance de la justice et autres droits et devoirs, y compris le droit d'hommage; mais il fut déclaré alors que le siège ducal ne serait point rétabli. Nous verrons plus tard comment le successeur de Henri IV tint compte du vœu du Parlement de 1600 et de la stipulation de 1604.

En cette même année 1599, une grande inondation de la Garonne et du Lot vint causer d'immenses dommages dans les deux vallées. J'ai dit combien il est difficile aujourd'hui d'évaluer exactement la hauteur

---

[1] Henri II de Lorraine (1578-1621) devint duc de Mayenne à la mort de son père Charles, en 1608.

Nous savons que le duché d'Aiguillon était venu aux ducs de Mayenne par le mariage, en 1576, de Charles de Lorraine avec Henriette de Savoie, fille de Honorat de Savoie, marquis de Villars, et de Françoise de Foix, issue des Montpezat d'Agenais.

de ces crues d'autrefois. A Agen, le mur de ville clôturant le jardin des Cordeliers fut renversé. A Villeneuve, le 19 mars, le pont fut très éprouvé, et aussi sa grande tour centrale, qui, à la suite de cet ébranlement, s'écroula dans le Lot le 2 février 1600 sous l'action de gelées intenses.



Nous voici arrivés à la fin de ce XVIe siècle si rempli, si agité, et auquel notre région doit une bonne part de l'intérêt de son Histoire.

Nul de nous ne saurait rester indifférent au souvenir de ces grandes luttes civiles auxquelles l'Agenais fut si largement mêlé. Nous avons vu combien nos pères surent tenir alors avec honneur le rôle considérable que le sort leur départit. Nous les reverrons bientôt, dans des circonstances non moins graves, combattre encore sans défaillance pour la défense de leur liberté.

J'ai mentionné, en passant, plusieurs hommes célèbres de ce siècle appartenant à l'Agenais, notamment BERNARD PALISSY et JOSEPH SCALIGER. Quelques-autres encore me paraissent devoir être rappelés :

MALVIN (Geoffroy de), seigneur de Cessac, conseiller lai au Parlement de Bordeaux, né au château de Cessac, en Agenais, vers 1541.

Son père, *Charles de Malvin*, né à Agen vers 1495, avait professé le droit à Toulouse et à Poitiers, avant de devenir lieutenant particulier du sénéchal d'Agenais en 1542. Il avait épousé Jeanne de Gaillard, dame de Cessac, qui lui apporta ce fief en dot, et il obtint, quoique marié, une charge de conseiller clerc au Parlement de Bordeaux, charge qu'il abandonna en 1576. Il mourut en 1578.

Geoffroy de Malvin fut nommé conseiller lai en 1568, épousa Jeanne de Salignac de La Mothe Fénelon en 1571, fut député vers le roi en 1580 et 1582, fit partie en 1606 de la Chambre mi-partie de Nérac et mourut en 1616. Ami intime de l'historien de Thou, magistrat éloquent et de grande science, il laissa trois ouvrages imprimés à Bordeaux en 1563[1].

MANIALD (Etienne de), médecin célèbre en Guyenne au XVIe siècle, né à Clairac vers 1535, mort à Bordeaux en 1599, médecin ordinaire de la ville de Bordeaux, poète latin et helléniste distingué.

MASSAC (Raymond de), médecin et poète, né à Clairac en 15..., mort à Orléans vers 1606. Il fut doyen de la Faculté de Médecine d'Orléans et écrivit un poème latin en deux livres, imprimé en 1597-1599 et annoté par Le Vasseur sur les Fontaines de Pougues.

Son fils *Charles de Massac,* avocat et poète, né aussi à Clairac en 15..., publia une traduction française du poème sur *Les Fontenes de Pougues* (Paris, 1605, in-8°), et une traduction des *Métamorphoses d'Ovide* qui parut seulement en 1617[2].

RAYMOND (Florimond de), magistrat et historien, né à Agen en 1540, mort à Bordeaux en 1601, conseiller au Parlement de Bordeaux à partir de 1570, succédant à Michel de Montaigne. Il était fils de Robert de Raymond, sieur de La Combe-Suquet, plus tard conseiller au Présidial d'Agen.

Les ouvrages de Florimond de Raymond sont bien connus. Ils furent violemment attaqués, mais on ne saurait contester leur valeur[3].

---

[1] V. l'article *Malvin* de la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. II.

[2] V. les articles *Massac* du même répertoire.

[3] Outre l'art. *Raymond* de la *Bibliographie de l'Agenais*, V. sur Florimond

Plusieurs poètes méritent aussi une mention. J'ai cité *Jean de La Goutte* à l'année 1520 et *Antoine de La Pujade* en 1589. J'ajoute ici les deux suivants :

Du Sable (Guillaume), né à Agen vers 1540, mort en 1615, ami de La Pujade qu'il a hyperboliquement loué. Il servit domestiquement sept rois : François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Son unique recueil : *La Muse chasseresse*... (Paris, 1611, in-12) a été vanté par Colletet et reproduit partiellement de nos jours[1].

Le Double (Pierre), né à Agen vers 1565, conseiller au Présidial d'Agen, puis au Parlement de Bordeaux, poète signalé par Colletet et dont on ne connaît guère qu'une longue pièce latine imprimée en tête de l'*Anti-Christ* de Florimond de Raymond[2].

Citerai-je aussi *Bernard-Georges Pénot,* médecin et alchimiste, né à Port-Sainte-Marie vers 1520, mort à l'hôpital d'Yverdun (Suisse) en 1617? Ce Bernard Pénot, qui sacrifia une fortune considérable à la propagation des théories de Paracelse et qui mourut dans la plus affreuse misère, avait acquis une vraie notoriété et laissa plusieurs ouvrages curieux[3].

---

de Raymond et ses ouvrages : *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond, conseiller au Parlement de Bordeaux,* par Tamizey de Larroque (Paris [Bordeaux], 1867, in-8°).

[1] Paul Lacroix, *La Muse chasseresse*... (Paris, 1884, in-16).

[2] Sur *Guillaume Du Sable* et son œuvre et sur *Pierre Le Double*, V. les articles spéciaux qui leur sont consacrés dans la *Bibliographie de l'Agenais*.

[3] V. *L'Alchimie et les Alchimistes*, par Louis Figuier (Paris, 1860, in-12, p. 188), et l'art. *Pénot* de la *Bibliographie de l'Agenais*, t. II.

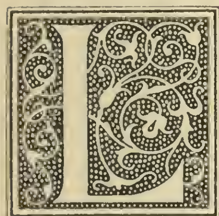




CHAPITRE III

L'Agenais au XVIIe siècle — Henri IV et Louis XIII — Neuvième guerre de religion.

(1601 — 1622)



Les premières années du XVIIe siècle furent loin de présenter l'agitation des périodes antérieures. Elles n'offrent donc pas pour notre Histoire le même intérêt.

La mort avait délivré Henri IV, en 1599, d'une liaison tenace. Gabrielle d'Estrées[1] disparaissant, il s'était rangé à l'avis du Parlement et de ses ministres en négociant son divorce avec Marguerite et son mariage avec la fille du grand-duc de Toscane. Marguerite vivait dans ses châteaux d'Auvergne. Moyennant

[1] Gabrielle d'Estrées (1571-1599), fille d'Antoine d'Estrées qui devint grand maître de l'artillerie, d'abord maîtresse de Henri III, puis de Henri IV. Ce dernier la fit marquise de Monceaux et duchesse de Beaufort, et l'eût peut-être épousée si une attaque d'apoplexie (on a dit un empoisonnement) ne fût venue renverser ce projet. Elle eut deux fils de Henri IV : César et Alexandre de Vendôme, et une fille qui épousa le duc d'Elbeuf.

un douaire et l'autorisation d'habiter Paris, elle consentit aisément au divorce, qui, je le répète, fut prononcé la même année, et le mariage du roi et de Marie de Médicis eut lieu le 9 décembre 1600.

Henri IV avait eu d'ailleurs à réprimer les entreprises de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui avait usurpé sur Henri III le marquisat de Saluces et proposé d'abord une transaction, dans l'espérance de voir se raviver les dernières étincelles de la Ligue. Deux armées, commandées par les maréchaux de France Biron[1] et Lesdiguières, marchèrent contre le duc, qui fut obligé de se soumettre en janvier 1601.

A la suite de tant de secousses, une réaction devait naturellement se produire. Les catholiques obtinrent des dédommagements. Les commissaires chargés d'assurer l'exécution de l'édit de Nantes s'efforcèrent de rétablir le culte dans des conditions normales. Certaines villes, comme par exemple Clairac, n'avaient plus d'église : il fallut y pourvoir.

J'ai nommé Clairac. Son église paroissiale et son abbaye ayant été détruites, on y reconstruisit l'église du faubourg.

Ce fut comme une sorte de pieux élan qui se traduisit par la fondation soudaine d'une foule de congrégations et de confréries religieuses[2], pendant que les réformés tentaient encore de s'opposer à l'exécution

---

[1] Charles de Gontaud, duc de Biron, né en 1562, fils du maréchal Armand de Gontaud, baron de Biron, dont il a été fréquemment parlé au chap. précédent.

Maréchal de France en 1591, duc et pair en 1598, Charles de Gontaud fut décapité en 1602.

[2] Des confréries de Pénitents, si chères à Henri III qui aimait à se couvrir de leur cagoule, s'établirent à Agen.

Les Pénitents bleus y existaient depuis 1590. Ils s'étaient établis dans le quartier Saint-Louis, rue Saint-Jérôme (aujourd'hui Henri-Martin) — Les Pénitents Blancs et les Pénitents Gris s'installèrent en 1600, les premiers chez les religieux Antonins ; les autres dans l'ancienne Commanderie de Sainte-Quitterie

de l'édit dans des conciliabules orageux tenus à Sainte-Foy en 1601.

La Chambre de l'Edit de Nérac fut installée dans cette ville et y tint sa première séance le 29 mars 1601. Son fonctionnement provoqua d'abord de légers troubles.

La naissance du dauphin Louis, premier fils de Henri IV, le 25 septembre, donna lieu à des manifestations joyeuses et à des fêtes. Le pays avait retrouvé quelque tranquillité ; mais l'exécution de l'édit rencontrait bien des entraves, et les protestations étaient toujours vives et nombreuses. Les procès portés devant la Chambre de Nérac devenaient laborieux, embrouillés, difficiles. Je ne m'y arrête pas ici, le sujet devant revenir plus tard sous ma plume.

Les partis n'avaient pas, du reste, complètement désarmé à l'intérieur. Les seigneurs royalistes, Biron à leur tête, avec le comte d'Auvergne[1] et les ducs de Savoie et de Bouillon (Henri de La Tour d'Auvergne), projetaient de se tailler chacun un petit Etat dans la France. Biron, gouverneur de Bourgogne, comptait

---

d'abord, puis dans la rue Fon-Nouvelle, côté ouest, où ils bâtirent leur église en 1632.

La Révolution fit aux confréries de Pénitents le même sort qu'aux autres communautés religieuses.

Un essai de réorganisation fut tenté en 1800. Les Blancs se réunirent à l'ancienne église Saint-Hilaire, aujourd'hui démolie ; les Bleus adoptèrent l'antique chapelle de Notre-Dame-du-Bourg, puis les Jacobins ; enfin les Gris passèrent par Saint-Caprais et Sainte-Foi, avant de se fixer à la chapelle des Martyrs, lors de la suppression, en 1619, du vieil hôpital qui existait sur ce point.

Les Pénitents ont complètement disparu depuis 1856.

[1] Charles de Valois, comte d'Auvergne, bâtard de Charles IX, était le fils de Marie Touchet. Celle-ci épousa le comte François de Balzac d'Entragues, dont elle eut une fille, Henriette, marquise de Verneuil, une des plus célèbres maîtresses de Henri IV.

Après avoir été gràcié d'une condamnation capitale en 1602, le comte d'Auvergne se mêla en 1604 à une autre conspiration que dirigeait sa sœur utérine

sur la Guyenne dont la Noblesse avait été si dévouée à son père. La conspiration fut découverte. Le duc de Bouillon s'enfuit à Genève; mais Biron et le comte d'Auvergne furent arrêtés et déférés au Parlement, qui prononça contre eux un arrêt de mort le 29 juillet 1602. Le comte obtint sa grâce. Biron, que le roi avait déjà pardonné une première fois, eut la tête tranchée dans sa prison, à la Bastille, le 31 juillet.

A la suite de l'exécution de Biron, les amis du duc de Bouillon tentèrent encore, en 1605, un soulèvement en province. Quelques seigneurs agenais entrèrent plus ou moins dans cette nouvelle intrigue[1], et conçurent le projet de s'emparer de Villeneuve, à l'aide d'une petite armée que devait organiser Jean de Pompadour[2] et qui marcherait ensuite sur Bordeaux. Mais, dénoncés, treize des principaux chefs furent arrêtés, déférés à Limoges à un tribunal des Grands Jours, condamnés à mort et déchus de noblesse dans leur descendance. Six d'entre eux furent même décapités dans cette ville.

Une certaine effervescence persistant dans le Midi,

Henriette d'Entragues, abandonnée par le roi malgré une promesse écrite de mariage. Le 1er février 1605 furent condamnés : le comte et d'Entragues à mort, et Henriette à la prison ; mais Henri se borna à exiler d'Entragues et à tenir le comte sous les verrous, en faisant grâce à son ancienne maîtresse.

Nous allons voir le même comte d'Auvergne compromis encore dans la conspiration de Biron.

François de Balzac d'Entragues, arrière-petit-fils de Robert de Balzac, le sénéchal d'Agenais de la fin du XVe siècle, livra à Henri IV la promesse souscrite à sa sœur. Son frère cadet était Charles de Balzac, comte de Graville, surnommé le *bel Entraguet*.

[1] Parmi ces seigneurs agenais se trouvaient Jacques de Vesins, François de Lusignan, Jean-Charles de Carbonnières, seigneur de La Capelle-Biron, etc. Aucun d'entre eux ne fut poursuivi ; mais le château de La Capelle-Biron, où les conciliabules avaient eu lieu, fut alors rasé.

[2] Jean de Pompadour, baron de Laurière, second fils de Louis et de Pey-

Henri le parcourut en 1606 avec une petite armée, démolit plusieurs châteaux et forteresses et fit quelques exemples qui ramenèrent l'ordre.

L'Espagne, cheville ouvrière de toutes les conspirations, âme de tous les complots, instigatrice de toutes les intrigues n'était plus, sous Philippe III, la puissante Espagne de jadis ; mais intimement unie à l'Autriche, elle avait gardé ses possessions et ses richesses. Henri IV la considérait comme sa principale ennemie et rêvait une transformation de la carte d'Europe.

Je n'ai pas à insister sur les vastes projets politiques du roi, ni à parler des affaires d'Angleterre, des Pays-Bas et d'Allemagne de 1607 à 1610. Ces quelques lignes suffisent à résumer pour nous un règne pendant lequel la vie de l'Agenais fut très peu accidentée.

L'évêque Nicolas de Villars mourut à Agen le 12 décembre 1608. Il fut remplacé par son neveu et vicaire général Claude Gélas, ex-ligueur rallié au roi converti, conseiller d'Etat et trésorier des Saintes-Chapelles de Paris et de Vincennes. Sacré en 1609 à Paris, ce nouveau prélat ne prit possession personnelle qu'en 1612[1].

Henri IV avait levé trois armées et comptait se mettre à la tête de celle qui devait opérer dans les duchés de Clèves et de Juliers. L'avant-veille du jour

---

ronne de La Guiche. Il épousa Charlotte de Fumel, fille de François, baron de Fumel, et de Jeanne de Caumont-Lauzun. Son frère aîné, Léonard-Philibert, marquis de Pompadour, maréchal de camp en 1622, mourut en 1634.

[1] J'ai rappelé que Joseph Scaliger mourut à Leyde le 21 janvier 1609.

En 1603 était mort à Paris, sa ville natale, le célèbre théologal de Condom Pierre Charron, auteur du *Traité de la Sagesse* (Paris, 1601, 1604, etc.).

Enfin, en 1606, Jehan Darnalt, conseiller et procureur du roi au Présidial d'Agen, publia le premier corps d'histoire sur notre pays :

Remonstrance ou Harangue sollemnelle, faicte en la Cour de la Seneschaucée et siège Presidial d'Agenois et Gascongne à Agen, aux ouvertures des Plaidoyries après la S. Luc... Ensemble les Antiquitez de la Ville d'Agen

fixé pour son départ, le 14 mai 1610, le lendemain du sacre de la reine nommée régente pour le temps de son absence, il allait rendre visite à Sully, logé à l'Arsenal, quand un embarras de voitures arrêta son carrosse dans la rue de la Ferronnerie. A ce moment, un misérable nommé Ravaillac [1] le frappa de deux coups de couteau qui l'atteignirent au cœur. Le roi mourut aussitôt. Il n'était âgé que de 57 ans.

La mort de Henri IV causa en Europe un moment de stupeur. La France ressentit cruellement cette perte. En Agenais la douleur fut très vive ; l'Albret surtout fut en deuil : il perdait le prince populaire qui lui rendait si bien son affection [2].

Ce triste événement éclatait comme un coup de foudre, au moment où la quiétude si chèrement achetée ramenait avec elle une prospérité longtemps perdue.

Paris fut consterné. L'anarchie pouvait soudain renaître. Des mesures énergiques furent prises par d'Epernon. Le Parlement s'assembla, déclara la reine-mère régente pour Louis XIII, âgé seulement de neuf ans, et forma un Conseil comprenant les princes du sang, les ducs d'Epernon, de Mayenne et de Guise [3]

---

et Pays d'Agenois, année par année, depuis dix sept cens ans en ça, jusques en l'estat present de la dite ville et pays, etc. (Paris, F. Huby 1606, in-12).

Harangue singulière, qui dut certainement être remaniée ou transformée pour l'impression ; livre étrange, mais fort curieux, dont il serait injuste de dire le moindre mal (V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. I).

Jehan Darnalt était né à ou près Villeneuve vers 1565.

[1] François Ravaillac (Angoulême, 1578), successivement clerc de procureur, valet de chambre et maître d'école. C'était une sorte d'halluciné qui, sans complices quelconques, s'était imaginé qu'en tuant le roi il servirait puissamment l'Eglise.

[2] Nérac, où tout parlait du roi, fut plongé dans la désolation. Il a toujours gardé son souvenir et lui a élevé une statue en 1830.

[3] Charles de Lorraine, 4e duc de Guise, prince de Joinville, duc de Joyeuse, etc. (1571-1640), déjà cité, fils aîné du *Balafré*, après l'assassinat duquel il avait été emprisonné à la Bastille jusqu'en 1591. Il s'était soumis à Henri IV

et les ministres du roi défunt. Malheureusement un autre Conseil occulte formé de l'aventurier Concini[1], du Père Cotton[2] et de l'ambassadeur d'Espagne allait primer le premier et imposer sa politique. Un traité secret fut signé pour les mariages de Louis XIII avec l'infante Anne d'Autriche, et d'Elisabeth de France avec Philippe d'Espagne, plus tard Philippe IV.

Du reste, les inquiétudes inspirées par la disparition si imprévue de Henri IV étaient des plus légitimes. Les protestants ne tardèrent guère, en effet, à s'agiter sur bien des points ; mais les premiers troubles qui signalèrent la minorité du roi touchèrent peu notre province, dont nous avons vu Condé[3] devenir gouverneur en 1597, après Matignon. Ce prince n'y vint qu'en 1611 et fit une entrée solennelle dans Agen en

---

en 1594 et alla chercher Anne d'Autriche en Espagne en 1615. Son attachement à Marie de Médicis l'ayant desservi, il alla s'établir à Florence.

[1] Concino Concini, maréchal d'Ancre, fils d'un notaire de Florence, aventurier venu en France à la suite de Marie de Médicis et qui exerça sur l'esprit de celle-ci une influence absolue. Comblé de faveurs, mais insolent et rapace, il était exécré de tous. Louis XIII le fit assassiner par Vitry, capitaine de ses Gardes, en 1617.

Sa femme Léonora Dori, dite Galigaï, fut décapitée et brûlée en 1617.

Concini possédait en Agenais le château de Ferrassou, canton de Penne, qu'il avait fait reconstruire (V. A. Cassany-Mazet, *Essai sur le quatrième Arrondissement du département de Lot-et-Garonne*, p. 170).

[2] Pierre Cotton, jésuite et prédicateur (1564-1626). Il avait été le confesseur de Henri IV et fut aussi un momment celui de Louis XIII. Son ordre lui dut d'être rappelé de l'exil.

[3] Henri II de Bourbon, prince de Condé et duc d'Enghien, fils posthume de Henri Ier, mort en 1646.

Il avait épousé en 1606 Charlotte de Montmorency qui inspira une si vive passion à Henri IV et qu'il dut emmener hors de France. Il ne revint qu'après la mort de ce roi.

Henri II de Bourbon, que nous verrons se mêler à toutes les intrigues de son temps, fut chef du Conseil de régence à la mort de Louis XIII, en 1643, et laissa deux fils : Louis II de Bourbon, surnommé le *Grand Condé*, et Armand, auteur de la branche des princes de Conti. Sa fille, Anne-Geneviève de Bourbon, devint la célèbre duchesse de Longueville.

A la première mention du père de Henri II de Bourbon, à la date de 1560 (p. 209 du t. Ier), son nom a été imprimé *Henri II*, au lieu de *Henri Ier*.

août. Son lieutenant général, le maréchal d'Ornano, mort l'année précédente, avait été remplacé par le baron Antoine de Roquelaure[1].

La Noblesse crut pouvoir profiter des circonstances et revenir à sa turbulence et à ses ambitions. Des besoins nouveaux réclamaient des ressources nouvelles qu'il fallait se procurer à tout prix, et la guerre était le meilleur des moyens : on en avait d'ailleurs contracté l'habitude.

Sous prétexte de protester contre les abus de la cour, Condé, Longueville, Bouillon, Vendôme[2] et Nevers[3] se retirent. De Sedan, le prince déclare sa révolte, et afin, dit-il, de servir les intérêts de l'Etat réclame une convocation des Etats généraux. Concini, effrayé, négocie avec les seigneurs rebelles. Par le traité de Sainte-Menehould, il leur fait accorder pensions, charges et indemnités le 15 mai 1614 et des Etats généraux sont promis ; mais Condé désarme à peine. La reine fait alors déclarer son fils majeur, assemble les Etats à Paris, et l'édit de Nantes est confirmé.

Sur des ordres venus en juillet, le sénéchal d'Agenais, Jean-Paul d'Esparbès de Lussan, convoqua pour

---

[1] En janvier 1611, l'Hôtel de Ville de Nérac fut détruit par un incendie. Les Archives ne purent même pas être sauvées. C'est une perte profondément regrettable sans doute pour l'histoire de notre région.

Un procès-verbal d'enquête sur cette catastrophe fut dressé le 7 janvier 1611. Il a été reproduit à sa date dans une note de la *Chronique d'Isaac de Pérès*, p. 250.

[2] César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1594, légitimé en 1595, mort en 1665.

Il suivit Louis XIII en Guyenne en 1621 ; puis, ayant fait partie de la conspiration de Chalais, il fut enfermé à Vincennes, d'où il ne sortit qu'en 1630 pour se réfugier en Angleterre. Revenu en France à la mort de Richelieu, il fut exilé en 1643 pour sa participation à la faction des *Importants*, cessa alors toute opposition à Mazarin et reçut en 1650 le gouvernement de Bourgogne.

[3] Charles II de Gonzague, duc de Nevers, fils de Henriette de Clèves et de Louis de Gonzague.

le 6 août une Assemblée des trois ordres. Dès le 5 août, la Jurade d'Agen délibéra et choisit pour députés du Tiers Julien de Cambefort, premier consul de la ville, et Jean de Sabaros[1], avocat au Parlement de Bordeaux, syndic du pays.

L'Assemblée générale, qui eut lieu au couvent des Jacobins, ratifia ce choix et adjoignit aux deux élus un troisième délégué, Jean de Villemont, conseiller et procureur du roi en la sénéchaussée d'Agenais. Les autres députés désignés furent l'évêque Claude Gélas pour le Clergé ; François-Nompar de Caumont, comte de Lauzun[2], et François de La Goutte, baron du Buisson[3], pour la Noblesse[4].

---

[1] Jean II de Sabaros, seigneur de La Mothe-Rouge, mort en 1628. Il avait épousé en 1599 Marguerite de Lescazes, fille de Jean de Lescazes, juge d'Agen. Son fils, Jean III de Sabaros, fut conseiller au Présidial de la même ville.

[2] François-Nompar II de Caumont, chevalier, comte de Lauzun, conseiller du roi, maréchal de camp, etc., fils de Gabriel-Nompar de Caumont et de Charlotte d'Estissac.

Il avait épousé Catherine, fille de Philibert de Gramont, comte de Guiche, et fut le père de Gabriel-Nompar II de Caumont, marquis de Puyguilhem, qui sera rappelé, et de Charlotte de Caumont, mariée en 1611 à Frédéric de Foix, comte de Gurson et de Fleix.

François de Caumont devint en 1615 capitaine des cent gentilshommes au bec de corbin, charge dont il se démit en 1616 en faveur de son fils Gabriel.

La compagnie des cent gentilshommes au bec de corbin, ou Grande Garde, instituée en 1474, avait eu pour premier capitaine Hector de Galard, chambellan de Louis XI, celui qui, dans le jeu de cartes, est figuré par le valet de carreau. Ce Hector de Galard était fils de Jean Ier de Galard, seigneur de Brassac, et frère de Pierre de Galard de Brassac, grand sénéchal de Quercy (V. *Documents historiques sur la Maison de Galard*, t. II, pp. 537-562).

[3] François de la Goutte, baron du Buisson, chevalier, seigneur de Cours, Prats et La Pujade (ou La Poujade).

Il était peut-être le fils du poète Antoine de La Pujade cité à la date de 1589.

[4] Les députés de Condomois et Gascogne furent Antoine de Cours, évêque d'Aure et coadjuteur de l'évêque de Condom pour le Clergé ; Jean Du Bouzet, seigneur de Poudenas, et Jean-Paul de Monlezun, seigneur et baron de Meilhan, pour la Noblesse ; Guillaume Ponchalon, sieur de La Tour, consul de Condom, et Raymond de Goujon, bourgeois et jurat de la même ville, pour le Tiers Etat.

La rédaction des Cahiers commença dès le lendemain et fut terminée dans huit jours. Les consuls dressèrent aussi des Cahiers particuliers sur les affaires de la ville.

Copiés à six exemplaires, les Cahiers du Tiers furent confiés, scellés et cachetés, aux délégués de Villeneuve, Marmande, Monflanquin, Castillonnès et Tournon. Ces Cahiers, comprenant 127 articles méthodiquement groupés, sont des plus curieux.

Les Etats généraux furent tenus du 10 septembre 1614 au 23 février 1615. L'antagonisme entre la Noblesse et le Tiers Etat s'accentua surtout au sujet de la surséance des pensions et de la réduction des tailles. On dut se séparer sans avoir abouti à la moindre solution.

Une longue digression sur la valeur des plaintes et des vœux présentés aux Etats, sur la marche et le développement des revendications politiques dans les Cahiers du Tiers pourrait trouver ici sa place, si le comportait mon programme; mais je dois passer outre. Ce travail-là, du reste, a été fait déjà, et fait au mieux [1].

A l'instigation des princes et après l'avortement des Etats, le Parlement de Paris osa présenter au roi de hardies remontrances tendant à substituer sa propre autorité à toute autre. Un arrêt du Conseil supprima ces remontrances, et Condé quitta brusquement la cour; mais enfin, mieux inspiré, le Parlement se soumit.

---

[1] *Cahiers des doléances du Tiers Etat du pays d'Agenais aux Etats généraux*, par G. Tholin, pp. 11-79.

M. Tholin a produit les Cahiers de 1614 in extenso. Il les a fait suivre d'un commentaire, et même d'une excellente dissertation sur l'état des personnes et des choses en Agenais au commencement du XVII[e] siècle.

Cependant Condé et les siens publièrent un manifeste le 9 août, levèrent des troupes et firent appel aux protestants du Midi. Ils furent déclarés criminels de lèse-majesté et commencèrent aussitôt une guerre de partisans. Depuis déjà deux ans, le duc de Rohan[1] était entré en campagne et s'était emparé de Saint-Jean-d'Angely. Des Assemblées provinciales des réformés s'étaient tenues à Bergerac et à Tonneins. A Bergerac, un défi du baron de Bénac[2], sénéchal de Bigorre, au marquis de La Force, gouverneur du Béarn, causa quelque tumulte. En retenant Bénac à Montpouillan, Boisse-Pardaillan[3] empêcha la rencontre, qui devait avoir lieu en Gascogne.

Marguerite de Valois, la première femme de Henri IV,

---

[1] Henri Ier duc de Rohan (1579-1638). Créé duc et pair en 1603, il épousa en 1605 Marguerite de Béthune, fille de Sully. Il s'unit à Condé, qu'il suivit aussi dans sa soumission en 1616. Son rôle eut une réelle importance dans les dernières guerres de religion. Il se distingua en Béarn en 1621 et 1623, reçut les gouvernements de Nîmes et d'Uzès après la paix de Montpellier et concourut à la répression des mouvements de 1627 et 1629.

Généralissime des troupes de Venise, puis ambassadeur de Louis XIII, il battit le duc de Lorraine en Alsace en 1635, et mourut en 1638 de blessures reçues à Rhinfeld en combattant sous Bernard de Saxe-Weimar.

Henri de Rohan laissa divers écrits militaires, et aussi des *Mémoires sur les choses qui se sont passées en France depuis la mort de Henri le Grand jusqu'au mois de juin 1629* (Amsterdam, 1644, in-16 ; 1661, 2 vol. in-12). Ces *Mémoires* intéressants ont été souvent réimprimés et sont insérés dans les grandes collections.

[2] Bernard de Montaut, baron de Bénac, premier baron du Béarn. Son fils, Philippe de Montaut, baron de Bénac, fut aussi sénéchal et gouverneur de Bigorre en 1650, puis marquis de Bénac, duc de Lavedan et pair de France. Il mourut en 1654. Le fils de ce dernier, Philippe, duc de Montaut (1660), fut maréchal de France en 1665 et mourut en 1684.

[3] Pierre d'Escodéca, baron de Boisse, de Pardaillan, d'Allemans, etc., fils de Jean d'Escodéca, seigneur de Boisse (en Périgord), et de Marguerite d'Aspremont. Ancien compagnon d'armes du roi de Navarre, il devint maréchal de camp en 1619, gouverneur de Bourg-en-Bresse, puis de Sainte-Foy et de Monheurt. Ce fut un des plus grands duellistes de son temps. Je mentionnerai plus loin son assassinat, en 1621.

V. la *Notice sur le Château, les anciens Seigneurs et la Paroisse de Mauvezin*, par l'abbé Alis, p. 191 et suivantes ; *La France Protestante*, etc.

mourut le 27 avril 1615, et l'Agenais fut aussitôt réuni à la couronne.

La cour de France partit le 17 août 1615 pour aller chercher la fiancée du roi et conduire la princesse Elisabeth. Elle était escortée d'une petite armée, que suivaient de loin les troupes de Condé n'osant pas tenter d'attaque. Le roi était à Bourg-sur-Dordogne le 6 octobre. Roquelaure gardait le passage de Guîtres avec 4.000 arquebusiers.

Le cortège arriva à Bordeaux le 7 octobre, et Anne d'Autriche le 21 novembre. Le mariage d'Elisabeth de France et de don Philippe eut lieu par procureur le 18 octobre, et le 25 novembre celui de Louis XIII et d'Anne d'Autriche fut célébré en grande pompe dans la Cathédrale Saint-André. Le roi et la reine sortirent de Bordeaux le 29 pour faire leur entrée solennelle[1]. Ils séjournèrent ensuite dans cette ville deux mois et demi, et Louis XIII y tint en Parlement son lit de justice le 10 décembre.

Les hostilités entamées sur divers points par les réformés avaient peu d'entrain.

Pendant le voyage du roi, des rassemblements avaient eu lieu à Villefranche et à Sainte-Foy. Devant cette dernière ville, quelques troupes de Guise avaient battu un corps de Condé[2]. Une armée de 2.000 fantassins et 400 chevaux, commandée par Pardaillan, La Force et Fabas, se rabattit en observation ; puis

---

[1] La relation des fêtes données à Bordeaux à cette occasion fut imprimée à Paris en 1615. M. Tamizey de Larroque a reproduit et annoté la plaquette de cette époque : *Une Fête bordelaise en 1615. Relation contemporaine, avec un Avertissement et des notes* (Bordeaux, 1892, in-8°).

[2] V. *La Deffaicte des reistres et autres troupes du prince de Condé, faicte par le duc de Guise, devant la ville de Saincte-Foy* (Troyes, 1615, pet. in-8° de 4 ff.).

traversa la Garonne, prit Damazan et assiégea le Mas-d'Agenais que défendait Jacques Du Duc[1], sur commission de Roquelaure, et le sieur de La Barthe[2], commandant nommé par le prieur du Chapitre. Le seigneur de Calonges[3], chef des protestants de la contrée, seconda les assiégeants et, aidé par une trahison, introduisit 600 hommes dans le château dont il était gouverneur. Aussitôt dans la place, cette troupe dévasta le faubourg, l'église et le couvent des Cordeliers et fit sauter la porte dite de Philippe; mais les assiégés accoururent et mirent les envahisseurs en pleine déroute le 23 décembre.

Malgré tous les efforts, la place résista; le prieur repoussa toute transaction, et Rohan, au retour d'une course vaine en Armagnac, ordonna la levée du siège[4].

Pardaillan, qui avait occupé plusieurs places, pris et rasé un petit fort près de Miramont, tenta sans succès

---

[1] Jacques Du Duc (ou Duduc), conseiller au Parlement de Bordeaux, appartenait à la famille parlementaire de cette ville d'où sortit le célèbre jésuite Fronton Du Duc.

[2] Peut-être Arnaud-Guilhem de La Barthe, seigneur de Giscaro, mort en 1622, père du Jean-Louis de La Barthe que nous verrons commander la même place en 1652.

[3] Jacques III de Chaussade, baron, puis marquis de Calonges, mort avant 1634.

Sa fille, Judith de Calonges, née au Mas-d'Agenais vers 1610, morte à La Haye en 1700, a joui d'une grande réputation d'érudition. Elle sortit de France à la révocation de l'édit de Nantes.

Un Jacques de Chaussade, seigneur de Calonges, avait été procureur général au Parlement de Bordeaux en 1483-1489.

[4] Sur l'insuccès final de la campagne de Rohan, V. *La Revolte du Pays de Gascogne contre le duc de Rohan le sixiesme decembre mil six cens quinze* (Paris et Troyes, 1615, pet. in-8° de 7 pp.): le *Mercure François*, t. IV; les *Archives Historiques de la Gironde*, t. II, etc.

Le 3 août 1616, Louis XIII adressa des lettres d'interdiction au Parlement de Bordeaux et d'évocation à la Chambre de l'Edit de Nérac contre Isaac Dupred et François Blanchard, complices de Jacques de Chaussade (V. *Documents inédits pour servir à l'Histoire de l'Agenais*, p. 24).

en octobre une surprise de l'abbaye de Saint-Ferme[1].

Du reste, Condé n'avait pas été plus heureux contre Mézin, qui soutint victorieusement un siège de huit jours. Cependant son armée, renforcée en Poitou, recevait d'importantes recrues. La Trémouille[2] et Sully s'y étaient joints, et une Assemblée de Nîmes, entraînée par le comte de Candalle[3], avait donné son adhésion.

C'est protégés par une véritable armée que Louis XIII et la jeune reine rentrèrent à Paris.

La situation devenant réellement menaçante, les réformés obtinrent à Loudun, le 6 mai 1616, un traité de paix leur accordant de nombreux avantages.

Le prince de Condé se démit alors de son gouvernement de Guyenne qui fut attribué à Henri de Lorraine, duc de Mayenne, le baron de Roquelaure conservant sa lieutenance. Puis des dissentiments survinrent bientôt entre ces deux officiers, qui s'apprêtaient même à une lutte sérieuse quand deux conseillers du Parlement de Bordeaux, traitant avec Roquelaure

---

[1] Saint-Ferme, aujourd'hui commune de la Gironde, canton de Pellegrue. V. sur ce coup de main avorté, outre les *Mémoires du duc de La Force : Discours veritable du premier exploict d'armes faict en Guyenne, en l'Abbaye de Sainct-Ferme, le 12 octobre 1615, par quelques pretendus reformateurs d'Estat*, etc., relation du temps réimprimée avec Préface et notes par Ant. de Lantenay (Bordeaux, 1879, gr. in-8°). — V. aussi : *Réflexions au sujet des merveilleux événements dont Saint-Ferme aurait été le théâtre en 1615*, par M. Archu (*Revue des Bibliophiles*, août 1879, pp. 266-270).

[2] Henri de La Trémouille, duc de Thouars, pair de France (1599-1674). Il abjura en 1628 et devint mestre de camp général de la cavalerie légère.

Il était fils de Claude de La Trémouille (1566-1604), serviteur dévoué de Henri IV qui avait érigé son duché de Thouars en duché-pairie en 1595. J'ai cité Claude aux pp. 42 et 68 de ce volume.

[3] Henri de Nogaret de La Valette, comte, puis duc de Candalle, captal de Buch, né en 1591, fils aîné du 1er duc d'Epernon. Il fut généralissime des armées vénitiennes en 1630, commandant en Guyenne en 1636 et en Périgord en 1637, et mourut en cette dernière année.

à Agen et avec Mayenne à Nérac, réussirent à les réconcilier.

Condé, devenu tout puissant, distribuait seul les faveurs et s'acheminait peut-être vers le trône, lorsque la reine, conseillée par l'évêque de Luçon, Richelieu[1], qui venait d'entrer au Conseil, prit d'énergiques mesures. Condé fut arrêté; ses principaux amis eurent le temps de fuir; mais la révolte qu'ébauchèrent ses partisans fut aussitôt comprimée.

Concini, triomphant orgueilleusement, déchaîna bientôt contre lui une haine générale par ses concussions et son arrogance. La ligue des princes se reformant, on agit contre eux avec une vigueur où se sentait déjà la main de Richelieu. Le 24 avril 1617, le favori italien fut tué dans la cour du Louvre, et son cadavre, traîné dans les rues de Paris, fut ensuite brûlé; sa femme, accusée de sorcellerie, fut exécutée le 8 juillet après un procès ridicule, et leurs biens devinrent la proie de d'Albert de Luynes[2] et des autres courtisans. La reine-mère dut se retirer à Blois; les princes revinrent; le traité de Loudun fut renouvelé, le ministère transformé et Richelieu exilé à

---

[1] Toute note détaillée sur Richelieu serait superflue.

Armand-Jean Du Plessis, cardinal-duc de Richelieu, né à Paris en 1585, mort en 1642, était le troisième fils de François Du Plessis, seigneur de Richelieu, et de Suzanne de La Porte. Il était premier aumônier d'Anne d'Autriche quand il entra au Conseil d'Etat, en 1616.

Richelieu est assurément un des plus grands hommes d'Etat des temps modernes.

[2] Charles, marquis d'Albert, duc de Luynes, né à Pont-Saint-Esprit en 1578. Il était fils de Honoré d'Albert de Luynes, gentilhomme servant de Charles IX, puis gouverneur de Pont-Saint-Esprit.

Comblé de faveurs par Louis XIII, il épousa Marie de Rohan, fille du duc de Montbazon, laquelle fut plus tard la célèbre duchesse de Chevreuse.

Malgré sa nullité militaire, il fut créé connétable le 2 avril 1621, année où nous le verrons échouer piteusement devant Montauban et mourir à Longuetille, près de Monheurt.

Luçon. Louis XIII, émancipé, publia une déclaration de prise en main du gouvernement du royaume.

Blois devint alors le centre autour duquel gravitèrent les mécontents. D'Epernon se fit le champion de Marie de Médicis et parvint à la conduire à Angoulême avec de nombreux gentilshommes. Le roi s'alarma, rappela Richelieu pour ouvrir des négociations et accorda à sa mère le gouvernement de l'Anjou, une cour personnelle, des Gardes et la liberté.

Mais de Luynes, abusant de son influence, aigrit de nouveau la situation. Il ouvrit les portes de la Bastille à Condé. Les seigneurs turbulents s'agitèrent; la cour d'Angers devint menaçante; les gouverneurs des provinces se déclarèrent presque tous pour Marie, et les huguenots furent soulevés par La Trémouille et Rohan.

Toutefois, de Luynes sut agir. Le roi soumit la Normandie et la Bretagne et se dirigea sur Angers. Après la victoire des Ponts-de-Cé, le 7 août 1620, la paix fut conclue et le traité d'Angoulême confirmé.

Au surplus, d'Epernon et Rohan avaient eu peu de succès dans leur tentative de soulèvement en Guyenne. Pour marcher contre Angoulême, le duc de Mayenne avait levé une armée de 22.000 hommes ; mais le maréchal de Thémines[1] contrecarrait ses projets en licenciant, par ordre du roi, le régiment commandé par le comte de La Suze[2] à Moissac. A cette nouvelle, le duc était parti de Bordeaux avec ses troupes et avait tra-

[1] Pons de Lauzières, marquis de Thémines. Il avait été gouverneur du Quercy, et sa participation à l'arrestation de Condé en 1616 lui avait valu le bâton de maréchal de France.

Le maréchal de Thémines fut nommé lieutenant général en Guyenne et vint à Agen le 28 février 1622. Il mourut en 1627.

[2] Louis de Champagne, comte de La Suze. — V. le t. III des *Mémoires de Bassompierre*, éd. de la Soc. de l'Histoire de France, indiquée plus loin.

versé la Garonne. Dès son arrivée à Marmande, le 20 juillet, les consuls d'Agen l'avisèrent que des lettres missives leur avaient été remises pour lui de la part de Thémines. Il partit aussitôt pour Agen où il arriva le lendemain matin, à six heures.

Mayenne séjourna dans cette ville huit ou dix jours, s'approvisionnant pour la campagne ; puis il en partit le 2 août avec l'intention d'assiéger Moissac ; mais il n'était encore qu'à Puy-l'Evêque lorsqu'il apprit la conclusion de la paix. Licenciant aussitôt son armée, il rejoignit le roi à Poitiers.

Pendant tout ce temps, l'Agenais était resté à peu près paisible. Le vicomte d'Aubeterre[1] avait succédé à son père Jean-Paul d'Esparbès de Lussan dans le sénéchalat d'Agenais et Condomois. Les mouvements des réformés dans la région avaient été sans importance. Nos annalistes signalent seulement quelques troubles à Duras ; mais, en revanche, plusieurs d'entre eux s'étendent longuement sur des événements bien étranges qui passionnèrent plus ou moins Agen de 1618 à 1620.

---

[1] François d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre, baron de La Serre, etc., nommé sénéchal d'Agenais et Condomois en 1616, fit son entrée dans Agen le 4 novembre.

Il succédait à son père Jean-Paul d'Esparbès de Lussan, baron de La Serre, nommé en 1605, après Antoine-Arnaud de Montespan.

François avait épousé en 1597 Hippolyte Bouchard d'Aubeterre, fille de David Bouchard, vicomte d'Aubeterre, sénéchal et gouverneur du Périgord.

Il devint maréchal de France en 1620 et mourut en janvier 1628 à Aubeterre (Périgord).

Trois de ses fils eurent aussi successivement la charge de sénéchal d'Agenais et Condomois :

L'aîné, Pierre Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, seigneur de La Serre, de Ligardes, etc., lui succéda en 1623.

Le second, François Bouchard d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre, mort en 1683 à l'âge de 77 ans, lieutenant général dans l'armée de d'Harcourt en 1652, sénéchal en 1635, se démit en 1657 en faveur de son frère puîné :

Louis d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, lieutenant général en Haute-Guyenne. Nous retrouverons ce dernier.

Le 17 avril 1618, le comte de Laugnac, Charles de Montpezat[1], épousait Serène de Durfort de Bajamont. Par les maléfices d'un moine de Bon-Encontre, le Père Natal, la jeune épouse, disent-ils, fut possédée par le démon. Le moine magicien fut arrêté, et, après instruction du lieutenant criminel d'Agen, le Parlement de Bordeaux le condamna à être pendu, et, " son corps mort, ard et brûlé ", sentence qui fut exécutée le 6 septembre. Serène de Bajamont, conduite à Notre-Dame-de-Garaison, diocèse d'Auch, fut exorcisée et délivrée. Deux de ses servantes, Marie et Guillemette, atteintes aussi, furent exorcisées à Agen pendant un an, mais sans succès, dans les églises de l'Annonciade et de Sainte-Foi. Elles moururent peu après dans des convulsions diaboliques.

S'il faut en croire un historien qui ne consacre pas moins de onze grandes pages à ce fantastique récit[2], les Agenais d'alors parurent s'intéresser très fort à l'aventure.

Après la paix d'Angers, Louis XIII, pressé par les réclamations du Clergé et par le vœu des Etats de

---

[1] Charles II de Montpezat, comte de Laugnac, baron de Thouars et de Frégimont, etc., fils de Honorat de Montpezat, capitaine des Quarante-Cinq. Il vivait encore en 1661.

Sa femme, Serène de Durfort de Bajamont, était la fille de Hector-Regnaut de Durfort, baron de Bajamont, Lafox, etc., et d'Anne de Gontaud-Cabrères.

Il eut deux fils : Antoine, comte de Montpezat, dit le chevalier de Laugnac, et François III, comte de Laugnac, baron de Frégimont, seigneur du Fraichou, de Lafox, etc., capitaine au régiment des Gardes, tué au siège d'Arras en 1654.

V. le *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, généalogie des *Montpezat*, t. IV.

[2] L'abbé Barrère, *Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen*, t. II, pp. 380-390. L'auteur proteste avec indignation contre l'incrédulité manifestée à cet égard par Saint-Amans, dans son *Histoire ancienne et moderne du Département de Lot-et-Garonne*, t. I, pp. 476-479.

La *Chronique* manuscrite du *Frère Hélie* relate aussi ces puériles histoires de possession et d'exorcismes (V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, art. *Hélie*, t. I et III).

1614, envoya le maréchal de Bassompierre[1] en Béarn, province qui, calviniste depuis Jeanne d'Albret, répudiait encore le culte catholique.

C'était en octobre 1620. L'armée traversa la Garonne et se dirigea par les Landes de Gascogne. Du 11 au 12 octobre, le maréchal passa la nuit au château de Capchicot[2] ; puis, à Saint-Justin-d'Armagnac, il reçut l'ordre de se cantonner. Le roi passa par Preignac, Grenade-sur-l'Adour, et entra à Pau le 17. Le culte catholique fut rétabli et le Béarn réuni à la couronne[3].

A la suite de cette expédition du Béarn, les huguenots se préparèrent à combattre, et le roi avait à peine franchi la Loire qu'une Assemblée se tenait à La Rochelle et que le Midi se soulevait.

Les protestants choisirent pour chef le duc de Bouillon, qui refusa ; ils confièrent des commandements à Soubise, Lesdiguières, Châtillon[4], Rohan, La Force,

---

[1] François II, baron de Bassompierre, né en 1579, maréchal de France en 1622, mort en 1646, fils de Christophe II, baron de Bassompierre, colonel des reîtres au service du roi, mort en 1596.

François de Bassompierre, célèbre par son luxe et ses galanteries, laissa de curieux Mémoires :

Mémoires du maréchal de Bassompierre, contenant l'histoire de sa vie depuis 1598 jusqu'à son entrée à la Bastille en 1631 (Cologne, 1665 et 1692, 2 vol. in-12 ; Paris, 1856, 2 vol. in-18). La meilleure édition est celle du marquis de Chanterac, donnée par la Société de l'Histoire de France (Paris, 1870-1877, 4 vol. in-8°).

[2] V. mon étude déjà citée : *Un Amour de Henri IV. Capchicot, légende et histoire.*

[3] V. *Louis XIII et le Béarn, ou Rétablissement du Catholicisme en Béarn, et réunion du Béarn et de la Navarre à la France*, par l'abbé Puyol (Paris, 1872, in-8°).

[4] Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise (La Rochelle, 1583-Londres, 1642), frère cadet du duc Henri de Rohan.

Charles Ier de Créquy, prince de Poix, duc de Lesdiguières en 1626, maréchal de France en 1621, tué d'un coup de canon en 1638 devant Brême, en Italie. Il était deux fois gendre du connétable de Lesdiguières.

Gaspard de Coligny, maréchal de Châtillon (1584-1646), petit-fils de l'amiral

La Trémouille, et firent appel à leurs coreligionnaires d'Angleterre, d'Allemagne et de Hollande. Les chefs, heureusement, étaient peu d'accord et les succès d'antan ne pouvaient plus se renouveler. Lesdiguières rallia l'armée royale; La Trémouille se récusa. Seuls, Rohan et Soubise intervinrent.

En 1621, Louis XIII se mit lui-même à la tête d'une nouvelle armée commandée par le connétable de Luynes, et, tandis qu'il s'emparait de Saumur, qu'il traversait le Poitou en conquérant et assiégeait Saint-Jean-d'Angely défendu par Soubise qui résista deux mois, le duc de Montmorency[1] opérait dans les Cévennes. De Saint-Jean-d'Angely, le roi se dirigea vers Montauban, et le duc d'Epernon investit La Rochelle en juin.

Pendant ce temps, les événements se précipitaient en Guyenne et en Agenais.

Le 3 juin 1621, Rohan et La Force vinrent à Nérac, où les protestants les acclamèrent. La Chambre de l'Edit fut expulsée et ils s'emparèrent du château[2].

Bertrand de Vignoles, dit La Hire[3], commandant

Coligny. — Il fut nommé maréchal de France en 1622, après la prise d'Aigues-Mortes.

[1] Henri II duc de Montmorency, fils de Henri Ier, duc de Montmorency et connétable de France, né en 1595.

Il avait été nommé amiral de France et vice-roi de la Nouvelle-France en 1612, puis gouverneur de Languedoc après la démission de son père, en 1613. Il battit la flotte de Soubise devant La Rochelle en 1625 et obtint le bâton de maréchal en 1630.

Nous verrons que, s'associant malencontreusement à la révolte de Gaston d'Orléans et ayant soulevé le Languedoc, il fut battu et fait prisonnier par Schomberg près de Castelnaudary, condamné à mort par le Parlement de Toulouse et décapité dans cette ville en 1632.

[2] Sur cette expulsion par Rohan de la Chambre de l'Edit, V. *Deux Documents relatifs à l'histoire de la Chambre de l'Edit de Nérac*, publiés par Ph. Tamizey de Larroque (Nérac, 1882, in-16).

[3] Bertrand de Vignoles, dit La Hire, marquis de Vignoles, seigneur de Ca-

pour le roi dans la région, tenta de surprendre les deux chefs réformés près de Damazan, dans leur trajet de Nérac à Tonneins. Un combat assez vif eut lieu ; mais le marquis de La Force et son fils Jean de Montpouillan[1], Rohan et Belsunce sortirent victorieux de l'aventure. Le baron d'Eymet[2], autre fils de La Force, qui commandait dans Tonneins, était venu à leur aide.

Rohan visita Clairac et remonta vers le Languedoc, tandis que La Force, passant par Tonneins, se dirigeait sur Monflanquin.

Casteljaloux, commandé par Fabas, que son fils, le vicomte de Castets[3], remplaçait alors, ne voulut pas

---

zaubon, etc., né vers 1565, mort en 1636, déjà cité p. 25. Il appartenait à la famille du célèbre compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, et était fils de François de Vignoles-La Hire, baron de Vignoles, seigneur de Cazaubon et de Preschat, gouverneur de Dax et de Tartas.

Capitaine des Gardes du roi de Navarre (1588), maréchal de camp (1615), lieutenant général en Champagne et gouverneur d'Epernay (1626), Bertrand de Vignoles eut une existence très active, fut premier maréchal dans l'armée royale au siège de La Rochelle en 1628 et eut en 1632 le commandement de plusieurs provinces. Il avait épousé en 1604 la veuve de Charles de Monluc.

Il écrivit de très curieux *Mémoires des choses passées en Guyenne ès années 1621-1622, sous MM. les ducs de Mayenne et d'Elbeuf* (Niort, 1624, in-8°; La Rochelle, 1629, in-4° de 62 pp.).

Ces *Mémoires* ont été reproduits peu exactement par le marquis d'Aubais, dans le t. II des *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France* (Paris, 1759, 3 vol. in-4°). Une édition remarquablement présentée et annotée en a été donnée par M. Tamizey de Larroque en 1869 (Paris [Bordeaux], in-8° de 84 pp.).

[1] Jean de Caumont, marquis de Montpouillan, sixième fils du duc de La Force. Nous verrons qu'il fut blessé mortellement à Tonneins, en cette même année 1621.

J'ai dit que ses *Mémoires* et ceux de son frère Castelnau ont été publiés avec ceux du duc de La Force.

Le marquis de Castelnau, Henry-Nompar de Caumont (1582-1678), fut duc de La Force et maréchal de camp. Il avait épousé en 1602 Marguerite d'Escodéca de Boisse, fille du baron Armand de Boisse.

[2] Pierre de Caumont, baron d'Eymet, cinquième fils du duc de La Force. Il avait épousé Jeanne de Fabas, vicomtesse de Castets.

[3] Jean VI de Fabas, vicomte de Castets, né en 1597, fils de Jean V de Fabas

imiter Nérac, quelque envie qu'en eût son gouverneur.

En apprenant la révolte de cette dernière ville, Mayenne partit aussitôt de Bordeaux, vit d'Epernon à Cadillac et donna des ordres pour la marche des troupes. Nérac, où s'étaient jetés Castets et Montpouillan, refusa de recevoir le duc, vers qui accourait pour le seconder la Noblesse du pays.

Vignoles, Xaintrailles[1] et Flamarens[2] prirent Lavardac et les tours de Barbaste[3]; le maréchal d'Aubeterre entra dans Moncrabeau, et Roquelaure arriva d'Agen avec des renforts. Mayenne se trouva ainsi pourvu d'une armée de 3 à 4.000 hommes, sans compter une foule de gentilshommes dévoués. Il chargea Roquelaure de diriger les approches et Vignoles eut le commandement des gens de pied (mai 1621).

Mais les réformés, de leur côté, avaient reçu aussi de sérieux appoints.

Le siège de Nérac fut long. En deux mois, les résultats étaient nuls encore. La Force tenta une diversion en juin. Le 19, il assaillit Monclar, que d'Angeros de Castelgaillard[4] sut préserver; mais le 21 il s'empara

---

qui a été cité avec son père, l'auteur des *Mémoires* publiés par M. H. Barckhausen.

[1] Raymond-François de Montesquiou, seigneur de Xaintrailles, fils d'Amanieu de Montesquiou. Il était colonel d'un régiment de gens de pied et mourut en 1632.

[2] Jean III de Grossolles, baron de Flamarens et de Montastruc, seigneur de Buzet, mestre de camp de cavalerie. Il avait tué en duel le sieur de Lussan et obtenu de Louis XIII, en 1611, des lettres de grâce. Il avait épousé en 1609 Françoise d'Albret, fille de Henry d'Albret, baron de Miossens.

[3] Barbaste, moulin fortifié, a conservé ses quatre tours peuplées de légendes. Il est situé à deux kilomètres seulement de Lavardac. V. la *Guyenne Historiq. et Monum.*, t. I, 2me partie, p. 151, et les *Notes sur des Monuments féodaux ou religieux du Dép. de Lot-et-Gar.*, par J. de Laffore, p. 107.

[4] Bernard d'Angeros de Castelgaillard, capitaine dès 1595 dans le régiment de Laugnac.

de Caumont[1], dont cependant le château résista. Mayenne accourut de Nérac où il laissa Vignoles, appela des renforts et put faire pénétrer quelques hommes dans la forteresse.

Des deux côtés, les forces étaient considérables. Le baron d'Eymet commandait les réformés. Le 27 juin, les troupes royales ouvrirent le feu; mais la défense ne fut pas moins furieuse que l'attaque. Le canon des assiégeants et les feux du château faisaient rage; de part et d'autre la lutte prenait des proportions terribles, quand soudain une formidable explosion retentit: l'église, remplie de poudre, venait de sauter, tuant 150 soldats et 200 chevaux[2].

Deux frères de ce capitaine avaient aussi servi sous Henri IV. Son fils, Antoine d'Angeros de Castelgaillard, l'accompagnait à Monclar en 1621. Il fut fait prisonnier et Bernard dut payer sa rançon.

Le fils d'Antoine, Pierre d'Angeros de Castelgaillard, fut tué le 26 mars 1655 à Sainte-Livrade par Jean de Pons, sieur de Latour. Celui-ci fut tué à son tour, le 31 juillet 1677, à Las Crozes, par Charles, le fils de sa victime, né posthume le 1er octobre 1655. La veuve de Jean de Pons, Louise de Nauville, obtint à Agen contre Charles d'Angeros une condamnation à mort qui n'eut pas de suite.

[1] Caumont était alors une place très forte. Claude Malingre en donne une description curieuse : *Histoire de la Rebellion excitée en France, par les Rebelles de la Religion pretendue reformée de 1621 à 1628* (Paris, 1622-29, 6 vol. in-8°), t. I, p. 366.

Le château surtout était admirablement placé pour commander la Garonne, et ses défenses avaient été multipliées par Hercule d'Argilemont, longtemps gouverneur (ainsi que de Fronsac) pour le comte de Saint-Paul.

Cet Argilemont (ou mieux peut-être Arzillemont), seigneur de Brauges et de Chavigni, gentilhomme picard, né vers 1560, était un vrai corsaire qui rançonnait effrontément les bateaux passant devant Caumont et commettait toutes sortes de malversations. Dès 1600, il avait eu maille à partir avec le Parlement de Bordeaux, qui le frappait de nouveau en 1617 et mettait sa tête à prix. Arrêté le 20 septembre 1620, il fut décapité le 23 du même mois.

Un procès-verbal des crimes et de l'exécution de cet aventurier fut imprimé à Bordeaux en 1620. Il a été reproduit de nos jours par M. Tamizey de Larroque, dans une très curieuse notice : *Hercule d'Argilemont* (Bordeaux, 1890, in-8°). V. aussi *Peiresc, abbé de Guîtres*, par le même (Bordeaux, 1893, gr. in-8°), note de p. 10.

[2] Le marquis de La Force affirme (*Mémoires*, t. II, pp. 561-562) que l'explosion fut due à un soldat espagnol.

Le baron d'Eymet dut se retirer. Il opéra sa retraite sur Casteljaloux, où l'on n'admit que 200 de ses hommes et d'où il sortit très mécontent pour regagner Tonneins. Mayenne ayant saisi tous les bateaux, La Force n'avait pas pu intervenir et était resté sur la rive droite, témoin impuissant du désastre[1].

Devant Nérac, la situation n'était pas bonne. Une vigoureuse sortie du 25 juin n'avait été refoulée qu'avec peine par Vignoles. Mayenne y revint le 2 juillet, repoussa une nouvelle sortie du même jour, fit battre en brèche dès le lendemain, et le 7 juillet, après un furieux assaut, il s'empara enfin de la place[2].

En dépit d'un article secret de la capitulation, Nérac reçut bientôt le régiment de La Suze et la Chambre de l'Edit fut transférée à Agen.

Les réformés menacèrent pour la seconde fois Monclar, que d'Angeros, prévenu par Mayenne, put encore défendre ; mais la confiance disparaissait en eux. Boisse-Pardaillan, gouverneur de Monheurt, qui les

---

[1] V. Samazeuilh, *Histoire de l'Agenais*, t. II, pp. 348-353.

[2] Sur les sièges de Caumont et de Nérac de 1621, V. diverses relations du temps :
La Deffaicte des troupes du marquis de La Force par M. le duc de Mayenne, le 2 juillet 1621, avec la reduction de la ville de Caumont en l'obeyssance du Roy (Paris, 1621, in-8° ; Troyes, 1621, in-8° de 12 pp.). — *La Rebellion de Nerac et la surprise de Caumont par la trahison des Rebelles qui avoient faict la protestation, avec sa reprise* (Bordeaux, 1621, in-8°). — *La Prise et Reduction de la Ville et Chasteau de Nerac au service du Roy par M. le duc de Mayenne, suivant l'exécution des commandemens de Sa Majesté* (Ibid., 1621, pet. in-8°). — *La Prise du jeune marquis de La Force et de son frère le sieur de Montpouillan, avec la veritable Reduction de la Ville de Nerac en l'obeyssance du Roy, après un furieux assault, le tout faict le 3 juillet par M. le duc de Mayenne* (Ibid., 1621, in-8° ; Paris, 1621, in-8° de 16 pp. et réimprimé dans le supplément du *Conservateur* de novembre 1758, p. 167). — *Lettre du Roy à M. le Premier President, touchant la veritable reduction des Villes de Nerac et de Bergerac en l'obeyssance de Sa Majesté, datée du 11 de juillet 1621* (Paris, 1621, in-8° et in-12). — V. aussi le *Mercure François* de 1621, t. VII.

trahissait, mit son fils, le marquis de Mirambeau[1], dans Sainte-Foy et agit de son mieux auprès des mutins de Gensac[2], de Castillon, de Montravel, de Monflanquin, où commandait Saint-Léger[3], et même de Tonneins, dont Lagarde[4] était gouverneur. La Rochelle avait résisté ; Soubise avait pris Royan le 11 mai.

J'ai dit que Louis XIII visait Montauban, la plus importante place des protestants après La Rochelle. En quittant Saint-Jean-d'Angely, il avait pris avec sa cour le chemin de la Guyenne. Il était à Bergerac le 12 juillet. Au château de Mézières, près Sainte-Foy, il reçut la soumission de diverses villes : Sainte-Foy[5], Castillon, Mussidan, Cadillac, Monflanquin, Puymirol, Layrac, Casteljaloux, etc. Clairac s'offrit aussi ; mais, mécontent de l'accueil du roi, il reprit sa défensive, et, à la suite d'un conseil de guerre tenu au château de Saint-Barthélemy[6] le 18 juillet, l'armée fut dirigée

---

[1] Armand d'Escodéca de Boisse, baron de Pardaillan, fils aîné de Pierre d'Escodéca de Boisse. Il était devenu marquis de Mirambeau (en Saintonge) par son mariage en 1617 avec Madeleine de Pons, dame de Mirambeau. Il se remaria en 1631 avec Victoire de Bourbon-Malauze, fille de Henri de Bourbon, marquis de Malauze, et mourut le 1er mars 1657.

Sur la foi d'une relation inexacte, on a cru et dit qu'il avait été tué au siège de Sainte-Foy de 1622.

[2] Sur Gensac, canton de Pujols (Gironde), plusieurs fois cité, V. une notice de Leo Drouyn, au t. II, p. 411 de la *Guyenne Militaire*.

[3] Peut-être François de Saint-Léger, capitaine au régiment de Bandole, mort de blessures au siège de Rethel en 1653 (?).

[4] Jacques du Bruet, écuyer, sieur de Lagarde, fils de Laurent du Bruet et de Talèse (ou Thalèse) de Xaintrailles.

Il était mestre de camp d'un régiment de cinq compagnies et gouverneur de Tonneins depuis 1604.

[5] Une Assemblée de Sainte-Foy avait adressé à Louis XIII Jean de Verteuil, seigneur de Malleret, *Ancien de l'Eglise de Bordeaux*, pour prêter serment au nom des religionnaires de la province. Ce Jean de Verteuil avait représenté les Eglises de Guyenne à plusieurs synodes (V. *La France Protestante*).

[6] V. la *Notice sur la Commune de Saint-Barthélemy*, par Béchade-Labarthe, p. 124 du t. Ier.

sur cette place. Tonneins ayant ouvert ses portes servit de quartier général.

Le siège de Clairac fut commencé le 23 juillet 1621. En raison des travaux avancés qui s'y trouvaient, l'approche coûta cher aux troupes royales. Après la prise des premiers ouvrages, des barricades placées à 2.000 mètres des remparts durent encore être enlevées une à une. Ces préliminaires furent meurtriers. Un grand nombre de gentilshommes y périrent, notamment le baron de Termes[1], maréchal de camp.

On détruisit ensuite un barrage de retenue des eaux du Lot pour ménager un gué ; puis le véritable siège commença. Une sortie du 25 juillet fut repoussée ; le 30, les batteries ouvrirent leur feu contre la place, et Louis XIII y vint lui-même le 3 août. Le lendemain, les murailles étant compromises, une députation des assiégés se présenta à lui dans Tonneins pour demander ses conditions.

Clairac dut se rendre à discrétion. Ceux à qui le roi voulait laisser la vie sauve devaient sortir bâton blanc à la main et bagages sur charriots ; 50.000 écus furent imposés à la ville pour se racheter du pillage, plus 20.000 écus pour le grand maître de l'artillerie et l'officier commis à la capitulation.

L'occupation de la ville, le 5 août, s'opéra sans trop

---

[1] César-Auguste de Saint-Lary, baron de Termes et de Montbar, fils de Jean de Saint-Lary, seigneur de Termes et de Montastruc, gouverneur de Metz, mort en 1586.

D'abord chevalier de Malte et grand prieur d'Auvergne, puis grand écuyer de France en 1619 par la démission de son frère aîné, Roger de Saint-Lary et de Termes, duc de Bellegarde, mort en 1646.

Son oncle, Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, maréchal de France en 1574, avait été empoisonné en 1579 au château de Saluces. Fr. Secousse a écrit sur lui un *Mémoire historique* (Paris, 1764, in-12). — Son grand-oncle, Paul de La Barthe, seigneur de Termes, maréchal de France célèbre, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, était né en Couserans vers 1495 et mourut en 1562.

de misères, grâce aux ordres sévères donnés par le connétable, qui reçut lui-même les clefs, le roi n'ayant pas voulu se présenter. Malheureusement, on ne put pas tout à fait préserver la garnison, qui devait se retirer à Aiguillon par le Lot. Pour épargner aux vaincus les avanies auxquelles ils commençaient à être en butte, les gentilshommes du connétable les escortèrent jusqu'aux trois bateaux qui devaient les transporter; mais après l'embarquement, sur quelques manifestations des Gardes, une panique se produisit à bord; deux bateaux sombrèrent, et les soldats embarqués dans le troisième se précipitèrent dans la rivière. Ce triste épilogue fit beaucoup de victimes[1].

Louis XIII chargea le comte de Saint-Géran[2] de raser les murs de Clairac, qu'une forte garnison devait occuper sous les ordres du seigneur de Clermont-Dessous[3]; puis il quitta Tonneins le 9 août, coucha à

---

[1] Plusieurs plaquettes furent publiées sur ce siège de Clairac :
Discours au vray de tout ce qui s'est passé de plus remarquable à l'armée du Roy depuis le commencement jusques à present, où est contenu la prinse de Clairac et le siège de Montauban, dressé par un Gentil-homme qui a toujours suivy l'armée (Aix, s. d. [1621], in-8° de 15 pp.). *L'Ordre du siège et reduction de la Ville de Clerac en l'obeyssance du Roy, avec les articles accordez aux Habitans par la clemence de Sa Majesté, le 5e jour d'Aoust 1621* (Paris, 1621, in-4° de 26 pp.). — *La Prise de la Ville de Clerac renduë à la discretion du Roy, le 4 aoust, où trois des plus seditieux ont esté pendus avec leur Ministre*, etc. (Lyon, 1621, in-8° de 16 pp.). — *La Reduction de Clerac, avec les Paroles qui ont esté tenues par ceux de Clerac... le quatriesme Aoust 1621 au soir* (Lyon, 1621, in-8° de 8 pp.). — *Lettre du Roy envoyée au Parlement de Rouen sur la Reduction de la Ville de Clerac et autres villes et places en l'obeyssance de S. M.* (Rouen, 1621. in-8°).

[2] Jean-François de La Guiche, comte de La Palice et de Saint-Géran, gouverneur du Bourbonnais (1569-1632).
Nommé maréchal de France en 1619, il participa activement au siège de Clairac et se distingua à Montauban et à Montpellier.

[3] Le seigneur de Clermont-Dessous de 1621 était François de Narbonne, marquis de Fimarcon. Il était fils d'Amalric de Narbonne, mort en 1622 de blessures reçues au siège de Montauban. Lui-même, peu après, fut blessé mortellement dans un combat, à Pellegrue. Son frère aîné, Jacques de Narbonne, avait été tué à Bordeaux le 13 juillet 1616, à l'âge de 21 ans.

Port-Sainte-Marie, et le 10, vers dix heures du matin, il arriva à Agen, où la reine se trouvait depuis la veille[1].

Anne d'Autriche avait été brillamment reçue par les Agenais. Elle avait été logée à la maison de M. de Roques[2], devant le Présidial, où la rejoignit le roi qui ne voulut pas faire d'entrée solennelle.

Dans la soirée du même jour, la reine, accompagnée de quelques seigneurs de la cour, gravit à pied le coteau de l'Ermitage Saint-Vincent pour visiter le Frère Eymeric Roudilh[3], à qui elle remit des présents.

---

[1] Pendant le séjour de Louis XIII à Tonneins mourut dans cette ville, le 3 août 1621, Guillaume Du Vair, évêque de Lisieux et garde des sceaux, né à Paris en 1556. Magistrat éloquent et prosateur de mérite, Du Vair laissa des écrits très estimés qui ont eu plusieurs éditions (*Traité de l'éloquence française ; Traité de la saine Philosophie*, etc).

Des *Lettres inédites de Guillaume Du Vair* ont été publiées avec notes par M. Tamizey de Larroque (Paris, 1873, in-8°).

[2] La maison de M. de Roques, ou de Roquefort, et mieux encore *de Secondat* était située en face du Présidial, sur l'emplacement actuel du Café de la Comédie, propriété communale isolée place de l'Hôtel de Ville. Pendant longtemps, les consuls traitèrent avec son propriétaire pour y installer les hôtes importants que recevait la ville.

Le M. de Roques de 1621 était Jacob de Secondat, mestre de camp, né à Agen en 1576, en faveur de qui Henri IV avait érigé en baronnie le fief de Montesquieu. Ce Jacob de Secondat fut le bisaïeul du grand Montesquieu, dont l'aïeul, Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, baron de Montesquieu et seigneur de Castelnoubel, était né aussi à Agen en 1612 et fut consul de cette ville en 1650, avant d'être président à mortier au Parlement de Bordeaux.

Le père de Jacob de Secondat, sieur de Roques, Jean de Secondat, avait été maître d'hôtel de Henri II d'Albret, puis de Jeanne d'Albret. Celle-ci lui fit don pour ses services, en 1561, de la baronnie de Montesquieu et de la seigneurie de Goulard, don ratifié le 8 juillet 1563. — V. à ce sujet de nombreux documents publiés dans le t. XXIV des *Archives Historiques de la Gironde.*

[3] Le coteau de Saint-Vincent, dit Saint-Vincent de Pompéjac, qui domine Agen au nord et où, d'après quelques annalistes agenais, aurait eu lieu le martyre de saint Vincent.

La *Chronique de Charlemagne et de Roland*, de J. Turpin (1566. Paris, 1835, in 4°) mentionne un siège d'Agen par Charlemagne contre Aygoland, roi païen d'Afrique. D'après ce roman, Charlemagne aurait bâti alors sur le coteau où il avait campé pendant sept mois une église dite de Sainte-Croix.

Dès le lendemain, Eymeric rendit à la reine sa gracieuse visite. Louis XIII l'accueillit avec la plus grande bienveillance. Pressé de demander quelque faveur, le bon ermite exprima tout simplement le désir que lui fût assurée une livre de pain par jour pour sa subsistance, vœu bien modeste qui ne pouvait guère manquer d'être exaucé[1].

D'Agen, où il passa trois jours, le roi partit le 12 août pour Montauban, dont le siège, commencé le 18, dut être levé le 2 octobre après des pertes énormes,

---

Un monastère existait sur ce point dès le x[e] siècle. L'église était desservie par des solitaires dont on rencontre des traces au XIV[e] ou au XV[e] siècle.

Ruinés par les guerres de religion du XVI[e] siècle, l'église et l'Ermitage virent une première restauration tentée par l'évêque Nicolas de Villars; mais cela fut peu sérieux sans doute, puisque l'Ermitage était devenu un lieu de débauche, lorsque, sur la demande des consuls d'Agen, en 1612, un ermite de Notre-Dame-de-Roquefort, le frère Eyméric Roudilh, fut appelé et chargé d'une restauration définitive.

Eymeric Roudilh, né à Cazes (Quercy), vint habiter le vieil Ermitage un peu réparé. L'église en ruines fut reconstruite et Eymeric acquit une grande réputation de sainteté. Il eut plusieurs disciples, notamment Antoine Sabré, qui devint supérieur à la mort d'Eymeric, en 1649 (V. la *Bibliographie de l'Agenais*, article *Sabré*, t. II). Le frère Hélie Brondes lui succéda. Celui-ci vivait encore en 1690, quand Mascaron visita l'Ermitage.

Peu prospère au XVII[e] siècle, vendu en 1794, désert jusqu'en 1843, époque où Mgr de Vesins y mit provisoirement les Pères Maristes destinés à Bon-Encontre, l'Ermitage Saint-Vincent fut habité par les Carmes déchaussés du 13 mai 1846 au 16 octobre 1882, date de l'application des décrets sur les associations religieuses non autorisées. L'église actuelle fut construite de 1855 à 1864.

Cf. sur cet ermitage : *Ermitage de Saint-Vincent de Pompéjac depuis son origine jusqu'à sa restauration par les Carmes déchaussés*, par l'abbé Barrère (Agen, 1865, in-12), — *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, par Ph. Lauzun, t. I (*Couvents d'Hommes*), pp. 445-466, etc.

La vie du Frère Eymeric Roudilh a été écrite par un avocat agenais, auteur des *Reflexions singulières sur l'ancienne Coustume de la Ville d'Agen*, précédemment citées, Jacques Ducros (1615-1680) : *Le Parfait Hermite descrit en la personne du Frère Heymeric Roudilh, Hermite de l'Hermitage Sainct-Vincens, près la ville d'Agen*, etc. (Agen, 1658, in-8°). V. la *Bibliographie de l'Agenais*, art. *Ducros*, t. I. — Sur l'Ermitage d'Agen, V. aussi la planche du t. II, 2[e] partie de la *Guyenne Historique et Monumentale*.

[1] Labrunie dit que cette livre de pain quotidienne, convertie en argent, fut exactement payée par la ville d'Agen jusqu'en 1789.

et où le duc de Mayenne fut tué le 18 septembre[1].

Anne d'Autriche avait quitté Agen le 13 août pour aller à Moissac.

Boisse-Pardaillan était au siège de Montauban et avait fait sa soumission au roi. Pendant son absence, les réformés de Sainte-Foy tentèrent de surprendre Monheurt pour se venger de sa défection; mais le hardi capitaine survint assez tôt pour garantir cette place dont il avait considérablement accru les défenses et où il plaça comme commandant un vieux soldat expérimenté nommé Labroue. Peu après, il partit lui-même pour Sainte-Foy, où se trouvait son gendre Théobon[2]. A son passage à Gensac, il vit les consuls et se retira le soir chez un ami, l'avocat de Nauze. C'est là que, la nuit venue, se présenta un huguenot exalté, le baron de Savignac d'Eynesse[3], avec une vingtaine d'hommes qui le tuèrent, ainsi qu'un de ses

---

[1] En lui s'éteignait le nom de Mayenne. Son corps fut transporté à Aiguillon, en passant par Agen où de grands honneurs lui furent rendus. Le premier titre du duché-pairie d'Aiguillon disparaissait ainsi.

Alors commandait à Aiguillon pour le duc Bernard de La Fourcade, un Agenais bel esprit (Agen, 15...-1651) qui a laissé un recueil d'anagrammes et d'épigrammes à la louange de Mayenne et des grands seigneurs de l'époque. Ce recueil, dédié au cardinal de Richelieu, a pour titre: *Hortulus retrogradorum carminum et anagrammatum* (Parisiis, 1641, in 8°). V. Labénazie, *Histoire de la Ville d'Agen*, p. 319, et *Bibliographie de l'Agenais*, t. II.

[2] Charles de Rochefort de Saint-Angel, marquis de Théobon, captal de Puychagut, né en 1593, marié en 1616 avec Jeanne d'Escodéca de Boisse, mort en 1658.

Nous rencontrerons bientôt son fils aîné Jean de Théobon.

Le château de Théobon est situé dans la commune de Loubès-Bernac, canton de Duras.

[3] Ce Savignac d'Eynesse était probablement un fils de Joseph de Lidon, dit le capitaine Saint-Léger, contre lequel un décret de prise de corps avait été lancé en 1582 par la Chambre de Justice de Guyenne siégeant à Bordeaux.

V. Tamizey de Larroque, *Deux Livres de raison de l'Agenais, suivis d'extraits d'autres Registres domestiques*, etc. (Auch et Paris, 1893, gr. in-8°) : *Livre de raison de N. de Lidon*, p. 59.

serviteurs et un prêtre dont il était toujours accompagné. Cet assassinat valut Gensac aux réformés.

Sainte-Foy, où La Force venait de supplanter Théobon, était en pleine révolte. Monheurt, alors, se déclarant pour les rebelles, reçut le vicomte de Castets et le fils de Pardaillan, ce dernier resté fidèle aux protestants malgré le meurtre de son père, meurtre auquel, a-t-on dit, il n'avait peut-être pas été complètement étranger.

Mais le connétable de Luynes, qui avait donné des preuves notoires d'incapacité devant Montauban et qui perdait de sa faveur, crut se relever de son échec en faisant diriger l'armée royale sur Monheurt. Il importait, d'ailleurs, d'atténuer les conséquences morales d'un aussi grave insuccès. Lui-même étant malade, Bassompierre reçut le commandement supérieur, en attendant le roi qui devait s'arrêter à Toulouse, d'où il le rejoindrait devant Monheurt si la prise devait en être aisée, et qui, dans le cas contraire, se dirigerait sur Bordeaux par Lectoure.

La reine repassa par Agen le 9 novembre. Bassompierre vint aussi dans cette ville pour assurer ses approvisionnements, pendant que Schomberg[1] commençait l'investissement de Monheurt au cours du même mois. Le 17, il était à Aiguillon se rendant devant la place assiégée ; puis Roquelaure survint, les batteries s'installèrent et le feu commença.

Cependant le fils de Pardaillan avait adressé secrètement des propositions à Bassompierre. Celui-ci en avertit le roi qui, accompagné du connétable, quitta

---

[1] Henri de Schomberg, comte de Nanteuil et de Duretal, marquis d'Espinoy, maréchal de France en 1625, mort en 1632.
Il avait été surintendant des Finances. Depuis le siège de Clairac, il remplissait les fonctions de grand maître de l'artillerie de France.

Toulouse aussitôt, passa par Grenade, Saint-Clar, Lectoure, Nérac et Lavardac, et arriva le 29 au château de Longuetille, près de Monheurt[1].

Le 10 décembre, le feu des assiégeants devint terrible. Dix-huit pièces de gros calibre et des engins de toutes sortes plaçaient les assiégés dans un ouragan de fer et de feu ; puis bientôt les mines éclatèrent et des brèches furent ouvertes ; mais néanmoins un assaut fut repoussé. Le capitaine Labroue, toujours au premier rang des combattants, avait été emporté par un boulet.

Le lendemain, 11 décembre, le vicomte de Castets et le marquis de Mirambeau demandèrent à capituler. Le roi, inabordable d'abord, accorda enfin la vie sauve pour les gentilshommes et la sortie des soldats bâton blanc à la main; mais il admit le pillage.

Le 13 décembre 1621, un dimanche, au signal donné par le canon, les troupes royales se ruèrent sur la ville, la mirent à sac et l'incendièrent. On avait heureusement pu faire sortir les femmes de la place sur des bateaux[2].

---

[1] Le château de Longuetille est situé dans la commune de Saint-Léger, canton de Damazan.

[2] Divers pamphlets furent publiés sur la prise et le sac de Monheurt :

La Prise de la Ville de Monheurt par l'armée royale, avec le saccagement de la place pillée et bruslée pour cause de rebellion et perfidie (Paris, 1621, in-8° de 7 pp.). — *Lettre d'un Gentilhomme de Guyenne à un sien ami en Hollande, du 12 janvier 1622, contenant plusieurs choses remarquables arrivées durant et depuis le siège de Monheurt* (S. l., 1623, in-8°).

Ces deux pièces ont été reproduites en tout ou en partie par M. Tamizey de Larroque dans la publication suivante: *Récit de l'Assassinat du sieur de Boisse-Pardaillan et de la prise de Monheurt, publié avec Avertissement, notes et Appendice* (Paris et Bordeaux, 1881, in-16 de 73 pp.).

La relation rééditée par l'érudit agenais parut en 1622: *L'Assassinat du sieur de Boisse-Pardaillan, gouverneur de Monheurt, avec la prise de cette ville rebelle. Ensemble la deffaicte de dix navires rocheloix par Mgr de Guise* (Bordeaux et Lyon, 1622, in-8° de 19 et 16 pp.).

Claude Malingre l'a aussi insérée dans son *Histoire de la Rebellion excitée en France*, etc.

C'est aux sinistres lueurs de l'incendie de Monheurt, le 15 décembre, que le connétable de Luynes expira dans le château de Longuetille d'une fièvre contractée devant Montauban.

Bassompierre, blessé le 26 novembre par l'explosion d'une pièce contre laquelle il se trouvait, avait été transporté à Marmande pour recevoir des soins. Dans la nuit de son arrivée, une vive alerte eut lieu causée par l'irruption en désordre des gendarmes du connétable, lesquels, cantonnés à Gontaud, avaient été surpris et mis en fuite par les protestants de Sainte-Foy allant au secours de Monheurt. Bassompierre a raconté lui-même cet épisode que sa situation lui rendit extrêmement pénible.

A la nouvelle de l'échauffourée de Gontaud, Louis XIII y avait envoyé le duc de Luxembourg[1], avec 1.200 hommes de pied, 500 chevaux et 2 canons ; mais les assaillants s'étaient enfuis, et les troupes royales n'en rencontrèrent qu'une faible partie qu'elles battirent et dispersèrent.

Un très vif combat eut lieu à Pellegrue dans la journée du 6 décembre[2].

Après le sac de Monheurt, le 15 décembre, le roi, passant par Casteljaloux et Bordeaux, regagna Paris (28 janvier 1622), laissant pour commander dans la région le duc d'Elbeuf[3], secondé par les maréchaux

---

[1] Léon d'Albert, seigneur de Brantes, duc de Luxembourg et de Piney. C'était le plus jeune frère du connétable de Luynes.

[2] Dans ce combat du 6 décembre 1621, le seigneur de Clermont-Dessous, François de Narbonne, fut mortellement blessé.

[3] Charles de Lorraine, 2e duc d'Elbeuf, né en 1596, mort en 1657. Il était fils de Charles de Lorraine, descendant de Claude, premier duc de Guise, et avait épousé Catherine-Henriette, fille légitimée de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, dont les intrigues incessantes lui causèrent une foule d'ennuis et le firent exiler en 1631.

Son rôle pendant la Fronde n'eut aucune importance.

de camp de Gurson[1], de Bourdeilles[2] et de Lauzun [3].

Le maréchal de Roquelaure, qu'une grave maladie venait d'éprouver, se démit de son gouvernement de Guyenne, dans lequel lui succéda le duc d'Epernon[4]. Le maréchal de Thémines devint lieutenant général de la province.

Le départ de Louis XIII fut en Agenais le signal de nouveaux troubles. Les réformés, exaspérés, recommencèrent aussitôt la guerre de partisans et les dévastations. Henry de Castelnau[5], ayant Paul de Viau[6]

---

[1] Frédéric de Foix, vicomte de Meilles, comte de Gurson et de Fleix, baron d'Eymet, Lévignac, etc., fils de Louis de Foix et de Charlotte-Diane de Foix-Candalle. Il s'était distingué à Coutras et avait été grand sénéchal de Guyenne en 1616. Il mourut en cette même année 1622.

Il avait épousé Charlotte de Caumont, fille de François-Nompar II de Caumont, comte de Lauzun, député de la Noblesse d'Agenais en 1614, morte en 1671 à l'âge de 77 ans (V. le P. Anselme, t. III).

[2] Henri de Bourdeilles (1571-1641), fils d'André de Bourdeilles et neveu de Brantôme. Il avait été sénéchal et gouverneur du Périgord en 1593, année où il dispersa les *Croquants*, et était devenu maréchal de camp en 1619.

[3] L'Avent de 1621 fut prêché dans l'église cathédrale d'Agen par le P. Pierre Cotton, cité p. 79. On sait que ce Père avait obtenu de Henri IV en 1603 le rappel des Jésuites expulsés de France en 1594. Après l'assassinat du roi, il publia une *Lettre* tendant à écarter de son ordre toute responsabilité quelconque, *Lettre* à laquelle répliqua un pamphlet célèbre : *L'Anti-Cotton* (1610, in-12).

[4] Le duc d'Epernon fit son entrée dans Agen le 24 mars 1623. Son fils lui fut adjoint en 1634 et le remplaça à sa mort, en 1643, après avoir été suppléé par le prince de Condé de 1638 à 1640.

[5] Sur le marquis de Castelnau, plus tard duc de La Force, V. une note de la page 93.

[6] Paul de Viau, frère aîné du poète Théophile, né à Boussères de Mazères, près de Port-Sainte-Marie, vers 1590, mort avant 1650.

Ce capitaine huguenot se signala dans les événements survenus de 1621 à 1629. Théophile avait abjuré, mais ses frères Paul et Daniel étaient restés fidèles à la Réforme.

V. *Paul de Viau, capitaine huguenot et frère du poète Théophile (1621-1629)*, par Ch. Garrisson (Paris, *Bull. de la Soc. d'Hist. du Protestantime français*, 1892, in-8°). V. aussi le *Tableau généalogique de la famille de Viau* placé in fine de mon étude bio-bibliographique sur Théophile, étude citée à la suite du XVII[e] siècle, à propos du poète lui-même.

pour lieutenant, s'empara de Monflanquin; le marquis de Lusignan[1], aidé par le même capitaine, pénétra par trahison dans Clairac, où le sang coula à flots. Tonneins-Dessous, commandé par La Vauguyon[2] et faiblement défendu, fut également occupé par La Force qui fit massacrer la garnison et y établit Castets et Montpouillan avec 1.500 hommes.

Lusignan, à qui avait été promis 50.000 livres pour la remise de Puymirol, voulait surtout obtenir le paiement de cette somme. Le conseiller Jacques Du Duc, commissaire délégué pour la démolition des fortifications de Clairac, après avoir fait vaillamment son devoir dans la surprise de cette place, négocia avec Lusignan. Il lui promit non seulement l'indemnité de Puymirol, l'oubli du passé et les 150.000 livres imposées pour la reddition, mais encore la restitution des objets récemment saisis dans l'arrestation, à Bordeaux, de ses deux filles qui se rendaient à La Rochelle, leur liberté étant échangée contre celle de deux prisonniers du marquis[3].

De Clairac, celui-ci devait peu après se porter sur l'abbaye et le château de Granges, que tenta vaine-

---

[1] François, premier marquis de Lusignan, fils de Henri, baron de Lusignan, et d'Isabeau d'Ysalguier de Clermont, mort en 1639. Il fut gouverneur de Puymirol après son père et épousa Marguerite de Nuchèze.
Nous rencontrerons plus tard ses trois fils : François II, Guy et Pierre.

[2] Jacques de Stuer de Caussade, comte de La Vauguyon. Il avait épousé en 1608 Marie de Roquelaure.
Il était fils de Louis de Stuer de Caussade et de Diane d'Escars dont le père, Jean de Pérusse d'Escars, comte de La Vauguyon, prince de Carenci avait été assassiné en sortant du Louvre le 21 juillet 1578. Son oncle, Paul de Stuer de Caussade, comte de Saint-Mégrin, fut un des mignons de Henri III.

[3] V. *La Prise et Reduction de la Ville de Clerac à l'obeyssance du Roy ; avec les Articles accordez tant aux habitans qu'à M. de Lusignan, gouverneur de ladite place. Ensemble la mort de M. de Montpouillan, fils du marquis de La Force* (Paris, 1622, in-8° de 8 pp.).

ment de secourir la Noblesse catholique du pays, et qu'il occupa grâce au concours de Castelnau[1].

Cependant le duc d'Elbeuf, qui assiégeait Gensac, avait été forcé de se retirer le 2 janvier 1622 devant La Force.

Les conciliabules des rebelles se tenaient au château de ce dernier, en Périgord, où de grands projets s'élaboraient. Le duc dut recourir aussitôt aux mesures les plus énergiques. Après s'être emparé de ce château et avoir occupé celui de Duras, il marcha sur Montravel, que venait de fortifier Bacalan[2] et qui dut capituler[3]; puis il se dirigea vers Tonneins à l'appel de Thémines arrivé trop tard pour empêcher la prise de cette place.

Tonneins était divisé en deux villes distinctes, ayant chacune son enceinte particulière : Tonneins-Dessus et Tonneins-Dessous. Tonneins-Dessus appartenait à La Force et était commandé par Lagarde; Tonneins-Dessous était au comte de La Vauguyon qu'on venait d'évincer. La première de ces villes était très forte; mais il n'en était pas ainsi de la seconde.

Le siège commença le 16 mars 1622. Les deux chefs catholiques disposaient ensemble de 12.000 hommes de toutes armes. Tonneins-Dessous fut emporté le premier jour par Thémines, ainsi que le bourg de Cuges. Chefs, garnison, habitants se retranchèrent aussitôt dans Tonneins-Dessus, contre lequel la lutte allait prendre des proportions sérieuses.

---

[1] Cf. à ce sujet : Le *Mercure François*, t. VIII, pp. 465-466; les *Mémoires du duc de La Force*, t. II, p. 182 ; les *Mémoires de Castelnau*, t. IV, p. 371, etc.

[2] Thomas de Bacalan, écuyer, seigneur de La Mothe, La Huile, etc.

[3] V. *La Prise par la force de la Ville de Mont-Revel sur les rebelles du Roy, avec la Deffaicte des garnisons de la place... Ensemble le Siège mis devant la ville de Clerac... 28 febvrier* (Paris, 1622, in-8°).

La Force s'était hardiment placé avec ses troupes sous les murs de la ville, du côté de Clairac qu'il occupait, dans une maison fortifiée et derrière des barricades, aidant puissamment les assiégés.

Le 20 mars, le duc d'Elbeuf chargea le maréchal de camp Du Bourg-Lespinasse[1] d'enlever ce poste, en même temps qu'une attaque était dirigée sur le côté nord de la place. Cette attaque échoua ; mais l'action contre le poste fut des plus chaudes. La Force, accourant de Clairac, se heurta au corps de Thémines qui l'attendait ; il soutint un très vif combat de plusieurs heures, fut battu et dut rebrousser chemin. Cet échec, du reste, ne lui fit pas abandonner la partie : il continua de fatiguer les assiégeants par des courses incessantes jusque sous les murs de Tonneins.

Le siège n'aboutissant pas, le duc, à qui cinq galiotes ou pataches bien équipées et commandées par des chevaliers de Malte[2] avaient été envoyées de Bordeaux, résolut d'affamer la ville. Les pataches furent mouillées vers l'embouchure du Lot et un barrage fut établi au confluent de cette rivière ; mais La Force, recourant à un vieux procédé, fit charger une forte gabarre montée par 60 soldats et plusieurs officiers, laquelle, partie la nuit de Clairac, rompit le barrage et parvint à ravitailler les assiégés. Il réussit même, tournant la place, à s'établir au nord. Pendant que le duc se portait vers lui, Montpouillan, dans une vigoureuse sortie, délogea les assaillants de leurs positions.

Le 18 avril, la fortification nord-ouest de la ville

---

[1] Le baron Du Bourg-Lespinasse (Antoine du Maine), qualifié de «gentilhomme lyonnais », avait été nommé maréchal de camp le 16 décembre 1621. Il mourut vers 1635.

[2] Samazeuilh cite les chevaliers Pontac, Pichon et Arrerat (*Histoire de l'Agenais*, t. II, p. 380).

fut emportée et Montpouillan, gravement blessé, fut fait prisonnier; mais presque aussitôt les assiégés reprirent le poste et délivrèrent leur chef; puis le bastion oriental fut occupé sans résultat important[1]. Enfin, le 27 avril, une grande sortie eut lieu; le même bastion fut repris par Castets et les tranchées furent balayées. Cependant le duc parvint à remener ses troupes désorganisées par la vigueur de l'attaque et à réoccuper dans la même journée toutes les positions perdues.

Avec 800 hommes et 400 chevaux, La Force tenta encore, le 30 avril, d'éloigner l'armée royale. Arrivé au point du jour près de la place, il réussit à se faire poursuivre par le duc jusqu'au bois de la Gautrenque, pendant que les assiégés, simulant une sortie vers Clairac, se portaient tout à coup sur le bastion oriental, dégageant de nouveau les tranchées, tuant ou chassant les soldats, et pénétraient dans Tonneins-Dessous jusqu'au logis des chefs.

Ces combats avaient été désastreux. L'armée assaillante avait perdu un millier d'hommes et de nombreux capitaines, parmi lesquels les maréchaux de camp de Cornusson[2] et d'Ambres[3], le vicomte de Montclar[4],

---

[1] Dans cette action du 18 avril 1622, le maréchal de camp de Larainville fut tué. Il fut inhumé dans l'église du Mas-d'Agenais (V. L.-F. Lagarde, *Recherches historiques sur la Ville et les anciennes Baronnies de Tonneins*, p. 98).

De Larainville était depuis 1617 mestre de camp (colonel) d'un régiment portant son nom (V. *Histoire de l'ancienne Infanterie française*, par le général L. Susane [Paris, 1849-53, 8 vol. in 8° et atlas]).

[2] Jean de La Valette, seigneur de Cornusson. Il avait assisté aux Etats de Blois en 1588 comme député de la sénéchaussée de Toulouse.

[3] Louis de Gélas de Voisins, baron d'Ambres, maréchal de camp, fils de François de Voisins, baron d'Ambres et vicomte de Lautrec, sénéchal de Lauraguais, gouverneur de Castres et de Lavaur.

[4] Louis de Voisins, vicomte de Montclar, baron de Savignac, fils de Jacques de Voisins et d'Anne, vicomtesse de Montclar. Il était neveu du précédent.

La Mothe de Hautefort[1], Ganet[2], etc. Paul de Viau avait été très grièvement blessé[3].

La famine était dans la place, mais l'armée royale restait impuissante et découragée, et le roi, très mécontent, menaçait d'envoyer Condé pour en finir.

On entra alors en pourparlers, et le 4 mai le duc d'Elbeuf, le marquis de Montpouillan et le vicomte de Castets signèrent enfin une capitulation d'après laquelle la garnison devait sortir avec armes et bagages et se retirer en tel lieu qu'il lui plairait, sous promesse de ne point porter de six mois les armes contre le roi[4].

---

[1] François de La Mothe de Hautefort, seigneur de La Borie, capitaine de chevau-légers, fils de François, marquis de Hautefort, baron de Thenon, seigneur de La Mothe, La Borie, etc., et de Louise d'Escars, issue de François, comte d'Escars (ou des Cars), lieutenant général en Guyenne et gouverneur de Bordeaux (V. le P. Anselme, t. VII).

D'après Courcelles (t. XI), il s'agirait d'un autre La Mothe de Hautefort, de la branche ayant pour auteur Jean de Hautefort, seigneur de La Mothe, sénéchal de Guyenne en 1472, fils naturel d'Antoine, seigneur de Hautefort et de Thenon.

Un cousin de François de Hautefort, Gilbert de Hautefort, né vers 1555, fils de Gilbert, issu de Jean II et beau-frère du baron de Lignerac, avait été tué également à un précédent siège de Tonneins, où il commandait aussi une compagnie de chevau-légers.

[2] Sans Dupin, sieur de Ganet, en Agenais. — Sa fille unique et héritière, Jeanne de Ganet, épousa à Agen en 1624 Herman de Sevin, à qui elle apporta la terre et le nom de Ganet (V. les *Mémoires de Vignoles*, éd. Tamizey de Larroque, p. 78).

[3] Paul de Viau fut ramassé sous un monceau de cadavres et dut plus tard se racheter chèrement (V. *Paul de Viau, capitaine huguenot...*, par Garisson, cité p. 106).

[4] Diverses relations de ce siège de Tonneins et de ses épisodes furent publiées à cette époque :

La Victoire emportée au champ de bataille contre le marquis de La Force par M. le duc d'Elbeuf, avec le nombre des morts et les particularitez de la bataille. 30 janvier (Paris, 1622, pièce in-8°). *La Defaicte de huict cens hommes des gens du marquis de La Force, avec la prise de Tonins et la blessure mortelle dudit marquis de La Force, son secours mis et taillé en pièces: le tout faict par Mgr le duc d'Elbeuf. 20 mars* (Paris, 1622, in 8°, deux éditions). *La Defaicte memorable de quatre cens hommes des troupes de M. de La Force venant au secours des assiegez de la Ville de Thonins*, etc. (Paris et Rouen,

Montpouillan et Castets moururent trois jours après à Clairac de leurs blessures. La garnison de Tonneins se retira à Clairac et à Sainte-Foy.

En somme, ce siège de près de trois mois aboutissant à un tel résultat était presque un échec pour l'armée royale. Louis XIII résolut alors la destruction de Tonneins, dont les deux parties furent, en effet, réduites en cendres par ordre du duc d'Elbeuf trois mois après la capitulation[1].

Entre temps, le roi, à la tête de 9.000 hommes et accompagné de Condé, battait complètement Soubise dans les marais de Rié et lui détruisait son armée le 16 avril 1622; puis, laissant quelques troupes devant La Rochelle dont le rôle actif prenait toujours plus d'importance, il se portait sur Royan.

Condé, qui, en marche pour Tonneins, avait appris à Bordeaux la capitulation du 4 mai, se dirigea vers l'Agenais après la prise de Royan. C'est alors que le traité passé entre Lusignan et le conseiller Du Duc pour la reddition de Clairac eut son exécution. Lusignan reçut les 50.000 livres relatives à Puymirol et fut

---

1622, in-8°). *La Furieuse defense des troupes du marquis de La Force venant avec 2.500 hommes au secours de Tonneins, etc.* (Paris, 1622, in-8°). *La Prise des deux Villes basses de Thonins, et la deffaicte de MM. de La Force... Ensemble tout ce qui s'est passé depuis le douziesme de mars jusques à present* (Paris, 1622, in-8°). *La Prise et Reduction de la Ville de Tonneins à l'obeyssance du Roy..*, (Paris, 1622, in-8°). *Veritable narré de tout ce qui s'est passé samedi dernier, 30 du mois d'avril* (1622) *au siège de Tonneins* (Bordeaux, 1622, in-8°). *Nouvelle Deffaicte des troupes de Clerac ; ensemble la fameuze rencontre desdites troupes par Mgr le duc d'Elbeuf, le dixiesme du present mois* (février 1622). (S. l., 1622, in-8°.)

V. aussi : *Le Fidèle historien des affaires de France, de 1620 à 1623*, par Franville (Paris, 1623, in-8°) ; *Mercure François* de 1622 ; *Mémoires* de Vignoles et du duc de La Force ; *Antiquités de Lot-et-Garonne*, par Saint-Amans ; *Recherches historiques sur Tonneins*, par L.-F. Lagarde, etc.

[1] Sur la reconstruction de la ville de Tonneins, V. une note d'Alphonse Lagarde, dans le t. VII (1880) de la *Revue de l'Agenais*, p. 346 : *La Reconstruction de la ville de Tonneins en 1622.*

nommé gouverneur de la place rendue. La Force fit, lui aussi, sa soumission, qui lui valut le bâton de maréchal de France avec 200.000 écus comme dédommagement de son gouvernement de Béarn.

Cependant Sainte-Foy conservait une attitude hostile. S'étant assuré de plusieurs villes, Gensac, Eymet[1], etc., le prince rejoignit le duc d'Elbeuf à Monségur où les rallia le roi, et Sainte-Foy fut aussitôt investie. D'abord la garnison, nombreuse, bien aguerrie et commandée par Mirambeau, accueillit les assiégeants par des fanfaronnades. Les batteries furent placées et les tranchées ouvertes; mais La Force s'employa de tout son pouvoir pour amener des négociations et y réussit. Le 24 mai, la ville ouvrit ses portes au roi, qui y pénétra le 26 et lui accorda des conditions meilleures qu'on ne l'espérait[2].

Louis XIII quitta Sainte-Foy le 28 mai 1622, y laissant des commissaires chargés de faire détruire les fortifications; il visita Monségur, Marmande, Aiguillon, Port-Sainte-Marie, et arriva à Agen le 1er juin. Il reçut dans cette ville l'hommage des consuls et notables de Clairac et la soumission de plusieurs places du Quercy. Il repartit d'Agen le 3 juin par Valence, Malauze et Moissac; s'empara de Privas, de Nîmes et d'Uzès, et assiégea Montpellier.

---

[1] V. sur Eymet la notice du t. I, 2e partie, p. 182 de la *Guyenne Historique et Monumentale*.

[2] V. *La Memorable deroute de 400 rebelles de Saincte-Foy, ville sur la Dordogne, par M. Du Hallier, capitaine des Gardes de Sa Majesté; entre lesquels a esté tué le marquis de Mirambeau, chef des rebelles et fils du sieur de Boisse-Pardaillan* (Paris, 1622, in-8°). — *Reduction de la Ville de Saincte-Foy et Montfalquier* (sic) *en l'obeyssance du Roy; la reunion du sieur de La Force et ses Enfans auprès de S. M.; avec les articles accordez par S. M. audict sieur de La Force* (*24 mai*). (Paris, 1622, in-8°.)

J'ai déjà constaté que le marquis de Mirambeau ne fut pas tué dans cette affaire, comme le prétend la première relation ci-dessus et comme on l'a souvent répété. Il ne mourut que 35 ans plus tard, le 1er mars 1657.

En même temps, Théobon rendait Monflanquin, et peu après Layrac, Nérac, Casteljaloux, Moncrabeau, Caumont, etc. eurent leurs fortifications détruites. Le fort de Sauveterre fut rasé en juillet par ordre du roi[1].

Les huguenots demandèrent la paix. Un traité fut signé à Montpellier le 20 octobre 1622 confirmant l'édit de Nantes. Montauban et La Rochelle restaient seules villes de sûreté.

Le catholicisme triomphait sur tous les points, à l'étranger comme en France, et Richelieu au pouvoir allait inaugurer sa grande politique.

---

[1] Les Agenais dépensèrent pour cette démolition la somme de 1.580 livres et obtinrent l'abandon des matériaux et la jouissance des fonds de terre des fossés pendant dix ans.

Ce château-fort appartenait alors à Mme de Gondrin, qui plaida pendant six ans pour obtenir une indemnité de dépossession. Il lui fut accordé enfin 6.234 livres, que dut payer le pays d'Agenais.

Sauveterre avait appartenu précédemment au vice-sénéchal Nadau, et avait été vendu en 1597 à Marguerite de Balaguier, dame de Monsalès, veuve de Charles de Monluc (V. une note de la p. 302 du t. Ier).





CHAPITRE IV

L'Agenais au XVIIe siècle (Suite) — Dixième et onzième guerres de religion — La peste de 1628 à 1631 et l'émeute de 1635 — La fin du règne de Louis XIII — Le duc d'Epernon à Agen — La Fronde.

(1622 — 1649)



E nous éloignons pas trop de l'année 1621 sans rappeler un fait très important pour l'Agenais, la suppression définitive de ses Etats et sa transformation en pays d'Election.

C'était peut-être demander, ai-je dit, la disparition de certains abus à une mesure à peine faite pour les atténuer. Cependant nous avons vu combien laissait à désirer, surtout au point de vue financier, le fonctionnement des institutions antérieures.

Confirmés par Charles VIII le 5 mai 1486, les Etats de l'Agenais, connaissant, après fixation des taxes, de la répartition des charges entre les communautés et réglant les impositions, avaient fonctionné encore durant tout le XVIe siècle. Nous savons qu'ils avaient

été plusieurs fois menacés de 1519 à 1583[1]. En 1593, Henri IV avait encore tenté leur transformation ; mais le pays, protestant énergiquement, parvenant à démontrer le danger d'une telle mesure, avait fini par obtenir chaque fois gain de cause.

Pour les tailles, l'Agenais comptait dans la Gascogne, que des lettres patentes de Louis XI du 9 mars 1476 avaient divisée en quatre Recettes : Agenais, Condomois, Comminges et Armagnac.

En 1621, malgré les promesses obtenues sous Sully et renouvelées par Louis XIII lui-même à son avènement, la suppression des Etats de Guyenne s'accomplissait.

L'agitation que provoqua cette exécution resta sans effet, et les démarches les plus actives furent tentées en pure perte auprès de Richelieu. La Recette de l'Agenais perdait les *Aides,* transformés en Election de Lomagne, et la Cour de l'Election d'Agen était établie le 30 décembre 1623. On vit alors consuls et élus s'accuser réciproquement de vexations, d'actes d'arbitraire, de prélèvements exagérés, etc.

Malgré l'appui du Parlement de Bordeaux, les communes perdaient ainsi une de leurs plus importantes et dernières prérogatives. Le Conseil d'Etat confirma le 28 janvier 1626 les attributions des Elus, et fit même défense d'en appeler désormais au souverain. Enfin, les tailles devant être réparties par juridictions, nos consuls se hâtèrent de transiger en 1627 pour leur reddition de comptes ; puis ils furent définitivement sacrifiés en 1634.

Ainsi disparaissaient peu à peu les privilèges con-

---

[1] Sur ces divers essais de suppression des Etats de l'Agenais, V. pp. 260-262 du tome Ier.

sulaires. Les vastes attributions d'autrefois allaient bientôt ne plus être qu'un souvenir[1].

L'évêque Claude Gélas avait établi à Agen les Sœurs de Notre-Dame[2] en 1619. Il assista au concile de Bordeaux de 1624, et appela plus tard les Carmélites[3] dans sa ville épiscopale. C'est aussi vers ce même temps que les Capucins s'établirent à Marmande, Villeneuve et Port-Sainte-Marie; les religieuses de l'Annonciade et les Pères Carmes à Marmande; les Récollets à Sainte-Foy et à Lauzun, etc.

---

[1] V. *Des Tailles et des Impositions au pays d'Agenais durant le* XVI[e] *siècle*, etc., par G. Tholin, et *Cahiers des doléances du Tiers Etat du pays d'Agenais aux Etats généraux*, p. 87 et suiv.

[2] Les religieuses de Notre-Dame furent fondées en 1608 par Jeanne de Lestonac, veuve de Gaston de Montferrand, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux et nièce de Montaigne. Elles furent instituées à Agen le 14 août 1619 et installées place Paulin (aujourd'hui place des Droits-de-l'Homme), dont elle occupèrent tout le côté nord. Leur église était bâtie vers l'angle nord-ouest de cette place.

Au XVIII[e] siècle, une des supérieures du couvent d'Agen fut Thérèse de Secondat de Montesquieu, sœur de l'auteur de l'*Esprit des lois*, morte le 10 septembre 1772.

Sous la Révolution, en 1790, ce couvent fut saisi, les religieuses en furent expulsées et on y interna les prêtres insermentés; puis il servit de caserne et d'écurie en 1794. Il fut vendu pour 19.050 fr. en 1798 (V. *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, par Ph. Lauzun, t. II. V. aussi *Notes pour l'Histoire des Religieuses de Notre-Dame, à Agen*, par Ad. Magen [Agen 1878, in-8°]).

[3] Les Carmélites furent établies à Agen en décembre 1628, sur l'initiative du cardinal de Bérulle qui, passant par cette ville, en avait trouvé la position agréable. Elles s'installèrent d'abord, au nombre de six, sur la place de la Grande-Boucherie (aujourd'hui place Lafayette). En fuite pendant la peste de 1629, elles revinrent en mars 1631 et se placèrent dans une maison de la rue de l'Annonciade (rue des Colonels-Lacuée), entre cette rue et celle des Pénitents-Bleus (plus tard Saint-Jérome, aujourd'hui Henri-Martin). L'entrée du couvent et la chapelle étaient sur la rue de l'Annonciade.

Les Sœurs furent expulsées à la fin de 1792. L'administration départementale fut installée dans leur couvent de 1793 à 1810, date où y fut transféré le Collège. En 1858, on démolit les vieux bâtiments pour faire place au Lycée actuel. La chapelle seule fut conservée.

Dispersées jusqu'en 1807, les Carmélites d'Agen achetèrent alors une vieille maison de la rue du Jeu-de-Paume. Elles y restèrent jusqu'au 22 juillet 1841, époque de leur transfert dans le monastère actuel élevé sur les terrains

En 1623, une vive controverse relative à l'épiscopat incertain de saint Caprais agita l'Eglise d'Agen.

Saint Caprais fut-il évêque? — Pierre Sauveur[1], chanoine théologal, publia contre cet épiscopat une brochure à laquelle répliqua un autre chanoine, Antoine de Lescazes[2], et qui valut au théologal des avanies sans fin.

La question fut portée devant le métropolitain de Bordeaux, le cardinal de Sourdis, qui conclut le 31 juillet en faveur dudit épiscopat. Les consuls d'Agen, qui s'étaient mêlés de l'affaire et avaient même intrigué auprès du cardinal, décidèrent alors que la fête de saint Caprais serait chômée. Sauveur fit casser leur ordonnance.

Pour se venger, les collègues du théologal lui infligèrent un affront public dans l'église collégiale, où il dut abandonner la chaire au milieu d'un sermon, et le firent poursuivre canoniquement devant la Cour primatiale d'Aquitaine qui le censura et le suspendit de son ordre le 19 juillet 1629. Sauveur en appela au Parlement de Bordeaux qui, cassant le jugement pri-

---

de Malconte (Porte-Neuve). V. *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, t. II.

[1] Pierre Sauveur, né à Agen (?) vers 1570, mort en 1643. Il avait été supérieur du Séminaire d'Agen en 1607, vicaire général de Clairac en 1608 et d'Agen en 1609.

Sa brochure, non signée, a pour titre : *Brief Recueil de l'Histoire de S. Caprasi d'Agen* (Agen, s. d., in-8° de 9 pp.). V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, art. *Sauveur*, t. II et III.

[2] Antoine de Lescazes, né à Agen vers 1565, mort le 15 janvier 1630.

Sa réfutation de Sauveur est intitulée : *Responce apologetique au Brief Recueil de la pretenduë verité de l'Histoire de S. Caprasi d'Agen : où il est pertinemment monstré que ledict S. Caprasi, martyr l'an de Nostre Seigneur 303 estoit pareillement Evesque de ladicte ville d'Agen, selon l'ancienne croyance et tradition* (Bordeaux, Millanges, 1622, in-f° de 40 pp.).

Plusieurs membres de la famille de Lescazes occupèrent des situations importantes. Un Géraud de Lescazes, notamment, fut syndic du pays d'Agenais de 1609 à 1614 (Archives commun. d'Agen, FF. 167).

matial, porta la cause en Conseil privé du roi. L'affaire aboutit à une déclaration d'incompétence du Parlement et au maintien de la sentence du 19 juillet 1629. Le chanoine condamné se retira alors dans un monastère d'Agen.

J'ai déjà dit un mot de cette futile controverse qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours[1].

L'hiver de 1623 fut exceptionnellement rigoureux. Des derniers jours de décembre 1623 jusqu'en février 1624 sévit un froid excessif. Les glaces de la Garonne supportaient le passage des voitures ; la terre fut couverte de neige pendant trois semaines ; arbres et vignes furent gelés.

En même temps, les paysans du Quercy, désignés sous le nom traditionnel de *Croquants*, se soulevaient et parcouraient les campagnes. En juin 1624, ils assiégèrent Thémines dans son château, et ce maréchal ne s'en rendit maître, le 7 juin, qu'après plusieurs engagements meurtriers[2].

Du reste, les protestants n'avaient pas dit encore leur dernier mot. Sous divers prétextes plus ou moins sérieux, ils reprirent les armes en Languedoc avec Rohan, et vers La Rochelle avec Soubise. Le marquis de Lusignan voulant préserver Castres menacé par Thémines réussit à s'introduire dans cette place avec plus de 800 hommes, en juillet 1625, après avoir repoussé trois attaques.

La Chambre de l'Edit de Guyenne condamna Lusignan à mort par contumace et le dégrada de noblesse. Ses maisons furent rasées et ses bois coupés au pied

[1] V. une note de la p. 9 du t. I. — V. aussi l'art. *Combes* au t. III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

[2] Les *Croquants* de 1624 étaient commandés par Douat et Barrau, qui furent décapités.

par les soins de d'Epernon; son portrait demeura pendu pendant quinze jours, du 25 novembre au 10 décembre, à une potence infamante sur la grande Place d'Agen.

Richelieu expédia 6.000 hommes en Bretagne et autant en Poitou. Après avoir battu la flotte royale le 17 juillet 1625 et s'être emparé des îles de Ré et d'Oleron, Soubise et Guiton[1] furent vaincus. Néanmoins, les réformés obtinrent le 5 février 1626 le renouvellement du traité de Montpellier.

Mais cette paix qui indisposa les catholiques ne fut qu'une trêve de peu de durée. Dès 1627, en effet, les hostilités furent reprises.

Richelieu était entré dans la voie que lui indiquait son génie. Il visait à la fois les grands, la Réforme et l'Autriche. Le mariage de Henriette, sœur de Louis XIII, avec Charles I[er] d'Angleterre s'était accompli le 11 mai 1625; les premières intrigues autour du duc d'Orléans[2], frère du roi, et d'Anne d'Autriche

---

[1] Jean Guiton, né à La Rochelle en 1585, mort dans la même ville en 1654, d'abord capitaine de navire marchand et armateur, puis amiral et maire de La Rochelle. Il s'illustra surtout dans l'héroïque défense de cette place en 1628.

Les Guiton de La Rochelle étaient originaires de la paroisse d'Arganges, diocèse d'Avranches, en Normandie. Plusieurs historiens agenais (Cassany-Mazet, l'abbé Barrère, etc.) ont considéré par erreur Jean Guiton comme appartenant aux Guiton de l'Agenais, dont un membre, Antoine, fut consul de Villeneuve en 1511. Divers ouvrages établissent l'origine normande de Jean Guiton : *Histoire de la Ville de La Rochelle et du Pays d'Aulnis*, par le P. Arcère (1756, 2 vol. in-4°) ; *Histoire de la Saintonge et de l'Aunis* par Massiou (1838, 5 vol. in-8°) ; *Jean Guiton, dernier maire de La Rochelle*, par P.-S. Callot (1847, in-8°), etc.

M. Tamizey de Larroque a traité cette question dans l'étude suivante : *Quelques Notes sur Jean Guiton, le maire de La Rochelle* (Agen, 1863, in-8°). L'auteur a complété cette étude par des *Documents inédits sur l'origine agenaise de Jean Guiton*, etc. (*Revue de l'Agenais*, t. XVII [1890], p. 70 et suiv.).

[2] Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, fils puîné de Henri IV et de Marie de Médicis, né en 1608, mort en 1660. D'un caractère faible et irré-

avaient été sévèrement réprimées en août 1626 par la mort de Chalais[1], l'éloignement de Vendôme, l'exil du comte de Soissons[2], de la duchesse de Chevreuse[3], du duc de La Valette, fils de d'Epernon, et d'autres seigneurs. Une importante Assemblée de notables avait réglé les affaires intérieures le 2 décembre; la guerre de Trente ans était entrée dans une nouvelle phase et la coalition protestante était vaincue.

Alors, à la suite d'agissements regrettables de la reine d'Angleterre blessant les sentiments religieux de la nation, Charles Ier fut conduit à expulser l'entourage de Henriette et à laisser fomenter des troubles en France. Louis XIII, se considérant comme insulté, réclama des réparations qui furent refusées: c'était la guerre.

Devant le nouveau mouvement des huguenots, Richelieu résolut de venir à bout de La Rochelle, d'en finir à tout prix avec ces prises d'armes incessantes. L'Angleterre prépara une immense flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux, montée par 16.000 hommes,

---

solu, il se laissa entraîner dans toutes les intrigues et conspirations qui marquèrent le règne de son frère et le ministère de Richelieu (Chalais, Cinq-Mars, etc). Il fut le père de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier.

[1] Henri de Talleyrand, comte de Chalais, favori de Louis XIII, fils du prince Daniel de Chalais, né en 1599, décapité à Nantes le 19 août 1626.

Il s'était rendu presque célèbre par ses duels et ses aventures galantes et avait trempé dans plusieurs conspirations contre Richelieu. Arrêté à Nantes le 8 juillet 1626, il fit des aveux et fut condamné à mort par une commission spéciale. Le bourreau dut s'y reprendre jusqu'à *trente-quatre fois* pour lui trancher la tête.

[2] Louis de Bourbon, comte de Soissons, né en 1604, tué au combat de la Marfée, près de Sedan, en 1641, gouverneur du Dauphiné. Il était fils de Charles de Bourbon, comte de Soissons (1566-1612), et petit-fils de Louis Ier de Bourbon, prince de Condé. Il fut mêlé à la conspiration de Chalais et à toutes les intrigues du règne de Louis XIII. Réfugié à Sedan auprès du duc de Bouillon, il traita avec l'Espagne et prit les armes en 1641.

[3] Sur la duchesse de Chevreuse, V. la note consacrée au duc de Chevreuse, à la date de 1649.

laquelle cingla vers nos côtes et aborda dans l'île de Ré le 23 juillet 1627.

Jean de Toiras[1], qui commandait cette île insuffisamment fortifiée, se retira avec ses troupes dans la citadelle Saint-Martin où il se défendit avec courage. Grâce à l'héroïque dévouement d'un soldat agenais, La Pierre, d'Unet[2], il put prévenir Richelieu, qui le secourut. Schomberg parvint à pénétrer dans l'île avec 6.000 hommes, et le 8 novembre, après une sanglante bataille, les Anglais durent fuir en abandonnant 4.000 morts, leurs canons et leurs bagages.

Les Rochelois, néanmoins, voulurent tenter une résistance suprême.

On sait les travaux énormes, les efforts inouïs que coûta à Richelieu ce siège mémorable. C'est en vain que les calvinistes luttèrent héroïquement sous l'impulsion de Guiton ; en vain aussi que deux nouvelles flottes anglaises tentèrent, en mai et en août, de les délivrer. La moitié de la population avait péri ; de la

---

[1] Jean de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras, né en Languedoc en 1585, mort devant Fontanette (Milanais) en 1636. Il avait pris l'île de Ré sur Soubise en 1625.

Sa brillante défense de Casal contre les Impériaux en 1630 lui valut le bâton de maréchal de France.

[2] Cet humble héros, le soldat La Pierre, né à Unet, près Tonneins, appartenait au régiment de Champagne. Il se dévoua pour apporter, à travers mille dangers, une dépêche de Toiras au général en chef de l'armée royale. La Pierre franchit une douzaine de kilomètres en nageant presque sans cesse, et un moment par une mer houleuse. Sur trois messagers volontaires expédiés par Toiras, La Pierre seul parvint au but exténué et sanglant, mais vainqueur.

Le nom de ce modeste soldat agenais n'est pas assez connu. Dénaturé par tous les historiens, bien que le *Mercure François* l'eût exactement donné (*La Pierre, natif de Gascogne, près Tonneins*), il a été enfin rétabli récemment, dans *Les Origines de la Marine française et la Tactique naturelle. Le Siège de La Rochelle*, par le vice-amiral Jurien de La Gravière (Paris, Didot, 1891, in-8°).

M. Tamizey de Larroque a fait de cet épisode héroïque l'objet d'une très curieuse plaquette: *Un Héros ignoré. Le soldat La Pierre, d'Unet* (Tonneins, 1891, in-16).

garnison, il ne restait plus que 154 hommes, et la place fut absolument forcée de capituler le 28 octobre 1628, après un siège de quatorze mois. Ce fut la ruine des espérances des protestants, la fin des rebellions si longtemps invincibles.

Pendant ce siège de La Rochelle, Condé et Montmorency guerroyaient en Languedoc et commettaient d'immenses ravages ; Rohan, qui avait pris Montauban, traitait avec l'Espagne, et d'Epernon, par ordre, faisait *le dégât,* c'est-à-dire dévastait les campagnes du Quercy[1]. Richelieu expédiait alors des troupes dans le Midi, où le roi lui-même, au retour d'Italie, en mai 1629, se présentait avec six corps d'armée comptant ensemble 50.000 hommes. Des colonnes parcouraient les Cévennes, brûlant et massacrant tout sur leur passage. Privas, pris d'assaut le 27 mai, fut détruit; Alais eut bientôt son tour, et alors les huguenots écrases se soumirent, et une paix sérieuse fut enfin conclue le 27 juin, sans concessions spéciales ni places de sûreté.

L'Agenais n'avait pas joué de rôle bien actif dans ces événements. Depuis le traité de Montpellier, la guerre avait évolué en dehors de notre région.

La prise de La Rochelle avait provoqué dans toute la France des démonstrations de joie. Agen s'était associé à ces manifestations; mais des préoccupations cruelles commençaient à l'agiter. Une peste des plus meurtrières sévissait en bien des lieux. Lyon, Limoges, Toulouse, Montauban, Cahors, Moissac, Bordeaux étaient infestés.

---

[1] V. *Le Dégât de Montauban* (*1625*), par Charles Pécantin (*Recueil des Travaux de la Société des Sc.*, *Lettres et Arts d'Agen*, 1re série t. VII, p. 190).

Une Assemblée des trois ordres, provoquée par les consuls, se réunit le 27 juin 1628 pour aviser aux mesures de préservation utiles, qui furent prises aussitôt. Malheureusement il y avait trop à faire à cet égard[1], et malgré tout le zèle déployé, la maladie éclata le 20 juillet, faisant pour première victime un conseiller au Présidial, M. de Malhoc.

Ce cas resta cependant encore isolé. Il ne s'en produisit aucun autre, ni en septembre, ni en octobre suivants, bien que le mal fît rage aux portes de la ville, à Puymirol, Sainte-Radegonde, Moirax. Le Bureau de la Santé, qui n'avait pas fonctionné depuis 1607, fut reconstitué et tint deux séances par semaine. Toute provenance de Cahors ou de Toulouse fut consignée, même à Saint-Pierre-de-Gaubert, Boé et le Passage. Le service médical et les ambulances furent organisées; on construisit des baraquements et des huttes à Descayrac, à Renaud[2] et le long des murs de ville jusqu'à la porte du Pin.

Un second cas survint néanmoins le 26 octobre. Pour servir la confiance publique, les consuls firent en corps une ascension de l'Ermitage, et le 7 novembre des consultations médicales eurent lieu[3].

Dans les premiers jours de janvier 1629, la contagion envahit plusieurs quartiers de la ville et tous les environs.

Le commerce, alors, devient nul et la misère navrante. Puis les approvisionnements s'épuisent ; le

---

[1] V. *La Ville d'Agen pendant l'épidémie de 1628 à 1631, d'après les registres consulaires*, par Ad. Magen (Agen, 1862, in-8°).

[2] Les champs de Renaud, entre Agen et la Capelette. (V. une note de la p. 45 du t. I).

[3] *La Ville d'Agen pendant l'épidémie de 1628 à 1631*, p. 26 et suiv. M. Magen donne de curieux détails sur les prescriptions, ordonnances et recettes médicales formulées pour la circonstance.

pain manque; l'émeute est à redouter. Et bientôt le Collège se ferme; les Cours de Justice quittent la ville : le Présidial s'établit à Granfonds et l'Ordinaire à la Table-Ronde, près Foulayronnes; la Chambre de l'Edit de Guyenne part pour Bazas. Enfin, pour surcroît de malheur, d'Epernon prescrit aux consuls de compter 3.000 livres au vicomte de Foncaude[1] en marche sur Agen avec son régiment.

A tous égards, la situation était affreuse. Un emprunt fait en janvier étant épuisé, il fallut absolument créer d'autres ressources. Malgré sollicitations et démarches, les 3.000 livres, empruntées au denier douze, furent payées au vicomte, dont les troupes restèrent neuf ou dix mois dans l'Agenais.

Cependant la maladie empirait toujours. Les consuls, débordés et devant répondre à tous les besoins, avaient surtout à se préoccuper des mesures de police. En juin, les baraquements devinrent insuffisants pour recevoir les pestiférés toujours plus nombreux. On en établit encore derrière les églises Sainte-Foi, Saint-Hilaire. Les *corbeaux*, ou ensevelisseurs des morts, durent même être renforcés.

Le 15 juillet 1629, André de Rance[2], procureur général de la Chambre de l'Edit, date de "Beauregard-les-Agen" une ordonnance enjoignant de prendre sur

---

[1] Jean de Montferrand, vicomte de Foncaude, né en 1583 mort en 1634. Il était fils de François II de Montferrand, vicomte de Foncaude, baron de Cancon, de Casseneuil, de Frespech, etc., mort en 1625.

Son frère aîné François III de Montferrand, héritier de tous les biens paternels, fut lieutenant général en Guyenne et maréchal de camp en Languedoc en 1628.

V. Communay, *Essai généalogique sur les Montferrand de Guyenne*; L. Massip, *La Ville et les Seigneurs de Cancon, en Agenais*, p. 146.

[2] André de Rance, sieur de La Perche, était, je crois, le fils de Henry de Rance, conseiller au Parlement de Bordeaux, et obtint lui-même ensuite cette charge.

les revenus du domaine royal et droits d'attache des moulins en Garonne trente livres destinées aux prisonniers " périssant misérablement de faim ", plus deux sous par jour jusqu'à nouvel ordre. L'évêque prescrivait aussi, à la même date, des prières quotidiennes quand sonnerait " la grand'cloche de Saint-Estienne ".

Le clergé se refusant à participer à l'entretien des religieux qui assistaient les malades, les consuls firent saisir une portion de ses revenus, ce qui amena un déplorable procès devant le Parlement de Bordeaux.

En août 1629 le mal s'apaisa quelque peu, et en octobre suivant les portes furent ouvertes ; mais la ville n'en avait pas fini cependant avec l'épidémie qui venait de faire tant victimes. En 1630, des cas assez nombreux se manifestèrent, et la disette se mit de la partie ; en 1631, dès le mois de mars, et surtout en août, le fléau reparut et dura six mois encore ! Ce fut heureusement la fin de ces cruelles épreuves. Déjà, le prix du blé avait baissé ; on se sentait renaître à l'espérance et des jours meilleurs s'annonçaient. Les consuls, accompagnés d'une foule d'Agenais, firent alors un pèlerinage d'action de grâce à Notre-Dame de Bon-Encontre.

Le duc d'Epernon était venu à Agen, où il avait séjourné du 3 au 8 avril 1628. Son fils, le cardinal de La Valette, l'y avait rejoint le 4 avril ; mais, malgré le désir du duc, la Chambre de l'Edit s'était refusée à une réception solennelle du prélat[1]. Nous retrouverons bientôt cet irascible gouverneur.

En 1630, la Chambre de l'Edit revint à Agen, où

---

[1] V. *Les Correspondants de Peiresc. I. Dubernard. Une Lettre écrite d'Agen à Peiresc en 1628*, par Tamizey de Larroque (Agen, 1879, in-8°), note de p. 17.

fut également établie la Cour des Aides de Guyenne, qui devait passer à Libourne en 1635.

Je n'ai rien à rappeler de la succession de Mantoue, de la délivrance de Casal, du traité et de la diète de Ratisbonne et de l'apparition de Mazarin[1], faits relatifs aux années 1629 à 1632. Les diverses phases des luttes contre l'ascendant de Richelieu, la Journée des Dupes[2], la retraite de la reine-mère à Bruxelles et le procès de Marillac[3] ne relèvent non plus que de l'Histoire générale du royaume.

Au cours de ces événements, Montmorency, presque souverain du Languedoc, en révolte ouverte avec Gaston d'Orléans, fut battu par le maréchal de Schomberg près de Castelnaudary, blessé et fait prisonnier.

---

[1] Jules Mazarin (Giulio Mazarini), né à Rome en 1602, mort à Vincennes en 1661.

Capitaine dans les troupes pontificales en 1624, chargé de diverses missions où il déploya une grande habileté, puis nonce extraordinaire en France en 1634, il s'attacha à Richelieu, fut naturalisé en 1639 et créé cardinal en 1641. Il succéda à Richelieu et prouva ses hautes capacités d'homme d'Etat. Etait-il prêtre ? Epousa-t-il secrètement Anne d'Autriche ?

Jamais ministre ne fut autant vilipendé et chansonné. Ses défauts, son avidité, son avarice étaient mieux connus que ses qualités. On désigne sous le nom de *Mazarinades* les innombrables pamphlets en prose et en vers publiés pendant la Fronde.

Sur Mazarin, V. *Histoire du cardinal Mazarin*, par Aubery (Paris, 1751, 4 vol. in-18) ; *Histoire de la France sous le ministère du Cardinal Mazarin*, par Bazin (Ibid., 1837-42, 4 vol. in-8°) ; *La Jeunesse de Mazarin*, par V. Cousin (Ibid., 1865, in-8°), etc.

[2] Nom donné à la célèbre journée du 11 novembre 1630, pendant laquelle Richelieu, renversé par la reine-mère, Gaston d'Orléans, Anne d'Autriche, les deux Marillac, etc., ressaisit plus fortement encore le pouvoir après une entrevue avec Louis XIII.

[3] Louis de Marillac, né en 1572, maréchal de France en 1629. Il était à l'armée d'Italie, en 1630, quand il fut arrêté après la Journée des Dupes et mené à Paris, où Richelieu fit poursuivre son procès pour rapines et malversations. L'instruction ne dura pas moins de deux ans et aboutit en mai 1632 à une condamnation à mort qui eut aussitôt son effet.

Son frère, Michel de Marillac (1563-1632), ancien garde des sceaux, un des principaux meneurs dans la Journée des Dupes, fut arrêté et mourut en prison à Châteaudun. Il laissa plusieurs écrits.

Selon sa coutume, Gaston l'abandonna lâchement. Louis XIII, après le traité de Liverdun, marcha sur le Languedoc et fit instruire le procès de Montmorency par le Parlement de Toulouse, qui prononça une condamnation à mort. L'exécution du duc eut lieu le 30 octobre 1632.

Les dernières intrigues de Gaston, du duc Charles de Lorraine et de l'Espagne n'eurent, du reste, aucun succès. La Lorraine fut prise, et Richelieu triomphant et cessant de redouter toute aventure intérieure put se préoccuper enfin, dans l'intérêt de la France, de la guerre de Trente ans.

Ceci nous conduit à l'année 1635.

Dans les dernières intrigues dues au frère du roi, Richelieu avait acheté son confident, le duc de Puylaurens[1], en juin 1634, au prix du duché-pairie d'Aiguillon, éteint en 1621 par la mort d'Henri de Lorraine, duc de Mayenne. Mais Puylaurens jouit peu de ce gage. Accusé d'entretenir la discorde dans la famille royale, il fut bientôt arrêté et conduit à Vincennes, où il mourut le 17 juillet 1635.

Le château de Castelculier était devenu un repaire de voleurs qui désolaient toute la contrée. Sur les plaintes qui lui furent adressées à ce sujet, le roi en ordonna la démolition. Ce château fut rasé en 1633 et 1634 par le duc d'Epernon.

Le 14 mai 1635, une émeute eut lieu à Bordeaux à propos d'un droit nouveau sur les vins. Il y eut effu-

---

[1] Antoine de Lage, duc de Puylaurens, favori de Gaston d'Orléans, appartenait à une famille noble du Languedoc.

L'érection du duché-pairie d'Aiguillon sur sa tête en 1634 eut lieu en contradiction avec les réserves formulées par le Parlement de Paris en 1600, à l'occasion de la première institution en faveur du duc de Mayenne.

Nous verrons le même fait se renouveler encore en 1638.

sion de sang; l'Hôtel de Ville fut en partie incendié et d'Epernon ne put se rendre maître du mouvement qu'après sept semaines d'efforts. Le Parlement de Toulouse interdit la perception du droit, et Agen se mit complètement en révolte.

Dès le 21 mai, une sourde agitation se remarquait dans cette ville, où les consuls durent prendre des mesures sévères. Des conflits isolés se produisirent. Le 11 juin fut chanté un *Te Deum* pour célébrer la victoire des armées du roi sur le prince de Carignan, Thomas de Savoie, au service de l'Espagne ; mais ce ne fut qu'une diversion insuffisante, et le dimanche, 17 du même mois, à la suite d'une discussion entre l'équipage du bateau-poste et un archer, la sédition éclata. L'archer fut lapidé et jeté dans la Garonne par les furieux criant : " Mort aux Gabeleurs ! "

Et pendant deux jours l'émeute fit rage. L'excitation touchait à la folie, se traduisait en pillages, assassinats, incendies. C'est en vain que jurats et consuls s'efforçaient d'arrêter le massacre. Le sang ruisselait ; des barricades étaient dressées de tous côtés, et ce ne fut que grâce à l'intervention de l'ermite de Saint-Vincent, Eymeric Roudilh, et des Capucins, dont l'admirable dévouement pendant l'épidémie de 1629 avait laissé au cœur du peuple un vif souvenir, que l'effervescence se calma peu à peu. Eymeric surtout se montra héroïque. Durant deux jours et deux nuits, infatigable, il parcourut la ville, adjurant la foule égarée, lui adressant les supplications les plus touchantes. Son œuvre d'apaisement aboutit enfin : la lutte cessa le troisième jour.

Les victimes avaient été fort nombreuses. On cite, notamment : Guillaume Dupérié, chanoine collégial, qui, pourchassé depuis Saint-Caprais, se blessa en

sautant les remparts vers la tour d'Armagnac et fut achevé[1]; Pierre Maury, notaire royal; Etienne de Cunolio, premier consul[2]; Guillaume de Maurès, avocat au Présidial, et son fils Jehan de Maurès, conseiller en l'Election[3], etc.

Les deux Maurès avaient été tués sur la toiture du couvent des Carmélites où ils s'étaient réfugiés pour échapper aux massacreurs. Leurs corps, précipités dans la cour du couvent, furent mutilés; une femme Petit arracha les yeux du conseiller et les emporta dans son mouchoir. Il s'était commis des atrocités inouïes; les femmes s'étaient montrées d'une férocité sans pareille.

Quand l'émotion fut un peu calmée, on recourut à des mesures d'ordre, et jusqu'à la fin du mois d'octobre les gardes restèrent actives.

Le 20 octobre furent publiées dans Agen les lettres

---

[1] L'oncle de Guillaume Dupérié, chanoine de Saint-Caprais, lui avait cédé sa charge.

Cette famille Dupérié est encore représentée de nos jours à Agen.

[2] Etienne de Cunolio, sieur des Palais. Il fut tué en cherchant à réprimer la sédition comme capitaine du quartier Saint-Caprais. Son fils Antoine-Gabriel de Cunolio, conseiller du roi, lieutenant civil et assesseur criminel en la Cour présidiale et sénéchaussée d'Agen, reçut quarante blessures. Celui-ci, consul en 1652, mourut en 1665.

J'ai dit dans une note de la p. 207 du t. Ier que les Cunolio appartenaient à une famille du Piémont, dont le premier membre fixé à Agen, Etienne de Cunolio, prêtre, était venu sous l'épiscopat du cardinal de La Rovère.

Plusieurs autres représentants de cette famille vinrent ensuite visiter Etienne ou résider auprès de lui.

Etienne de Cunolio tué en 1635 était un petit-neveu du précédent. Son père, Jules César, avait été naturalisé en 1559, et lui-même, né en Piémont, avait épousé à Agen en 1609 Jeanne de Loubatéry. De ses trois enfants, l'aîné vient d'être cité; le second, Jean, fut prêtre, et le troisième, Etienne, chanoine de la cathédrale d'Agen, vivait encore en 1690.

[3] Les Maurès, dont il sera reparlé, avaient leur maison rue Saint-Jérôme (aujourd'hui Henri-Martin), en face du couvent des Carmélites (Lycée). Elle appartient maintenant à la famille de Parades.

Les filles de Jean de Maurès devaient bientôt se rendre presque célèbres par les faveurs du second duc d'Epernon.

patentes du roi portant abolition générale pour les révoltés, sous réserve des cas criminels. Déjà, avaient été pendus, les 23 et 24 août, sur sentences de la Chambre de l'Edit, un certain Soledie, de Saint-Pierre-de-Clairac, et Jean Peyleau, de Caraman, en Languedoc. Le 18 janvier 1636, ce fut le tour d'une mégère, Antoinette Arfeilhe, de son fils, et d'un nommé Jean Trois-Dames, dit La Rispe, maître gantier[1].

J'ai dit que le duc d'Epernon, Jean-Louis de Nogaret, était gouverneur de Guyenne depuis 1622. En 1627, Timoléon d'Espinay, marquis de Saint-Luc[2], maréchal de France, fut nommé lieutenant général de la province, à la mort du maréchal de Thémines.

D'Epernon s'était rendu très impopulaire. A Bordeaux, en 1632, il était allé jusqu'à frapper l'archevêque Henri de Sourdis[3], qui l'avait excommunié. Exilé à Plassac[4], il obtint son absolution en 1634

---

[1] V. *Une Emeute à Agen en 1635, publiée d'après le manuscrit de Malebaysse*, par Adolphe Magen (*Recueil des Travaux de la Société... d'Agen*, 1re série t. VIII, p. 196 et suiv.).

La relation de Malebaysse est minutieuse et remplie de détails curieux. Le manuscrit d'où elle est extraite, sorte de livre de raison s'étendant de 1618 à 1789 et formant un in-4° de 545 pp., appartient aujourd'hui aux Archives départementales de Lot-et-Garonne. La publication en a été entreprise dans la *Revue de l'Agenais* en 1893.

[2] Fils de François d'Espinay, marquis de Saint-Luc, mignon de Henri III, né en 1554, grand maître de l'artillerie et ami de Henri IV, tué au siège d'Amiens en 1591.

Timoléon d'Espinay, marquis de Saint-Luc, né en 1580, vice-amiral en 1622, céda le gouvernement de Brouage à Richelieu en 1626 et mourut à Bordeaux en 1644.

Le fils de ce dernier, François d'Espinay, 2e du nom, marquis de Saint-Luc, fut aussi lieutenant général en Guyenne pendant les guerres de la Fronde. Nous le retrouverons à sa date.

[3] Henri d'Escoubleau de Sourdis (1593-1645), frère du cardinal François d'Escoubleau de Sourdis (1575-1628) qui eut de si vifs démêlés avec le Parlement de Bordeaux.

V. *L'Archevêque de Bordeaux et le duc d'Epernon*, par L. de Villepreux (*Revue de l'Agenais*, t. I, 1874).

[4] Sur le château de Plassac et ce premier duc d'Epernon, V. l'ouvrage de

devant la porte de l'église de Coutras. Nous avons vu les difficultés qu'il éprouva dans la répression de la sédition de 1635, qui, toujours renaissante, ne fut réellement éteinte qu'en 1638. A cette époque, tombé en disgrâce, il fut remplacé dans le gouvernement de Guyenne par Condé, bien que sa survivance fût acquise à son fils, Bernard de Nogaret de La Valette[1], depuis 1634.

Ce fils, second duc d'Epernon, dont j'aurai bientôt à m'occuper, avait été chargé de concourir à la réduction des révoltés qui, pour la troisième fois, sous le

---

M. le marquis Elie de Dampierre, un Agenais : *Monographie du Château de Plassac, en Saintonge* (Paris et La Rochelle, 1887 et suiv., 4 vol. in-8°, avec pl. et portr.). Le t. II, dont il a été fait un tirage spécial, est consacré presque tout entier au duc d'Epernon : *La Saintonge et les Seigneurs de Plassac. Le duc d'Epernon, 1554-1642* (Paris, 1888, in-8°, portr.).— V. aussi : *Un Gascon du* XVIe *siècle. Le premier duc d'Epernon*, par Georges de Monbrison (Paris, 1874 et 1878, in-8°).

[1] Bernard de Nogaret, duc de La Valette, puis duc d'Epernon, comte de Candalle, d'Astarac, de Benauges, etc., captal de Buch, chevalier de la Jarretière, né en 1592. Nous verrons que, condamné à mort en 1638, il s'enfuit en Angleterre, fut réhabilité après la mort de Louis XIII et rétabli en survivance de son père, en 1643, comme colonel général de l'infanterie et gouverneur de Guyenne.

Il avait épousé en 1622 Gabrielle-Angélique, fille légitimée de Henri IV et d'Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil, morte en 1627 et qu'on l'accusa d'avoir empoisonnée. Il se remaria en 1634 avec une nièce de Richelieu, Marie du Cambout, et mourut à Paris en 1631. — Je parlerai de ses galanteries agenaises.

C'est de lui qu'il est question, sous le nom de *Bernard d'Angleterre*, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, de Bussy-Rabutin (Liège, s. d. [1665], pet. in-12, et éd. diverses, dont les plus estimées sont celles de A. Poitevin [Bibliothèque Gauloise, Paris, 1857, 2 vol. in-12] et de Paul Boiteau [Bibliothèque Elzévirienne, Paris, 1856, 4 vol. in-16]).

Cf. *Les Livres à clef. Bibliographie critique et analytique pour servir à l'histoire littéraire*, par Fernand Drujon (Paris, 1888, 2 vol. in-8°).

Son fils unique, Louis-Charles-Gaston de Nogaret, duc de La Valette et de Candalle (1627-1658), fut gouverneur d'Auvergne, colonel général de l'infanterie et commandant en Guyenne en 1652. Il est désigné sous le nom de *Candolle* dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

Les d'Epernon sont encore visés sous le nom de *Pardaillans* dans la *Gazette noire, par un Homme qui n'est pas blanc, ou Œuvres posthumes du Gazetier cuirassé* (Théveneau de Morande). (Londres, 1784, in-8°.)

nom de *Croquants*, désolaient le Périgord. Il attaqua à La Sauvetat-de-Caumont, en 1637, la partie de ces rebelles commandée par Madaillan [1], perdit 600 hommes dans le combat, mais dispersa les bandes après avoir pris et brûlé la ville [2].

L'année suivante, avec Condé, il commandait l'armée des Pyrénées. Après avoir franchi la Bidassoa, il se porta sur Fontarabie. L'Espagne envoya une flotte de 14 vaisseaux que détruisit l'archevêque de Sourdis le 23 août ; mais notre armée, attaquée le 7 septembre, fut mise en déroute, par suite surtout de discordes entre ses deux chefs. La Valette, décrété alors d'accusation de trahison et condamné à mort par coutumace, s'enfuit en Angleterre pour laisser passer l'orage.

---

[1] Isaac de Madaillan de Lesparre, seigneur de Montataire, mort en 1649.

Il était fils de Jean de Madaillan de Montataire, mort en 1626, serviteur dévoué de Henri IV, qui le fit gouverneur de Thouars, place de sûreté des huguenots. Henri lui écrivit plusieurs lettres, dont une, du 30 mars 1589, a été publiée par Berger de Xivrey, au t. VIII, p. 345 du *Recueil des Lettres missives de Henri IV* (*Documents sur l'Histoire de France*). V. *Histoire d'un vieux Château de France. Monographie du Château de Montataire*, par le baron de Condé (Paris, 1883, in-8°), pp. 285-338.

Les Madaillan de Montataire étaient, ai-je dit, d'origine agenaise.

En 1466, étant gouverneur de Creil, Arnaulton de Madaillan, seigneur de Montviel et de Cancon, fils d'Amanieu de Madaillan et de Jeanne de Lambertie, avait acquis d'Isabelle d'Orgement un château voisin, *Montataire*, alors aux trois quarts ruiné, où il se fixa et mourut très vieux vers 1491. — De ses cinq fils, l'aîné, Guichard, reçut Montataire, et le plus jeune, Etienne, hérita des seigneuries de l'Agenais. — Du fils aîné de Guichard naquit Guillaume de Madaillan de Lesparre, seigneur de Montataire, père du Louis de Madaillan cité à la p. 243 du t. I.

Jean de Madaillan était le fils de ce dernier.

[2] V. *Notice sur la Ville et la Juridiction de La Sauvetat-de-Caumont, aujourd'hui La Sauvetat-du-Drot*, par Antoine Aloy, p. 93.

Cette troisième insurrection des Croquants, renouvelée de 1594 et 1624, avait pour chef général un gentilhomme du nom de La Mothe-la-Forêt. Une amnistie fut accordée aux révoltés.

V. une lettre du 13 juin 1637, dans laquelle le duc de La Valette raconte à son père l'expulsion des Croquants de La Sauvetat, d'Eymet et de Bergerac (*Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 229).

Le vol. n° 473 de la coll. Dupuy (Bibliothèq. nation.) contient une curieuse relation de cette campagne, datée de Bordeaux, 11 juin 1637.

Je n'ai pas à parler des affaires d'Allemagne, de la première bataille de Nordlingen (1634), malgré son influence, ni des campagnes qui suivirent. L'Histoire de l'Agenais n'a rien de commun absolument avec ces événements. L'Alsace, la Lorraine, l'Artois étaient conquis. La France avait pu lever et entretenir sept corps d'armées, équiper cent vaisseaux, dépenser 66.000.000 par an pour la guerre.

La puissance de Richelieu n'avait pas de bornes. Son activité suffisait à tout. De la main qui allait signer l'arrêt de mort de Cinq-Mars et de Thou[1], il avait approuvé les premiers statuts de l'Académie Française[2] et écrit des articles pour la *Gazette* de Renaudot[3]. Les lettres, par sa protection, prenaient un élan remarquable ; la philosophie naissait en bégayant des chefs-d'œuvre.

Descartes allait publier sa *Méthode*[4]; Malherbe avait rimé; Balzac, Voiture et Vaugelas épuraient la langue; Corneille écrivait le *Cid*[5].

Les sciences, les beaux-arts, l'industrie même trouvaient leur part de cette sollicitude universelle : Simon Vouet protégé, le Poussin glorifié, la Sorbonne construite, le Jardin des Plantes fondé; toute œuvre

---

[1] Henri Coiffier de Ruzé, marquis de Cinq-Mars, né en 1620. — François-Auguste de Thou, né en 1607, fils de l'historien Jacques-Auguste de Thou. Leur exécution eut lieu à Lyon le 12 septembre 1642.

Le duc de Bouillon, Frédéric-Maurice de La Tour, que nous rencontrerons bientôt, fut compromis dans cette affaire.

[2] Les lettres patentes de fondation de l'Académie Française sont du 2 janvier 1635; mais le Parlement ne les enregistra que le 10 juillet 1637.

[3] La *Gazette de France*, de Renaudot, vint après le *Mercure François*, en 1631. C'est le premier journal imprimé en France paraissant plusieurs fois par mois. Sa collection de 1631 à 1792 forme 163 volumes in-4°. Théophraste Renaudot, médecin (1584-1653), rédigea la *Gazette* jusqu'à sa mort.

[4] Le *Discours de la Méthode* fut publié en 1637 (Leyde, in-8°).

[5] Le *Cid* parut à la fin de 1636.

utile, féconde, nationale encouragée : tel était le bilan de cette gestion d'un grand homme.

Et pendant ce temps, à part une sédition de peu d'importance sur quelques points de son territoire[1], l'Agenais vivait presque paisible. Les mœurs s'étaient épurées ; la corruption du XVI[e] siècle avait disparu, ou du moins la licence d'alors affectait des apparences moins brutales qu'au temps des derniers Valois.

Qu'en était-il, d'ailleurs, exactement ? Que faut-il prendre, par exemple, du charmant badinage de Chapelle et Bachaumont, dont la visite agenaise eut lieu quinze ans plus tard, après la Fronde, en 1656 ? On sait en quels termes piquants les deux spirituels voyageurs parlent d'Agen, qu'ils transforment en palais d'Armide, en pays enchanté réunissant toutes les séductions. La part de l'imagination des poètes dans ce tableau est sans doute prépondérante[2].

L'évêque Claude Gélas était mort le 26 décembre 1630 et avait été remplacé par Gaspard de Daillon du Lude, fils de François, comte du Lude, et de Françoise de Schomberg. Grand seigneur avant tout, ce nouveau prélat, venu à Agen en 1632, avait été transféré en 1635 à l'archevêché d'Albi, ayant pour successeur Barthélemy d'Elbène dont l'épiscopat devait se prolonger jusqu'en 1663.

---

[1] *Archives Historiques de la Gironde*, t. XVIII, p. 457.

[2] On connaît bien ce passage :

« Agen, cette ville fameuse,
« De tant de belles le séjour », etc.

Le célèbre *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* fut imprimé pour la première fois avec les poésies des deux auteurs en 1755 (La Haye, in-12).

(Cl. Lhuillier, dit Chapelle [1626-1686] ; Franç. de Bachaumont (1624-1702].)

L'« aimable d'Ortis », le cicerone agenais des deux voyageurs, était Antoine de Boissonnade, comte d'Orty, fils de Géraud de Boissonnade, premier capitaine du régiment des Gardes, puis brigadier de la maison du roi et ensuite gouverneur de Bapaume.

En 1638, le duché-pairie d'Aiguillon fut encore reconstitué sur la tête d'une nièce de Richelieu, Marie-Madeleine de Vignerod de Pontcourlay, veuve d'Antoine de Combalet[1]. La terre d'Aiguillon fut achetée le 12 août 1638 pour 400.000 livres aux héritiers de Henri de Lorraine, duc de Mayenne, et la nouvelle duchesse compléta son acquisition en 1642 par l'engagement du pays d'Agenais et Condomois, qu'elle paya 175.000 livres. C'est ainsi que les ducs d'Aiguillon, héritiers de Mme de Combalet, eurent aussi le titre de *comte d'Agenais.*

En cette même année 1638, la naissance du dauphin, qui devait être Louis XIV, fut célébrée avec enthousiasme dans toutes les villes du royaume. A Agen, le feu de joie allumé sur la grande Place à cette occasion donna lieu, le 16 septembre, entre l'évêque et les consuls, à un de ces conflits de préséance si fréquents autrefois. L'évêque prétendait au droit d'allumer le bûcher; les consuls revendiquaient cette prérogative dont ils faisaient la preuve par les livres de Jurade. Néanmoins, au moment où, réunis dans la Cathédrale

---

[1] Antoine de Beauvoir du Roure, seigneur de Combalet, colonel du régiment de Normandie, avait été tué au siège de Montpellier en 1632.

Madame de Combalet, sur qui la chronique scandaleuse s'est tant exercée, combla de bienfaits son duché-pairie jusqu'à sa mort, survenue en 1675.

Elle institua pour sa légataire universelle Marie-Thérèse de Vignerod de Pontcourlay de Richelieu, cinquième enfant de son frère François de Pontcourlay, général des galères, en lui substituant la descendance de son neveu Louis de Vignerod, marquis de Richelieu. Celui-ci hérita, en effet, en 1705, et transmit ses biens et ses titres, en 1730, à son fils Armand-Louis (1683-1750). Le fils de ce dernier, Emmanuel-Armand, devint duc d'Aiguillon (1720-1782), et fut le père d'Armand-Désiré, dernier duc d'Aiguillon (1761-1800), député de la Noblesse d'Agenais aux Etats généraux de 1789.

Nous retrouverons ces deux derniers.

V. sur Madame de Combalet: *La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu*, par Bonneau-Avenant (Paris, 1879, in-8°). — Cet ouvrage a été analysé par M. Philippe Lauzun dans la *Revue de l'Agenais* en 1879, avec tirage à part (Agen, 1879, gr. in-8° de 15 pp.).

Saint-Etienne, le corps de ville, les officiers de la Cour des Comptes et du Présidial attendaient pour le *Te Deum* la venue de l'évêque, celui-ci courait à la sourdine sur la place, suivi par deux laquais portant une torche allumée et de la paille. Au bruit de la foule, les consuls accourent, comprennent la manœuvre et cherchent à gagner de vitesse le prélat qui, déjà devant le bûcher, s'efforçait de l'allumer sans y parvenir, "à cauze que ledict buscher n'estoict pas encore entièrement achevé".

Après de respectueuses représentations, l'évêque se décida à rebrousser chemin vers la cathédrale, d'où, à l'issue de la cérémonie religieuse, le corps de ville se rendit au feu de joie qu'il alluma au bruit du canon et aux cris de "Vive le Roi et Monseigneur le Dauphin[1] !"

Le 29 août 1640, le marquis de Sourdis[2] vint à Agen, apportant un ordre de transfert à Bordeaux de la Chambre de l'Edit, qui, en effet, partit en septembre.

Des événements plus graves allaient bientôt survenir.

La maison d'Autriche était vaincue et la prépondérance française, établie; mais Richelieu, qui pouvait être justement fier de ce résultat, s'acheminait vers la tombe. Après la reddition de Perpignan (9 septembre 1642), le ministre, presque agonisant, rentra à Paris dans une litière et mourut le 4 décembre, âgé seulement de 58 ans, après avoir désigné Mazarin au choix

---

[1] Le procès-verbal de cet incident, dressé par les consuls, a été publié par M. Ad. Magen : *Un Conflit de préséance à Agen au* XVII[e] *siècle* (*Revue de l'Agenais*, t. VIII, p. 465 et suiv.).

[2] Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, comte de Carmaing, etc. Il était lieutenant général en Guyenne.

du roi pour lui succéder. Louis XIII lui-même s'éteignit peu après, à 43 ans, le 14 mai 1643, laissant deux fils : Louis XIV, âgé de quatre ans et demi, et Philippe, duc d'Anjou, puis d'Orléans, qui allait être la tige de la branche cadette des Bourbons. Marie de Médicis était déjà morte dans l'abandon et presque dans la gêne à Cologne le 3 juillet 1642[1].

La régence avait été attribuée par le roi défunt à Anne d'Autriche, sous la direction d'un Conseil composé du prince de Condé, du cardinal Mazarin, du chancelier Séguier et des deux secrétaires d'Etat Bouthillier et Chavigny[2], la présidence étant dévolue au duc d'Orléans, lieutenant général du royaume. Mais Anne d'Autriche était peu faite pour rester en tutelle. L'indolence du duc d'Orléans, l'appui du Parlement, le concours des grands, qu'avait abaissés Richelieu et qui voyaient une revanche dans l'avènement de son ennemie, servirent naturellement son ambition. La réaction alla jusqu'à l'imprudence, jusqu'au danger

---

[1] Sur les guerres et les divers événements du règne de Louis XIII, de nombreux ouvrages et mémoires peuvent être consultés. J'en ai cité plusieurs et pourrais en mentionner encore bien d'autres : *Histoire du règne de Louis XIII*, par Le Vassor (Amsterdam, 1701-1711, 19 vol, in-12 ; 1750, 20 vol. in-12 ; 1757, 3 vol. in-4°) ; par le P. Griffet (Paris, 1758, 3 vol. in-4°). — *Les Guerres du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV. Mémoires de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur* (Ed. Duchesne : Paris, 1690 et 1747, 2 vol. in-12 ; éd. Tamizey de Larroque : Paris, 1883, 2 vol. in-16, fig.). — *Histoire des Guerres de Louis XIII contre les religionnaires rebelles de son Etat*, par Ch. Bernard (Paris, 1635 et 1646, in-f°). — *Historia protrastræ a Ludovico XIII sectariorum in Gallia rebellionis*, par de Gramond (Toulouse, 1624, in-4°), etc. Je ne saurais omettre la précieuse collection du *Mercure François* de 1605, mine opulente de renseignements sur l'époque. Les t. VII et VIII (1621-1622), notamment, sont remplis d'indications précises sur les faits de guerre dont la Guyenne et l'Agenais furent alors le théâtre.

[2] Pierre Séguier, chancelier de France (1588-1672), souverainement impopulaire. — Claude Bouthillier, ancien surintendant des Finances (1584-1652), et son fils Léon, comte de Chavigny et de Bezançais (1608-1652), qu lui avait succédé comme secrétaire d'Etat au département des Affaires étrangères. La disgrâce de ces deux derniers ne tarda guère.

national; elle aurait eu sans doute de désastreuses conséquences, si la régente, enfin clairvoyante, n'eût recouru d'instinct aux bonnes traditions méconnues et, par un coup de vigueur, ressaisi le pouvoir.

Le 2 septembre vit la fin des mesquines intrigues qui s'étaient déchaînées. Le duc de Beaufort[1] est emprisonné à Vincennes ; les ducs de Vendôme, de Mercœur[2], de Guise et la duchesse de Chevreuse sont exilés; Mazarin devient premier ministre, Séguier reçoit la Justice, d'Emery les Finances, Le Tellier la Guerre, et la prospérité, un instant chancelante, se raffermit aussitôt.

Les campagnes de 1643 à 1648 sont glorieuses. Le grand Condé[3] se révèle à Rocroy (18 mai 1643); Turenne[4], nommé maréchal de France, le seconde à Fribourg (4 août 1644) et à Nordlingen (3 août 1645). En Flandre, en Italie, en Catalogne, en Allemagne, ces deux grands capitaines portent au plus haut la gloire française, et après Lens (19 août 1648) finit la guerre de Trente ans par la célèbre paix de Westphalie, dont les négociations duraient depuis le 10

---

[1] François de Vendôme, duc de Beaufort, second fils de César de Vendôme, bâtard légitimé de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1616, tué à Candie en 1669.

[2] Louis, duc de Mercœur, puis duc de Vendôme, frère aîné du précédent, né en 1612, mort en 1669. Il épousa Marie de Mancini, une nièce de Mazarin.

[3] Louis II de Bourbon, duc d'Enghien, puis prince de Condé, surnommé le *Grand Condé*, un des plus illustres capitaines qu'ait produits la France, fils de Henri II de Bourbon et de Charlotte de Montmorency. Il était né à Paris le 8 septembre 1621 et mourut le 8 décembre 1686.

[4] Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France, né à Sedan le 11 septembre 1611, tué à Salzbach le 27 juillet 1675, second fils de Henri de La Tour, vicomte de Turenne, duc de Bouillon, prince de Sedan, et d'Elisabeth d'Orange.

Le célèbre capitaine épousa en 1653 Charlotte de Caumont, dame de Saveilles, fille du maréchal de France Armand de Caumont, duc de La Force.

Ses *Mémoires* furent publiés en 1735 (Paris, in-8°).

avril 1643. C'était comme le couronnement de l'œuvre gigantesque de Richelieu.

Pendant la période dont je viens de condenser en quelques lignes l'Histoire générale, aucun fait important ne s'était produit en Agenais, où le tumulte allait cependant bientôt renaître, et où, dès 1643, il était nécessaire de pacifier des troubles[1].

Le vieux duc d'Epernon était mort à Loches le 13 janvier 1642. Son fils Bernard, devenu duc d'Epernon, rentra d'Angleterre à la disparition de Louis XIII, fut réhabilité par la protection de Mazarin et nanti de la survivance de son père dans le gouvernement de Guyenne, dont il prit possession à Bordeaux en août 1643.

Il fit une entrée solennelle dans Agen le 19 avril 1644. La réception, des plus brillantes, causa un tel plaisir au nouveau duc qu'il se fixa dans cette ville. Il logea d'abord dans la maison de Maurès[2], près les Pénitents-Bleus. Or, dans cette maison vivaient trois filles de Guillaume de Maurès, une des victimes de la sédition de 1635[3] : Anne, Jeanne et Clémence, dont les grâces séduisirent d'Epernon au point de lui faire oublier jusqu'aux plus élémentaires convenances.

---

[1] *Archives Historiques de la Gironde*, t. XIX, p. 110.

[2] V. une note de la p. 130 de ce volume.

[3] Guillaume de Maurès, maître des requêtes de la reine de Navarre, syndic du pays d'Agenais en 1605, consul d'Agen de 1604 à 1628, avait épousé en 1598 Anne du Gravier, de laquelle il eut sept enfants, deux garçons et cinq filles.

L'aîné des garçons fut massacré avec son père dans l'émeute de 1635 ; l'autre devint conseiller d'Etat.

Des cinq filles, l'aînée, Marie, épousa François Le Bigot, seigneur de Saint-Quentin, comte de Flessac, et la troisième, Rose, devint en 1640 la seconde femme d'Amanieu de Malartic, premier consul d'Agen.

Les trois autres, Anne, Jeanne et Clémence, formèrent le fameux triumvirat féminin honni des Agenais.

Pour elles, en effet, il multiplia les fêtes, les carrousels, les divertissements de toutes sortes; il fit aménager les beaux jardins de Malconte, hors la porte Neuve, où il réunit à profusion les agréments les plus variés.

Anne de Maurès surtout, connue sous le nom de Nanon de Lartigue, sut s'emparer entièrement de son esprit, et pendant quelque temps les Agenais n'eurent qu'à se louer d'une bienveillance qui leur valut, avec des distractions nombreuses, des œuvres utiles, telles que la porte Saint-Louis, les Ecuries du roi[1], de belles Promenades, etc. Mais un jour la scandaleuse conduite du vieux galant fut censurée et chansonnée, et celui-ci, dès lors, ne rêva plus que vengeance...

La duchesse d'Epernon vint de Cadillac à Agen en 1647 par la Garonne et fut pompeusement accueillie. Le duc donna des fêtes en son honneur, ou peut-être plus encore pour les sultanes de son harem de Malconte.

Les divertissements se succédèrent ainsi sans répit et sous le moindre prétexte pendant plusieurs années. Le duc vivait en souverain, au milieu d'une cour fastueuse que les Agenais devaient chèrement payer. Il avait secrétaire, grand écuyer, lieutenant des Gardes, pages et valets.

Parmi les fêtes de l'époque, j'en rappellerai une qui dut être très belle. Elle eut lieu le 16 février 1650, à l'occasion de la rentrée de la Cour des Aides, partie depuis 1635. Il y avait alors à Agen grande affluence de hauts personnages, et la troupe de Molière[2], appe-

---

[1] La porte Saint-Louis était placée vers l'extrémité de la rue de ce nom (aujourd'hui rue Louis-Vivent), à la hauteur de la rue du Manège, où se trouvent encore quelques parties des constructions dites *Ecuries du roi*.

[2] La troupe de Molière, et très probalement Molière lui-même.

lée par d'Epernon, y donna une ou plusieurs représentations au Jeu de Paume[1].

Au surplus, les chansons et les persiflages des Agenais irritèrent bientôt à ce point d'Epernon qu'il riposta par la mise à discrétion de ses Gardes dans la ville, où ils commirent une foule d'exactions et rivalisèrent d'insolences. La situation devenait fort critique, lorsque le 1er octobre 1650 la cour, mécontente du duc pour des agissements de pur arbitraire, lui ôta le gouvernement de Guyenne, qui fut attribué au prince de Condé le 16 mars 1651.

Revenons un instant sur nos pas.

Dès 1648, d'Epernon s'était mis en guerre ouverte avec les Bordelais et le Parlement. Malgré la disette qui régnait alors, il avait donné l'autorisation d'exporter les blés. Cela pouvait conduire à la famine. Le Parlement fit opposition; puis le duc construisant une citadelle à Libourne, il en appela au peuple bordelais décidé à défendre ses droits.

Les troupes de d'Epernon ravageaient les campagnes ; elles prirent Vayres, subirent un échec à Camblanes et pillèrent La Tresne, Carignan et Bouliac. Bordeaux préparait une flotte, quand un commissaire royal, le marquis d'Argenson, vint régler un arrangement le 1er mai 1649. Mais le duc éluda bientôt le traité et écrasa les Bordelais à Libourne. Leur chef, le marquis de Chambaret[2], fut tué et rem-

---

Le 13 février, Dufresne fit préparer son théâtre et rendit visite aux consuls. V. l'intéressante publication de M. Ad. Magen : *La Troupe de Molière à Agen d'après un document inédit* (Agen 1884 ; Paris et Bordeaux, 1887, in-8°).

[1] Ce Jeu de Paume existait avant 1640. Il était situé dans les fossés de la ville, vers la propriété du Petit Séminaire. Une impasse qui y conduisait a conservé ce nom jusqu'au jour où, par son prolongement sur le cours Plateforme (ou Washington), elle est devenue la rue Jeu-de-Paume.

[2] Benjamin de Pierre-Buffières, marquis de Chambaret (ou Chambret), du

placé par le marquis de Lusignan[1]. De nouvelles négociations entre le duc et le Parlement, amenées par l'archevêque, n'eurent aucun succès. Le Parlement fut mis en interdit ; une scission se produisit entre lui et la Jurade, et il refusa de céder la place au comte de Comminges[2] et aux huissiers à la chaîne qui l'accom-

---

Limousin. Il était fils de Louis de Pierre-Buffières, capitaine de Henri IV, appelé le *Brave Chambret*, et de Marie de La Noue, fille de François de La Noue (*Bras de Fer*), laquelle convola en troisièmes noces avec le maréchal de Thémines.

Son fils aîné, Benjamin II de Pierre-Buffières, marquis de Chambaret, combattit aussi vaillamment pendant la Fronde bordelaise.

[1] François II de Lusignan, deuxième marquis de ce nom, baron de Galapian et de Monbalen, fils aîné de François Ier de Lusignan, créé marquis en 1618 et dont j'ai déja parlé.

Lieutenant général des armées du roi en Guyenne, François II de Lusignan eut, comme son père, une conduite équivoque. Il passa au service de Condé, tout en essayant de traiter avec le roi.

Son rôle dans le Bordelais pendant la Fronde fut des plus actifs. Il se mit ensuite à la tête des frondeurs de l'Agenais.

En 1656, revenant de Madrid où il était allé solliciter des secours de l'Espagne, il fut arrêté, condamné à mort pour crime de lèse-majesté par le Parlement de Pau et décapité dans cette ville.

Sur cette fin tragique du second marquis de Lusignan, longtemps ignorée des historiens agenais, V. la plaquette déjà citée de M. Tamizey de Larroque : *Une Aventure du baron de Lusignan*, etc.

François II de Lusignan avait épousé en 1621 Jeanne d'Escodéca de Boisse, et en 1630 avait séquestré sa sœur, Olympe de Lusignan (V. à ce sujet une très curieuse requête de François Ier de Lusignan à la Chambre de l'Edit de Guyenne, requête reproduite dans les *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 217 et suiv.).

Plusieurs Mazarinades furent consacrées à François de Lusignan. Elles sont indiquées par M. Tamizey de Larroque, et à l'art. *Relation veritable de ce qui s'est passé depuis la sortie de nos Chaloupes*, etc., au t. III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*. J'en citerai une à propos du siège de Villeneuve de 1652.

Pour se venger des succès du marquis à Bordeaux, d'Epernon s'était saisi du château de Lusignan et avait brûlé plusieurs moulins à nef appartenant à son ennemi. Le fils aîné de François II de Lusignan, François III, reprit le château sur le duc. Ce François III de Lusignan épousa en 1651 Anne de Montpezat et mourut en 1657.

[2] Gaston-Jean-Baptiste, comte de Comminges, seigneur de Saint-Fort, de Pléac et de La Réole, capitaine des Gardes de la reine, né probalement en Saintonge en 1613. C'est lui qui fut chargé le 18 janvier 1650 de conduire à Vincennes

pagnaient. La révolte était complète. Le marquis de Lusignan ayant battu les Epernonistes en divers lieux en août 1649, d'Epernon fit tirer sur la ville les canons du château Trompette, et ses soldats incendièrent un quartier le 22 août. Alors survinrent Théobon[1], La Mothe de Hautefort[2] et le marquis de Sauvebeuf[3], et le château Trompette dut capituler. Sauvebeuf prit Podensac, Barsac et Preignac ; le 15 novembre, il était devant Langon, qui se rendit ; Saint-Macaire lui ouvrit aussi ses portes ; puis, revenant sur ses pas, il battit à Lormont la flotte des Epernonistes.

Le duc d'Epernon, renforcé, reprit bientôt les villes récemment réduites et vint menacer Bordeaux du côté de Blanquefort[4]. Un très vif combat eut lieu à La Bastide, où triomphèrent brillamment les Borde-

---

Condé, Conti et Longueville. Il fut envoyé plus tard en Portugal comme ambassadeur extraordinaire (1657-1659), puis à Londres (16621665).

Il écrivit une *Relation de l'arrestation des Princes* qu'à imprimée en 1871 M. Tamizey de Larroque (Paris, in-8°). Le même érudit a aussi publié des *Lettres écrites du Portugal* par ce comte (Paris, 1885, gr. in-8°).

[1] Jean de Rochefort, marquis de Théobon, fils aîné de Charles de Rochefort de Saint-Angel et de Jeanne d'Escodéca de Boisse. Nous le verrons bientôt défendre héroïquement Villeneuve assiégée par d'Harcourt.

Le marquis Jean de Théobon, rentré au service du roi en 1653, ne mourut pas, comme on l'a dit, au passage du Rhin en 1672 : il fut tué en duel près de Lauzun le 16 février 1655 (V. le *Livre de raison de N. de Lidon*, pp. 54 et 59).

Le Théobon tué au passage du Rhin était peut-être le second fils de Charles, qualifié seigneur de Puychagut, ou plutôt le propre fils de Jean qui s'était marié en 1637.

[2] Gaston de Hautefort, écuyer, seigneur de La Mothe, fils de Jean de Hautefort, troisième du nom. Il épousa Jeanne de Reynac en 1642 et obtint sa confirmation de noblesse en 1667.

[3] Charles-Antoine de Ferrières, marquis de Sauvebeuf, seigneur de Cheronac, etc.

D'abord attaché au parti des princes, il reprit du service dans l'armée royale après la paix de 1650 et fut envoyé en Guyenne avec le comte de Lillebonne.

[4] Sur Blanquefort, V. la *Guyenne Militaire*, de Leo Drouyn, t. II, pp. 38-68.

lais, servis par la déroute à Bacalan d'une nouvelle flotte qui apportait des secours au duc.

Le comte Pierre d'Alvimare, maréchal de camp, fut chargé de traiter de la paix, accordant une amnistie générale, la diminution des tailles, la suppression de la citadelle de Libourne, etc.

Remarquons d'ailleurs que d'Epernon, sommeillant doucement dans sa belle demeure de Malconte, n'était intervenu lui-même à Bordeaux que trop tard pour secourir le château Trompette, et qu'il réintégra au plus tôt sa chère résidence agenaise, le 22 juin 1649.

Quand il dut quitter définitivement le pays par ordre de la cour, le 21 juin 1650 [1], il partit la rage au cœur pour le château de Loches, en emmenant son triumvirat féminin dont Nanon de Lartigue était comme la souveraine [2].

---

[1] Deux mois après le départ définitif d'Agen du duc d'Epernon, cinq soldats de ses Gardes et leur lieutenant osèrent reparaître dans cette ville et même insulter les habitants. Arrêtés et jugés par deux membres du Parlement délégués pour ce procès, ils furent condamnés à des excuses publiques humiliantes, avec bannissement pour dix ans, 1.000 livres d'amende et les frais.

[2] Anne de Maurès (Nanon de Lartigue), qualifiée dame d'Artigues, comtesse de Montricoux, et même comtesse d'Astarac, obtint un arrêt de confirmation de noblesse le 16 juillet 1659. Elle mourut vers 1686, laissant à son neveu, Jean-Vincent de Malartic, brigadier des armées du roi, le comté de Montricoux et 40.000 livres sous réserve de porter les nom et armes des Maurès, adjonction qu'autorisèrent des lettres patentes de février 1670.

Le 14 décembre 1659, d'Epernon lui avait donné le comté d'Astarac. Après la mort de son protecteur, le 14 novembre 1661, elle céda ce comté sans condition à Jean-Baptiste-Gaston de Foix-Candalle, un des plus proches parents du duc.

Une foule de satires et de pamphlets furent imprimés contre d'Epernon. Quelques-unes de ces pièces sont d'origine agenaise et visent directement Nanon. A cet égard, je renvoie le lecteur aux articles *Maurès (Anne de)*, t. II et III ; *Cour burlesque du duc d'Espernon*, et *Epernonisme berné*, t. I. de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

V. aussi : *Nanon de Lartigue, comtesse d'Astarac*, dans les *Pièces et Documents inédits pour servir à l'Histoire du Sud-Ouest*, par A. Communay (Agen, 1889, pet. in-8°), p. 22 et suiv. ; *Note inédite sur M[lle] de Maurès, plus connue sous le nom de Manon l'Artigue, ou Nanon de Lartigue*, par

Entre temps s'était accomplie en Angleterre la révolution dont Charles Ier fut victime (1649). En France, l'exagération toujours croissante des impôts et de fâcheuses mesures financières avaient amené, malgré le Conseil du roi, l'union du Parlement de Paris, de la Cour des Aides et de la Chambre des Comptes (mai 1648), réclamant des modifications et des réformes. Un lit de justice du 30 juillet n'ayant exercé aucune influence sur cette opposition à laquelle on donnait le nom de *Fronde*, la reine avait eu recours à un coup d'Etat.

Le 25 août 1648, pendant que se chantait à Notre-Dame le *Te Deum* célébrant la victoire de Condé à Lens, deux magistrats du Parlement, Pierre Broussel et Blancménil, furent arrêtés par les Gardes. La foule aussitôt se souleva et voulut les délivrer ; des barricades se dressèrent dans Paris, et la liberté des prisonniers fut arrachée à Anne d'Autriche pleurant de dépit.

La situation devenait impossible pour la cour, qui le 13 septembre se retira à Rueil. Condé s'était rallié au Parlement et une clameur unanime réclamait le renvoi de Mazarin. La régente dut encore se soumettre le 24 octobre ; mais elle visait obstinément une revanche, et après s'être assuré l'adhésion des princes, elle quitta furtivement Paris le 6 janvier 1649 en emmenant le jeune roi.

A cette nouvelle, Paris se mit en armes. Les magistrats prirent la direction du gouvernement, firent des levées d'hommes, votèrent des impôts, assurèrent l'approvisionnement et la défense et bannirent Mazarin du royaume.

Tamizey de Larroque (Paris, 1874, in-8°) ; *Inventaire des meubles d'Anne de Maurès*, par le même (*Revue de l'Agenais*, t. v, 1878, p. 152), etc.

C'était la guerre civile, si favorable à la curée et toujours bien accueillie de la Noblesse brouillonne.

Vite accoururent le duc d'Elbeuf, le prince de Conti[1], le duc et la duchesse de Longueville[2], les ducs de La Rochefoucauld[3], de Chevreuse[4], de

---

[1] Armand de Bourbon, prince de Conti, comte de Pézenas, etc., pair de France (1629-1666). Il était le frère puîné de Condé.

Arrêté le 13 janvier 1650 avec Condé et Longueville, il fut retenu prisonnier jusqu'au 13 février 1651. Esprit peu énergique, il s'était mis à la remorque de sa sœur, la duchesse de Longueville.

[2] Henri II d'Orléans, duc de Longueville (1595-1663), gouverneur de Picardie. Il prit part aux guerres des princes et fut un des chefs de la Fronde.

Il avait épousé en secondes noces, en 1642, Anne-Geneviève de Bourbon (1619-1679), dont la beauté et l'esprit eurent de si nombreux admirateurs, notamment le duc de La Rochefoucauld.

L'existence de la duchesse de Longueville fut agitée et romanesque. A Bordeaux, où elle se maintint assez longtemps, la chronique scandaleuse alla jusqu'à lui attribuer des relations avec son jeune frère Conti. Après 1653, elle se plongea dans une dévotion outrée.

V. les deux ouvrages que V. Cousin à écrits en philosophe bien attendri : *La Jeunesse de Madame de Longueville* (Paris, 1864, in-8°) ; *Madame de Longueville pendant la Fronde* (Paris, 1853, in-8°).

[3] François de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, le célèbre moraliste et écrivain, auteur des *Maximes* (1613-1680). Il fut presque sans cesse du parti des révoltés et des mécontents et eut pendant la Fronde une existence très agitée. Il fut blessé au combat de la porte Saint-Antoine. L'amour de la belle duchesse de Longueville le servit puissamment, et il exerça un ascendant étrange sur les femmes les plus remarquables de son temps, Mme de Sablé, la duchesse de Chevreuse, Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, etc.

Ses *Maximes*, publiées d'abord en 1665 (Paris, in-12), ont eu des centaines d'éditions.

Je mentionne spécialement ses *Mémoires*, publiés en 1662 sous ce titre : *Mémoires de M. D. L. R. sur les brigues à la mort de Louis XIII, les Guerres de Paris et de Guyenne et la prison des Princes* (in-4°). Les éditions en ont été très nombreuses, avec des versions variables. Ils ont pour nous un certain intérêt. Je cite les éditions de Duplessis (Bibliothèque Elzévirienne, 1853, in-16) ; de L. Lacour (Académie des Bibliophiles, 1869, in-8°) ; de F. de Marescot et de Ch. Boyer (1869 et 1870, in-12), et principalement celle de la collection des *Grands Ecrivains de la France*, dans laquelle les œuvres complètes du moraliste forment 3 vol. in-8° (1868-1884).

La Rochefoucauld était seigneur en Agenais, où il possédait la terre de Cahuzac (canton de Castillonnès).

V. *Condé et La Rochefoucauld à Agen*, par G. Tholin (*Revue de l'Agenais*, t. XII, 1885, p. 145 et suiv.).

[4] Claude de Lorraine, prince de Joinville, duc de Chevreuse, fils puîné de Henri de Guise (1578-1657).

Nemours[1], de Beaufort, celui-ci échappé de Vincennes et que le peuple baptisa d'enthousiasme du nom de *Roi des Halles*. Cet envahissement de grands seigneurs dénaturait complètement le caractère du mouvement populaire : la Fronde n'était plus qu'une tentative nouvelle de la Noblesse contre la Royauté.

Dans cette lutte difficile contre le Parlement et la Fronde, la cour eut un moment la pensée d'en appeler à la nation. Le 23 janvier 1649 fut lancée de Saint-Germain une convocation des Etats généraux. La lettre royale, reçue à Agen le 7 février, donna lieu à une délibération de la Jurade pour la nomination des députés de la ville à l'Assemblée chargée de la rédaction des doléances.

C'est le 26 février qu'eut lieu la séance générale des trois ordres au réfectoire des Grands-Carmes. Il fallut sept jours pour la préparation des Cahiers (27 février - 4 mars), qui dévoilaient, notamment, les abus créés par la suppression des Etats de la province. Ces Cahiers furent présentés au duc d'Epernon et sans doute déposés tout simplement aux Archives, car le projet n'eut aucune suite[2].

Il épousa en 1620 Marie de Rohan (1600-1679), veuve du connétable de Luynes, dont le fils, Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, hérita du duché de Chevreuse.

La vie d'intrigues et de galanteries, les aventures romanesques de la belle duchesse de Chevreuse sont célèbres.

Forcée de se réfugier en Angleterre sous Richelieu, puis intime confidente d'Anne d'Autriche, elle fut mêlée à toutes les conspirations ourdies contre Mazarin.

V. les *Mémoires du Cardinal de Retz*, et le vol. que lui a consacré V. Cousin (Paris, 1856, in-8°).

[1] Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, fils de Henri de Savoie, marquis de Saint-Sorlin, puis duc de Nemours, et d'Anne de Lorraine. Il fut tué en duel par le duc de Beaufort en 1652.

[2] Une analyse très substantielle de ces Cahiers de 1649 a été donnée avec un commentaire par M. Georges Tholin, dans ses *Cahiers des Doléances du Tiers Etat du Pays d'Agenais aux Etats généraux*, p. 80 et suiv.

Les Parlements de province s'unirent au Parlement de Paris. La duchesse de Longueville jouait à la régente; Conti, nommé généralissime, eut le duc d'Elbeuf pour lieutenant; La Trémouille fit des levées; la Normandie et la Provence se révoltèrent.

La guerre commença en février 1649. Condé s'empara de plusieurs villes, et le 11 mars fut signé un traité que le Parlement rejeta et qui ne devait guère assurer la paix.

Le gouvernement était sans force. Le gâchis le plus extravagant s'affirmait dans tous les sens. C'était une guerre d'amoureux et de femmes galantes : la duchesse de Longueville allait entraîner Turenne; les princesses de Condé[1] et de Montpensier[2] commandaient les armées.

---

[1] Claire-Clémence de Maillé-Brézé, née en 1628, mariée en 1641 à Condé, morte en 1694.

[2] Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, dite *Mademoiselle*, puis la *Grande Demoiselle* (1627-1693). Elle était fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, et s'était jetée avec une folle ardeur dans les intrigues de la Fronde.

On connaît bien la singulière histoire de son mariage avec le célèbre favori de Louis XIV, Antoine-Nompar de Caumont, duc de Lauzun, mentionné plus loin.

La duchesse de Montpensier a laissé des *Mémoires* très importants pour l'histoire de la Fronde, publiés d'abord à Amsterdam (1729-1746) et à Maëstricht (1776) en 8 vol. in-12, *Mémoires* reproduits dans les collections Petitot et Michaud, et réimprimés par Chéruel, avec une *clef* tirée des *Mémoires de Segrais* (Paris, 1858, 4 vol. in-12).

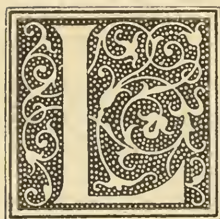




CHAPITRE V

L'Agenais au XVIIe siècle (Suite) — Les guerres de la Fronde — Condé à Agen — La peste en Agenais — Louis XIV.

(1650-1653)



Le maréchal d'Harcourt[1] chassa les ennemis de la Champagne et reprit les places de l'Escaut, mais il échoua devant Cambrai. Condé avait refusé le commandement de l'armée et se drapait dans le rôle de chef d'une nouvelle Fronde. Un coup de vigueur était indispensable. Le 18 janvier 1650, Condé, Conti et Longueville furent arrêtés et conduits à Vincennes. Leurs partisans se répandirent dans les provinces. La duchesse de Longueville s'enfuit en Normandie, puis en Hollande, et à Stenay vint à bout de Turenne qui leva une armée, obtint des subsides de l'Espagne et se déclara lieutenant général pour le roi.

---

[1] Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, né en 1601, mort en 1666. Ce fut un des meilleurs généraux de Louis XIII, après la mort duquel il s'attacha à Mazarin qui le nomma vice-roi de Catalogne en 1645. En août 1652, étant lieutenant général en Guyenne, nous le verrons rompre brusquement avec ce ministre et abandonner son armée.

La Normandie, la Bourgogne, la Guyenne se soulevaient. L'armée royale eut promptement raison des deux premières de ces provinces; mais il n'en fut pas ainsi de la troisième, où s'était réfugiée presque toute la Noblesse insurgée.

Nous avons vu ce qu'avait déjà fait Bordeaux contre d'Epernon. La princesse de Condé, s'échappant de Chantilly avec son jeune fils, vint se jeter dans cette ville où elle fut accueillie d'enthousiasme. Elle y fit entrer Bouillon[1] et La Rochefoucauld avec leurs troupes; les seigneurs agenais Duras[2], Lauzun[3], Castelmoron[4] et La Capelle-Biron[5] vinrent la rejoindre.

---

[1] Frédéric-Maurice de La Tour et de Sedan, duc de Bouillon (1605-1651), fils de Robert IV de La Mark, duc de Sedan. Arrêté en mai 1642 comme complice de Cinq-Mars, il dut céder au roi ses principautés de Sedan et de Raucourt, en échange desquelles il reçut en 1651, lors de sa soumission, les comtés d'Auvergne et d'Evreux et les duchés de Château-Thierry et d'Albret.

[2] Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, comte de Rozan, etc. (Duras, 1605-1665), fils de Jacques de Durfort et de Duras, baron de Blanquefort et de Pujols (1545-1626), créé marquis de Duras par Henri IV en 1609.

Il était maréchal de camp en 1637, et fut le père de Jacques-Henry de Durfort, duc de Duras, maréchal de France (Duras, 1625-Paris, 1704).

[3] Gabriel-Nompar de Caumont, 2e du nom, marquis de Puyguilhem, comte de Lauzun, mort en 1660, fils de François-Nompar II de Caumont, comte de Lauzun, député de la Noblesse d'Agenais aux Etats de 1614. Il était devenu en 1616, par la démission de ce dernier, capitaine des cent gentilshommes au bec de corbin, et avait épousé en 1630 Charlotte de Caumont-La Force, fille de Henry-Nompar de Caumont, marquis de Castelnau, puis duc de La Force.

Son fils fut le fameux duc de Lauzun, Antoine-Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem, comte de Saint-Fargeau, gouverneur du Berry, maréchal de camp, capitaine des cent gentilshommes au bec de corbin (après son père), chevalier de la Jarretière, etc. Disgracié et emprisonné de 1672 à 1682, fait duc en 1692, il mourut en 1723, âgé de 90 ans.

On sait la vive passion qu'il inspira à la duchesse de Montpensier. Après la mort de cette princesse, en 1695, il épousa Geneviève-Marie de Durfort, fille du maréchal de Lorges.

[4] François de Caumont, marquis de Castelmoron et seigneur de Montpouillan, huitième fils du duc de La Force.

Il fut maréchal de camp et gouverneur des comtés de Montbéliard et de Belfort.

[5] Jean de Carbonnières, seigneur de La Capelle-Biron, du Pin, de Fraisse, etc., maréchal de camp, tué en septembre 1650 à Bordeaux, au combat de la

Mais la querelle des Epernonistes se réveilla bientôt. Bouillon prit Castelneau-de-Médoc et le vicomte de Meilles[1] s'empara de La Teste et du port d'Arcachon, pendant que se complétaient au mieux les travaux de défense de la ville. Le Parlement de Toulouse se rallia à celui de Bordeaux; Agen fit des offres de service à la princesse; le Mas-d'Agenais lui envoya 10.000 livres et Casteljaloux son adhésion, tandis que Nérac et Mézin restaient fidèles à d'Epernon. Port-Sainte-Marie sut éviter une surprise, grâce à l'énergie de son gouverneur, Georges Imbert[2].

Le 1er août 1650, le roi vint à Libourne, reçut très froidement les doléances du Parlement et décida le siège de Bordeaux. Le 23, l'armée royale, commandée par le maréchal de La Meilleraye[3], se montra sur les hauteurs de Cenon, et dès dix heures du matin prit position en face de La Bastide. Son camp s'étendait des Queyries à Floirac. Après trois jours d'escarmouches, une attaque fut tentée le 25, sous les yeux de Mazarin lui-même ; mais, vigoureusement repoussés, les assaillants durent se replier dans la nuit sur Libourne.

Bordeaux fut assiégé dans les premiers jours de septembre. La porte Dijeaux résista douze jours à tous les

---

Porte-Dijeaux. Il avait épousé en 1632, à Agen, Henriette d'Estrades, sa parente, fille de François d'Estrades, sieur de Bonel, et de Suzanne de Secondat de Roques, et sœur du maréchal Godefroy d'Estrades. Son fils aîné, Philibert de Carbonnières, fut seigneur de La Capelle-Biron en 1659.

[1] Henri de Foix, vicomte de Meilles, maréchal de camp, fils de Frédéric de Foix, comte de Gurson et de Fleix, sénéchal de Guyenne.

Il mourut en 1658 d'une blessure reçue à la bataille des Dunes, près de Dunkerque.

[2] Ce Georges Imbert avait été quatre fois consul d'Agen. A cette occasion, il fut élu consul de Port-Sainte-Marie, et peu après anobli par Louis XIV, en janvier 1650.

[3] Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, parent de Richelieu, maréchal de France en 1635, duc et pair en 1642. Il mourut en 1664.

assauts; et le 13 septembre, le roi, qui était à Bourg, accorda une trêve de dix-huit jours, prolongée le 25 et transformée en paix le 26. Le traité portait amnistie entière pour les Bordelais, faculté pour la princesse de se retirer en Anjou et révocation définitive de d'Epernon.

Le maître des cérémonies, Nicolas de Saintot, sieur de Vimars, fut charger de notifier les instructions du roi et reçut de la princesse une déclaration que signèrent plus de cent gentilshommes, parmi lesquels François de Lusignan, Jules-César de Nort[1], etc.

La princesse de Condé quitta Bordeaux le 3 octobre. Louis XIV et sa mère y firent leur entrée le 5 et en repartirent le 24 par la Garonne[2].

Mazarin, cédant à l'orage, se retira à Bruhl (électorat de Cologne), et les princes, remis en liberté, rentrèrent à Paris en triomphateurs. De plus en plus ambitieux, Condé accepta le 20 mai 1651 le gouvernement de Guyenne en échange de celui de Bourgogne donné à d'Epernon, et partit pour Bordeaux avec des projets étranges. Il y fut bien reçu le 22 septembre et s'occupa aussitôt de dresser ses batteries contre Mazarin qu'on voulait rappeler. C'était la préparation d'une

---

[1] Jules-César de Nort, écuyer, baron de Savignac et coseigneur de Faugue-rolles, de la vieille famille agenaise dont j'ai cité plusieurs membres au XVIe siècle (Pierre de Nort, consul; Antoine de Nort, juge mage, etc.), et dont plusieurs autres firent partie du Parlement de Bordeaux.

Jules-César était fils de Jules de Nort, sieur de La Mothe-Ferrand, conseiller du roi, procureur général près la Chambre de l'Edit de Guyenne et petit-fils d'Antoine de Nort.

D'abord colonel au régiment d'Enghien, il devint en 1651 maréchal de camp dans l'armée de La Meilleraye. En 1652, il servit de nouveau Condé et fut fait prisonnier à Cognac par d'Harcourt. Il était maréchal de camp en 1655, au siège de Berga. Par sa valeur et son habilité dans diverses missions, il acquit une haute réputation et mérita les éloges du roi.

[2] La Cour des Aides avait été transférée à Libourne le 30 septembre 1650 (*Archives Historiques de la Gironde*, t. IV, p. 553).

nouvelle guerre civile dont la duchesse de Chevreuse était l'âme, et qui ne visait à rien moins qu'à substituer à la régente et à son ministre le gouvernement du duc d'Orléans et du prince.

On connaît les intrigues qui avaient conduit Condé dans cette voie ; la rupture du mariage projeté entre son frère Conti et mademoiselle de Chevreuse à l'instigation de la reine.

Le Parlement de Bordeaux se déclara solidaire de Condé et rendit un arrêt d'Union. La plupart des villes de l'Agenais adhérèrent à la déclaration de Bordeaux. La vallée de la Garonne fut toute frondeuse, sauf Mézin et Langon qui restèrent fidèles au roi.

Le Marquis de Saint-Luc[1], nommé lieutenant général des armées du roi en Guyenne, vint à Agen le 2 mai 1651. Il entra par la porte Saint-Antoine, fut cérémonieusement reçu par les consuls et ne quitta la ville que le 15 juin. Il prêta le serment d'usage le 26 mai et présida aux réjouissances publiques qui accueillirent la nomination de Condé comme gouverneur de la province[2].

Condé frondeur, Condé ennemi de Mazarin et par conséquent de d'Epernon, ne pouvait être que fêté des Agenais. Le sénéchal Louis d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre[3], très aimé de la population, s'associa

---

[1] François des Hayes d'Espinay, comte d'Estelau, marquis de Saint-Luc, gouverneur du Périgord, mort en 1670. Il était fils de Timoléon d'Espinay, marquis de Saint-Luc, lieutenant général en Guyenne en 1627, mort en 1646.

[2] La relation du séjour du marquis de Saint-Luc à Agen, extraite du *Journal des Consuls de 1649 à 1652*, a été publiée par M. Ad. Magen dans la *Revue de l'Agenais*, en 1878 (t. v, p. 470), avec tirage à part.

[3] Louis Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre, comte de La Serre, coseigneur de Francescas et de Ligardes, lieutenant général des armées du roi et de la Haute-Guyenne, sénéchal d'Agenais et Condomois de 1657 à 1688, né en 1616, mort en juin 1693.

Il était le quatrième enfant du maréchal François d'Esparbès de Lussan,

aux consuls pour donner le plus d'éclat possible aux joyeuses manifestations qui eurent lieu du 29 mai au 1er juin 1651[1].

Le prince de Condé lui-même vint à Agen le 6 octobre. Il arriva par Port-Sainte-Marie, fut reçu par les consuls à la porte Saint-Antoine et conduit à la maison de Roques (de Secondat). Le même jour, il présida à l'Hôtel de Ville une Assemblée des trois ordres, où adhésion à l'arrêt d'Union du Parlement de Bordeaux fut votée par la Noblesse et le Clergé, mais non par les consuls et les jurats, qui demandèrent même que cette abstention fut consignée au procès-verbal. Il quitta Agen le 11 octobre, en laissant son lieutenant général de Marsin[2], et se dirigea sur Villeneuve dont il recueillit l'assentiment le plus complet.

La lutte entre Anne d'Autriche et Condé était vive. L'Espagne envoyait une flotte dans la Gironde; Marsin avait amené au prince son armée de Catalogne; La

---

vicomte d'Aubeterre. Il s'était distingué à Rocroy et à Nordlingen, et fut nommé capitaine de la châtellenie de Castelculier en 1657.

[1] V. sur ces fêtes brillantes :
L'Expression de la joie publique de la Ville d'Agen et les Magnificences de la Cour presidiale d'Agenois pour la nomination de Mgr le Prince de Condé au gouvernement de la Province de Guyenne ; Ensemble le recit du Balet qui fut dansé publiquement dans ladite Ville le premier jour de juin, avec les stances et explications des figures et emblesmes (Agen, par Jean Fumadères, impr. ordin. du Roy, de la Ville et Pays d'Agenois, 1651, in-4°). — *Une Fête et une Emeute à Agen pendant la Fronde*, par Philippe Lauzun (Agen, 1875, in-8°).

Je cite aussi une curieuse note de M. Tamizey de Larroque, aux pages 249-250 de ses *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais.*

[2] Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marsin (ou Marchin), seigneur de Modave, né en 1610. Il participa très activement aux guerres de la Fronde en Guyenne et aux événements de Bordeaux.

Il était maréchal de camp à Fribourg en 1644 et commandait l'infanterie à Nordlingen en 1645. Attaché à Condé dès 1646, il le suivit en Catalogne. Il mourut en 1673.

Le nom de ce comte paraît être exactement *Marchin*. J'adopte ici la forme qui est le plus généralement employée.

Rochefoucauld et La Trémouille opéraient en Poitou, prenaient Saintes et assiégeaient Cognac. Il s'agissait de marcher sur Paris, pendant que Turenne ferait diversion en Champagne. Mais Turenne et Bouillon se rallièrent à la reine, et trois armées mises sur pied entrèrent en ligne. Une, avec le duc de La Ferté[1], marcha vers la Champagne; une autre, levée par Mazarin lui-même et sous les ordres du maréchal d'Hocquincourt[2], se dirigea vers la Loire; la troisième, commandée par d'Harcourt, se porta au devant de Condé refoulé derrière la Charente.

Le retour de Mazarin, le 28 février 1652, donna une plus forte impulsion à la guerre. Les troupes de Condé furent rejetées au delà de la Garonne et Orléans fut assiégé par Turenne, tandis que l'armée du duc de Nemours s'avançait pour combattre. Excité par la duchesse de Montpensier, Orléans s'était ouvertement déclaré contre le roi.

Condé, alors à Agen, laissa Conti dans cette ville le 14 mars, fit cent vingt lieues sous un déguisement, rallia Nemours à Châtillon-sur-Loing, prit Montargis et mit d'Hocquincourt en déroute le 7 avril. La cour était à Gien; Turenne à Briare. La situation était grave et le roi en danger. Turenne soutint pendant 24 heures les attaques de Condé, donnant à la cour le temps de marcher sur Paris, alors objectif commun des deux armées ennemies.

---

[1] Henri de Saint-Nectaire, 2e du nom, dit *Senneterre*, baron, puis en 1655 duc de La Ferté (La Ferté-Nabert), né en 1600, nommé maréchal de France en 1651. Il s'était distingué à La Rochelle en 1628, en Piémont en 1630, à Rocroy en 1642, etc. Il eut le gouvernement de Lorraine en 1643, celui de Metz en 1651 et mourut au château de La Ferté, près d'Orléans, en 1681.

[2] Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France en 1651. Il quitta le service du roi en 1653 et fut tué le 13 juin de la même année à Dunkerque, dans une reconnaissance des lignes françaises.

Après s'être cantonné près d'Etampes, Condé accourut à Paris, où il ne put d'abord rien obtenir, et, pendant son absence, Turenne battit ses troupes et les enferma dans Etampes. On sait la vivacité du combat de la Porte Saint-Antoine entre les deux grands capitaines le 2 juillet 1651, le salut de Condé pénétrant dans Paris, les prouesses de Mademoiselle tirant le canon de la Bastille. Turenne se replia sur Saint-Denis.

Les massacres de l'Hôtel de Ville du 4 juillet, l'anarchie qui suivit, la seconde retraite de Mazarin et l'avortement des négociations de Condé avec la cour; puis la rentrée du roi dans sa capitale le 21 octobre; la réaction contre la Fronde, et enfin le retour triomphal du ministre chansonné, le 7 février 1653, résument les grandes lignes de cette période si profondément agitée.

Parallèlement aux faits considérables qui viennent d'être rappelés et qui relèvent de notre Histoire nationale se déroulaient alors en Agenais une foule d'événements dont je vais maintenant m'occuper.

En septembre 1651, les hostilités débutèrent en Saintonge et en Angoumois entre les troupes du comte d'Harcourt et celles de Condé, que Marsin avait ralliées à La Bergerie. En se rendant à Bordeaux, d'où il devait bientôt revenir à Agen, Condé eût été sûrement pris à Saint-André-de-Cubzac, sans la bravoure et l'habileté du colonel Baltazar de Gaches[1]

[1] Jean Baltazar (ou Balthazar) de Gaches (Gacheo), né à Simmeren vers 1600, appartenait à une famille originaire de Bohême. Il était fils de Jean Baltazar de Gacheo, capitaine des Gardes de l'électeur palatin Frédéric V, et épousa en 1648 Madeleine de Brignac, fille du baron de Montarnaud. Il fut naturalisé Suisse et devint par acquisition baron de Prangins et seigneur de Vesancy. La date de sa mort est inconnue. On l'indique vaguement aux environs de 1688.

qui parvint à repousser le chevalier d'Aubeterre[1].

Le marquis de Saint-Luc occupait l'Agenais avec une petite armée récemment formée. Il se proposait de marcher sur Bordeaux, en combinant ses opérations avec celles du maréchal de Gramont[2], venant de Bayonne, et du comte d'Harcourt, arrivant de Saintonge, dès qu'il aurait eu raison du prince de Conti. Celui-ci, qui était resté à Agen du 28 décembre 1651 au 8 janvier 1652, se trouvait alors du côté d'Astaffort avec 2.500 hommes. En sortant d'Agen, où il n'avait

---

Après avoir servi Adolphe de Suède, Baltazar était venu au service de la France à la suite de la première bataille de Nordlingen, en 1634.

Le colonel Baltazar laissa une relation curieuse et très personnelle de la guerre de Guyenne de 1651 à 1653, relation qui dut être imprimée à petit nombre vers 1656 et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire. Une mauvaise reproduction en fut faite en 1694 : *Histoire de la Guerre de Guyenne commencée sur la fin du mois de septembre 1651 et continuée jusqu'à l'année 1653, divisée en trois parties* (Cologne, Corneille Egmond, 1694, pet. in-12).

Cette leçon de 1694, reproduite par le marquis d'Aubais au t. III de ses *Pièces fugitives* (1759, in-4°), a été adoptée de nos jours par C. Moreau : *Histoire de la Guerre de Guyenne, par Balthazar*, à la suite des *Mémoires de Jacques de Saulx* (Bibliothèque Elzévirienne. Paris, 1858, in-16).

Le texte primitif, découvert par M. Ch. Barry, a été réimprimé seulement en 1876 : *Histoire de la Guerre de Guyenne, par le colonel Baltazar. Réimpression textuelle faite sur l'unique exemplaire de l'éd. originale et accompagnée d'une Notice et de notes* (Bordeaux, 1876, in-8°). Cette édition bien traitée et tirée à 300 exemplaires est incontestablement la meilleure.

[1] Léon d'Esparbès de Lussan, dit le chevalier d'Aubeterre, cinquième fils de François d'Esparbès de Lussan, maréchal de France.

Il était chevalier de Malte, devint maréchal de camp en 1650, lieutenant général en 1655, puis gouverneur de Collioure, et mourut en 1707, âgé de 88 ans, doyen des lieutenants généraux de France.

[2] Antoine de Gramont, nommé d'abord de Guiche, né en 1604, maréchal de France en 1641, duc et pair en 1648, mort en 1678. Il était fils d'Antoine, comte de Gramont, à qui il avait succédé dans le gouvernement de Navarre, de Béarn et de Bayonne. Ses *Mémoires* ont été publiés par son fils (Paris, 1716, 2 vol. in-12) et sont reproduits dans la collection Petitot, 2e série, t. LVII.

Le frère de ce maréchal, Philibert de Gramont (1621-1707), est le héros des célèbres *Mémoires du Chevalier de Gramont* (Paris, 1713, in-12 et éd. nombreuses), écrits par son beau-frère, le comte Antoine Hamilton.

M. Tamizey de Larroque a publié *Une demi-douzaine de Lettres inédites adressées par des hommes célèbres au maréchal de Gramont* (Auch, 1884, gr. in-8°).

été admis que sans troupes, il avait attaqué Caudecoste le 28 janvier et l'avait pris le 2 février[1].

Du 19 au 21 de ce mois, quelques combats d'avant-postes avaient encore eu lieu. Condé, prévenu à Libourne, accourut le 18 par Duras, Marmande et Aiguillon, passa le 21 à Agen, traversa la Garonne à Boé et arriva le soir devant Astaffort; puis dans la nuit, par une marche hardie, il surprit Saint-Luc à Gimbrède et lui enleva plusieurs postes. Le lendemain, 22 février, il mit son adversaire en déroute et le poursuivit jusqu'à Miradoux.

Peu confiant en la solidité de Miradoux, Saint-Luc voulait se replier sur Lectoure. Le 23, ses troupes, rangées en bataille devant la ville, attendaient l'attaque de Condé, que son frère venait de rejoindre. Les mousquetaires qui défendaient cette place furent bousculés et refoulés à l'intérieur ; mais il ne s'engagea pas dans la journée d'action décisive. Le soir venu, quand Saint-Luc dessina son mouvement de retraite, Condé s'élança, défit complètement les régiments de Lorraine et de Champagne, qui durent se renfermer, et revint ensuite harceler le reste de l'armée royale qui précipitait sa marche vers Lectoure.

Miradoux exigea, du reste, un siège en règle et résista dix jours à Condé. Celui-ci avait cependant reçu d'Agen deux canons qu'il avait fait demander par

---

[1] La prise de Caudecoste fit l'objet de plusieurs *Mazarinades* :
Relation veritable de la Reduction de la Ville de Caudecoste, suivie de la Capitulation faicte avec M. le Prince de Conti (Jouxte la copie imprimée à Bourdeaux, Paris, 1652, in-4° de 8 pp.).— *La Prise de la Ville de Caudecoste par S. A. Monseigneur le Prince de Conti. Avec les particularitez du Siège* (Bordeaux, 1652, pet. in-4° de 7 pp.).

On ne saurait évidemment accorder pleine créance à ces pamphlets où l'esprit de parti se donne par trop libre carrière. Les *Mazarinades*, précieuses à divers égards, ne sont que des documents très suspects au point de vue historique. Elles rapetissent ou exagèrent sans cesse les événements, selon l'intérêt de leur cause.

Conti et qui lui étaient arrivés accompagnés de 200 hommes. La garnison de Miradoux était commandée par Marin[1] et Lamothe-Vedel[2], à qui fut refusée toute capitulation honorable. Malgré deux vigoureuses sorties, une brèche fut pratiquée; mais quand les assaillants s'y présentèrent pour l'assaut, ils se trouvèrent devant un immense brasier allumé par les assiégés. Alors les batteries furent déplacées, une nouvelle brèche fut ouverte, et, au moment de pénétrer dans la ville, l'approche de d'Harcourt força encore Condé à reculer, le 5 mars 1652[3].

---

[1] Michel Du Bouzet, chevalier, seigneur de Marin, de Sainte-Colombe, de La Montjoie, etc., fils aîné de Jean Du Bouzet, mestre de camp, maréchal de bataille pendant la campagne de Catalogne et gouverneur du château de Ham, en Picardie. Ce Jean avait épousé en 1600 Marthe de Lard de Galard.

Michel Du Bouzet fut lieutenant général en Guyenne et gouverneur du château Trompette, à Bordeaux. Son fils fut créé marquis par Louis XIV.

[2] Pierre de Lamothe-Vedel, né à Auvillars le 15 mars 1600.

Blessé au siège de Montauban en 1621, il était entré dans les Gardes, puis aux Mousquetaires, qu'il quittait en 1636 pour une lieutenance du régiment de Champagne où il devint capitaine en 1637 et lieutenant-colonel en 1643 en récompense de sa belle conduite au siège de Collioure.

Après le siège de Leyde, où il avait été encore grièvement blessé, Lamothe-Vedel avait été mis par d'Epernon, en 1649, à la tête du régiment de Guyenne pour défendre les places et châteaux de Cadillac, de Podensac et de Rions et le comté de Benauges (*Archives Historiques de la Gironde*, t. VI, p. 346). Il avait reçu ensuite l'ordre de se jeter dans Blaye menacé et que défendait le duc Claude de Saint-Simon, le père du célèbre mémorialiste.

Revenu au régiment de Champagne, alors à Moissac, il avait repris la campagne sous Saint-Luc en 1651. Son héroïsme à Miradoux lui valut le brevet de maréchal de camp le 6 janvier 1652 et une lettre élogieuse de Mazarin. Cette lettre a été reproduite par dom A. Coudroy, prieur de l'abbaye d'Eysses en 1688, dans une *Notice biographique* publiée, d'après un ms. de la Bibliothèque nationale, par A. de Lantenay, en *Appendice* à son curieux *Mémoire pour l'Histoire de l'Abbaye lès Villeneuve-d'Agenois* (*Revue de l'Agenais*, 1892, p. 401).

Nous verrons que Lamothe-Vedel fut tué au siège de Villeneuve en 1652. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye d'Eysses.

[3] V. ces Mazarinades : *Relation de la Defaicte du marquis de Saint-Luc devant Miradoux* (Bordeaux et Paris, 1652, in-4° de 8 et 12 pp.). — *Relation veritable contenant la Defaicte de l'arrière-garde de l'armée de M. le comte d'Harcourt par les troupes de Mgr le Prince commandées par le sieur Marsin, avec la prise de la Ville de Miradoux, où il a esté faict 1.200 prisonniers de*

En venant du Quercy, d'Harcourt était passé par Auvillars, que Condé avait menacé[1]; il reprit la même route après avoir dégagé Miradoux.

Sur ces entrefaites, Baltazar, parti du Périgord, arrivait à Larroumieu, et Marsin, qui venait de battre le marquis de Biron[2] près de Villeréal, passait par Villeneuve, traversait la Garonne au-dessus d'Agen, et rejoignait à Astaffort[3] le prince qui s'y était placé en observation, dispersant ses troupes aux alentours, à Layrac, Laplume, Caudecoste, Sauveterre et Moirax. Le marquis de Chouppes[4] s'était arrêté à Clairac.

D'Harcourt fut rejoint en Lomagne par la garnison de Miradoux, prit Beaumont et rallia Saint-Luc près de Lectoure.

De Fleurance, le 11 mars, il marcha sur Condé,

---

guerre (Paris, 1652, pet. in-4°), etc. — V. aussi : *Histoire des Princes de Condé*, par M. le duc d'Aumale (Paris, 1869-92, 6 vol. in-8°), t. VI, p. 118. — De Miradoux, le 9 mars 1652, Lamothe-Vedel écrivit à Mazarin une lettre qui se trouve aux Archives nationales (KK. 1.219).

[1] V. *La Justice au* XVII[e] *siècle. Episode de l'Histoire de la ville d'Auvillars*, par F. Moulenq (*Recueil des Travaux de la Soc. des Sc., etc. d'Agen*, 2[e] série, t. IV [1875], pp. 1-90).

[2] François de Gontaud, marquis de Biron, mestre de camp du régiment de Périgord, mort en 1700.

C'était le neveu du maréchal de Biron décapité en 1602.

Le marquis de Biron avait voulu combattre Condé, qui envoya Marsin contre lui. Il fut mis en déroute le 5 février 1652 entre Villeréal et son château..

V. un pamphlet publié en 1652 : *Defaicte des troupes du sieur de Biron par celles de M. le Prince, sous la conduite du comte de Marchin* (Paris, 1652, pet. in-4°).

[3] V. *Astaffort en Agenais* (*Gascogne agenaise*). *Notice historique et Coutumes*, par Ch. Baradat de Lacaze, cité p. 91 du t. I.

V. aussi : *Journal de tout ce qui s'est passé entre l'armée du Roy commandée par M. le comte d'Harcourt et celle de M. le Prince, depuis le 22 febvrier jusques à present*, etc. (Paris, 1652, pet. in-4°).

[4] Aymar, marquis de Chouppes, né vers 1612. Il était commandant général de l'artillerie quand il s'attacha à Condé. Il fut plus tard lieutenant général du Roussillon et mourut en 1673.

Ses *Mémoires*, publiés en 1753 (in-12), ont été réimprimés. notamment par C. Moreau (Paris, 1861, in-8°).

que Sauvebeuf surprit le 15 près d'Astaffort et manqua même de faire prisonnier. Toutefois ce capitaine profita peu des circonstances : il laissa le temps au prince de réunir ses postes et de traverser la Garonne en désordre à Boé. La poursuite fut très tardive ; c'est à peine si un détachement de cavalerie atteignit quelques troupes vers le Passage-d'Agen.

En même temps, Saint-Luc, concentré à Auvillars, investissait le Pergain, dont le siège dura huit jours. La garnison, commandée par le capitaine La Roche[1] et composée de 1.100 gardes de Condé, de Conti et de Marsin, fut affamée et dut se rendre à discrétion le 21 mars[2]. Elle fut internée pendant plusieurs mois à Fleurance et à Lectoure.

Condé envoya à Nérac le régiment de Montpouillan ; sa cavalerie et ses bagages suivirent Baltazar à Port-Sainte-Marie.

De Boé, où il laissa sur la rive droite une partie de son infanterie, le prince vint à Agen le 13 mars au matin, fut correctement reçu et logé à l'évêché. Il y séjourna peu. Ralliant Baltazar à Port-Sainte-Marie, il alla à Tonneins, força le Mas à recevoir une garnison et poussa jusqu'à Marmande.

Il était sûrement à Marmande le 18 Mars, puisqu'il

---

[1] Sur ce La Roche, capitaine des Gardes de Condé, tout renseignement précis fait défaut. Le nom de La Roche était porté par un grand nombre de gentilshommes du XVIIe siècle. Il se pourrait bien que celui-ci fut un La Roche-Fontenilles, de la famille à laquelle appartenait précisément le Pergain.

[2] Sur le siège du Pergain, V., outre les *Mémoires du marquis de Chouppes*, la relation publiée par Samazeuilh, d'après un document signé : *Labadie* et conservé au Pergain (*Histoire de l'Agenais*, t. II, p. 419).

Le Pergain, haute justice du Bruilhois, avait reçu en 1298 les Coutumes de de La Montjoie.

Au sujet de La Montjoie, je rectifie ici une fausse indication donnée dans une référence de la p. 96 du t. Ier (note 3) : la *Notice sur La Montjoie*, par E. Crozet, se trouve, non à la p. 214, mais à la p. 331 et suiv. du t. IX (1re série) du *Recueil des Travaux de la Soc... d'Agen*.

y apprenait la reddition de Saintes et y écrivait une lettre à cette date[1].

Pendant ce temps, d'Harcourt, après la surprise d'Astaffort, s'était porté sur Laplume et Calignac avec l'intention d'envahir le duché d'Albret[2]. Sauvebeuf et le comte de Lillebonne[3] firent le blocus de Nérac, où commandait pour Condé le capitaine Saint-Amans[4]. Il y eut quelques vives escarmouches ; les troupes de la place s'enfuirent, et il fut convenu que, le château étant évacué, sa garnison se retirerait et que le territoire de Nérac deviendrait neutre[5]. Les châteaux du Frandat et de Séguinot furent pillés; Casteljaloux fut occupé et son château, assiégé le 21 avril, fut pris le 29.

Revenons à Condé. De Marmande, il réintégra Agen le 20 mars et trouva la population en armes. La majorité voulait rester fidèle au roi et ne voyait guère plus dans le prince qu'un factieux dont l'ambition et les intrigues menaçaient le pays des désastres d'une guerre civile. Lui, cependant, projetait de s'enfermer dans la ville pour s'y défendre. Le 21 mars, il convoqua les consuls et la Jurade, espérant obtenir de mettre garnison ; mais les avis furent très partagés et il ren-

---

[1] *Notice sur la Ville de Marmande*, par Tamizey de Larroque, p. 106.

[2] J'ai déjà constaté dans une note de la p. 151 que c'est en 1651 (20 mars) que le duché d'Albret fut donné, avec d'autres seigneuries, à Frédéric-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, en échange des principautés de Sedan et de Raucourt.

[3] François-Marie de Lorraine, comte de Lillebonne, troisième fils du duc d'Elbeuf, lieutenant général.

[4] François Boudon, écuyer, seigneur de Saint-Amans.
Blessé d'un coup de mousquet dans un combat, il mourut peu après au château de Nérac.

[5] V. l'écrit frondeur portant ce titre : *La Levée du Siège de la Ville et Chasteau de Nerac, et la Defaicte de quatre cens chevaux et six cens prisonniers de l'armée du comte d'Harcourt*, etc. (Paris, 1652, in-4° de 8 ff.).

contra la plus énergique opposition. Alors, il se fâcha. Avec La Rochefoucauld, Guy de Lusignan[1] et quelques autres gentilshommes, il parcourut sans succès les rues de la ville pour recruter des adhérents.

A ce moment, on apprend que le comte d'Harcourt informé de la présence du prince à Agen se met en marche. Aussitôt, celui-ci donne à son frère l'ordre de faire avancer son régiment cantonné près de Boé et veut aller le recevoir hors des murs avec ses amis. Arrivé à la porte de Grave ou de Saint-Antoine, il trouve le pont levé par ordre des consuls et les clefs lui sont refusées par le commandant du poste ; cependant le portier les lui remet, et Lusignan est adressé à Conti, dont les hommes sont déjà rangés en bataille devant la ville, vers le pont des Oies[2].

Les Agenais prennent les armes. Condé se dirigeant vers l'Hôtel de Ville et ayant ordonné à Marsin de le suivre avec deux compagnies, un vrai soulèvement se produit, les postes se forment, et celui de la rue Saint-Antoine, commandé par le sergent Bru[3], barre le che-

---

[1] Guy, baron de Lusignan, second fils de François, premier marquis de Lusignan. Il fut un des principaux capitaines de l'armée de Rohan et mourut en 1657. En 1625, quand d'Epernon *faisait le dégât* autour de Montauban, où se trouvait alors le baron Guy, celui-ci fut pris dans une sortie et conduit au château de Cadillac.

V. à ce sujet une curieuse plaquette de 1625 : *La Prise du baron de Lusignan, conducteur de l'armée du duc de Rohan, mené prisonnier dans le Chasteau de Cadillac, avec la Defaicte de six cens rebelles, taillez en pièces par Mgr le duc d'Espernon* (Lyon et Paris, in-8°). Cette plaquette a été reproduite par M. Tamizey de Larroque : *Une Aventure du baron de Lusignan. Récit de 1625* (Nérac, 1886, in-16).

Nous avons déjà rencontré le frère aîné du baron Guy, François II, marquis de Lusignan. Il sera parlé bientôt de son puîné, Pierre, baron de Galapian.

[2] Ce pont était situé sur le Gravier, vers l'emplacement occupé aujourd'hui par les arcades nommées *Péristyle*.

[3] Antoine Bru, libraire et imprimeur, né à Brax, près d'Agen, vers 1620, mort en 1695.

Bru laissa un manuscrit intéressant : *Mémoires de Bru, libraire à Agen, de*

min aux soldats, que deux consuls viennent sommer de se retirer. Leur chef s'y refuse ; un coup de mousquet est tiré ; les cris d'alarmes se multiplient ; les défenseurs arrivent en masse, et la troupe est obligée de se replier sur le gros du régiment, à la porte Saint-Antoine. Puis des barricades se dressent comme par enchantement.

Condé parcourt encore la ville pour tenter de calmer les esprits, s'arrêtant et discourant à chaque barricade. Il est partout accueilli ou par un silence glacial, ou par des cris et des menaces.

Sa situation devenait de plus en plus difficile[1]. Il ne lui restait guère que le choix entre une sortie honteuse et une mise à sac de la ville. La Rochefoucauld fut tout de suite envoyé aux notables pour les inviter à se réunir à l'Hôtel de Ville. Le prince s'y rendit bientôt lui-même et y trouva les trois ordres en séance.

Après qu'il eut déclaré ne vouloir introduire le régiment de Conti que dans un but honnête et pour éviter aux habitants trop de fatigues, les consuls demandèrent qu'il se bornât à nommer les officiers d'un régiment de troupes bourgeoises qu'on formerait immédiatement. La proposition étant admise et les officiers désignés, les soldats sortirent de la ville, se cantonnèrent dans le faubourg Saint-Antoine où des vivres leur furent distribués, et le lendemain, 22 mars, ils partirent pour Clermont-Dessous.

Dans cette même journée du 22, des excuses pour

1652 à 1663, manuscrit qu'une copie faite par le Frère Hélie dans ses *Chroniques* nous a conservé, et qui a été imprimé en 1885 par M. G. Tholin dans la *Revue de l'Agenais* (t. XII).

[1] Le Cardinal de Retz à écrit : « M. le Prince m'a dit qu'il courut plus de fortune, en cette occasion, qu'il n'en auroit couru dans une bataille » (*Mémoires du cardinal de Retz* [Nancy, 1717 et éd. div.] ; éd. Aimé-Champollion-Figeac [Paris, 1859, 4 vol. in-12], t. III, p. 352).

les faits de la veille furent présentés au prince, qui consentit à confirmer les privilèges de la ville. Il mit Conti à sa place et partit le 24 au matin avec sa suite. Ses domestiques s'embarquèrent sur la Garonne pour aller l'attendre à Marmande[1].

C'est alors que, sur un message de Chavigny[2], il franchit en sept jours la distance comprise entre la Garonne et la Loire, prit le commandement de l'armée et défit d'Hocquincourt le 7 avril au soir. J'ai rappelé que, dans cette circonstance, Turenne avait sauvé la cour.

Resté seul à Agen le 24 mars, Conti s'enfuit à son tour le 28 en apprenant que d'Harcourt avait traversé la Garonne à Auvillars. Il laissa le comte de Laugnac[3] et le baron de Galapian[4] pour le représen-

---

[1] Ces dates, données par les *Mémoires de Bru*, ne concorderaient guère avec celles que produit M. Tamizey de Larroque dans sa *Notice sur la Ville de Marmande*, p. 106, si l'on n'admettait pas la version de Baltazar (*Guerre de Guyenne*, éd. Barry, p. 47), qui certainement doit être la bonne.

Baltazar dit que Condé, après un court séjour à Agen, alla à Tonneins, au Mas, à Marmande, d'où il revint à Agen. Puisque ce prince était à Marmande le 18 mars et qu'il quitta la Guyenne le 24 du même mois, on doit absolument placer sa course en aval d'Agen dans la période que nos annalistes lui font passer tout entière dans cette ville.

[2] Léon Bouthillier, comte de Chavigny, cité p. 138.

Nous avons vu qu'il fit partie, avec son père Claude, du Conseil de régence de 1643. Après sa disgrâce, il avait été ambassadeur de France à Munster, puis arrêté et démissionnaire en 1648.

D'abord agent dévoué de Richelieu, Chavigny fut ensuite tout acquis à Condé et se mêla à diverses intrigues et négociations en faveur du parti des Princes. V. les *Mémoires du Cardinal de Retz*.

[3] Charles de Montpezat, comte de Laugnac, celui qui avait épousé à Agen Serène de Durfort de Bajamont le 18 mars 1618.

[4] Pierre de Lusignan, baron de Galapian, né en 1609, troisième fils de François, premier marquis de Lusignan (mort en 1639). Il était le frère puîné de François II, marquis de Lusignan (décapité en 1656), et du baron Guy de Lusignan (mort en 1657). Il fut gouverneur de Puymirol et mourut en 1692.

Le baron de Galapian se rendit célèbre par des atrocités que j'aurai l'occasion de rappeler.

V. *Les Lusignan du Poitou et de l'Agenais*, par Jules de Laffore.

Après la mort de ses frères et de ses deux neveux, François III (1657) et Armand (1675), fils de François II, Pierre devint le cinquième marquis

ter et se dirigea sur Clairac en ralliant Marsin à Port-Sainte-Marie.

Le 29 mars, les troupes royales se concentraient au Passage. D'Harcourt adressa une sommation à la ville, et les trois ordres, sans tenir compte des menaces, décidèrent d'obéir. Galapian tenta vainement de s'emparer de la Maison de Ville et de soulever le peuple. Un nouvel émissaire de d'Harcourt fut introduit le lendemain dans la salle des séances qu'envahirent en armes les rebelles. La ferme attitude des consuls arrêta d'abord les violences; mais la ville était partagée entre les deux partis : la paroisse Saint-Caprais, la rue Saint-Jean et le quartier du Pin étaient pour Condé; les quartiers Saint-Hilaire, Porte-Neuve et de Garonne tenaient pour le roi.

Galapian étant parvenu à pénétrer dans l'Hôtel de Ville et à s'emparer d'une coulevrine et de quelques boulets vint au Pont-Long avec ses hommes menacer les troupes rangées en bataille sur la rive gauche du fleuve. Une décharge bien nourrie eut vite mis fin à cette puérile bravade.

Le 30 mars, des députés furent adressés à d'Har-

---

de Lusignan. Il avait épousé en 1645 Rose de Loubatéry, fille de Florimond de Loubatéry, seigneur de Bellecombe, conseiller à la Cour des Aides de Guyenne, et ne laissa qu'une fille, Anne de Lusignan, mariée en 1676 à Jean-Joseph, comte de Lau, descendant d'Antoine de Lau, grand chambellan et sénéchal de Guyenne sous Louis XI.

Ce Jean-Joseph de Lau était le petit-fils d'Hector, issu de Jacques de Lau, sénéchal d'Armagnac, dont il a été parlé à la page 51 de ce vol. et qui est cité encore à la p. 56 avec le prénom de Joseph. Le fils de Jean-Joseph de Lau, Armand-Joseph, comte de Lau et marquis de Lusignan, épousa en 1724 Jeanne de Montesquiou-Xaintrailles.

V. Ph. Lauzun, *Etude sur le Château de Xaintrailles, canton de Lavardac, arrondissement de Nérac* (*Lot-et-Garonne*), brochure déjà citée à la p. 159 du t. 1er (note 3), et dans le titre de laquelle *canton de Damazan* a été substitué à *canton de Lavardac*, erreur de facile rectification. — Cf. aussi J. de Laffore, *Notes sur des Monuments féodaux ou religieux du Département de Lot-et-Garonne*, p. 121.

court établi à Bruch, et une forte barricade dressée devant l'Hôtel de Ville par Bertrand de Saint-Gilis[1] fut confiée aux habitants de la rue Garonne. Laugnac protesta; il frappa même de son gant M. de Saint-Gilis, qui saisissait son pistolet quand on les sépara. Ses gens parcouraient les rues en excitant le peuple; l'effervescence s'accentuait; des barricades se dressaient encore.

Le lendemain, 31 mars, jour de Pâques, les partisans du roi se réunirent à l'Hôtel de Ville. De Bressoles[2], de Coquet[3] et Bru, fortifièrent encore la grande barricade, organisèrent la défense de la Place et attendirent de pied ferme. Laugnac n'osa pas attaquer. La journée du 1er avril ne vit pas plus d'incidents ; mais le mardi, 2 avril, Galapian, pour en finir, voulut tenter d'enlever le poste. La barricade de Saint-Hilaire, défendue par Jean de Sevin[4], lui ferma le passage, et celle du Carné suivit cet exemple. En vain il essaya

---

[1] Bertrand de Saint-Gilis, sieur de La Tour, avocat au Parlement, jurat, puis consul d'Agen, mort en 1684. Il fut anobli en décembre 1654, en récompense des services rendus en 1651 à la cause royale.

Les Saint-Gilis, sieurs de Grabe et du Bédat, appartenaient à la haute bourgeoisie agenaise.

Bertrand de Saint-Gilis était fils de Pierre, notaire d'Agen. Son nom fut donné à une rue débaptisée de nos jours (rue La Fayette).

[2] Bernard de Bressoles, conseiller au Présidial d'Agen.

Les Bressoles, sieurs de La Grange, de l'Isle, etc., originaires du Bourbonnais, s'étaient fixés en Agenais au XVIe siècle.

[3] Gabriel de Coquet, écuyer, conseiller du roi, premier président et juge mage du Présidial d'Agen. Il avait épousé en 1633 Catherine de Nort, sœur du conseiller Antoine de Nort.

Il devint seigneur de Gueyze en 1670, par l'achat du château de ce nom, juridiction de Lavardac, à Florimond de Molère, fils de Pierre de Molère, seigneur de Gueyze, vice-sénéchal d'Agenais, et de Marie de Redon.

Nous rencontrerons son petit-fils au XVIIIe siècle.

[4] Jean-François de Sevin, sieur de Ganet, premier baron de Ségougnac. Il avait épousé en 1646 Anne de Redon, fille de Florimond de Redon, seigneur des Fosses, conseiller au Présidial d'Agen.

d'entraîner les habitants du Pin; il échoua sur tous les points, et après une manifestation ridicule devant l'Hôtel de Ville finit par se retirer.

La cause royale triomphait.

Sommés par les trois ordres de sortir de la ville, Laugnac et Galapian partirent le 3 avril. Le lendemain entrait par la porte Saint-Antoine le comte d'Harcourt, à qui était fait un chaleureux accueil, renouvelé deux jours après pour le marquis de Saint-Luc[1].

D'Harcourt prit toutes les mesures que la situation réclamait, fit un court séjour à Agen et en repartit le 10 avril pour reprendre ses opérations.

J'ai dit que Conti, fuyant d'Agen le 28 mars, s'était dirigé sur Clairac. Il avait couché à Port-Sainte-Marie, d'où il fut vivement délogé par la cavalerie de d'Harcourt. A Clairac, commandé par le chevalier de Vivens[2], puis à Marmande, où était M. de Tracy[3], on ne lui permit pas de franchir les murailles. Laissant alors Marsin, il rentra à Bordeaux.

En quittant Agen, d'Harcourt descendit la Garonne. Le 29 avril, il était au Mas, qu'il soumit. Il poussa jusqu'à Budos, revint vers Marmande le 7 juin, passa

---

[1] V. la relation de Bru, produite par M. G. Tholin, dans son étude sur *Condé et La Rochefoucauld à Agen* (*Revue de l'Agenais*, t. XII, 1885) :

Recit au vray de ce qui se passa dans la ville d'Agen le jour que Mgr le Prince de Condé y voulut establir garnison. L'an 1652.

V. aussi *Une Fête et une Emeute à Agen pendant la Fronde*, par Ph. Lauzun, p. 25 et suiv.

[2] Jean-François Labat de Vivens, chevalier de Malte, capitaine d'une compagnie du régiment de Créquy. Il fut nommé en 1652 gouverneur de Clairac, d'où les habitants venaient de chasser le marquis de Castelmoron (François de Caumont, huitième fils du duc de La Force).

V. un curieux *Mémoire* du chevalier de Vivens sur Clairac, remontant à 1650, publié par M. Tamizey de Larroque dans ses *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 242.

[3] Alexandre de Prouville, seigneur de Tracy, lieutenant général en Guyenne.

par Eymet le 8; puis se dirigeant par Castillonnès, que le 4 mars Sauvebeuf avait confié au capitaine Du Rieu[1], il franchit Casseneuil et Sainte-Livrade et se porta sur Villeneuve dont il commença le siège vers le 15 juin 1652[2]. Le marquis de Théobon commandait cette place pour Condé.

D'Harcourt s'établit au nord, plaça les quartiers de Saint-Luc sur la rive gauche, commença ses travaux d'approche et dressa ses batteries. Théobon, qui avait complété les défenses et approvisionné la place, fit la meilleure contenance. Dans quelques sorties vigoureuses, il refoula les assiégeants vers leur camp, s'empara de deux coulevrines, d'une partie de leurs provisions et de leurs bagages.

Or le ravitaillement de l'armée royale devint bientôt très difficile. La maladie et la famine provoquèrent promptement des désertions et les environs furent dévastés. Le gouverneur de Clairac réussit à conduire sans encombre douze cents boisseaux de blé jusqu'au château de Roger; mais Théobon, prévenu, surprit ce

---

[1] Martial Du Rieu de Maisonneuve, de vieille race du Rouergue. Il se maria à Castillonnès et fut l'auteur des branches de Maisonneuve et de Meynadié.

Son frère aîné, Pierre Du Rieu de Séverac, gentilhomme de la Chambre du roi en 1622, s'était établi au château de Ségadène, près Fumel.

Un descendant de la branche de Maisonneuve, Michel-Charles Du Rieu de Maisonneuve (Saint-Eutrope, 1796-Bordeaux, 1878), botaniste distingué, directeur du Jardin public de Bordeaux de 1853 à 1877, a publié de très importants travaux scientifiques, notamment une *Flore de l'Algérie* (Paris 1846-67, 2 vol. in-4° et atlas) faisant partie du grand ouvrage sur l'*Exploration scientifique de l'Algérie*.

Un Louis Du Rieu de Meynadié, littérateur, né à Meynadié, commune de Ségalas, en 1758, mort en 1828, a laissé deux tragédies : *Adélaïde de Foix* (Bergerac, 1805. in-8°), et *Camille, reine des Volsques* (V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. I).

[2] Samazeuilh, *Histoire de l'Agenais*, t. II, p. 434; Baltazar, *Histoire de la Guerre de Guyenne*, éd. Barry, p. 71, etc.

Une note de ce dernier ouvrage ne fait commencer le siège que vers le 10 août.

château dont le commandant fut tué, fit 40 prisonniers et s'empara du blé si impatiemment attendu par les assiégeants. Marsin parvint même à introduire dans la place un renfort de 200 chevaux qui franchirent le Lot en traversant le quartier de Saint-Luc.

Le découragement envahit alors le camp de d'Harcourt, dont les forces diminuaient sans cesse tandis que les assiégés redoublaient d'audace et d'énergie. Enfin, la position n'étant plus tenable et la contrée tout entière devenant hostile, un dernier effort fut tenté le 9 août. Une attaque générale eut lieu ; mais, toujours vigilant, Théobon la repoussa. Le régiment de Champagne marchait contre le bastion est, quand son colonel, Lamothe-Vedel, le défenseur de Miradoux, fut tué d'un coup de mousquet. Les soldats, hésitant et criblés par les canons de la place, reculèrent alors en désordre.

Réduite de 8 à 3.000 hommes par les combats, la misère et la désertion, l'armée royale battit en retraite dans la nuit vers Monflanquin. Théobon poursuivit et harcela son arrière-garde[1].

---

[1] V. les écrits frondeurs publiés sur ce siège de Villeneuve :
Relation de ce qui s'est passé à Villeneufve-d'Agenois par les genereux exploicts des habitans de ladicte Ville, sous la conduite de M. le marquis de Theobon (Sur un imprimé à Bourdeaux : Paris, Vivenay, 1652, in-4° de 8 pp.). — *Relation du Secours jeté dans Villeneufve-d'Agenois par M. de Marchin...* (Paris, ibid., 1652, in-4°). — *La Marche de l'armée de M. le prince de Conti commandée par le marquis de Lusignan pour le secours de la Ville* (de Villeneuve) *d'Agenois, assiegée par M. le comte d'Harcourt* (Paris, 1652, in-8°). — *La Defaicte de l'armée du comte d'Harcourt par celle de M. le Prince de Conti, avec la liste des morts et le nombre des prisonniers. Ensemble la prise de trois pièces de canon et des bagages* (Paris, 1652, in-4° de 8 pp.). — *Ordonnance de Mgr le Prince de Conti sur les offres faictes par les bourgeois et habitans de la Ville de Bourdeaux pour le secours de Villeneufve-d'Agenois assiegée par les troupes de M. le comte d'Harcourt* (Bordeaux, 1652, in-4° de 4 pp.). — *La Levée du Siège de Villeneufve-d'Agenois escrite par un gentilhomme de ladicte ville d'Agenois* (Lanauze) *à un bourgeois de Bourdeaux* (Bordeaux, 1652, in-4° de 7 pp. ; Paris, 1652, in-4° de 8 pp.). — *Relation veritable de tout ce qui s'est faict et passé au Siège de*

Abandonnant ses troupes aux mains de Sauvebeuf, Lillebonne et Marin, le comte d'Harcourt partit le 11 août pour Brisach. C'était une défection à la Condé. Mécontent de la cour qui lui avait refusé le gouvernement de cette ville, il allait se l'attribuer lui-même[1].

Les lieutenants de d'Harcourt n'avaient pas d'instructions précises. En septembre 1652, ils marchèrent sur Marmande et furent ralliés par le marquis du Plessis-Bellières, maréchal de camp[2]. Le 12 octobre, ils étaient devant Sainte-Bazeille, que Galapian avait surpris le 15 août avec partie de son régiment et de celui de Montmorency[3]. Ils assiégèrent cette place

---

Villeneufve-d'Agenois, où les troupes du comte d'Harcourt ont esté defaictes par celles de M. le Prince, sous la conduite des sieurs Marsin et Baltazar (Paris, 1652, in-4° de 6 pp.).

V. aussi l'*Histoire de la Guerre de Guyenne*, par Baltazar, éd. Barry, p. 62 et suiv.

Cassany-Mazet (*Annales de Villeneuve-sur-Lot*, p. 265), et aussi M. Fernand de Mazet (*Histoire de Villeneuve-sur-Lot*, p. 108 et suiv.) ont fait quelques confusions de dates et exagéré la durée du siège.

Une note rectificative de l'*Histoire de la Guerre de Guyenne* (p. 228) fixe la levée de ce siège au 9 août, tandis que la *Notice sur Lamothe-Vedel*, citée p. 160, place la mort de ce colonel au 29 juin. Cela concorde peu.

J'adopte ici la date du 9 août, qui me paraît être la mieux établie, et qui précisément est donnée aussi par le *Livre de raison de N. de Lidon, sieur de Savignac. 1650-1664*, p. 41.

[1] D'Harcourt était déjà gouverneur d'Alsace. Il arriva à Brisach le 1er septembre 1652. La garnison lui était déjà acquise et se soumit à lui.

V. *Veritables motifs de la retraite du comte d'Harcourt, et les justes raisons qui l'ont obligé de quitter le commandement de l'armée Mazarine* (Paris, Chevalier, 1652, in-4°).

[2] Jacques de Rougé, marquis du Plessis-Bellières (1602-1654). Il fut gouverneur d'Armentières, se signala au siège de La Rochelle et en Espagne et fut tué en Italie.

[3] V. sur cette surprise une curieuse Mazarinade :

Reduction de la Ville de Saincte-Bazeille sous l'obeyssance du Roy et de Messieurs les Princes, par M. de Galapian (Bordeaux, 1652, in-4° de 8 pp.).

Cette pièce a été réimprimée avec des notes en 1884 par M. Tamizey de Larroque : *Une Mazarinade inconnue* (Marmande, in-8°).

Quand le baron de Galapian surprit Sainte-Bazeille, la place était com-

commandée par La Madeleine[1], lequel ne put tenir que trois jours, et firent la garnison prisonnière[2].

Du Plessis-Bellières, qui allait être envoyé en Catalogne, prit Saint-Pastour le même mois, pendant que le corps d'armée commandé par le chevalier de Créquy[3] ravageait la rive gauche et entrait à Casteljaloux inquiété récemment par Marsin. Marin resta cantonné à Marmande avec le marquis de Bougy[4], et les trois autres lieutenants généraux se dirigèrent vers Agen, où commandait alors le capitaine Daubas[5] et où se tint peu après un grand conseil de guerre[6].

En même temps, le départ de d'Harcourt occasionnait une recrudescence d'hostilités des frondeurs.

---

mandée par Raymond de Lapeyre, écuyer, seigneur de Lalanne (près de Sainte-Bazeille), capitaine de cavalerie dans le régiment de Coudray-Montpensier.

[1] Capitaine au régiment de Conti. Il avait été blessé à Fribourg étant lieutenant au régiment d'Enghien. Il mourut d'une blessure reçue devant Candie en décembre 1668.

[2] V. *Histoire de la Ville et de la Baronnie de Sainte-Bazeille*, par l'abbé Alis, p. 189.

[3] François, sire de Créquy, marquis de Marines, appelé alors *Chevalier de Créquy*, né en 1624, mort en 1687, un des plus habiles capitaines du XVIe siècle. Il fut nommé lieutenant général en 1655, général des galères en 1661 et maréchal de France en 1668.

[4] Jean Révérend, marquis de Bougy, lieutenant général des armées du roi. Il épousa en 1654 Marie de La Chaussade, sœur de Judith de Calonges, et mourut en 1658 au château de Calonges, près du Mas, âgé seulement de quarante ans.

Bougy assista au conseil de guerre que les lieutenants généraux du roi tinrent à Agen après la prise de Sainte-Bazeille. En revenant à Marmande, il fut pris par les soldats de Baltazar à Port-Sainte-Marie, puis échangé au commencement de 1653 contre Chavagnac, pris par Marin.

[5] Peut-être Jean Daubas de Gratiolet, fils de Clément, seigneur de Terroudel, né à Agen en 1600. Il avait été nommé héraut d'armes en 1635 et mourut commandant de la place d'Abbeville.

V. *Notes sur la Famille Daubas de Gratiolet* (Toulouse, 1854, in-8°).

[6] Agen n'était pas très calme. Une lettre de Vivens à Mazarin, du 16 septembre 1652, dénonçait les habitants comme « portés pour l'ennemy » (*Archives Historiques de la Gironde*, t. VIII, p. 411).

Marsin faisait une tentative infructueuse sur Blaye ; quelques places du Bordelais étaient prises ; Rions était assiégé, et Langon succombait après un siège meurtrier.

C'est l'armée de Conti, forte de 8.000 hommes et 6 canons, qui attaqua cette place dont la fidélité au roi avait résisté à toutes les intrigues. La ville et le château furent battus en brèche, et la plupart des habitants durent s'enfuir pour échapper surtout aux exactions du baron de Galapian qu'on y mit pour commander. Avec ce gentilhomme sans foi ni loi qui laissa un souvenir exécré, Langon se trouva livré au sort le plus affreux, au meurtre, au viol, au pillage[1].

Baltazar prit le château de Castelnau-de-Mesme[2], près de Bazas ; puis il rallia Marsin qui l'attendait à Antagnac et marcha le 15 novembre sur Casteljaloux. Cette ville se rendit le même jour, mais le château résista jusqu'au 21 novembre. Le maréchal de camp Du Plessis[3], chargé du siège, y fut tué.

De Casteljaloux, Baltazar et Marsin s'étaient avancés sur Condom, où se trouvaient les capitaines Gohas[4] et Montcassin[5] qui refusèrent toute composi-

---

[1] V. *Histoire de l'Agenais*, par Samazeuilh, t. II, pp. 410 et 443.

[2] A Saint-Michel-de-Castelnau (Gironde). Une notice sur Castelnau-de-Mesme, par Leo Drouyn, se trouve au t. II, pp. 285-290 de la *Guyenne Militaire*.

[3] Ce Du Plessis avait conduit le renfort que Marsin réussit à introduire dans Villeneuve le 30 juillet 1652.

[4] Le Gohas de 1652 n'est pas parfaitement déterminé.

Etait-ce Louis de Biran, comte de Gohas, maréchal de camp en 1651, ou Jean-Bernard de Gohas, déjà capitaine aux Gardes en 1620 quand il épousa au château d'Aubiac Marguerite de Narbonne ?

J'ai mentionné à la date de 1569 (t. I, p. 249) un capitaine Antoine de Gohas massacré à Pau après la défaite de Terride. Un autre capitaine du même nom avait épousé la fille de Blaise de Pardaillan, seigneur de La Mothe-Gondrin, égorgé à Valence en 1562. Ce dernier Gohas (Jean de Biran) prit part au meurtre de Coligny en 1572 et fut tué l'année suivante au siège de La Rochelle.

[5] Alexandre de Montcassin, lieutenant-colonel depuis 1645, fut assassiné en cette même année 1652.

tion. Or un renfort pris dans l'armée de Catalogne était envoyé à Sauvebeuf, et, quoique peu d'accord sur la conduite à tenir, les deux lieutenants de Condé se replièrent sur Casteljaloux pour y activer le siège du château et attendre l'armée royale.

Celle-ci occupait Fargues et Couthures ; mais elle s'éloigna bientôt, la position prise par les frondeurs étant comme inaccessible.

Le 29 novembre, Marsin, renforcé d'artillerie, quitta Casteljaloux et se porta devant le Mas qui, battu en brèche et pris d'assaut dans les premiers jours de décembre, fut mis à sac. Louis de La Barthe[1], le commandant, fut fait prisonnier.

Marin avait établi en octobre son quartier général au camp de Marmande, où un pont de bateaux était construit devant la ville depuis le 8 mai, et des troupes avaient été cantonnées à Gontaud[2].

C'est vers cette ville que les frondeurs, traversant la Garonne à Tonneins, se portèrent en quittant le Mas. Gontaud ne put tenir longtemps et sa garnison fut faite prisonnière ; puis, le 13 décembre, Marsin et Baltazar commencèrent le siège de Monségur, qui capitula le 17 et reçut une garnison au départ de laquelle, le 3 mai suivant, on ne retrouva guère que des ruines.

Le 13 décembre, Clermont-Dessus fut pris de nuit, par escalade. Les assaillants étaient conduits par un traître du nom de Labergerie qui avait récemment commandé la garnison de cette place, laquelle fut pillée et abandonnée quinze jours après sur l'ordre

---

[1] Jean-Louis de La Barthe, seigneur de Giscaro. Il était lieutenant-colonel du régiment de Guyenne dont il devint colonel en 1667. Il épousa en 1655 Catherine de Polastron.

[2] V. *Notice sur la Ville de Marmande*, par Tamizey de Larroque, p. 107.

du duc de Candalle[1], nommé à la place de d'Harcourt en Guyenne.

Mais l'armée des lieutenants de Condé était épuisée. Marsin se dirigea vers Sarlat dont il s'empara le 1er janvier 1653 et où il plaça son quartier général avant de rentrer à Bordeaux. Baltazar passa par La Réole et Bazas le 19 décembre, à Roquefort le 21 et se saisit du château de Pujols. Il se dirigeait sur Mont-de-Marsan quand il apprit que le duc de Candalle était à ses trousses.

Quelques combats eurent lieu vers la fin de décembre entre Grenade et Mont-de-Marsan. Le duc de Candalle occupa ces deux villes, puis Labastide le 20 janvier 1653. Sainte-Bazeille était reprise depuis le mois d'octobre.

Le froid étant très vif, le duc rentra à Mont-de-Marsan et vint ensuite à Agen. De Tartas, Baltazar avait rejoint Conti à Bordeaux.

Peu après, le commandant du Mas livra cette place à l'armée royale, et en mars Candalle occupa Bazas, Langon et Cadillac, et prit Saint-Macaire. La Réole se rendit à lui après quelques jours de siège; Monségur lui fut acquis par trahison le 3 mai, et Sarlat eut son tour, à la suite d'une collision sanglante entre les régiments de Marsin et d'Enghien.

A ce moment, il ne restait plus guère aux frondeurs dans notre région que Villeneuve, dont la soumission eut lieu après le départ de Théobon, le 13

---

[1] Louis-Charles-Gaston de La Valette, duc de Candalle, fils de Bernard de Nogaret, duc d'Epernon, né en 1627, gouverneur d'Auvergne. Il avait été nommé commandant de l'armée royale de Guyenne en septembre 1652, mais il n'intervint qu'en décembre. Il mourut à Lyon en 1658.

L'*Histoire amoureuse des Gaules*, éd. Paul Boiteau, t. I, p. 12 et suiv., donne sur lui de piquants détails.

août 1653, entre les mains du comte de Vaillac[1], commandant en Agenais pour le duc de Candalle[2].

A Bordeaux, Conti, mécontent de son frère qui avait paru lui préférer Marsin et Lenet[3], avait cherché à se faire lui-même un parti. Deux factions se partageaient la ville : la petite Fronde, dont était le Parlement, et la grande Fronde. Celle-ci, sous l'impulsion de Conti, prit une plus grande importance et s'organisa plus fortement. On l'appelait l'*Ormée*, parce que ses séances avaient lieu sur une plate-forme garnie d'ormeaux, entre Sainte-Eulalie et le fort du Hâ. Devenue très puissante, l'Ormée, dont le conseiller Du Mirat[4] était un des coryphées, terrorisa

[1] Jean-Paul de Gourdon de Genouillac, baron de Montferrand, comte de Vaillac. De Casseneuil, qui lui appartenait, il avait très longtemps surveillé Villeneuve.

[2] V. une curieuse Mazarinade : *Relation de ce qui s'est passé à Villeneufve-d'Agenois, en la conspiration brassée par les intrigues du comte de Candalle* (Bordeaux, 1653, pet. in-4°). — V. aussi : *La Fin de la Fronde à Villeneuve-d'Agenois*, par Joseph Beaune (*Revue de l'Agenais*, t. XVI [1889], p. 511 et suiv.).

[3] Pierre Lenet, chevalier, baron de Vantoux, etc. Il avait été reçu bourgeois de Bordeaux en 1550 et avait rempli les fonctions de procureur général au Parlement de Dijon.

Dévoué à Condé et un des meneurs du parti, il fut obligé de s'exiler en 1653, revint en France en 1659 et mourut à Paris en 1671.

Il a laissé des *Mémoires contenant l'Histoire des guerres civiles des années 1649 et suivantes, principalement celles de Guienne et autres provinces* (S. l., 1729, 2 vol. in-12). Ces importants *Mémoires*, auxquels on reproche cependant quelque partialité, ont été réédités par Petitot, et mieux dans la coll. Michaud et Poujoulat, t. XXVI (1838).

[4] Jean-Luc Du Mirat (ou Du Myrat) appartenait à une vieille famille de l'Agenais, où son grand-père avait été maître des requêtes pour Marguerite de Navarre. Il était conseiller au Parlement de Bordeaux, charge qu'il céda à son fils aîné en 1676.

Du Mirat, effrayé des tendances de l'Ormée, abandonna cette faction, fut dénoncé à Condé par Lenet et chassé de Bordeaux. Il se retira alors à Agen où il servit activement la cause royale.

V. les *Archives Historiques de la Gironde*, t. XV, p. 451, et *L'Ormée à Bordeaux, d'après le Journal inédit de J. de Filhot*, par A. Communay (Bordeaux, 1887, in-8°), p. 49.

Bordeaux, remplaça les jurats, multiplia les expulsions, assiégea même le palais du Parlement et voulut incendier les hôtels des conseillers hostiles, qui s'étaient retirés à Agen par ordre du roi dès le 6 février[1]. Un combat eut lieu au Chapeau-Rouge, où plusieurs hommes furent tués et dans lequel s'interposèrent la princesse de Condé et la duchesse de Longueville.

Les Ormistes rêvaient d'une république modèle et avaient fait appel à l'Espagne; Condé cherchait à traiter avec l'Angleterre. On sait que toutes ces dangereuses extravagances avortèrent[2].

Bientôt Candalle s'empara de Bergerac, pendant que Vendôme enlevait le poste de Lormont et que le comte d'Estrades[3], nouvellement nommé lieutenant général en Guyenne, assiégeait et prenait Bourg, puis Libourne. Bordeaux, étroitement bloqué, commençait à souffrir de la famine. Au moment de se porter au secours de Bourg, Marsin apprit sa capitulation, obtenue le 7 juillet, et l'arrivée vers Lormont de la flotte royale devant laquelle avaient fui les vaisseaux espagnols. Alors les cris de "Vive le Roi

---

[1] *Archives Historiques de la Gironde*, t. VII, p. 266.
Le 13 mars 1653, il y avait à Agen quatorze conseillers du Parlement de Bordeaux (Ibid., p. 279).

[2] V. *L'Ormée à Bordeaux, d'après le Journal de J. de Filhot*, par Communay.
Jacques de Filhot, dit le *Martyr de l'Etat*, fils d'Odet de Filhot, procureur au Sénéchal de Guyenne, né vers 1598, anobli par Louis XIV en 1653, mort en 1660. — Conseiller d'Etat en 1643 et trésorier de France à Montauban, il vint à Bordeaux en 1653 et combattit l'*Ormée* de toutes ses forces. Trahi, arrêté, condamné par un tribunal grotesque dans lequel siégeaient Joseph Durcteste, bourgeois de Bordeaux, et Pierre de Villars, avocat, deux des plus forcenés frondeurs, il subit d'horribles tortures. Le roi lui délivra une charge de trésorier général de France à Bordeaux, charge qu'un compétiteur lui disputa et qui ne lui fut acquise qu'en 1657. Il rédigea sur les événements auxquels il avait assisté le très curieux *Journal* mentionné ci-dessus.

[3] Il sera reparlé plus loin du comte Godefroy d'Estrades.

et la Paix!" retentissent dans la ville. Royalistes et Ormistes prennent les armes.

Mais Conti avait fait secrètement des avances à la cour. Il attendait, impassible, l'arrivée de Gourville[1], fondé de pouvoirs de Mazarin. Gourville parvint, en effet, à pénétrer dans Bordeaux et conclut un arrangement que l'impossibilité pour Condé de continuer la lutte transforma en traité de paix le 24 juillet 1653.

Conti, la princesse de Condé et la duchesse de Longueville quittèrent Bordeaux le 2 août, et le lendemain les ducs de Vendôme et de Candalle y entrèrent en vainqueurs.

C'était la fin de la Fronde[2].

Cependant longtemps encore les mouvements de troupes dans la région furent considérables. Le 1[er] octobre 1653, Baltazar, occupant Tombebœuf et Monclar, se présentait devant Montastruc, où était le régiment de Champagne et où séjourna le marquis Du Coudray-Montpensier[3] du 5 au 15 octobre. Le vicomte de Canillac[4], à Monclar le 13 du même

---

[1] Jean Hérault, sieur de Gourville (1625-1703). Il fut le factotum de Condé et laissa des *Mémoires* (1642-1698), imprimés d'abord en 1724 (Paris, 2 vol. in-12).

[2] Les ouvrages sur la Fronde sont innombrables. A mes citations déjà abondantes, j'ajoute seulement ici : *Histoire de la Fronde*, par le comte de Sainte-Aulaire (Paris, 1827 et 1859-60, 2 vol. in-8°) ; *Mémoires de François de Paule de Clermont, marquis de Monglat* (Amsterdam, 1728, et dans les coll. Michaud et Poujoulat et des *Grands Ecrivains de la France*) ; *Mémoires de Madame de Motteville* (Amsterdam, 1723 ; dans la coll. Michaud et Poujoulat, etc.). — V. aussi les *Courriers de la Fronde, en vers burlesques*, par Saint-Julien (éd. C. Moreau : *Bibliothèque Elzévirienne*, Paris, 1857, 2 vol. in-16) ; les *Souvenirs du règne de Louis XIV*, par le comte de Cosnac (Paris, 1874, 4 vol. in-8°) ; les *Mémoires de Campion*, de *Cosnac*, de *Guy Joly*, etc., etc.

Des *Mazarinades*, j'ai cité la plupart de celles qui ont trait à des événements agenais.

[3] Henri d'Escoubleau, marquis Du Coudray-Montpensier, plus tard lieutenant général.

[4] Gabriel de Montboissier-Beaufort, vicomte de La Mothe-Canillac. Il fut

mois, dut se rendre aussi à Montastruc pour apaiser une violente querelle entre les régiments cantonnés dans ces deux villes et qui en étaient venus aux mains. Des barricades avaient été dressées autour de Monclar, où on comptait sept ou huit morts et autant de blessés et dont les troupes partirent pour Castelmoron le 14. Canillac et ses hommes ne s'éloignèrent que le 30[1].

Marsin fut autorisé à se retirer au pays de Liège et Baltazar entra dans l'armée royale. Condé ne devait obtenir son pardon qu'après la paix des Pyrénées.

Le Parlement de Bordeaux, qu'avait envoyé à Agen une ordonnance du 8 octobre 1652[2], tint sa première séance dans cette ville, au palais du Présidial, le 3 mars 1653, en présence du duc de Candalle et de l'évêque Barthélemy d'Elbène[3]. Il n'y resta guère que quatre mois, pendant lesquels il ne rendit pas moins de quarante-neuf arrêts d'audience. Son premier président, qui succédait à Du Bernet[4] mort depuis peu,

---

condamné à mort aux Grands Jours de Clermont le 22 octobre 1665 et exécuté le même jour.

[1] V. Tamizey de Larroque, *Deux Livres de raison de l'Agenais*, etc. : *Livre de raison de N. de Lidon*, p. 48.

[2] *Lettres patentes du Roy* (8 octobre 1652) *portant translation du Parlement de Bourdeaux en la Ville d'Agen* (Agen, par Jean Fumadères, 1653, in-4° de 4 pp.).

[3] Barthélemy d'Elbène avait reçu le 31 mars 1607 des provisions lui attribuant « entrée, séance et voix délibérative dans la Cour de Parlement » à titre de conseiller.

[4] Joseph Du Bernet, baron de Saint-Médard d'Eyrans, etc., né à Bordeaux en 1584, premier président du Parlement de Provence en 1636, et de Bordeaux en 1643, mort à Limoges le 19 mai 1652.

Il avait épousé en secondes noces, en 1633, Marguerite de Sevin, veuve de Jacob de Secondat, baron de Montesquieu, morte à Agen en 1683, à l'âge de 97 ans.

V. *Le Parlement de Bordeaux. Notes biographiques sur ses principaux Officiers*, par A. Communay, p. 87 et suiv.

était Arnaud de Pontac[1], dont l'installation solennelle eut lieu le 7 mai. Malheureusement une terrible peste qui vint alors frapper l'Agenais fit transférer le 15 juillet cette Cour à La Réole, où elle commença ses travaux le 18 du même mois[2].

Les troubles de la Fronde avaient cessé. Le pays meurtri, épuisé par tant de secousses, se sentait à peine renaître dans une période plus calme, et déjà de nouvelles épreuves venaient fondre encore sur lui et raviver les plus néfastes souvenirs.

En 1652, un grand débordement de la Garonne et les dévastations des armées avaient provoqué une cruelle disette. Agen avait dû recevoir et héberger des indigents par milliers. La misère était au comble et les consuls s'épuisaient en vains efforts. La situation devint absolument désolante en 1653. La peste fit son apparition en juin, prit aussitôt une extension inouïe et jusqu'en novembre la mortalité fut effroyable. La panique s'était emparée de la foule ; quiconque en avait le moyen s'enfuyait, et bientôt l'enceinte fut presque déserte.

Des huttes ou cabanes avaient été établies autour des murailles, derrière Sainte-Foi, le long du Gravier, vers la porte Neuve, et surtout dans les Champs de

---

[1] Arnaud de Pontac, né à Bordeaux en 1597, était président à mortier au Parlement de cette ville, en remplacement de son père, depuis 1631. Démissionnaire en 1672, il mourut en 1681.

Il était fils de Geoffroy de Pontac et d'Aimée de Malvin, et avait épousé en 1632 la plus jeune fille de l'historien de Thou. Son grand-oncle paternel était Arnaud de Pontac, le célèbre évêque de Bazas, sur lequel M. Tamizey de Larroque a publié une notice : *Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas. Pièces diverses* (Bordeaux, 1883, in-8°). V. *Le Parlement de Bordeaux*, par A. Communay, p. 97 et suiv.

[2] Cf. *Un Episode de la Fronde en Guyenne. Le Parlement d'Agen (1653)*, par Henri de Groussou (Agen, 1878, in-8°); *Histoire du Parlement de Bordeaux*, par Boscheron des Portes, t. II, p. 177, etc.

Renaud, au sud-ouest de la ville, où des baraquements avaient été déjà dressés lors de l'épidémie non moins terrible de 1631. Ces champs étaient alors un vaste cimetière et une grande colonie de pestiférés[1]. Les médecins, les désinfecteurs, les *corbeaux* même manquaient. La moitié de la population fut emportée par la misère ou la contagion.

Les défections furent nombreuses, mais aussi bien des dévouements s'affirmèrent[2]. Des prêtres, des religieux, plusieurs consuls furent atteints[3].

Du reste, le fléau ne se borna pas à frapper la capitale de l'Agenais ; le pays tout entier fut contaminé et le nombre des victimes atteignit un chiffre formidable.

Enfin, dès le commencement de novembre, la maladie disparut après avoir exercé pendant plus de quatre mois d'affreux ravages.

Tant de malheurs successifs avaient plongé le pays dans un pitoyable état. Mais la guerre civile avait pris fin ; l'ordre était rétabli ; l'avenir apparaissait sous un aspect moins sombre. L'Agenais allait pouvoir reprendre des forces et panser ses plaies.

---

[1] A la suite de cette épidémie, une chapelle, dite *Chapelle des Loges*, fut construite par les soins et aux frais d'un certain Martin Grou, de Saint-Germain-en-Laye. De cette chapelle, élevée en 1669 et qui subsista jusqu'à la Révolution, il ne reste plus aujourd'hui la moindre trace. V. à ce sujet une notice de M. Philippe Lauzun : *Une Chapelle perdue*, déjà citée dans une note de la p. 45 du t. Ier.

[2] Nos annalistes mentionnent surtout la veuve d'un consul victime du fléau, Mme Baratet, d'une charité admirable, et aussi l'avocat Ratier, consul, digne de tous les éloges.

[3] Du Noyer, un jeune conseiller du Parlement, fut une des premières victimes. Trois consuls succombèrent : Baratet, Etienne de Las de Brimont et Joseph de Laboulbène.

Les consuls de l'année 1653 avaient été nommés en janvier par Mazarin *Archives Historiques de la Gironde*, t. VII, p. 256).

Après la soumission de Bordeaux, la Fronde avait encore gardé quelque espoir d'un nouveau soulèvement avec l'aide de l'Espagne.

Est-il besoin d'ajouter que les dernières tentatives échouèrent piteusement? La paix civile, si lente à venir et si chèrement achetée, était enfin obtenue.

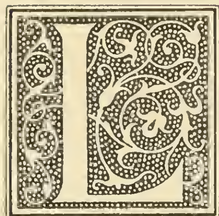




CHAPITRE VI

L'Agenais au XVII[e] siècle (Fin) — Le gouvernement absolu de Louis XIV — Fin de l'autonomie des communes — La révocation de l'édit de Nantes.

(1654-1700)



Le comte d'Estrades[1], à qui revenait une bonne part des derniers succès, avait été nommé le 10 octobre 1652 gouverneur de Guyenne et maire perpétuel de Bordeaux, où il était entré en septembre 1653 et avait pris les mesures utiles.

---

[1] Godefroy, comte d'Estrades, maréchal de France et célèbre à bien des titres, était né à Agen en 1607. Il mourut à Paris le 26 février 1686.

Il appartenait à une ancienne famille de l'Agenais. Son père, François d'Estrades, seigneur de Bonnel, du Colombier et de Ségougnac, maréchal de camp, avait été chargé de l'éducation du comte de Moret, fils naturel et légitimé de Henri IV. Sa mère, Suzanne de Secondat, mariée à Agen en 1604, appartenait à la famille d'où sortit le grand Montesquieu. Elle était fille de Jean de Secondat, seigneur de Roques.

Godefroy d'Estrades, dont l'esprit et les dons physiques étaient trés remarquables, entra à quinze ans dans les pages de Richelieu, et quatre ans plus tard, en Hollande, il se signalait déjà par sa bravoure dans le régiment de son oncle Pierre de Secondat.

Richelieu, Mazarin, Louis XIV surent apprécier tour à tour les éminentes qualités du comte, qui remplit une foule de missions importantes et dès 1661

En même temps, Bourg était fortifié avec soin et recevait aussitôt des troupes aguerries. Toute velléité

---

fut chargé de grandes ambassades. Il fit les campagnes de 1672 à 1675, fut nommé maréchal de France en cette dernière année, et dirigea avec une habileté consommée les négociations de la paix de Nimègue en 1678.

Gouverneur de Dunkerque en 1652, il avait accompli de véritables prodiges de valeur dans cette place qu'assiégeait l'Archiduc d'Autriche. Il combattit ensuite en Catalogne et en Italie sous Conti en 1655-1657.

A vingt-cinq ans, Godefroy d'Estrades était un des plus beaux cavaliers du royaume. L'Hôtel de Rambouillet lui faisait fête, et dans ses *Mémoires* le duc de Saint-Simon lui-même en parle avec bienveillance.

En 1643, il avait été un des acteurs du célèbre duel entre Guise et Coligny, et s'était mesuré avec le marquis de Bridieu, un colosse qu'il vainquit.

V. *La Jeunesse de Madame de Longueville*, par Victor Cousin (Paris 1853, in-8°). Cousin analyse (chap. III) une piquante nouvelle de l'époque, anonyme et restée inédite, mais bien connue : *Agésilas et Isménie. Histoire des Amours de M[me] la duchesse de Longueville et du marquis de Coligny*, nouvelle dans laquelle d'Estrade figure sous le nom de *Théodate*, et M[me] d'Estrades sous celui de *Marianne*. Celle-ci se retrouve aussi dans le *Dictionnaire des Précieuses*, de Somaize (Paris, 1661, 2 vol. pet. in-8° ; édition Ch. Livet : Paris, 1856, 2 vol. in-16), sous le pseudonyme de *Didacerie* (V. *Les Livres à clef*, par F. Drujon, t. I, pp. 15, 406 et 469).

Louis XIV, qui avait fait d'Estrades conseiller d'Etat, chevalier de ses ordres et vice-roi d'Amérique (1663), le désigna comme gouverneur du duc de Chartres en 1685.

J'ai dit ailleurs : « Ce gentilhomme agenais est une des personnalités les plus sympathiques et les plus remarquables du grand siècle, qui lui dut une partie de son prestige et de sa grandeur. Il a tous les droits possibles de figurer parmi les hommes célèbres qui illustrèrent alors notre patrie ».

V. sur Godefroy d'Estrades, outre les ouvrages généraux et ceux déjà cités : *Un illustre Agenais du* XVII[e] *siècle. Le comte Godefroy d'Estrades*, par J.-N. Labat (Agen 1858, in-8°). — *Un Agenais illustre. Le comte d'Estrades*, par Alex. Ducourneau (*Revue de l'Agenais*, t. II et III, 1875-76). — *Relation inédite de la défense de Dunkerque (1651-1652), par le maréchal d'Estrades*, etc., publiée par Tamizey de Larroque (Bordeaux, 1872, in-8°). Le même érudit à produit en 1893 trois lettres de G. d'Estrades (1655-1672), dans ses *Lettres inédites de quelques Hommes célèbres de l'Agenais* (Agen, 1893, in-8°).

V. aussi les articles : *Relation du Secours jeté dans la Ville de Gravelines*... et *Estrades* (*Godefroy d'*) de la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. I et II.

On a publié : *Lettres et Négociations de MM. le maréchal d'Estrades, Colbert*, etc. *au traité de Nimègue* (La Haye ; Londres, 1710, in-12) ; *Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades*, etc. *pendant les années 1663, 1664, jusques et y compris l'année 1668* (Bruxelles et Amsterdam, 1709, 5 vol. in-12) ; *Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades*, etc. *1637-1668* (Londres 1719, 2 vol. in-12). Ibid. *depuis 1637 jusqu'en 1677* (Londres [La Haye], 1743, 9 vol. in-12), etc.

Le frère de Godefroy d'Estrades, Jean d'Estrades, né aussi à Agen, fut évêque de Condom de 1647 à 1660 et mourut en 1685.

En 1523, une ordonnance de François I[er] pourvut de l'office de juge mage

de résistance était désormais rendue impossible[1].

D'Estrade vint à Agen, sa ville natale, le 20 juin 1654 et eut sans doute une réception digne de lui. Conti lui succéda comme gouverneur de Guyenne en 1655, vint à Agen en 1658, passa au gouvernement de Languedoc en 1660 et fut remplacé par le duc d'Epernon, réintégré alors dans sa charge. Le marquis de Saint-Luc était lieutenant général en Basse-Guyenne; il conserva cette situation après la disparition de d'Epernon en 1661 et jusqu'à sa mort, en 1670, et fut remplacé le 13 avril 1671 par le comte de Montaigu[2]. Charles de Montpezat[3] commandait en Agenais.

Pendant ce temps et en dépit de la défection de Condé, Turenne portait haut la gloire des armes françaises. De 1653 à 1660, la guerre d'Espagne, l'alliance Anglaise, la Ligue du Rhin aboutissaient à un complément décisif des traités de Westphalie. L'Angleterre rétablissait les Stuarts (1658); l'Europe était pacifiée, et quand mourut Mazarin, le 9 mars 1661, Louis XIV entrait armé de toutes pièces et par

---

ou lieutenant criminel au Sénéchal d'Agen un Jean d'Estrades, juge ordinaire du Condomois, lequel, suspendu le 8 mars 1541, fut remplacé par François d'Estrades (Archives de la Gironde, B. 31, f° 104). Ce François d'Estrades, seigneur de Bonnel, du Colombier et de Campagnac, avait épousé en 1548 Antoinette de Veyrières (V. le P. Anselme, t. VII).

Louvet a imaginé un d'Estrades maréchal de France au XIIIe siècle.

[1] Le 31 octobre 1653, le duc de Vendôme, grand maître et surintendant de la navigation, désigna Arnaud de Pontac, premier président du Parlement de Bordeaux, pour son lieutenant général en Basse-Guyenne.

[2] Le comte Sébastien de Montaigu, ancien gouverneur de Rocroy, mort en 1715 (V. Archiv. départem. de la Gironde, B. 64, f° 110).

[3] Charles II de Montpezat, comte de Laugnac, baron de Frégimont, etc. Il était fils de François III de Montpezat, et petit-fils de ce Charles de Montpezat qui avait épousé Serène de Durfort de Bajamont en 1618.

Il fut lieutenant des armées du roi en Guyenne de 1654 à 1694 et mourut en avril de cette dernière année.

V. le t. IV du *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, généalogie des *Montpezat*.

une voie facile dans ce gouvernement personnel, dans cette royauté absolue qui allait donner d'abord un grand règne.

A la suite du traité des Pyrénées du 7 novembre 1659, fêté à Agen le 24 février 1660, Louis XIV épousa l'infante Marie-Thérèse, qui lui apportait une dot de 500.000 écus. Le mariage eut lieu à Saint-Jean-de-Luz le 9 juin 1660. Pour se rendre dans cette ville, le roi passa par Bordeaux où il séjourna du 19 août au 6 octobre, entra dans Bazas le lendemain et se dirigea sur Toulouse par Casteljaloux et Nérac. Le retour de la cour vers Bordeaux eut lieu par les Landes.

Nous entrons maintenant, avec le régime de la centralisation moderne, dans une période de décadence et d'effacement de la collectivité provinciale, et notre Histoire, dépourvue désormais d'intérêt propre, ne va plus guère nous offrir que les menus incidents d'une vie sans secousses. Après les dernières agitations dues à la révocation de l'édit de Nantes, nous pourrons parcourir à grands pas les années qui conduisent à notre époque.

Les villes de l'Agenais avaient vu disparaître leurs remparts, et aussi peu à peu leurs privilèges. La centralisation du pouvoir royal avait tout absorbé; le régime des édits s'était substitué à toute initiative particulière. L'œuvre du moyen âge croulait sous la main des gouverneurs et des intendants : l'Administration centrale allait régler jusqu'aux moindres rouages de la machine communale.

En Agenais surtout ce nouveau régime eut des conséquences considérables. La Guyenne ayant perdu ses Etats, plus d'Assemblées du pays, et bientôt même plus d'Assemblées des trois ordres.

Les baillis et les sénéchaux, datant de la fin du

XIIe siècle, avaient été effacés par les gouverneurs dès le XVe[1], et voici, au XVIIe, la création des intendants, ayant des subdélégués régionaux, réunissant en leurs mains tous les pouvoirs sans exception, et supprimant jusqu'à la faculté de recourir au souverain dans les circonstances difficiles[2].

C'était bien la fin de l'autonomie provinciale.

Les premiers intendants de Guyenne furent de Belesbat, nommé en 1618, et Pierre Séguier d'Autry, en 1622. Leur action visait surtout la justice et un peu la police. La commission délivrée à Pierre Séguier d'Autry par Louis XIII est datée d'Agen, 18 décembre 1622, c'est-à-dire de l'époque où le roi se trouvait dans cette ville, au cours de sa campagne de Guyenne. De 1622 à 1643, six autres intendants passèrent en charge, voyant toujours s'étendre leurs attributions et finissant par régir à la fois justice, police et finances[3]. De

---

[1] Le rôle et les attributions des gouverneurs de la province étaient très étendus. Les plus anciens documents des Archives d'Agen à ce sujet (AA., 13) sont trois lettres de Charles VIII, des 3 et 6 avril 1483, portant commission de lieutenant et gouverneur général de Guyenne à Odet d'Aydie, comte de Comminges, cité à la page 178 du t. I, lettres dont M. G. Tholin a produit des extraits dans ses *Cahiers des Doléances du Tiers Etat du pays d'Agenais aux Etats généraux*, p. 109 et suiv.

[2] La généralité de Guyenne comprenait 2.740 paroisses appartenant aux provinces suivantes : Agenais, Bigorre, Bordelais, Condomois, Labour, les Lannes, le Marsan, Périgord et Sarladais.

Elle formait six élections pour les impôts et les affaires domaniales (Agen, Bordeaux, Condom, les Lannes, Périgueux et Sarlat), et vingt-cinq subdélégations, dont neuf pour l'Agenais et le Condomois : Agen, Casteljaloux, Clairac, Condom, Marmande, Monflanquin, Nérac, Sainte-Foy et Villeneuve.

[3] Sur le rôle et la succession des intendants de Guyenne, V. l'ouvrage de M. G. Tholin cité ci-dessus, p. 112 et suiv. V. aussi *Le Personnel administratif sous l'ancien régime*, par Boyer de Sainte-Suzanne (Paris, 1868, gr. in-8°).

La liste des intendants de Guyenne comprit vingt-six titulaires, dont le dernier, Le Camus de Neuville, fut nommé en 1785 et disparut en 1790.

L'intendant de 1643, sur lequel se ferma la première série de ces fontionnaires, était Jean de Lauson, seigneur de Lirac, un bibliophile émérite. Il était fils de François de Lauson, conseiller du Parlement de Paris, et arrivait

1648 à 1654, cette vice-royauté fut supprimée; puis elle fut rétablie en Guyenne dans cette dernière année, en la personne du maître des requêtes de Tallement (1654-1658).

En 1663, l'intendant était Claude Pellot[1], succédant à Lejeay. Il avait une vive prédilection pour Agen, où il séjourna bien des fois et qui lui dut de nombreux embellissements.

L'évêque d'Agen, Barthélemy d'Elbène, mourut le 4 mars 1663. Sous son épiscopat s'étaient encore établis dans cette ville plusieurs ordres religieux : le Tiers-Ordre de Saint-François, ou Elisabéthines[2]; les

---

de l'Intendance de Provence. Il avait été maître des requêtes en 1622, puis président du Grand Conseil, et devint gouverneur du Canada de 1650 à 1657.

V. dans les *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 235, une curieuse lettre de Jean de Lauson au chancelier Séguier, du 17 février 1645, recommandant les délégués du Présidial d'Agen chargés de protester contre l'établissement d'un autre Présidial à Villeneuve.

[1] Claude Pellot, maître des requêtes, fut successivement intendant du Dauphiné (1656), du Poitou (1659) et de Guyenne (1663-1669). Il mourut en 1683 étant premier président du Parlement de Rouen. — V. *Mémoires sur la vie de Claude Pellot*, par O'Reilly (Paris et Rouen, 1881-82, 2 vol. in-8°).

J'ai dit que Claude Pellot transforma en 1666, le château de Monrevel (ou Montrevel), où le Présidial avait été établi par Biron en 1578 (V. p. 204 du t. I). La ville avait acheté ce château en 1584 aux héritiers de N. de Vigier, sieur de Péleguignon.

[2] Les religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François, ou Elisabéthines, s'instal lèrent en 1640 dans le quartier Saint-Caprais, rue Roussannes; puis en 1643 rue Saint-Antoine (aujourd'hui Voltaire). Leur couvent s'étendait au midi jusqu'à la place des Jacobins; à l'est jusqu'à la rue Pont-de-Garonne, et à l'ouest jusqu'à la rue Londrade. L'entrée se trouvait sur la rue Saint-Antoine, en face la rue Maillé.

Ce couvent prospéra rapidement. Claude Joly lui donna des constitutions spéciales en 1672.

Saisi en 1790, vidé en 1792, il fut vendu en 1795. V. *Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*, t. II.

Les religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François s'établirent à Tournon en 1661. L'autorisation donnée pour cet établissement par l'évêque Barthélemy d'Elbène, le 17 mai, fournit d'intéressants renseignements sur le château de Tournon. Cette autorisation a été reproduite par M. Tamizey de Larroque dans ses *Documents inédits relatifs à l'Histoire de l'Agenais*, p. 264 et suiv.

Visitandines[1], les Lazaristes[2], les Petits-Carmes[3] et les Minimes[4].

Une vacance du siège de plus d'une année se produisit ensuite, vacance pendant laquelle il fut pourvu à l'administration du diocèse par le grand archidiacre Jean Soldadié et les chanoines Roussel et Boissonnade, celui-ci futur évêque de Bazas.

Le nouveau prélat, nommé seulement le 25 avril 1664, fut Claude Joly, curé de Saint-Nicolas-des-Champs de Paris et docteur en Sorbonne. Il ne fut

---

[1] Fondé en 1642 par Isabeau de Cambefort, veuve de Thomas de Redon, conseiller et lieutenant principal en la Cour présidiale d'Agen, le couvent de la Visitation s'établit rue Porte-Neuve (aujourd'hui Montesquieu), entre cette rue, la rue Saint-François (Ledru-Rollin) et les remparts, où est aujourd'hui et depuis 1807 le Petit Séminaire.

D'abord très prospère, le couvent des Visitandines se maintint dans de bonnes conditions jusqu'à la Révolution. En 1792, les religieuses furent expulsées et les immeubles vendus pour 34.300 livres (V. *Les Couvents de la Ville d'Agen*, t. II).

[2] Les Lazaristes, ou Prêtres de la Mission, fondés par saint Vincent de Paul, furent placés en 1650 à la tête du Séminaire diocésain d'Agen, alors rue Paulin (aujourd'hui des Droits-de-l'Homme), transféré plus tard dans son local actuel, dont la construction par Mascaron fut commencée en 1684. Les Lazaristes, expulsés sous la Révolution, ne revinrent pas à Agen. Lors de la réorganisation du Séminaire, en 1817, et jusqu'en 1854, les prêtres du diocèse furent chargés de sa direction, confiée ensuite aux Pères Maristes (V. *Les Couvents de la Ville d'Agen*, t. I).

Les Lazaristes s'étaient établis à Aiguillon en 1637.

[3] Les Petits-Carmes, ou Carmes déchaussés, avaient tenté de s'établir à Agen en 1628. La vieille église Sainte-Quitterie leur fut alors attribuée, mais l'essai n'aboutit pas, et ce ne fut qu'en 1657 que leur installation définitive eut lieu en face de la porte Saint-Louis, entre la rue Lamouroux, le Gravier et la rue Palissy.

Vidé en 1791 et 1792, leur couvent fut vendu ensuite à Pierre Lamouroux, manufacturier, qui lui substitua une fabrique d'indiennes. Tout cela est transformé aujourd'hui en une caserne d'infanterie (Caserne Lacuée).

[4] Les Minimes, fondés en Italie par saint François de Paule en 1435, établirent un couvent à Agen en 1658. Ils s'installèrent d'abord à l'Hôtel Boisonnade (Hôtel de Raymond), puis rue Paulin, et enfin rue Porte-Neuve (Montesquieu) en 1661, où se trouve aujourd'hui l'Hôtel d'Escouloubre. Ce couvent eut peu de succès. Les Pères l'abandonnèrent en 1773 et il fut vendu en mars 1774 à M. Pélissier qui le démolit et le remplaça par l'hôtel actuel.

sacré que le 15 mars 1665 et vint à Agen le 18 mai suivant.

Claude Joly, né en 1610 à Bury-sur-l'Orne, arrivait dans son diocèse précédé d'une haute réputation d'éloquence. Ses sermons et ses prônes avaient obtenus un grand succès. Il était presque célèbre : Madame de Sévigné lui avait décoché une malicieuse épigramme et Boileau l'avait honoré d'une égratignure dans sa IV[e] satire, sur les *Folies humaines*[1].

A Agen, Claude Joly put exercer à l'aise sa fébrile activité. De nombreux abus s'étaient glissés dans tous les rangs du Clergé. Il les réprima avec la plus vive énergie, et par un mandement du 6 mai 1666 il imposa aux prêtres et religieux de son diocèse une autorisation nouvelle pour administrer le sacrement de pénitence. Les religieux tentèrent vainement de se soustraire à son autorité en matière de prédication et de confession. Un Augustin, le Père Germain Cortade[2],

---

[1] Voici le passage :

. . . .
« Souvent de tous nos maux la raison est le pire
. . . .
« La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles,
« C'est un pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,
« Qui toujours nous gourmande, et, loin de nous toucher,
« Souvent, comme *Joly*, perd son temps à prêcher. »

[2] Le Père Germain Cortade, né à Oloron ou à Bayonne vers 1600, prédicateur Augustin qui paraît avoir joui de quelque réputation, fit longtemps partie du couvent d'Agen. Après avoir résisté aux mesures prises par Claude Joly, il se soumit et fut relevé d'interdiction en 1670.

Il a laissé divers ouvrages au style rocailleux, dont un concerne l'Agenais : *Les Sept Saints tutélaires de l'Agenois; ou ce qu'a recueilly d'assuré de leurs Vies dans les Auteurs fidèles le R. P. Germain Cortade, religieux Augustin, avec les sept sonnets du sieur D. P. L. S., etc., et la Liste chronologique de tous les Evesques d'Agen* (Agen, par Jean Gayau, 1664, pet. in-8°). Réimprimé en 1831 (Agen, in-16). Livre indigeste, dédié « A M. Soldadié, grand archidiacre et vicaire général d'Agen, le siège vacant », 1663.

V. sur Germain Cortade : *Le Père Cortade. Notes et Extraits*, par Tamizey de Larroque (Sauveterre-de-Guyenne, 1881, in-8°), etc. V. aussi les art. *Cortade* aux t. I et III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

fut un des plus ardents protestataires ; mais un arrêt du Conseil du 4 mars 1669[1] termina le différend en faveur de l'évêque, à qui les derniers dissidents se soumirent en 1671.

La résistance du clergé séculier s'était organisée en 1668 sous la direction du grand archidiacre Soldadié, ancien administrateur du siège, qui réclamait la nomination d'un promoteur et d'un vicaire général. Le prélat triompha néanmoins de toutes les oppositions, et dès 1673, les statuts dont l'élaboration avait été commencée en 1666 furent imprimés revêtus de la sanction royale.

Au surplus, la sévérité et le zèle de Claude Joly firent merveille. Les communautés religieuses s'étaient étrangement multipliées en Agenais, grâce peut-être à une piété exceptionnelle de nos pères, qui cependant, d'après certains documents, n'avaient pas dans les églises une tenue irréprochable. A Agen seulement, en 1664, on ne comptait pas moins de vingt couvents, treize couvents d'hommes et sept de femmes. L'évêque, ordonnant, réformant, légiférant, parvint à ramener partout l'ordre et la discipline, et bien que certains articles de ses statuts ne fussent acceptés ni du Clergé ni du Parlement, comme contraires aux us gallicans, l'Eglise d'Agen fut bientôt, par ses efforts, en réputation de sagesse et de savoir.

Claude Joly mourut à Agen le 21 octobre 1678, lais-

---

[1] *Arrest du Conseil d'Estat du Roy, intervenu sur quelques contestations formées par quelques Reguliers du Diocèse d'Agen, tant au sujet de la predication de la parole de Dieu que de l'administration du Sacrement de Penitence* (*Du 4me jour de mars 1669*). (Paris, Ant. Vitré, 1669, in-4° de 73 pp.) V. *Arrest du Conseil..*, au t. I de la *Bibliographie de l'Agenais*.

Jean de Launoy, docteur en Sorbonne, intervint dans ce débat par l'écrit suivant : *Reponse au Factum des Reguliers d'Agen : pour servir au Procez pendant au Conseil privé du Roy entre M. l'Evesque d'Agen et lesdicts Reguliers* (S. l. n. d. [Paris, 1667], in-4° de 28 pp.).

sant divers travaux connus, des sermons, des prônes, un *Propre des Saints* du diocèse, et principalement un *Catéchisme* qui fut longtemps en grande estime[1].

Je rappelle que, sur ces entrefaites, en septembre 1669, le siège de Condom avait reçu pour titulaire le plus illustre orateur chrétien, Bossuet, qui, ayant été choisi par le roi pour précepteur du dauphin, se démit en novembre 1671.

Nous voici, du reste, aux heures les plus éblouissantes du grand siècle, au moment où le demi-dieu de Versailles voit se prosterner devant lui la France et l'Europe.

Colbert, Condé, Turenne et Vauban ; Bayle, Pascal, Bossuet et Fénelon ; Corneille, Racine, Molière, Boileau et La Fontaine ; Quinault, Lulli, Lebrun, Lesueur, Claude Lorrain, Girardon, Puget, Mansard, Le Nôtre, Perrault et bien d'autres encore dotent la patrie d'une grandeur sans pareille.

Après la guerre de Hollande et le passage du Rhin, après la prise de Maëstricht et de Strasbourg, après la paix de Nimègue (2 septembre 1679), la France domine le monde par les armes, par la pensée, par les œuvres.

Et tandis que resplendit ainsi la gloire française, les lettres, les sciences, les arts, diffusion merveilleuse, jettent aux alentours l'éclat le plus vif. L'Angleterre a Bacon, Shakespeare, Milton, Dryden, Addison, Hobbes, Newton, Locke et Harvey ; la Hollande, Spinosa,

[1] *Proprium Sanctorum Ecclesiæ et Diœcesis Agennensis* (Aginni, A. Bru, 1670 et 1673, pet. in-8°).

Les Devoirs du Chretien, dressez en forme de Catechisme (Agen, ibid., s. d. [1672], in-18). Nombreuses éditions.

Sur les *Prônes* de Claude Joly, leurs éditions diverses, etc., V. les articles *Joly*, t. I et III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

Rubens, Van Dyck, Rembrantd et les Teniers; l'Espagne, Velasquez, Murillo, Ribéra ; l'Italie, Galilée, Torricelli, Le Guide, Salvator Rosa; l'Allemagne, Leibnitz après Képler.

A l'apogée de cette puissance préparée par le génie de deux ministres, le *roi-soleil* absorbe dans sa majesté la nation tout entière, et ses galanteries olympiennes ternissent à peine son piédestal. Combien est-il de censeurs dans tant de millions d'hommes? Le Clergé lui-même s'incline avec bienveillance et Port-Royal est persécuté.

Nous ne retrouverons pas ces splendeurs. Le sommet est atteint et la décadence inévitable.

La province n'a plus qu'une vie latente, une existence végétative. A peine si, héritage des longues luttes passées, de rares querelles accidentent parfois ce calme universel. Liberté civile et liberté religieuse ont disparu. Les protestants s'agitent bien encore, mais sourdement, mais dans l'ombre.

A Casteljaloux, en 1661, un changement de gouverneur avait amené un commencement d'émeute, qui aboutit à l'interdiction absolue de tout exercice public de la religion réformée le 30 avril 1663[1]. Les temples de Nérac, de Tonneins, de Tournon, de Castelmoron, de Monsempron furent fermés; les religionnaires s'assemblaient en plein champ entre Unet et Tonneins.

Plusieurs soulèvements eurent lieu. A Bordeaux, le 26 mars 1675, une émeute causée par l'exagération des impôts et soutenue par le Parlement dut être réprimée. Le Parlement fut transféré à Condom le 13 novembre; puis à Marmande du 15 janvier 1676

---

[1] Samazeuilh, *Histoire de l'Agenais*, t. II, p. 483 et suiv.

au mois de mai 1678, et enfin à La Réole, d'où il ne réintégra Bordeaux qu'en 1690[1].

Les Chambres mi-partie avaient vécu. La persécution religieuse s'accentuait chaque jour. Déjà le culte protestant avait été interdit à Layrac dès 1671 ; il le fut en 1673 à Unet, Grateloup, Monflanquin; en 1685 à Lacépède[2], etc. Les pasteurs furent poursuivis. Une véritable armée avait été mise en Guyenne à la disposition de missionnaires chargés de catéchiser les réformés, et les conversions s'obtenaient bien plus par les dragonnades que par l'éloquence[3].

Rien n'avait été négligé, d'ailleurs, pour rendre illusoires les concessions accordées. Dès 1666, une multitude de procès étaient engagés.

J'ai dit que l'édit de Nantes avait admis l'exercice public du culte protestant partout où il était pratiqué en 1596 et jusqu'en avril 1597.

Or un arrêt du Conseil du 8 août 1662 était venu imposer la preuve d'exercice par actes seulement, et dans quelques diocèses, dans ceux d'Agen et de Condom notamment, on n'admettait que la preuve de 1577, s'en référant, par une subtilité juridique, à l'édit de Poitiers du 8 octobre 1577 et à l'édit de réduction d'Agen de 1594.

---

[1] En 1676, Marguerite de Sarrut de La Perrière, femme de chambre du roi et du duc d'Anjou, obtint l'autorisation d'établir sur la Garonne et le Lot un service de bateaux de poste d'Agen et de Clairac à Bordeaux (Archives départementales de Lot-et-Garonne, B. 85).

[2] Lacépède, réuni à la seigneurie de Montpezat au XVe siècle, vit son dernier ministre, Jacques Fages, honteusement chassé.
Cette petite communauté, dont le nom fut porté par les Laville, était administrée au XVIIe siècle par un seul consul.

[3] V. dans la *Notice sur la Ville et Juridiction de La Sauvetat-du-Drot*, p. 99, un curieux procès-verbal dressé le 8 mai 1675 par les consuls de La Sauvetat contre les exactions dues à quatre compagnies de dragons qui se trouvaient cantonnées dans cette juridiction.

En 1666, on exigeait donc, dans notre pays, la preuve de 1577. Le commissaire Martial de Bordes, et son assesseur, Pierre Guignard, avocat[1], avaient ainsi une rude besogne. Le Clergé affectait un rigorisme intraitable et les exécutions se multipliaient sans cesse contre les lieux d'exercice. Le pasteur Jacques de Brissac[2], alors ministre à Agen, s'efforçait sans le moindre succès de lutter contre le parti pris évident d'une suppression radicale de son culte[3].

Quand Louis XIV prononça la révocation de l'édit de Nantes, le 22 octobre 1685, la besogne des dragons chargés d'assister les commissaires du roi pour l'abjuration des religionnaires se trouva très considérablement simplifiée.

Seuls les temples antérieurs à l'année 1577 trouvèrent un semblant de tolérance[4]. Habitués à la persécution, désagrégés par des centaines de mesures draconiennes, les protestants ne purent organiser aucune résistance. Les montagnards des Cévennes formèrent

---

[1] V. Archives communales d'Agen, GG. 205 et 206. — Martial de Bordes était conseiller au Sénéchal d'Agenais.

[2] Jacques de Brissac, sieur des Loges, né à Châtellerault en 1599.

[3] Un jésuite agressif, le P. B. Meynier (1605-1676), publia en 1665 un mémoire curieux : *De l'Execution de l'Edit de Nantes dans l'Agenois* (Poitiers, in-8°).

Le pasteur Brissac réfuta ce mémoire : *Le Tabernacle de Dieu sous la nuée, ou l'Exercice de la Religion sous la protection des Edits, en faveur des Reformés de Guyenne et d'Agenois* (Saumur, 1666, in-4°).

Je signale aussi, sur le même sujet et à la même époque, un important factum : *De l'Execution de l'Edit de Nantes dans l'Agenois. Pour les sieurs Syndics du Clergé du Diocèse d'Agen et de Condom, soutenans que les pretendus Reformez qu'ils ont fait assigner par devant Nosseigneurs les Commissaires executeurs du mesme Edit ez generalité de Guyenne ne peuvent estre receus à la preuve des années 1596 et 97, mais seulement à celle du 17 septembre 1577* (S. l. n. d. [Agen? vers 1666], pet. in-4° de 24 pp.).

V. les art. *Brissac, Meynier* et *Exécution de l'Edit de Nantes...* aux t. I et II de la *Bibliographie générale de l'Agenais*, et comme étude générale : *Histoire de l'Edit de Nantes*, par Elie Benoist (Delft, 1693, 5 vol. in-8°).

[4] V. dans les *Archives Historiques de la Gironde*, t. XV, p. 512, un état des temples interdits en 1685 dans le diocèse d'Agen.

bien quelques ligues ; mais Noailles[1] les décima horriblement et dévasta même tout le Vivarais. Les conversions de mauvais aloi et avec récompense prenaient des proportions invraisemblables. Les ministres étaient expulsés de France ; les autres ne pouvaient s'enfuir sous peine de confiscation immédiate de leurs biens.

Sans doute les intentions royales durent être dénaturées, ou du moins bien dépassées ; mais le résultat de toutes ces violences fut lamentable. Malgré toutes les précautions et toutes les ordonnances, l'émigration atteignit d'immenses proportions[2]. Plus de soixante mille familles et une partie de la Noblesse sortirent du royaume pour se réfugier en Hollande, en Angleterre, en Allemagne ou en Suisse, emportant avec elles une bonne part de notre commerce et de notre industrie, et furent accueillies avec empressement par l'étranger qui s'enrichit ainsi de nos dépouilles.

Ces tristes événements eurent sur la fortune de

---

[1] Anne-Jules, comte d'Ayen, puis duc de Noailles (1650-1708), lieutenant général en Languedoc en 1682, maréchal de France en 1693.

Un des vingt et un enfants qu'il eut de Marie-Françoise de Bournonville, Adrien-Maurice de Noailles (1678-1766), fut aussi maréchal de France en 1734.

[2] Les protestants de l'Agenais qui s'enfuirent à l'étranger sont énumérés dans un Etat conservé aux Archives nationales (TT. 170) et reproduit in extenso en 1892 dans la *Revue de l'Agenais*, par M. Charles Baradat : *Les Religionnaires de l'Agenais émigrés en 1685* (t. XIX, pp. 321-334).

Ce document a pour titre : *Estat de ceux de la religion prétendue réformée et nouveaux convertis de la Sénéchaussée d'Agen qui ont quitté le royaume, qui y possédoient des biens fonds, et des Adjudications faites des revenus.*

On y remarque les ministres Loches, de Nicole ; Jacques Philipot, de Clairac ; Jean Ricottier, de Tonneins-Dessous ; Pierre Bétoule, de Duras ; Jean Costabadie, de Tonneins-Dessus ; Bernard Augeard, de Miramont, etc. etc.

Dans les *Plaintes des Protestans cruellement opprimez dans le royaume de France* (Cologne, 1686 et 1713, in-8° ; Londres, 1717, in-16 ; éd. J. Basnages, Cologne, 1713, pet. in-8° ; éd. F. Puaux, Paris, 1885 in-4°, etc.), le célèbre ministre agenais Jean Claude donne d'intéressants détails sur les événements de cette époque dans notre région. Il rappelle, notamment, diverses exécutions de religionnaires : Jean Guisard, brûlé à Nérac ; Margueron, pendu à Sainte-Foy, etc.

Louis XIV une désastreuse influence. Ils aboutirent à la Ligue d'Augsbourg qui, de 1689 à 1698, épuisa la France.

A cette étape du gouvernement le plus absolu, par ce régime du bon plaisir si dur aux humbles, la misère publique s'est transformée en un véritable écrasement. L'ordre, assuré par les lettres de cachet et les bastilles, est tout de surface. Un vieux levain de Fronde fermente. L'intrigue politique est partout; d'incessants complots se brassent dans l'ombre, et l'insurrection, comme à l'état latent dans tout le royaume, n'attend plus, semble-t-il, qu'un chef audacieux qui ne vient pas, ou des circonstances propices qui font défaut. Londres, Cologne, Madrid, Gand, Amsterdam, Bruxelles sont autant de foyers de sourdes conspirations.

Le désarroi des finances, et aussi la tendance à la domination universelle amenèrent en août 1692 un édit créant un office vénal de maire dans chaque ville ou commune, office dont une déclaration royale du 5 décembre 1693 régla les droits et les attributions. Enfin, en 1697, le nombre des consuls fut réduit à quatre pour favoriser les acquéreurs[1].

C'est François Boudon de Saint-Amans, capitaine de cavalerie[2], qui, le premier, se fit pourvoir de la charge de maire d'Agen.

---

[1] La Guyenne en général et l'Agenais en particulier furent des protestaires énergiques à l'égard de la vénalité des charges. Dès 1615, en effet, les agissements abusifs de Concini avaient déjà provoqué une très vigoureuse opposition se traduisant par deux violents pamphlets : *Lettre de la Noblesse de Guyenne escrite au Roy de l'Assemblée d'Agene* (sic). (S. l. n. d., in-16 de 8 pp.) ; *Lettre de l'Assemblée des Estats de Guyenne tenue en la Ville d'Agen* (S. l. n. d., in-4°).

[2] François II Boudon de Saint-Amans, fils de François I et de Serène de

Après la mort du marquis de Saint-Luc, le gouvernement de Guyenne avait été donné au maréchal d'Albret[1]. Celui-ci fit son entrée dans Agen en avril 1671, mourut en 1676, et fut remplacé par le duc de Roquelaure[2], qui vint dans la même ville le 20 mai 1677. Son lieutenant ou sénéchal en Agenais était Louis d'Esparbès de Lussan, comte de La Serre, à qui succéda en 1688 Sylvestre de Durfort, marquis de Boissières[3]; puis, en 1699, Armand-Louis de Belsunce de Castelmoron[4], dont la famille devait conserver cette charge jusqu'en 1789.

Mélet. Il fut l'arrière-grand-père de Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans, le polygraphe dont il sera parlé à sa date. Il assista comme commissaire catholique au synode de Tonneins de 1682-1683 et mourut après 1695.

[1] César-Phébus d'Albret, comte de Miossens (1614-1676), maréchal de France en 1653 par la faveur de Mazarin et d'Anne d'Autriche.

[2] Gaston-Jean-Baptiste, duc de Roquelaure (1617-1683), fils d'Antoine. C'est celui dont la réputation de bouffonnerie fut universelle et à qui l'on a fait endosser une multitude d'anecdotes de toutes provenances. Son fils, Antoine-Gaston-Jean-Baptiste (1656-1738), maréchal de France, fut baron de Cancon et de Casseneuil (V. une note à la date de 1790).

[3] Fils d'Armand de Durfort, baron de Boissières, mestre de camp de cavalerie. Il fit son entrée dans Agen le 16 mai 1688.

Sylvestre de Durfort était colonel du régiment d'Albret qu'il avait commandé sous Créquy, au passage du Rhin.

[4] Armand-Louis de Belsunce, marquis de Castelmoron, baron de Gavaudun, seigneur de Born et de Vieilleville. Son entrée dans Agen est du 23 janvier 1699.

Il était fils de Jacques de Belsunce, seigneur de Born, maréchal de camp et gouverneur de Soissons, issu de Jean V de Belsunce, gouverneur du pays de Soule et de Mauléon. J'ai dit qu'un de ses aïeux, Antoine de Belsunce, gouverneur de Puymirol en 1589, fut tué en 1592 au siège de Rouen, à la tête du régiment qu'il commandait (V. La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la Noblesse*).

Armand de Belsunce épousa Anne de Caumont, dame de Belleseins, fille de Gabriel-Nompar II de Caumont et sœur du fameux duc de Lauzun. Il fut le père de Henri-François-Xavier de Belsunce, évêque de Marseille.

Son successeur fut Charles-Gabriel de Belsunce (1716-1734), remplacé par Gabriel. Vint ensuite Louis-Antoine en 1779 (Archives communales d'Agen, AA. 42 et BB. 70).

Les Belsunce avaient vendu en 1665 à Pierre de Raimond de Lalande, conseiller au Parlement de Bordeaux, le marquisat de Castelmoron comprenant la ville de ce nom et les paroisses de Saint-Hilaire, Saint-Gervais, Saint-Remy, Saint-Pierre-de-Roubillon, Saint-André-de-Montpezat et Fongrave, sénéchaussée d'Agenais (V. *Le Parlement de Bordeaux*, par A. Communay, p. 255).

Je complète cette nomenclature :

En 1689, pendant l'intendance de Bazin de Bezons[1], le comte de Toulouse[2], grand amiral, devint nominalement gouverneur de Guyenne à l'âge de onze ans, ayant pour lieutenant général le duc de Lorges, père du maréchal de Duras[3]. Ce duc garda peu le commandement. Dès 1690, en effet, il fut envoyé en Allemagne et remplacé par le marquis de Sourdis, seigneur d'Estillac[4].

A la date du 20 août 1690, nos annalistes mentionnent une panique subite dans Agen, à la nouvelle d'une marche des protestants sur cette ville que leur intention était, disait-on, de réduire en cendres. Un grand nombre d'habitants gagnèrent les champs, les bois, les souterrains. L'alarme fut si vive que le lieute-

---

[1] Louis Bazin de Bezons, conseiller au Parlement de Paris, puis conseiller d'Etat (1666), et successivement intendant du Limousin, de l'Orléanais et de Lyon de 1681 à 1686, date de sa nomination à Bordeaux où il mourut en 1700.

Son père, Claude Bazin, seigneur de Bezons, intendant du Languedoc (1663-1675), était mort doyen de l'Académie française en 1684. — Son propre fils, Jacques Bazin de Bezons, fut maréchal de France.

[2] Louis-Alexandre de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan (1678-1737), grand amiral dès l'âge de cinq ans. Il fut le père du duc de Penthièvre.

[3] Guy-Aldonce de Durfort, duc de Lorges (Duras, 1630 - Paris, 1702), troisième fils de Guy-Aldonce de Durfort, duc de Duras. Neveu de Turenne, il prit après la mort de ce dernier, en 1675, la direction de l'armée et fut nommé l'année suivante maréchal de France.

Sa fille aînée, Geneviève-Françoise, épousa en 1695 le duc de Saint-Simon (Louis de Rouvray, 1675-1755), l'auteur des célèbres *Mémoires*. — Son frère aîné, Jacques-Henry de Durfort, duc de Duras (Duras, 1625 - Paris, 1704), aussi maréchal de France, vit la terre de Duras érigée en duché par Louis XIV en 1689. Nous rencontrerons le fils de ce dernier en 1717.

[4] François d'Escoubleau de Sourdis, seigneur d'Estillac, probablement neveu des deux archevêques de Bordeaux, François et Henri. — Il épousa la fille d'Adrien de Monluc et de Jeanne de Foix.

Son père, Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, comte de Carmaing, etc., lieutenant en Guyenne sous Condé en 1640, était mort en 1666. Je l'ai cité à la p. 136 de ce vol.

nant du roi, marquis de Sourdis, accourut de Bordeaux le 23 août et que le souvenir s'en conserva longtemps dans le pays sous le nom de *Poù des higounaùs* (Peur des huguenots).

Du reste, les mouvements de troupes en Agenais pour le service de la persuasion religieuse ne laissaient pas de causer une certaine agitation. La cavalerie était dispersée dans les campagnes. Les 26 et 27 juillet 1687, onze compagnies étaient dans Agen, d'où elles furent cantonnées dans les villes voisines.

Les guerres sans fin dues à l'ambition de Louis XIV étaient d'ailleurs une ruine pour le royaume. L'argent manquait. En 1695 fut décrétée la capitation, impôt personnel supprimé en 1698 et rétabli en 1701[1].

Après une gloire incomparable, le grand siècle finissait dans une profonde inquiétude.

En Agenais, l'Eglise fut peu troublée par les incidents du Quiétisme et les disputes théologiques qui eurent tant de retentissement. L'emprisonnement de Mme Guyon[2], les controverses de Bossuet et de Fénelon, la bulle d'Innocent XII condamnant les *Maximes des Saints*[3], etc. laissèrent notre contrée, sinon indifférente, du moins très calme.

Le diocèse, alors, était administré par un prélat distingué, orateur célèbre, Jules Mascaron, né à Marseille en 1634 et venant de l'évêché de Tulle. Il avait

---

[1] V. *La Capitation au* XVIIIe *siècle*, dans les *Pièces et Documents inédits pour servir à l'Histoire du Sud-Ouest*, par A. Communay, p. 51 et suiv.

[2] Jeanne-Marie Bouvier de La Mothe, dame Guyon (1648-1717), mystique célèbre dont les œuvres ne forment pas moins de 37 vol. Elle fut très liée avec Fénelon et de mœurs irréprochables.

[3] L'*Explication des Maximes des Saints*, de Fénelon (Paris, 1697, in-12), œuvre où se reflète le mysticisme outré de Madame Guyon, valut à son auteur l'inimitié de Bossuet et une multitude d'avanies. La condamnation de cet ouvrage eut lieu le 12 mars 1699. Fénelon se soumit aussitôt.

été nommé évêque d'Agen, après Claude Joly, le 25 février 1679 et avait pris possession du siège le 1er mai 1680. Il continua par la douceur et par l'éloquence la rude tâche que son prédécesseur avait entreprise et sut admirablement se faire écouter, aimer et servir. Ses visites pastorales lui gagnèrent jusqu'à l'estime des protestants, que la fougue de Claude Joly avait rendus très défiants.

Jules Mascaron mourut à Agen le 16 novembre 1703, laissant d'unanimes regrets, après une vie toute de dévouement. Il avait fait bâtir en 1684 le Grand Séminaire diocésain et fondé en 1685 l'Hôpital Saint-Jacques[1].

---

[1] C'est le 5 juin 1684 que Mascaron posa la première pierre du Grand Séminaire actuel, sur un terrain dénommé *Capdeville*, appartenant en partie aux Lazaristes et le reste au Clergé, entre Malconte et le couvent des Petits-Carmes. L'acte d'achat de la portion des Lazaristes fut passé le 26 septembre 1683.

Le Grand Séminaire d'Agen fut très prospère au XVIIIe siècle. Il en sortit trois prélats célèbres : Henri de Belsunce, évêque de Marseille ; François de Bonal, évêque de Clermont, et Antoine Malvin de Montazet, mort archevêque de Lyon.

Desservi par les Lazaristes jusqu'à la Révolution, saisi en 1791, utilisé comme prison en 1793, puis comme caserne de cavalerie de 1795 à 1816, il fut rendu alors, le 18 septembre, à l'autorité diocésaine, qui, en 1808, avait installé ses professeurs dans l'ancien couvent de la Visitation, devenu en 1814 le Petit Séminaire.

J'ai dit (p. 190) qu'à sa réorganisation, en 1816, le Grand Séminaire fut administré par les prêtres séculiers jusqu'en 1854, époque où y furent appelés les Pères Maristes. — V. *Les Couvents de la ville d'Agen* t. I, p. 399 et suiv.

L'Hôpital Saint-Jacques, construit dans les Champs de Renaud, au sud-ouest d'Agen, fut établi par Mascaron en 1685-1686, sous la dénomination d'*Hôpital général des Pauvres* et en vertu d'une autorisation spéciale : *Establissement d'un Hospital dans la ville d'Agen, par Lettres patentes de Sa Majesté du mois d'avril 1685* (Agen, 1685, pet. in-4o de 17 pp.).

Par son testament du 28 juin 1681, Marc-Antoine de Las de Gayon, seigneur de Lacépède, maréchal de camp, mort en 1684, avait attribué une somme de 24.000 livres à la fondation d'un Hôpital-Manufacture, vœu dont il réservait la réalisation à l'évêque d'Agen.

On sait que les *Hôpitaux généraux* furent créés par Louis XIV, en vue de recueillir et d'utiliser « tous les pauvres valides ou invalides », et que le premier établissement de ce genre fut installé à Paris en 1656.

L'Hôpital-Manufacture de Las, plus tard remanié et complété, n'acquit son importance qu'après 1819, année de la suppression du vieil *Hôpital du Mar-*

On connaît bien ses *Oraisons funèbres*. Leur grandeur de pensée leur ont mérité une place à côté de celles des plus illustres orateurs chrétiens. L'*Oraison funèbre d'Anne d'Autriche*, prononcée en 1666 à Saint-André-des-Champs, lui avait acquis la célébrité, et après le brillant *Carême* de 1669 à la cour, Louis XIV l'avait nommé son prédicateur ordinaire[1].



Au XVIIe siècle, l'Agenais produisit bien des hommes dont la mémoire a été conservée : soldats, érudits, théologiens, philosophes, historiens et poètes. Chemin faisant, j'ai mentionné les noms de plusieurs d'entre eux : GODEFROY D'ESTRADES, LA PUJADE, DARNALT, etc. Quelques mots sur les autres me paraissant être ici à leur place, je cite, dans l'ordre alphabétique :

AUTOMNE (Bernard), légiste célèbre, né à Agen vers 1574, mort à Langon en 1666, avocat au Parlement de Bordeaux et juge de Clairac. Il est l'auteur de divers ouvrages estimés : une édition critique de Juvénal et

---

tyre, que nous avons vu remplacer en 1564 les diverses maisons hospitalières d'Agen par suite de la fusion qu'avait prescrite une ordonnance royale de 1561. — V. la monographie terminant le t. II des *Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*.

Sous l'épiscopat de Mascaron, en 1687, s'établirent à Agen les Tierçaires, ou Religieux de Picpus (Tiers-Ordre de Saint-François), qui étaient déjà à Bon-Encontre depuis 1612. Leur couvent d'Agen fut installé sur la place Paulin (dite aujourd'hui des *Droits-de-l'Homme*), où avait été placé d'abord le Séminaire diocésain, entre cette place et les rues Paulin et du Marché-au-Blé. Ce couvent exista jusqu'à la Révolution, fut vidé en 1790 et vendu comme bien national en 1798 (V. l'ouvrage cité de M. Ph. Lauzun, t. I, p. 423 et suiv.).

[1] Pour les écrits de Mascaron et les diverses éditions de ses œuvres, V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. II.

Cf. aussi les *Notes pour servir à la biographie de Mascaron*, par Tamizey de Larroque (Agen, 1863, in-8°). Le même érudit a publié en 1884 des *Lettres et Billets inédits de Mascaron* (Marmande, pet. in-8°), et M. l'abbé Durengues a produit en 1892 cinq *Lettres inédites* de ce prélat, datées d'Agen, 1702-1703 (*Revue de l'Agenais*, t. XIX).

de Perse, des observations savantes sur le Droit romain, etc[1].

Bacoue (Léon), prélat et théologien, un des rares réformés convertis arrivés à l'épiscopat, né à Casteljaloux en 1600, mort en 1694. Il fut évêque de Glandèves (1672) et de Pamiers (1686), et laissa une traduction de la *Somme Théologique* de Villalobo et deux poèmes en latin[2].

Claude (Jean), un des plus célèbres champions du Calvinisme, né à La Sauvetat-du-Dropt en 1619, mort à La Haye en 1687, adversaire de Bossuet, d'Arnaud et de Nicole. On connaît la retentissante conférence provoquée en 1678 par Mademoiselle de Duras[3], qui abjura le Protestantisme. Jean Claude fut un des premiers proscrits de 1685.

Prédicateur, théologien et polémiste de valeur, son rôle fut considérable et ses nombreux écrits sont encore estimés[4].

---

[1] L'œuvre la plus connue d'Automne a pour titre : *Commentaires sur les Coustumes generales de la Ville de Bourdeaux et pays Bourdelois* (Bordeaux, 1621, in-4°).

V. l'article *Automne* de la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. I.

Afin d'éviter des répétitions constantes, je renvoi le lecteur à ce dernier répertoire bio-bibliographique pour tous les travaux des écrivains agenais qui vont être mentionnés.

[2] L'année de naissance de Léon Bacoue (1600) diffère de celle qui avait été donnée jusqu'ici (1608) et que j'ai indiquée moi-même au t. I de la *Bibliographie de l'Agenais*. La rectification est due à un ms. de la Bibliothèque nation. (Fonds français, n° 17.025, f° 118), portant : « Mort à Pamiers, la nuit du 12 au 13 avril 1694, *en sa 94e année.* » Cette note a été révélée par M. Tamizey de Larroque en 1893, dans ses *Lettres inédites de quelques Hommes célèbres de l'Agenais*, où sont produits une lettre et un billet de Léon Bacoue antérieurs à 1672.

[3] Mademoiselle de Duras, dame d'atours de la duchesse d'Orléans. Elle était fille de Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, comte de Rozan, et sœur des maréchaux de Duras et de Lorges.

La célèbre conférence de Bossuet et de Jean Claude eut lieu à l'Hôtel de Roye le 1er avril 1678.

[4] Les études sur Jean Claude sont très nombreuses. Je rappelle celles de

Combefis (François), savant Dominicain, né à Marmande en 1607, mort à Paris en 1679, traducteur des Pères grecs, éditeur en titre du Clergé de France. Les importants travaux de ce célèbre helléniste jouissent d'une haute réputation[1].

Contensous (Guillaume de), dit *Vincent Contenson*, théologien estimé, né à Auvillars en 1641, mort à Creil en 1694. On n'a de lui qu'un ouvrage théologique.

Cortète (François de), seigneur de Cambes et de Prades, poète patois, né à Prades, près d'Agen, vers 1586, mort à Hautefage en 1667. Il fut page du sénéchal François d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre, et servit dans les armées du roi jusqu'en 1639.

François de Cortète, qui se fit recevoir bourgeois d'Agen le 3 octobre 1619, composa deux pastorales en dialecte agenais, publiées par son fils Jean-Jacques de Cortète[2].

Costa (Jean de), né en Agenais, ministre réformé à Tonneins de 1645 à 1672. On ne connaît de lui, je crois, qu'un sermon.

Costabadie (Jean), né à Tonneins vers 1590, mort vers 1665, ministre protestant et poète, fils d'un consul de Tonneins. Il fut pasteur à La Brède et à Clairac de 1630 à 1661 et laissa des sermons et deux recueils d'épigrammes.

Ladevèze (1687), de Coyne (1856), de Ducourneau (1887), etc.. J'ai énuméré ses divers écrits avec soin à l'article qui lui est consacré dans la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

[1] Dans ses *Lettres inédites de quelques Hommes célèbres de l'Agenais*, M. Tamizey de Larroque a produit douze lettres inédites de Combefis se rapportant aux années 1659 à 1665, et aussi d'intéressantes notes bio-bibliographiques complétant ce qui a été déjà dit sur le savant helléniste.

[2] *Ramounet, ou lou Payzan agenez tournat de la Guèrro* (Agen, 1684, 1692 et 1701 ; Bordeaux, 1740, in-8°), et *La Miramondo* (Ibid., 1685, 1690, 1700 et 1701, in-8°).

Les Félibres de Paris lui ont érigé un buste à Agen en 1890.

Cotherel (André), controversiste protestant énergique, né à Agen vers 1635. Ses convictions religieuses avaient peu de fixité, car il abjura deux fois et finit en adversaire de la Réforme.

Daubus (Charles), de Nérac (1556-1630), ministre protestant, auteur d'un curieux ouvrage dirigé contre les ordres mendiants. — Son fils, autre *Charles Daubus*, né aussi à Nérac à une date inconnue, eut quelque réputation.

Delprat (Guillaume), traducteur et poète élégant, né à Agen vers 1655. Il composa, entre autres ouvrages, une traduction des *Bucoliques* en dialecte agenais[1].

Dupuy (Pierre), historien érudit, né à Agen en 1582, mort à Paris en 1661, avocat, conseiller d'Etat et bibliothécaire du roi. Il était fils du conseiller Pierre Dupuy qui vint à Agen en 1582 comme membre de la Chambre de Justice de Guyenne[2].

Ses ouvrages, attestant une vaste érudition historique, sont justement célèbres.

Ferrand (Jacques), médecin, né à Agen en 1575, consul de Castelnaudary en 1612 et 1618, médecin ordinaire de Charles de Lorraine. Il est surtout connu par un très curieux ouvrage souvent commenté et même traduit en anglais en 1640[3].

Labénazie (Bernard), un de nos plus vieux annalistes agenais, chanoine et prieur de l'église collégiale

---

[1] *Las Bucolicos de Birgilo tournados en bèrs agenez, dambé lou lati à coustat per fa beyre la fidelitat de la traduction* (Agen, 1696, pet. in-12), et un abrégé en français de l'*Histoire romaine* d'Eutrope (Ibid., 1701, in-12).

[2] V. une note de la p. 6 de ce vol.

[3] *Traicté de l'essence et guerison de l'Amour, ou de la Melancholie erotique* (Tolose, 1610, in-12). Ce livre, frappé par un arrêt de l'autorité ecclésiastique de Toulouse du 16 juillet 1620, eut une seconde éd. en 1623 (Paris, in-8°).

V., outre la *Bibliographie de l'Agenais*, une excellente *Notice biographique sur Jacques Ferrand*, par le docteur Desbarreaux-Bernard (Toulouse, 1869, in-8°).

d'Agen, né dans cette ville en 1635, mort en 1724.

J'ai cité fréquemment son *Histoire de la Ville d'Agen et Pays d'Agenois*, qui n'a été imprimée qu'en 1888. Il produisit un assez grand nombre d'autres écrits au style dur et diffus [1].

Larroque (Mathieu de), théologien protestant très érudit, né à Layrac en 1619, mort à Rouen en 1684. Il fut ministre à Vitré de 1664 à 1669. Plusieurs de ses écrits sont remarquables [2].

Lartigue (Jean de), seigneur de Caplice, historien et théologien de l'ordre des Prémontrés, né à Mézin vers 1625, mort à Paris vers 1686, docteur de Sorbonne et historiographe de France. On a de lui plusieurs ouvrages [3].

Lassay (Armand-Louis de Madaillan de Lesparre, marquis de Montataire, puis marquis de), un grand seigneur très lettré, né au château de Madaillan en 1652, mort en 1738, auteur de curieux Mémoires [4].

Maurès (Jean de), né à Agen vers la fin du XVIe

---

[1] V. la *Préface* du présent ouvrage.

[2] Le fils de Mathieu de Larroque, Daniel, né à Vitré en 1660, mort en 1731, publia en 1709 des *Remarques générales sur les Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades* (Paris, in-12).

[3] *De la Politique des Conquerants* (Paris, 1662, in-4°) ; *Traité de l'Immortalité de l'âme* (Ibid., 1666, in-4°) ; *La France attaquée et defendue* (Bordeaux, 1674, in-12), etc.

[4] *Recueil de différentes choses*, imprimé au château de Lassay (Mayenne) en 1727 (3 vol. in-4°), et réimprimé par l'abbé Pérau en 1756 (Lausanne [Paris], 4 vol. in-8° et in-12).

Le marquis de Lassay avait servi avec distinction sous Condé. Sainte-Beuve a tracé de lui un piquant portrait dans le t. IX de ses *Causeries du Lundi : Le Marquis de Lassay, ou un Figurant du grand siècle.*

A consulter aussi : *Le Marquis de Lassay et l'Hôtel de Lassay*, par Paulin Paris (Paris, 1848, in-8°) ; *Essai historique sur le Château de Lassay* (Le Mans, 1876, gr. in-8°, fig.) ; *Histoire d'un vieux Château de France. Monographie du Château de Montataire*, par le baron de Condé, déjà cité, etc.

Le marquis de Lassay (Louis de Madaillan de Lesparre), mort en 1738, était fils d'Isaac de Madaillan, mentionné dans une note de la p. 133 de ce volume.

siècle, mort à La Réole vers 1675, d'abord médecin renommé à Bordeaux, puis Bénédictin et prieur commendataire du couvent de La Réole. Il a laissé un petit poème latin sur la prise de La Rochelle et une pièce sur la peste de 1629, pendant laquelle il prodigua aux Bordelais sa science et son dévouement.

Mermet (Ezéchiel), né à Nérac en 1570, mort à Londres en 1650, orateur protestant estimé dont on a trois recueils de sermons. — Son père, *Antoine Mermet,* né en Albret vers 1530, mort à Nérac où il fut longtemps pasteur, est cité par l'Estoile. Il a laissé un livre de controverse[1].

Philon (François), avocat et poète, né à Agen vers 1580, auteur de deux volumes connus[2].

Régis (Pierre-Sylvain), philosophe cartésien, né à La Sauvetat-de-Blanquefort en 1632, mort à Paris en 1687. Ce fut un professeur habile dont les conférences étaient célèbres et dont les ouvrages sont très remarquables.

Salabert (Jean), rhéteur et philosophe, né à Agen vers 1600, mort en 1665, prêtre, puis Chartreux, auteur de travaux d'une réelle valeur.

Sarrau (Claude), sieur de Boinet, magistrat et érudit, né à Boinet, près Monflanquin, en 1603, mort à Paris en 1661. On n'a de lui qu'un recueil de lettres

---

[1] Sur les Mermet, V., outre la *France Protestante* et la *Bibliographie de l'Agenais*, le *Dictionnaire biographique de l'Arrondissement de Nérac*, de Samazeuilh.

[2] *Les Mauvais Traitemens des Enfans d'Israël sous Pharao... Ensemble Virgile evangelizant...* (Agen, 1638, in-8°), et un recueil où se trouve une traduction de l'*Enéide*: *Les Œuvres* (poétiques) *de Maistre François Philon... contenant la traduction des douze livres de l'Œneide de Virgile et autres pièces* (Ibid., 1640, in-8°).

Le *Virgile évangélisant* de Philon a fait l'objet de plusieurs études. V. notamment : *François Philon et son Virgile évangélisant*, par Ad. Magen (Agen, 1883, in-8°).

publié d'abord en 1654 (in-8°) et réimprimé en 1656, 1697, etc[1].

SILHON (Jean de), un des premiers membres de l'Académie française, né à Sos en 1596, mort à Paris en 1667, secrétaire de Mazarin. Ses ouvrages de philosophie politique acquirent une très grande renommée[2].

SOUÈGES (Etienne-Thomas), savant Dominicain, historien de son ordre, né à Astaffort en 1643, mort à Paris en 1698. Son *Année Dominicaine*, quoique inachevée, est encore en faveur.

THÉOPHILE DE VIAU, poète, né à Boussères-de-Mazères, près de Port-Sainte-Marie, en 1590, mort à Paris, le 25 septembre 1626.

Ce poète savoureux et si gratuitement honni, maltraité par Boileau, accusé de mille horreurs, a produit des compositions remarquables. Il fut en butte à l'envie et mourut victime de la plus odieuse malveillance. J'ai parlé ailleurs de sa vie tourmentée, de ses œuvres méconnues et des nombreux travaux qui le concernent[3].

Faut-il cité aussi un littérateur excentrique qui

---

[1] Deux petits-fils de Claude Sarrau, Isaac et Jean, furent les fondateurs de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

Six lettres inédites de Claude Sarrau (1638-1648) ont été publiées en 1893 par M. Tamizey de Larroque dans les *Lettres inédites de quelques Hommes célèbres de l'Agenais.*

[2] *Le Ministre d'Estat* (Paris, 1631-34, 2 vol. in-12); *Traité de l'Immortalité de l'âme* (Ibid, 1634, in-4°), etc.

V. *La Guyenne et la Gascogne à l'Académie française. Jean de Silhon, l'un des quarante fondateurs de l'Académie (1596-1667)*, par René Kerviler (Paris, 1876, in-8°).

V. aussi d'excellentes notes sur Silhon et trois lettres inédites (1630-1653) publiées par M. Tamizey de Larroque dans ses *Lettres inédites de quelques Hommes célèbres de l'Agenais.*

[3] *Théophile de Viau. Etude bio-bibliographique, avec une Pièce inédite du Poète et un Tableau généalogique* (Paris, Agen, etc., 1887, gr. in-8°), et *Bibliographie de l'Agenais*, t. II.

battit effrontément monnaie avec sa plume, le sieur *de Rangouze*, né à Agen ou à Villeneuve vers la fin du XVIe siècle.

Les tartines laudatives de ce fabricant littéraire lui valurent, à défaut de célébrité de bon aloi, la fortune et une notoriété singulière[1].

Je donne enfin une mention à un brave soldat agenais bien peu connu : *Buade de Frontenac*, second fils du baron de Paluau, lieutenant général des armées du roi, né à Castillonnès. Il fut fait comte par Louis XIV et deux fois gouverneur du Canada, et mourut à Québec en 1699[2].

---

[1] La bibliographie des recueils de lettres et discours laudatifs de Rangouze (ou Rangouse) est peu aisée à établir : *Lettres Panégyriques*. — *Harangues*. — *Temple de la Gloire*, — *de la Vertu*, — *de l'Honneur*, — *de la Justice*, etc. V. le t. II de la *Bibliographie générale de l'Agenais*, et aussi la piquante étude de M. Ad. Magen : *Un Trafiquant littéraire au* XVIIe *siècle* (Agen, 1853, in-8°).

[2] V. Oscar Bouyssy, *Notice historique sur la ville de Castillonnès*, p. 99.





CHAPITRE VII

L'Agenais au XVIIIe siècle — La fin du règne de Louis XIV — La Régence — Louis XV et Louis XVI.

(1701-1788)



Si les XVe, XVIe et XVIIe siècles nous ont fourni d'intéressantes pages, des événements considérables mêlant intimement l'Agenais à l'évolution historique de la France, lui attribuant un rôle toujours appréciable et parfois important, il n'en sera plus ainsi désormais.

Je l'ai déjà constaté : après l'absorption réalisée par le gouvernement absolu de Louis XIV, absorption politique, administrative, financière, absorption totale, en un mot ; après la disparition des derniers vestiges de l'autonomie communale, la province n'a plus qu'un semblant de vie. Toute initiative a disparu pour jamais. On ne perçoit plus dans ses villes immobilisées, sous ses remparts ruinés, dans ses donjons croulants, frustes souvenirs de temps disparus, que de faibles échos de l'activité parisienne.

La province, dès lors, n'a plus d'Histoire propre.

Elle intervient en comparse dans la tragédie sociale, fournissant des hommes aux armées, de l'argent au Trésor, de la gloire au monarque. Rien ne réagira d'ailleurs contre cette injustice. Les régimes changeront; l'émancipation populaire réalisera son rêve, utopie d'hier, vérité de demain ; un credo nouveau, des institutions imprévues rénoveront le monde ; un bouleversement formidable marquera l'éclosion des idées et des doctrines futures ; mais le cœur de la France ne battra plus qu'en un seul lieu.

Et voilà pourquoi l'Histoire d'une province française devrait logiquement s'arrêter avec le grand siècle.

Pour continuer ce récit, je n'aurai plus, hélas ! que de menus incidents à raconter : nos annales se transformeront presque en une sorte de chronique locale d'un intérêt plus ou moins contestable au-delà de l'horizon.

Notre allure, du reste, va se ressentir de cette détresse, et c'est à grandes enjambées que nous allons maintenant parcourir deux siècles.

La guerre de la succession d'Espagne avait commencé en 1698. L'Autriche renaissait, pendant que déclinait l'omnipotence française. La situation devint même bientôt dangereuse, et, dès 1709, un puissant effort fut indispensable. L'héroïsme national, le dévouement de tous sauva le pays, et la victoire de Denain (1712) conduisit au traité d'Utrecht, du 11 avril 1713, sanctionnant la paix entre la France et l'Europe, excepté l'Autriche. Puis les succès de Villars[1] amenèrent enfin le traité de Radstadt en 1714 ; la fondation des royaumes de Prusse et de Savoie mirent une sour-

---

[1] Charles-Louis-Hector, duc de Villars (1653-1730), le dernier des célèbres généraux de Louis XIV. On a publié sous son nom des *Mémoires* plus ou moins apocryphes (1734, 3 vol. in-12).

dine aux ambitions autrichiennes, et la Russie prit sa place dans le monde.

Tant de sacrifices aboutissaient ainsi à un amoindrissement de la France. L'Angleterre s'élevait et allait grandir encore.

Pour compléter la déplorable innovation de 1692 en matière de charges vénales, des édits étaient venus créer des lieutenants de maire en mai 1702 et des sous-maires en 1703. Un autre édit de février 1704 avait supprimé les Jurades; enfin en décembre 1706 avait été inventé un office de maire perpétuel dans chaque ville, pour alterner avec les titulaires pourvus depuis les précédents édits[1].

La charge de consul, mise aussi à la disposition du roi, était également tarifée. Il n'y eut donc plus d'élections communales, du moins jusqu'en 1715, époque à laquelle, devant le peu de résultats donné par ces regrettables mesures, un dernier édit survint le 29 janvier supprimant tous les nouveaux offices, sous réserve de remboursement aux acquéreurs évincés, rétablissant les Jurades et restituant aux communes une liberté d'élection qui devait rester à peu près fictive jusqu'à la Révolution.

Je puis remarquer dès maintenant que le gouvernement de Louis XV, à bout d'expédients en 1772, devait tenter encore un retour à la mise à prix des charges consulaires[2].

---

[1] En 1702, la charge de lieutenant de maire d'Agen fut achetée par un nommé Pierre Dailhem, qui se pourvut en 1703 de celle de sous-maire, et par son dualisme avec Saint-Amans porta le trouble et la division dans le Conseil.
En 1709, le corps de ville d'Agen se composait de quatre maires alternatifs, deux consuls perpétuels, deux consuls électifs et un procureur-syndic.

[2] Le tarif alors édicté fut de 10.000 louis pour le maire, 5.000 pour le lieutenant de maire, 2.000 pour un consul, un procureur-syndic ou un greffier-secrétaire.

En 1709, la nation avait traversé une terrible crise. Au milieu de ses humiliations et de ses revers, une disette affreuse sévissait. La misère publique devenait atroce et des conditions impossibles étaient imposées par l'étranger. Le roi fit alors un éloquent appel au pays haletant, qui répondit par un élan de sublime patriotisme. Les hommes affluèrent, l'argent fut trouvé, la lutte se poursuivit ; le génie de Villars et l'impôt du dixième firent le reste.

Mais, à l'intérieur, le déclin de Louis XIV se faisait vivement sentir. Sous l'inspiration des Jésuites, l'autorité royale intervint brutalement dans les débats qui agitaient depuis déjà longtemps l'Eglise de France.

Le Jansénisme[1] avait vu se multiplier ses adeptes au bruit des polémiques passionnées, éloquentes, dont les *Provinciales*[2] restent comme le plus remarquable modèle. La venue en 1713 de la bulle *Unigenitus*, condamnant le livre du P. Quesnel[3], provoqua une explosion. Le roi sévit avec une violence étrange. Port-Royal fut détruit ; exils et emprisonnements ne se comptaient plus.

---

[1] Ce nom donné à la nouvelle doctrine sur la grâce et la prédestination s'empruntait au théologien flamand Cornélius Jansen (en latin *Jansenius*), évêque d'Ypres, mort en 1639. Jansénius avait exposé son système dans un livre sur saint Augustin (*Augustinus*), publié seulement à Louvain en 1640 et à Paris en 1641. Ce livre provoqua une multitude d'écrits de controverse théologique.

Cf. *Histoire de Port-Royal*, par Sainte-Beuve (Paris, 1840-62, 4 vol. in-8°, et 1867-71, 7 vol. in-12).

[2] Les *Provinciales* de Pascal parurent en 1657 : *Lettres écrites à un Provincial par un de ses amis, et Lettres aux R. P. Jésuites sur la morale et la politique de ces Pères* (S. l. n. d., in 4°). Les éditions en ont été innombrables.

[3] Le P. Quesnel (Pasquier), oratorien (1634-1719), s'était mis en opposition avec son ordre. Son livre si retentissant a pour titre : *Réflexions morales sur le Nouveau Testament, les Actes et les Epîtres des Apôtres* (Paris, 1671, in-12 ; Bruxelles, 1693, 4 vol. in-4°).

L'Eglise d'Agen resta cependant étrangère à cette agitation.

A Mascaron avait succédé François Hébert, né à Tours en 1650, nommé au siège d'Agen le 24 décembre 1703, sacré le 6 avril 1704 et venu dans sa ville épiscopale le 17 juin de la même année.

François Hébert était curé de Versailles, fort goûté de Louis XIV et affectionné de Bossuet, qui devait l'appeler à son lit de mort. Ce prélat, que Saint-Simon cite avec éloge, se mêla quelque peu aux querelles jansénistes. D'abord partisan de cette doctrine, il s'en détacha promptement. Il écrivit quelques lettres aux évêques de Luçon et de La Rochelle, puis deux mandements en faveur de la bulle *Unigenitus* (1719-1721); il fit élaborer par le chanoine Jabrès un nouveau *Propre des Saints* du diocèse [1] et laissa des *Prônes*, imprimés en 1725 [2].

François Hébert eut un moment pour vicaire général Henri de Belsunce [3], futur évêque de Marseille,

---

[1] Agen, 1727, in-8°.

[2] Paris, 4 vol. in-12. — Pour les divers travaux de François Hébert, V. l'art. du t. I de la *Bibliographie de l'Agenais*.

Nos annalistes ont parlé de curieux *Mémoires* de ce prélat sur les personnages et les événements du siècle de Louis XIV, *Mémoires* que diverses influences empêchèrent de voir le jour. D'après l'abbé Barrère, La Beaumelle les aurait utilisés dans les *Notes sur le Siècle de Louis XIV* (Francfort, 1753, 3 vol. in-12) qui lui valurent six mois de Bastille.

[3] Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, fils du sénéchal d'Agenais Armand-Louis de Belsunce, naquit au château de La Force, en Périgord, pendant une villégiature de sa mère Anne de Caumont, le 4 décembre 1670.

Ordonné par Mascaron en 1703, il fut nommé évêque de Marseille le 3 avril 1709 et mourut près de cette ville le 4 juin 1755.

Son dévouement pendant les terribles pestes qui décimèrent Marseille en 1720 et 1722 lui avait valu une statue élevée par la reconnaissance des Marseillais. Henri de Belsunce a publié divers écrits dont on trouvera le détail dans les t. I et III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

La meilleure biographie de ce célèbre prélat a été publiée par un Bénédictin de Marseille, le P. Théophile Bérengier : *Vie de Mgr de Belsunce* (Lyon, 1886, 2 vol. in-8°, portr.).

avec qui, plus tard, il fut en querelle. Il réforma bien des abus qui avaient résisté aux efforts de ses deux prédécesseurs et eut de vifs démêlés avec les religieux récalcitrants[1]. Il fit preuve de dévouement pendant l'hiver de 1709, hiver tellement rigoureux que toutes les récoltes périrent, et que la Garonne se couvrit de glaces assez épaisses pour supporter le passage des charrettes.

A la suite de cet hiver calamiteux, la famine sévit en Agenais. Au lieu de chercher à soulager la détresse du pays, le roi doubla par édit le taux des octrois. Les consuls d'Agen s'étant refusés courageusement à payer la taxe écrasante ainsi imposée furent arrêtés et emprisonnés à Bordeaux. L'intendant de Guyenne, Lamoignon de Courson[2], s'interposa. Sa proposition de substituer aux taxes de l'édit une redevance annuelle de 400.000 livres à prélever sur toute la province fut alors admise.

La conduite de François Hébert ne fut pas moins belle à l'occasion du désastreux débordement de la Garonne qui, en 1712, ravagea toute la vallée et dont le souvenir resta dans la population sous le nom d'*Aygat*

---

[1] Entre autres censures de François Hébert, on en cite une du 4 février 1707 dirigée contre le P. Rabenac, cordelier de Villeneuve, au sujet d'un sermon contenant des propositions injurieuses pour la Sainte Vierge, censure reproduite par le *Mercure de France* de juillet 1707 et par les *Mémoires de Trévoux*, nº d'octobre de la même année.

On a raconté que le religieux censuré se serait tué peu après de désespoir. Cette anecdote est absolument imaginaire. Le P. Rabenac ne fut que déplacé et envoyé au couvent de Neuvic, puis à Limoges, où il était encore en 1712. V. l'art. *Hébert*, au t. III de la *Bibliographie de l'Agenais*.

[2] Urbain-Guillaume de Lamoignon de Courson, né en 1674, intendant de Rouen en 1704 et de Bordeaux en 1709. La situation que lui créa son despotisme le força à se démettre de ses fonctions.

Il était fils de Nicolas de Lamoignon de Baville (1648-1724), successivement intendant de Montauban, de Pau, de Poitiers, et enfin de Montpellier où il se fit exécrer par son intolérance. Le père de ce dernier fut Guillaume de Lamoignon, le célèbre premier président du Parlement de Paris (1617-1677).

de Sen-Barnabè (Inondation de la Saint-Barnabé).

Ce prélat, qui mourut à Paris le 21 août 1728 et fut remplacé l'année suivante par Jean d'Yse de Saléon, déclarait n'avoir pas rencontré moins de 40.000 protestants dans son diocèse, au cours de ses visites pastorales. Les persécutions à outrance n'avaient donc pas détruit le Calvinisme.

En dépit des ordonnances, des massacres, des mesures sans nombre prises par les intendants, les réformés, en effet, avaient secrètement gardé leur foi. Ils se réunissaient dans des lieux déserts, notamment dans les montagnes du Languedoc. Le jour où l'Europe coalisée menaçait la France, ils avaient cru venue l'heure de braver les édits, de revendiquer leur part de liberté et avaient tenu ouvertement des prêches et pris les armes. Une répression sanglante exaspéra leur fanatisme. Ceux des Cévennes envahirent la plaine, brûlant les églises, massacrant les prêtres, commettant toutes sortes d'excès. Le maréchal de Montrevel[1] fut aussitôt expédié en Languedoc avec 25.000 hommes; une croisade nouvelle fut prêchée; Clément XI accorda des indulgences aux traqueurs de huguenots, et les actes les plus affreux s'accomplirent. Puis l'étranger leur fournissant des secours, les révoltés, appelés *Camisards*, parvinrent

---

[1] Nicolas-Auguste de La Baume, marquis de Montrevel (1646-1716), maréchal de France en 1703, alors commandant militaire en Guyenne.

Ses lieutenants généraux étaient :

1° Pour la Haute-Guyenne, Daniel-François de Gélas, marquis d'Ambres, vicomte de Lautrec, brigadier des armées du roi, à qui succéda en 1712 son fils Louis-Hector, comte de Gélas, marquis d'Ambres et de Vignoles, etc.

Leur père et grand-père, François de Gélas de Voisins, marquis de Léberon et d'Ambres, mort en 1721 à l'âge de 82 ans, avait fait démolir en 1682 les temples de Nérac et de Bergerac. Il vendit la terre de Vignoles en 1709.

2° Pour tout le reste de la Guyenne, Jean-Emmanuel de Noailles, dit le marquis de Noailles, mort en 1725, qui avait succédé en 1702 à son frère Emmanuel-Jules de Noailles, dit le comte de Noailles, nommé en 1694.

un moment à tenir en échec les troupes royales. Alors, en 1704, Villars fut envoyé, et l'insurrection s'éteignit peu à peu par la trahison des uns et la fuite des autres.

L'Agenais n'eut aucune part à ces tristes événements. Les protestants de ce pays restèrent prudemment étrangers à la révolte, pratiquant dans l'ombre, attendant de meilleurs jours.

Louis XIV mourut le 1er septembre 1715. Après avoir ébloui le monde par une grandeur incomparable et représenté l'âme même de la France, qui déifiait jusqu'à ses faiblesses, qui s'immolait pour ses passions et ses caprices, le dieu aux pieds d'argile, pour avoir méconnu la grande politique de Henri IV et de Richelieu, laissait le royaume obéré et en détresse, épuisé d'hommes et d'argent, presque sans commerce et sans industrie.

Son arrière-petit-fils et successeur Louis XV n'avait que cinq ans. La régence fut déférée par le Parlement au duc d'Orléans[1], qui devait reculer les bornes de la débauche dans ces immondes saturnales du Palais-Royal présidées par Dubois[2], et d'où la contagion se répandit dans toutes les hautes classes sociales.

La débacle financière fit bientôt recourir, le 10 mars 1761, aux expédients de Law[3], financier interlope

---

[1] Philippe, duc de Chartres, puis duc d'Orléans, petit-fils de Louis XIII, issu de Philippe, duc d'Orléans, mort en 1701, et de Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II (1674-1723).

[2] Guillaume Dubois (1656-1723), précepteur du duc d'Orléans, ministre d'Etat, archevêque de Cambrai en 1720 après avoir reçu en un jour tous les ordres, cardinal en 1721, membre de l'Académie française, de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences.

Guillaume Dubois fut un homme profondément dépravé, que la fortune aveugle combla de ses faveurs.

[3] Jean Law (Edimbourg, 1671 - Venise, 1729). Sa fameuse banque géné-

conscient de la puissance du crédit, mais qui multiplia les ruines et s'enfuit en 1720 couvert des malédictions publiques.

Notre pays, ne pouvait pas traverser indemne cette déplorable période. En Agenais, les victimes de Law furent nombreuses, et la licence des mœurs vint rappeler les jours les plus dépravés du XVIe siècle. Bientôt même, surtout dès 1726, les informations contre le libertinage et la prostitution sous toutes ses formes encombrèrent les casiers de la juridiction consulaire; car, circonstance importante à rappeler, le 15 septembre 1717 avaient été rétablis le Consulat et la Jurade et le corps de ville s'était reconstitué sur ses anciennes bases.

En août de la même année 1717 était venu à Agen, se rendant à son château, le duc de Duras[1], commandant en Agenais, et quelques mois auparavant des recherches sur la Noblesse avaient été prescrites.

Charles de Coquet[2], lieutenant du sénéchal Armand de Belsunce de Castelmoron, fut chargé de dresser une liste des nobles, qu'il adressa le 17 mai à Bor-

---

rale, autorisée par lettres patentes du 2 mai 1716, fut transformée en *Banque royale* le 4 décembre 1718. Sa création de la *Cie des Indes* remontait à août 1717. En 1719, le chiffre des billets émis par la Banque royale n'était pas inférieur à un milliard.

Law fut nommé contrôleur général en janvier 1720 et prit pour conjurer le désastre financier qu'il prévoyait de fâcheuses mesures qui le précipitèrent : cours forcé des billets, démonétisation des espèces d'or, etc.

[1] Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras et de Lorges, seigneur de Blanquefort, comte de Rozan, etc. (1684-1770), maréchal de France en 1741, second fils de Jacques-Henry de Durfort, duc de Duras, aussi maréchal de France, mort en 1704 (V. une note de la p. 200 de ce volume).

[2] Charles de Coquet, seigneur de Gueyze, Brazalem et Feugarolles, conseiller du roi, ancien président et juge mage du Sénéchal-Présidial d'Agen, mort en 1737. Son père et son grand-père avaient rempli la même charge.

deaux au maréchal de Berwick[1], alors gouverneur de Guyenne. Cette liste comprenait les nobles et les principaux bourgeois et gens vivant noblement à Agen[2]. Quel était le but de ce dénombrement que rien n'explique? S'agissait-il, comme on l'a supposé, de rançonner quelques vanités?

La guerre d'Espagne de 1718-19 et la mort de Madame de Maintenon ne nous touchent en rien, et nous devons passer à peu près indifférents devant les années qui suivirent, sans revenir sur la nouvelle multiplication des charges vénales en 1721, sans parler de la déclaration de majorité de Louis XV et de la mort de Dubois et du régent en 1723, etc.

Mais il convient de rappeler les épreuves subies par le pays en 1725, à la suite d'un été pluvieux qui amena des maladies épidémiques, et aussi les prouesses à Agen, en 1726, d'un chevalier d'industrie qui prétendait descendre de saint Hubert et se disait porteur de reliques guérissant toutes les maladies. Un de nos historiens[3] parle assez longuement des mystifications de ce charlatan, vers qui les gens crédules affluèrent de tous les côtés, à tel point que l'église des Cordeliers, puis celle des Petits-Carmes se trouvant insuffisantes, il dut donner sur le Gravier ses ridicules séances.

J'ai dit que l'évêque François Hébert, mort en 1728,

---

[1] Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II d'Angleterre, né en 1660, naturalisé Français en 1703, maréchal de France en 1706, tué au siège de Philipsbourg en 1734.

Le duc de Berwick avait concouru à la répression de la révolte des Camisards, contre lesquels il s'était distingué par sa cruauté.

[2] L'état dressé par Charles de Coquet, arrêté le 15 mai 1617 et adressé le lendemain au duc de Berwick, a été publié et annoté par Jules de Bourrousse de Laffore : *Etat de la Noblesse et des Vivant noblement de la Sénéchaussée d'Agenois en 1717* (*Revue de l'Agenais*, t. XII à XIV, 1885-1889).

[3] *Abrégé Chronologique des Antiquités d'Agen*, par Labrunie, années 1726-1728, d'après les mss. de Malebaysse et de Charrière.

avait eu pour successeur Jean d'Yse de Saléon. Ce prélat ne prit possession de son siège que le 22 octobre 1730. Il était animé du zèle le plus ardent pour la constitution *Unigenitus,* en faveur de laquelle il publia en 1731, de concert avec l'évêque de Limoges, une lettre censurée par le Parlement de Bordeaux. Il resta peu à Agen, fut transféré à Rodez le 15 octobre 1735, puis à l'archevêché de Vienne en 1746.

A son départ d'Agen, en 1735, le siège fut attribué à Joseph-Gaspard-Gilbert de Chabannes, qui, sacré le 29 janvier 1736, survint le 4 novembre suivant. L'épiscopat de celui-ci ne prit fin qu'à sa mort, le 26 juillet 1767[1].

Gilbert de Chabannes était né à Riom en 1701 et appartenait aux Chabannes de la branche de Plouzac. Avant sa nomination à l'évêché d'Agen, il était grand vicaire de M. de Rastignac, archevêque de Tours, et agent du Clergé avec M. de Brissac, qui passa à l'évêché de Condom.

Son épiscopat s'écoula sans secousses, sans incident mémorable. Il refusa l'archevêché de Besançon pour

---

[1] Joseph Labrunie, alors curé de Monbran, a tracé de Gilbert de Chabannes un excellent portrait. Ce prélat fut évidemment un homme d'esprit, et aussi un homme de cœur.

Joseph Labrunie, un de nos meilleurs annalistes, né à Agen en 1733, mort en 1807, avait été professeur au Collège d'Agen de 1767 à 1769, époque de sa nomination à la cure de Monbran. Ayant refusé le serment constitutionnel, il fut arrêté et interné à Agen en 1793.

Héritier des papiers du chanoine Henri Argenton (Agen, 1723-1780), un chercheur actif qui avait recueilli sur l'Agenais de nombreux documents, Labrunie continua la tâche de son ami et laissa d'assez nombreux manuscrits dont quelques-uns ont été publiés. Chemin faisant, j'ai mentionné plusieurs de ses travaux, dont le plus important est assurément l'*Abrégé Chronologique des Antiquités d'Agen*, publié en 1884-90 dans la *Revue de l'Agenais*, avec tirage à part donné en 1892 par un érudit agenais, M. M.-O. Fallières (V. la *Préface* du présent ouvrage).

Pour le détail de la vie et des divers écrits de Joseph Labrunie, je renvoie le lecteur aux articles des t. II et III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*, et spécialement à la Préface de l'édition de 1892 de l'*Abrégé Chronologique*.

rester dans un pays qu'il avait pris en affection, dans ce beau château de Monbran qu'il aimait tant à habiter.

Agen lui dut la fondation d'une nouvelle Maison de Refuge[1]. Il publia en 1750 un écrit contre les protestants[2], et en dehors des actes de son ministère laissa quelques travaux imprimés, *Sermons*, *Panégyriques*, etc[3].

Son successeur sur le siège d'Agen fut Jean-Louis d'Usson de Bonnac, vicaire général de Bourges, né à Soleure en 1734, fils de Jean-Louis d'Usson, marquis de Bonnac, ambassadeur en Suisse, et de Françoise-

---

[1] En 1746, devant la dissolution des mœurs, une Maison de Refuge fut reconnue indispensable à Agen pour l'internement des femmes de mauvaise vie. L'évêque Gilbert de Chabannes, instigateur de cette fondation, s'entendit avec Mgr de Lussan, archevêque de Bordeaux, et l'intendant de Tourny. La maison agenaise devait recevoir les femmes de Bordeaux et d'Agen, internées soit par mesure de police, soit volontairement et par repentir. Des lettres d'autorisation de Louis XV survinrent en décembre 1746.

Le Refuge, dont j'ai signalé un premier essai infructueux au XVIe siècle, ne fut installé qu'en 1751 dans l'ancien fief de Sainte-Quitterie, appartenant encore aux Chevaliers de Malte, mais alors à demi-ruiné et presque abandonné, et où les Pénitents Gris s'étaient abrités de 1600 à 1632.

Le vieux donjon du Temple, la chapelle et le cloître furent démolis et remplacés par une construction nouvelle. La régularisation de l'établissement eut lieu en 1752.

L'organisation et les règlements de ce Refuge furent l'œuvre de Gilbert de Chabannes. Il était desservi par quatre Sœurs et une supérieure de l'ordre du Bon-Pasteur et ne reçut pendant dix ans, jusqu'en 1765, que des recluses volontaires ; puis les condamnées affluèrent.

La Révolution maintint d'abord cette fondation ; mais sa suppression eut lieu en 1798 et les recluses furent transférées à l'Hospice.

Affecté un moment au Collège en 1806, loué à des particuliers en 1810, cet établissement servit ensuite de premier local aux Filles de Marie de 1816 à 1820. En 1839, il reçut les Frères de la Doctrine chrétienne, qui, expulsés en 1881, ont cédé la place à une école laïque communale.

V. la monographie de ce Refuge écrite par M. Ph. Lauzun, au t. II des *Couvents de la Ville d'Agen avant 1789*.

[2] *Lettre à M. le C. G.* (Contrôleur général) *contre la tolérance des Huguenots dans le Royaume* (S. l. n. d., in 4° de 8 pp.). Deux éditions.

[3] V. l'énumération de ses écrits à l'art. *Chabannes*, t. I de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

Madeleine de Gontaud-Biron, fille aînée du maréchal de Biron [1].

Ce prélat, dont l'épiscopat devait voir se déchaîner la tempête révolutionnaire, fut nommé le 1[er] novembre 1767, sacré le 4 février 1768 et vint à Agen le 30 octobre suivant. Nous le retrouverons bientôt.

Les grandes victoires de Louis XIV avaient retenti en Agenais par des *Te Deum* et des feux de joie ; mais les événements militaires du règne de Louis XV amenèrent peu de ces réjouissances publiques.

La Prusse grandissait ; la Russie devenait puissante ; l'Angleterre atteignait à la suprématie maritime, alors que, malgré le Pacte de famille, les deux guerres de Sept ans (1741-1748 et 1756-1763) eussent été absolument désastreuses pour la France sans le génie du maréchal de Saxe [2]. Malgré les glorieuses victoires de Fontenoy (1745), de Raucoux (1746) et de Laufeld (1747) et la prise de Maëstricht, au traité de Paris de 1753 nous perdions Québec, Pondichéry, etc. Notre marine de guerre était presque anéantie, et le résultat total se liquidait par l'humiliation de l'Autriche et notre abaissement en Europe.

Puis les revers continuent. Nos affaires sont ruinées aux Indes ; l'Amérique est livrée à l'Angleterre, qui

---

[1] Charles-Armand de Gontaud, duc de Biron (1663-1756), maréchal de France en 1734, petit-neveu du duc de Biron décapité en 1602.

[2] Hermann-Maurice, comte de Saxe (Gotxlar, 1696 - Chambord, (1750), maréchal de France en 1744, vainqueur de Fontenoy, de Raucoux et de Laufeld, fils naturel d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne.

Il était entré au service de la France en 1720, avec le grade de maréchal de camp. Une version le fait tuer en duel par le prince de Conti.— Je ne parlerai pas de sa liaison célèbre avec Adrienne Lecouvreur ; mais je rappelle qu'une de ses filles naturelles, M[me] Dupin, fut la grand'mère de George Sand.

Maurice de Saxe écrivit un livre sur l'art militaire : *Mes Rêveries* (Paris, 1757, 5 vol. in-4°), et des *Mélanges*, extraits de ses papiers, furent publiés par Grimoard en 1794 (5 vol. in-8°). V. *Maurice de Saxe*, par Saint-René Taillandier (Paris, 1865, in-8°), etc.

l'échappe cependant à la formation des Etats-Unis en 1783, ne sauvant que le Canada, une de nos dépouilles.

La Pologne est détruite dès 1773 ; la Turquie est mise en tutelle en 1774, et la France perd ce rang de première puissance militaire qui lui avait si longtemps appartenu et qu'elle pouvait même revendiquer encore après le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748.

A l'intérieur, ce règne qui succédait aux scandales de la Régence se compromettait aussi dans le vice. L'attentat de Damiens et la seconde expulsion des Jésuites ne furent que des incidents. Le sceptre était tenu par des favorites ; l'arbitraire ne dissimulait même plus et le gouffre du déficit s'agrandissait sans cesse.

Un travail latent, mais gigantesque, s'opérait dans les esprits. Ce n'étaient plus des questions religieuses qui passionnaient les masses, mais de vraies questions sociales. Les revendications politiques, servies par l'audace des philosophes troublant les consciences, par les échos de cette libre pensée qui enflammait la Hollande, retentissaient jusqu'aux marches du trône. La gestation formidable du monde moderne s'accomplissait, et la convulsion suprême qui devait emporter, avec les institutions du passé, une royauté tant de fois séculaire pouvait, semble-t-il, être dès lors prévue.

L'Imprimerie, ce merveilleux auxiliaire du progrès humain, était considérée comme la pire ennemie. Arrêts, édits, ordonnances, multipliés jusqu'à l'invraisemblance depuis le commencement du XVIe siècle[1], s'efforçaient en pure perte d'étouffer son prosélytisme. Alarmé des tendances qui visaient sa ruine, le pouvoir

---

[1] V. mon *Histoire de l'Imprimerie en Agenais*, déjà citée, et aussi *La Censure et la Police des Livres en France sous l'ancien régime. Une Saisie de Livres à Agen en 1775* (Agen, 1884, gr. in-8°).

partit encore en guerre contre elle. Répression vaine. Malgré les rigueurs de l'inquisition la plus ombrageuse, malgré censures, saisies, proscriptions et prohibitions, la réforme sociale basée sur les Droits de l'homme était bien le mot de l'avenir. Sous le martellement des encyclopédistes, sous la poussée des philosophes, dont les coryphées avaient noms Voltaire, Rousseau, Montesquieu[1], le vieil édifice monarchique craquait de toute part.

Et quand l'écrasant héritage vint aux faibles mains de Louis XVI, en 1774, la cause du passé était sans doute bien perdue et la catastrophe à peu près inévitable.

L'Agenais n'eut pas de participation active à cette évolution générale; mais il ne pouvait évidemment s'en désintéresser, et les Archives de ses communes nous en fourniraient sans doute bien des témoignages.

Au cours des années attristées qui s'écoulèrent alors,

---

[1] L'origine presque agenaise de l'illustre auteur de l'*Esprit des Lois* a été signalée.

Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, né au château de La Brède le 18 janvier 1689, mort à Paris le 10 février 1755, était l'aîné des fils de Jacques de Secondat-Montesquieu, né et mort à Bordeaux (1654-1713); mais son grand-père, Jean-Baptiste-Gaston de Secondat, baron de Montesquieu, seigneur de Castelnoubel, président à mortier du Parlement de Bordeaux, était né à Agen en 1612 et fut consul de cette ville en 1650. Son bisaïeul, dont il a été parlé, Jacob de Secondat, sieur de Roques, mestre de camp, était également né à Agen en 1576. Ce dernier, en faveur de qui Henri IV avait érigé en baronnie le fief de Montesquieu, fut l'auteur de la branche cadette des Secondat, qui avaient eu le Berry pour berceau.

Le grand écrivain du XVIIIe siècle avait lui-même épousé à Clairac, le 22 mars 1715, Jeanne de Lartigue, une Agenaise dont le père, Pierre de Lartigue, ancien lieutenant-colonel du régiment de Maulevrier, avait été anobli par Louis XIV en 1704.

J'ai mentionné la sœur de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, Thérèse de Secondat, religieuse de Notre-Dame à Agen où elle mourut en 1779, et j'ai dit que sa bisaïeule, Marguerite de Sevin, née à Agen, avait épousé en secondes noces Joseph Du Bernet, président du Parlement de Bordeaux.

Montesquieu habita fréquemment Clairac, chez son ami le chevalier de Vivens, et c'est même là, dit-on, qu'il écrivit ses *Lettres Persanes*.

bien peu d'événements dignes de mention se produisirent dans notre région.

En 1738 et en 1740, des disettes cruelles affligèrent le pays, qui en avait depuis longtemps perdu le souvenir; le conflit sans fin entre le Présidial et le Consulat se rajeunit encore au sujet de la justice criminelle[1]; puis en 1751 eut lieu le voyage du duc d'Aiguillon en Agenais et Condomois.

Les incidents relatifs à l'entrée de ce duc à Agen prouvent précisément combien les idées d'indépendance qui germaient dans les masses avaient chez nous de partisans.

Emmanuel-Armand de Vignerod, duc d'Aiguillon et comte d'Agenais, né en 1720, était fils d'Armand-Louis de Vignerod Du Plessis, mort en 1750, et petit-fils de Louis de Vignerod, marquis de Richelieu, celui-ci arrière-petit-neveu de Marie-Madeleine de Combalet, première duchesse d'Aiguillon[2].

Son père, Armand-Louis, avait eu en 1740 quelques

---

[1] V. à ce sujet, outre les références déjà produites, trois curieux imprimés: *Réponse du Corps de Ville d'Agen au Mémoire présenté à Mgr le Chancelier par MM. Jean-Joseph Lafitte, lieutenant criminel, et Bernard-Clément Boudon, procureur du Roy au siège Présidial et Sénéchal de la même ville, concernant l'Edit de S. M. du mois d'avril dernier portant réunion aux Bailliages et Sénéchaussées des juridictions royales établies dans les mêmes villes* (Agen, 1749, in-4° de 22 pp.). — *Réponse du Corps de ville d'Agen au second Mémoire... concernant la Juridiction criminelle* (Ibid., 1750, in-4° de 20 pp.). — *Mémoire instructif pour les Maire, Lieutenant et Consuls de la ville d'Agen contre MM. les Lieutenant criminel et Procureur du Roy au Sénéchal de la même Ville* (Ibid., 1758, in-f° de 14 pp.).

[2] Emmanuel-Armand eut une existence agitée. Après ses démêlés retentissants avec La Chalotais, procureur général du Parlement de Bretagne, province dont il avait été nommé gouverneur en 1750, il fut accusé de concussions et fut heureux de l'appui de Madame du Barry. Il devint ministre des Affaires étrangères en 1771, se montra d'une complète insuffisance, et mourut en 1780 dans son gouvernement de Bretagne où il avait été exilé à l'avènement de Louis XVI.

Le duc Armand-Louis (1683-1750) avait imprimé dans son château de Veretz, près de Tours, en 1735, l'œuvre libidineuse portant le titre de *Recueil*

démêlés avec la communauté d'Agen, au sujet de biens nobles situés dans la paroisse de Saint-Cirq, de la délimitation de la juridiction d'Agen, et surtout de prétentions relatives au choix des consuls, que les Agenais soutenaient leur appartenir

Quand le nouveau duc exprima son désir de visiter les pays dont il était engagiste, les défiances nées des précédents débats se réveillèrent chez ces derniers. Une vive opposition, une mauvaise volonté évidente se manifesta dans les pourparlers engagés à ce sujet entre l'intendant de Guyenne, marquis de Tourny[1],

---

de Pièces choisies rassemblées par les soins du Cosmopolite (in-4°, tiré à 7 exemplaires).

C'est le fils d'Emmanuel-Armand, Armand-Désiré Du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon, mort en 1800, qui fut député par la Noblesse d'Agenais aux Etats généraux de 1789. Celui-ci, rallié aux principes de la Révolution mais protestataire contre le 10 août, s'enfuit à l'étranger.

[1] Louis-Urbain Aubert, marquis de Tourny (1690-1761), d'abord maître des requêtes au Parlement de Paris, puis intendant de Limoges (1730) et de Guyenne (1743). Cet administrateur habile réalisa dans sa généralité, et surtout à Bordeaux, des améliorations innombrables ; puis des tracasseries incessantes le conduisirent à donner sa démission en 1757. Il fut remplacé par son fils, qui mourut en 1760.

L'administration des intendants de Guyenne favorisa principalement l'agriculture et révéla la force due au groupement des intérêts communs. Elle parvint surtout à assainir le pays, à mieux assurer l'ordre public.

Plusieurs des intendants de Guyenne furent des administrateurs remarquables. J'ai mentionné Séguier d'Autry (1622), de Tallement (1654-1658), Claude Pellot (1663-1669), Bazin de Bezons (1686-1700), Lamoignon de Courson (1709-1720). A ces noms et à celui des Tourny, j'ajoute ici : d'Aguesseau (1669-1673), La Bourdonnaye (1700-1709), Boucher (1720-1742), Esmangart (1770-1775), Dupré de Saint-Maur (1776-1785). Les intendants disparurent le 27 septembre 1790. J'ai déjà dit que le dernier intendant de Guyenne fut Le Camus de Neuville (ou Neville).

V. *Les Origines de l'institution des Intendants*, par G. Hanotaux (Paris, 1885, in-8°), et spécialement l'ouvrage fréquemment cité : *Cahiers des doléances du Tiers Etat du pays d'Agenais aux Etats généraux*, par G. Tholin, p. 113 et suiv.

Le contrôle des intendants s'étendait à toutes les parties de l'Administration communale et n'était point fictif. Un curieux exemple en a été donné par M. A. Communay : *Budget de la ville d'Agen de 1740-41*, avec les annotations de l'Intendance, dans les *Pièces et Documents inédits pour servir à l'Histoire du Sud-Ouest*, pp. 90-106.

ses subdélégués d'Agen (Martin de Charrière)[1] et de Condom (marquis de Goyon)[2] et les Jurades de ces deux villes.

La correspondance et les délibérations relatives à cette affaire ont été publiées en 1885 et sont fort curieuses[3].

Un cérémonial remontant à 1642 fut produit par le duc. La Jurade d'Agen parut se récuser ; elle exhuma des Archives communales le procès-verbal de prise de possession des comtés d'Agenais et Condomois, et finalement, le 8 avril 1751, le consul de Bazignan avisa l'intendant qu'on avait résolu de s'en tenir à la lettre dudit procès-verbal, muet sur les honneurs réclamés par le duc. Les officiers du Présidial paraissaient opiner dans le même sens. De son côté, la Jurade de Condom émit le 16 avril un avis semblable.

Marmande, qui d'abord s'était également réservé, adhéra ensuite au programme du duc.

La duchesse d'Aiguillon[4] protesta auprès de Tourny le 17 avril, et le duc adressa le même jour à cet inten-

---

[1] Martin de Charrière, né à Agen vers 1694, mort en 1779. Il était conseiller en l'Election d'Agen et laissa un petit *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Agen, de l'an 629 de la fondation de Rome jusqu'en 1768*, ms. de 27 pp. in-4° dont on possède une copie due à Labrunie.

L'aïeul de Martin de Charrière, Joseph de Charrière, avait obtenu en 1671 des lettres du Grand Conseil le substituant aux nom et armes de l'Escale de Vérone (Scaliger), comme petit-fils par sa mère de Jules-César Scaliger. Une copie de ces lettres se trouve dans les documents réunis par Labrunie.

[2] De Goyon, marquis de Verduzan, d'une vieille famille du Condomois.

Un Joseph de Goyon de Verduzan, de Condom, fut exécuté à Auch le 15 avril 1794, à l'âge de 74 ans.

[3] *Documents inédits relatifs à l'Entrée du duc d'Aiguillon à Agen et à Condom en 1751*, par Ph. Lauzun (Agen, 1885, gr. in-8°).

[4] Anne-Charlotte de Crussol, fille de Louis de Crussol, marquis de Florensac, duc d'Uzès, mariée en 1718 à Armand-Louis, premier duc d'Aiguillon. On l'avait surnommée à la cour la *Bonne Duchesse*. Elle mourut en 1772, laissant plusieurs travaux littéraires.

dant une lettre où il faisait appel à son autorité pour ramener au devoir les récalcitrants.

En somme, prières, démarches, commandements, rien ne put vaincre l'opposition des corps consulaires des deux villes. La division se mit à Agen entre le Présidial et la Jurade, et finalement des ordres du roi, ou lettres de cachet, du 1[er] mai 1751 furent signifiés aux jurats et consuls en cause, qui durent alors s'incliner.

L'entrée du duc d'Aiguillon à Agen eut lieu le 16 janvier 1751. Consuls et habitants étaient sous les armes. Le duc fut logé à la Maison dite du Roi[1].

Un peu plus tard, en 1759, une autre entrée plus solennelle encore eut lieu à Agen, celle du maréchal-duc de Richelieu[2], qu'une disgrâce passagère avait conduit dans son gouvernement de Guyenne, où il avait été nommé le 4 décembre 1755 en remplacement de Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu[3].

Pour varier un peu ses plaisirs, ce grand seigneur, ami de Voltaire qui lui adressait ses lettres "dans son royaume d'Aquitaine", eut la fantaisie de faire une

---

[1] Aujourd'hui le Musée.

[2] Louis-François-Armand Du Plessis, duc de Richelieu (1706-1788), maréchal de France en 1748, membre de l'Académie française en 1720.

Il porta d'abord le titre de duc de Fronsac et se rendit célèbre par ses galanteries et ses intrigues qui le conduisirent deux fois à la Bastille.

Il eut vers la fin de sa vie un scandaleux procès avec une dame de Saint-Vincent.

Soulavie a publié des *Mémoires* sous son nom (1790, 9 vol. in-8°). Sa *Correspondance* a paru en 1789 (in-8°).

[3] Au duc de Richelieu succéda le marquis de Bonnelles comme gouverneur de la Basse-Guyenne, et à celui-ci, le 14 juillet 1769, Philippe, comte de Noailles, duc de Mouchy, prince de Poix, vicomte de Lautrec, qui devint maréchal de France en 1775. Ce dernier fut remplacé par le comte Louis de Loménie de Brienne (1730-1794), lieutenant général et frère du ministre, reçu solennellement à Agen en 1787.

V. Archives départem. de la Gironde, B. 88, f° 118, et 90, f° 4; Archives commun. d'Agen, BB. 85.

entrée dans Agen avec le cérémonial le plus brillant qui eût jamais été employé.

Cette entrée eut lieu le 13 septembre. Le *Journal de Malebaysse*[1] contient une relation minutieuse de cette réception, qui fut vraiment splendide. A la tête de la Noblesse agenaise, le comte de Valence[2], ancien colonel du régiment du Bourbonnais et chevalier de Malte, reçut le maréchal et le harangua à la porte du Pin, où la Garde urbaine sous les armes faisait la haie devant un superbe arc de triomphe. Les clefs de la ville furent présentées par les consuls; le serment traditionnel fut prononcé, et après les harangues du Présidial et de l'Election, le cortège se dirigea vers la cathédrale où un *Te Deum* fut chanté. Le service d'ordre était fait par le régiment de Hainaut envoyé pour la circonstance.

Le maréchal de Richelieu descendit à l'évêché, où lui furent portés les présents de la ville consistant en 200 bouteilles de vin étranger et un quintal de bougie. Il repartit le lendemain, 14 septembre, par la porte Saint-Antoine pour se rendre à Aiguillon, après avoir parcouru quelques rues de la ville accompagné d'une suite nombreuse, des consuls portant leurs chaperons sur le bras et d'une Garde d'honneur de 60 hommes. Les coulevrines n'avaient pas un instant cessé leurs salves.

---

[1] J'ai mentionné à la p. 131 ce *Journal* ou livre de raison des Malebaysse, s'étendant de 1618 à 1789. — Les Malebaysse fournirent plusieurs consuls à la ville d'Agen.

[2] Vincent-Sylvestre de Timbrune, comte de Valence, baron de Montesquieu (du Roussillon), chevalier de Malte, brigadier en 1748, maréchal de camp en 1760. Il était fils d'Eymeric-Emmanuel de Timbrune, marquis de Valence.

Son frère Henry-Bernard de Timbrune, marquis de Valence, du Breuilh, etc, ancien colonel du régiment de Béarn, maréchal de camp en 1768, mort en 1779, avait été commandant d'Agen en 1745.

Richelieu fut sans doute très satisfait de sa réception agenaise, puisqu'il en fit presque renouveler le cérémonial pour la duchesse de Choiseul[1], qui passa par Agen en 1761.

Pour en finir avec les entrées solennelles du XVIIIe siècle, je mentionne dès maintenant celles du duc de Lorges[2], commandant en Guyenne, en 1762 ; du duc de Chartres[3], en 1776 ; de Monsieur, frère du roi, comte de Provence, plus tard Louis XVIII, le 19 juin 1777, et du marquis de Belsunce[4], sénéchal d'Agenais, en 1779.

Je ne saurais passer sous silence un événement scientifique glorieux pour notre pays, se rapportant à l'année 1753.

Un physicien de Nérac, Jacques de Romas, né le 13 octobre 1718 dans cette ville où il mourut le 21 janvier 1776, fit les 14 mai et 7 juin 1753 des expériences de cerf-volant électrique. Ses brillantes études sur l'étincelle atmosphérique remontaient à l'année 1750, et il

---

[1] La femme du duc Etienne-François de Choiseul (1719-1785), successeur du cardinal de Bernis aux Affaires étrangères (1758) et alors ministre de la Guerre et de la Marine.

[2] Emmanuel-Félicité, comte, puis duc de Durfort, duc de Duras et de Lorges, né à Paris en 1715, ambassadeur à Madrid en 1752, maréchal de France et membre de l'Académie française, mort à Versailles en 1789. Il était fils de Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras, maréchal de France (1684-1770).

[3] Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, né en 1747, d'abord duc de Montpensier, puis (1752) duc de Chartres, arrière-petit-fils du Régent. Il reçut en 1792 le nom d'*Egalité* de la Commune de Paris, vota la mort du roi et périt en 1793 sur l'échafaud révolutionnaire.

[4] Charles-Gabriel, marquis de Belsunce, 3e fils d'Armand, marquis de Belsunce et de Castelmoron, baron de Gavaudun, seigneur de Born, qui avait été nommé sénéchal d'Agenais en 1699.

Charles-Gabriel était le frère puîné de Henri-François-Xavier de Belsunce, évêque de Marseille.

D'après Saint-Amans (*Histoire du Départ. de Lot-et-Gar.*, t. II, p. 185), le marquis de Belsunce aurait pris séance au Présidial d'Agen, le jour même de son entrée, exactement vêtu comme Henri IV.

précéda Franklin dans l'invention féconde qu'on lui attribue. La preuve est faite.

Romas était fils d'un conseiller du roi à Nérac. Il entra lui-même dans la magistrature et devint lieutenant assesseur au Présidial de sa ville natale. Il présenta à l'Académie de Bordeaux de savants mémoires, et le travail relatif à ses remarquables expériences de 1753 lui valut d'être nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences[1].

A la même époque se rapporte un autre fait de moindre importance, méritant toutefois d'être mentionné :

Un ancien mousquetaire, Louis de Lapeyrière, retiré sur son domaine de Lacépède[2] où il était né en 1701, institua une fête, dite *Fête des Vaillants,* qui se célébrait le jour de la Saint-Louis et avait pour but de récompenser solennellement les meilleurs laboureurs.

Cette fête, à laquelle jusqu'à sa mort, en 1778, présida chaque année l'ancien mousquetaire, ne passa pas inaperçue. Elle fit l'objet d'un rapport du 31 septembre 1769 du subdélégué de Clairac à l'intendant de Guyenne ; d'une relation imprimée dans la *Gazette de France* du 14 septembre 1772, etc.

L'heureuse initiative du gentilhomme agenais du

---

[1] V. l'art. *Romas*, t. II de la *Bibliographie de l'Agenais*, pour la liste de ses travaux imprimés ou manuscrits. Je me borne à citer ici son œuvre principale :

Mémoire sur les moyens de se garantir de la foudre dans les maisons ; suivi d'une Lettre sur l'invention du Cerf-volant électrique, avec pièces justificatives (Bordeaux et Paris, 1776, in-12, pl.)

Une liste des divers travaux de Romas, dressée par l'auteur même et conservée par M. le baron de Frère de Peyrecave, a été publiée en 1893 par M. Tamizey de Larroque, dans ses *Lettres inédites de quelques Hommes célèbres de l'Agenais*. Cette liste est plus complète que toutes les précédentes.

[2] Lacépède appartenait alors à la subdélégation de Clairac. (V. une note de la p. 195).

XVIIIe siècle est considérée à bon droit comme l'origine des Concours agricoles[1].

Une date intéressante pour Agen est encore celle de 1762, qui vit ses rues éclairées pour la première fois pendant la nuit au moyen de lanternes. Certes, cet éclairage devait être bien rudimentaire et les familiers de la lumière électrique ne peuvent qu'en sourire; mais c'était une innovation, un vrai progrès, que les réverbères, oubliés eux-mêmes, vinrent améliorer vingt ans plus tard, en attendant le gaz et... le reste.

Le duc de Richelieu, grand amateur de danse, de chant et de théâtre, avait favorisé à cet égard les principales villes de son gouvernement: Agen, Bayonne, Montauban, Auch, Condom, etc., et accordé des privilèges à des directeurs fixes chargés d'entretenir des troupes convenables. Bordeaux venait de bâtir son théâtre somptueux; Agen se trouvait modestement pourvu par l'appropriation du bâtiment où siégeait autrefois la juridiction de l'Election.

Les directeurs privilégiés, succédant aux compagnies dramatiques nomades et intermittentes, eurent une carrière plus ou moins cahotée jusqu'à la fin du siècle[2].

---

[1] Sur cette institution honorable pour l'Agenais, j'ai donné de nombreux détails dans une brochure spéciale: *Origine agenaise des Concours agricoles* (Agen, 1883, gr. in-8°).

[2] Les directeurs privilégiés du XVIIIe siècle devaient fournir, avec de bonnes troupes, six mois de représentations par an, en deux trimestres commençant le 15 juin et le 15 novembre. Ils prélevaient un quart sur les recettes des troupes nomades s'arrêtant dans leurs villes. Il ne semble pas que les Agenais de cette époque aient été très satisfaits de leur gérance. V. à ce sujet une curieuse étude de M. Francisque Habasque, publiée d'abord dans la *Revue d'Art dramatique : Le Théâtre en Agenais au* XVIIIe *siècle* (Issoudun, 1892, gr. in-8°).

De 1766 à 1770, l'Agenais fut exceptionnellement éprouvé par un froid excessif (1766), par un ouragan formidable (1769), et par un débordement de la Garonne (1770) qui dépassa toutes les catastrophes de ce genre dont on avait pu garder la mémoire.

L'ouragan de 1769 dévasta presque toute la Guyenne, renversant les murs, enlevant les toitures, emportant les arbres. Il régna du 5 septembre, à 8 heures du soir, au lendemain 6 septembre, à 5 heures du matin. Le clocher de Saint-Michel de Bordeaux fut rasé.

Le débordement de 1770 survint le 6 avril, à la suite de pluies torrentielles et persistantes. J'ai constaté qu'il fut un des plus désastreux de tous ceux que mentionnent nos annales.

Les Agenais eurent naturellement à souffrir du Pacte de famine. Ils se préoccupèrent peu de la transformation des Parlements de 1771 ; mais ils virent sans doute avec quelque intérêt s'établir à Agen, l'année suivante, le comte de Fumel[1], lieutenant général des armées du roi et commandant de la Basse-Guyenne, et aussi, je pense, se fonder bientôt dans la même ville une Société libre des Sciences, dont la première

---

[1] Joseph, comte de Fumel, baron de Pauilhac, etc., né à Toulouse en 1720, commandant de la Basse-Guyenne et gouverneur du château Trompette, décapité à Bordeaux le 27 juillet 1794.

Il était le 3e fils de Louis II de Fumel, mousquetaire gris, mort en 1749. Un de ses frères, Jean-Henri-Félix, fut évêque de Lodève.

Son trisaïeul, Francois II de Fumel, tué à Coutras en 1588, était l'aîné des huit enfants que Gabrielle de Verdun avait donnés à François de Fumel, ambassadeur de Henri II, massacré par les protestants en 1562 et mentionné à sa date. Ce François de Fumel, 1er du nom, descendait directement de Guillaume Esclamat, baron de Fumel en 1275, dérivant lui-même du premier seigneur de ce nom qu'on rencontre dès 1090.

C'est, ai-je dit, le frère puîné de François II, Joseph-François de Fumel, qui épousa en 1578 Armoise de Lomagne de Montaigu et fut chef de lignée des *Fumel-Montaigu*, et non *Montaigut*, comme il est imprimé par erreur à la p. 153 du t. Ier.

V. le *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, généalogie des *Fumel*, t. I.

séance eut lieu le 1[er] janvier 1776[1]. A ce moment, les sociétaires agenais étaient au nombre de huit : Saint-Amans, Lacépède, Lafont du Cujula, Cessac de Lacuée, Claude Lamouroux, Carrière, curé de Roquefort, et l'abbé Paganel, des noms dont la plupart ne devaient pas rester obscurs et dont nous aurons encore à nous occuper.

Dans la matinée du 22 juillet 1773, la façade du vieil évêché d'Agen s'écroula subitement tout entière, sans occasionner cependant d'accidents sérieux. L'évêque d'Usson de Bonnac se pourvut bientôt d'un autre emplacement pour un nouveau palais épiscopal qui, construit de 1775 à 1783, devait changer plus tard de destination et devenir l'Hôtel de la Préfecture de Lot-et-Garonne[2].

Au surplus, je ne vois guère à mentionner pour

---

[1] La Société fondée en 1776 s'est maintenue et a été déclarée d'utilité publique sous le nom de *Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen* ; mais l'agriculture est écartée de son programme depuis la création des Comices agricoles. Elle a publié de nombreux et importants travaux. Son Recueil spécial forme à ce jour 21 vol. in-8°, en deux séries.

Le *Premier Registre des Séances de la Société des Sciences d'Agen* (1776, in-f°), qui faisait partie de la Bibliothèque Saint-Amans, a disparu. Heureusement, M. Philippe Lauzun en avait fait une analyse qu'on trouve dans son inventaire des *Manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Amans* (Agen, 1889, in-8°), p. 40.

En 1784, le 18 février, Lacépède, directeur, et Paganel, secrétaire, écrivaient à l'intendant de Guyenne Dupré de Saint-Maur, pour le prier d'appuyer une requête au roi sollicitant des lettres patentes de sanction de la Société agenaise. Le 7 mars, l'intendant répondait de Paris par une promesse de concours (Archives départ. de la Gironde [Intendance], C. 127). Ces deux lettres ont été publiées par M. Tamizey de Larroque dans les *Lettres inédites de quelques Hommes célèbres de l'Agenais.*

[2] L'emplacement choisi par l'évêque apppartenait aux Lazaristes, que Claude Joly avait installés au Séminaire.

Le nouveau palais épiscopal confisqué en 1791, sans emploi jusqu'en 1796, fut alors affecté à l'Ecole Centrale de création récente, puis à la XI[e] cohorte de la Légion d'honneur en 1804, et enfin à la Préfecture en 1809.

V. *Histoire de l'Hôtel de la Préfecture d'Agen*, par Alph. Paillard (Agen, 1860, in-8°). L'auteur de cette notice était alors préfet de Lot-et-Garonne.

cette période qui aboutit à la grande tourmente de 1789 qu'une petite émeute à Gontaud en juillet et août 1780, et la venue en 1786 du marquis de Fumel-Monségur[1], nommé alors commandant en Agenais.

L'émeute de Gontaud eut pour cause un arrêt du Parlement de Bordeaux ordonnant le déplacement du cimetière de cette petite ville. Un riche propriétaire de ce lieu, dont le jardin était contigu au vieux cimetière, avait offert un autre emplacement et obtenu l'arrêt de transfert. Les Gontaudais, révoltés de ce qu'ils considéraient comme une profanation, poussèrent mille cris de protestation à la lecture de cet arrêt faite par ordre à l'église et en chaire. La même scène se renouvela le dimanche suivant, malgré la présence de la maréchaussée. Le Parlement ordonna une enquête. Ses délégués arrivèrent à Gontaud le 14 août, escortés par un régiment de cavalerie emprunté à Libourne. Après une première information du lieutenant criminel, les plus coupables furent arrêtés, conduits à Bordeaux avec les consuls et condamnés, les uns à la prison, d'autres à la marque et aux galères pour cinq ans. Les consuls et un très petit nombre d'accusés furent relaxés. Le cimetière, néanmoins, ne fut pas déplacé[2].

Louis XVI n'avait guère que l'honnêteté, quand il eût fallu l'énergie la plus indomptable et une habileté

---

[1] Philibert, marquis de Fumel-Monségur, maréchal des camps et armées du roi, né à Agen en 1742.

Il fut élu député par la Noblesse de la Sénéchaussée d'Agenais aux Etats généraux de 1789 et émigra en 1792 avec son frère Louis-Mathieu-Benoît. — Il avait épousé Marie d'Abzac de Lagrèze, de Castillonnès.

Les généalogies n'établissent pas clairement l'origine du rameau des Fumel-Monségur, dont l'addition nominale était empruntée au château de Monségur, situé à 4 kilomètres de Fumel, en Agenais.

[2] V. Archives départementales de Lot-et-Garonne, B. 503.

géniale. Et d'ailleurs eût-il triomphé? A l'heure où le destin lui faisait endosser les responsabilités les plus redoutables, le sort n'en était-il pas jeté? l'impulsion n'était-elle pas déjà irrésistible? — Qui pourrait en décider ?

Des mesures humaines prouvèrent cependant sa bonté d'âme. Il abolit la torture, les corvées, l'incapacité politique des protestants. Turgot, dont l'esprit de réforme et l'austérité effrayaient les courtisans, fut remplacé par Necker, que médusa l'épouvantable déficit créé par plus de quatre-vingts ans de prodigalités. L'emprunt était désormais l'unique et lamentable ressource. Une Assemblée des notables, en 1787, ne donna aucun résultat, et bientôt la France entière réclama une convocation des Etats généraux. Necker, éloigné depuis 1784 et alors rappelé, fit décider que le nombre des députés du Tiers Etat serait égal à celui des deux autres ordres ensemble : c'était prévoir de grandes et importantes réformes.

En Agenais, les préocupations politiques devenaient plus vives. La question du rétablissement des Etats de province, agitée dès 1750, passionnait les esprits. Aux projets de Turgot qui, en 1774, avaient soulevé tant de protestations intéressées, Necker avait substitué un timide essai admis par le roi, et en 1778-1779 des Assemblées provinciales avaient été organisées dans le Berry, le Dauphiné et la Haute-Guyenne.

Ce n'était certes pas l'institution d'autrefois. La nomination d'une partie des membres de ces Assemblées et la sanction de leurs mesures financières étaient réservées au roi; mais les députés du Tiers égalaient en nombre celui des deux autres ordres; les votes se comptaient par tête, et la mesure constituait, en somme, un exercice du droit de contrôle depuis long-

temps disparu. En outre, une Commission permanente assurait l'exécution des votes acquis dans les sessions, qui n'avaient lieu que tous les deux ans.

Cette première satisfaction reçut en 1787 une extension considérable. Des Assemblées furent accordées à toutes les provinces qui les acceptèrent.

La Gascogne consentit[1]; mais la Guyenne fut du nombre de celles qui ne voulurent point les admettre.

Un conflit survenu en 1781 entre le Conseil du roi et le Parlement de Bordeaux sur une question de propriété d'atterrissements ou relais des rivières avait abouti en 1786 à un blâme de Louis XVI. Le Parlement humilié, refusa d'enregistrer l'édit de 1787 portant création des Assemblées provinciales. Exilé alors à Libourne, il accentua son hostilité par de violentes attaques contre le ministère, et réclama à grands cris le rétablissement des anciens Etats provinciaux et une convocation des Etats généraux[2].

La Noblesse de Guyenne, de Périgord et de Gascogne présentait aussi des adresses au roi pour ce rétablissement des Etats.

L'agitation n'était donc pas cantonnée. Un peu partout, en effet, la question soulevait des tempêtes, et le Parlement du Dauphiné allait jusqu'à restaurer de sa propre autorité les anciens Etats de cette province.

Une vive polémique était engagée à ce propos en

---

[1] V. *Compte rendu des Séances de l'Administration provinciale d'Auch (1787), avec Notes et Documents,* par le marquis de Galard-Magnas (Agen, 1887, gr. in-8°).

[2] V. *Histoire du Parlement de Bordeaux*, par Boscheron des Portes, t. II ; *Cahiers des Doléances du Tiers Etat du pays d'Agenais aux Etats généraux*, par G. Tholin, p. 145 et suiv.

Ce dernier ouvrage est à consulter pour les diverses phases de la question du rétablissement des Etats.

Cf. aussi : *Les Assemblées provinciales sous Louis XVI*, par Léonce de Lavergne (Paris, 1864, in-8°).

Agenais. Les dissidences étaient nombreuses. Les vieilles franchises, emportées par l'évolution politique des XVIIe et XVIIIe siècles, ne pouvaient plus être reconquises ; les privilèges consulaires avaient fait leur temps. Un groupement géographique nouveau, annulant toute autonomie du comté, transformait pour celui-ci l'exhumation d'anciens Etats en une sorte d'institution nouvelle visant la province entière et d'un intérêt local dès lors peu appréciable.

Une foule de lettres et de brochures furent alors publiées pour ou contre ce rétablissement[1]. Le vœu de la Noblesse, communiqué aux communes, avait donné lieu à des délibérations contradictoires. Nérac, Villeneuve, Aiguillon, Casseneuil, Clairac, Monclar, etc. faisaient acte d'adhésion, pendant que Tonneins, Sainte-Foy et Fumel formulaient des réserves, et que Marmande, Duras, Cahuzac et plusieurs paroisses de la juridiction d'Agen répondaient par un refus formel.

Les officiers du Sénéchal et du Présidial publiaient une déclaration d'opposition du 30 décembre[2].

Ces discussions ardentes, mais absolument stériles, étaient néanmoins une attestation du réveil de l'opinion en Guyenne. On se ressaisissait. Une majorité

---

[1] De ces publications, qui durent se produire en grand nombre, nous ne connaissons que quelques-unes :

Projet de restauration des Etats de la Guyenne, proposé par MM. les Commissaires de la Noblesse du Pays d'Agenois aux deux ordres du Clergé et du Tiers Etat du même pays (S. l. n. d. [Agen, 1788], in-8°). — *Lettre à un Citoyen du Tiers Etat de la Ville d'Agen sur les avantages et les inconvénients des Etats provinciaux de Guyenne* (S. l. [Agen], 1789, in-8° de 22 pp.). Brochure due peut-être à Saint-Amans et réfutée par la suivante : *Réflexions sur la Lettre à un Citoyen du Tiers Etat de la Ville d'Agen* (S. l. n. d. [Agen, 1789], in-8° de 18 pp.) — *Délibération de la commune de Villeneuve-d'Agen concernant le rétablissement des Etats de la province de Guyenne, du 30 décembre 1788* (Agen, s. d. [1789], in-12 de 11 pp.). — *Délibération de la Communauté de Monflanquin...* (Ibid., 1789, in-8° de 10 pp.);... *de la Ville et Communauté de Pujols, en Agenois...* (Ibid., 1789, in-8° de 16 pp.), etc.

[2] Agen, 1788, in-8° de 16 pp.

imposante osait condamner une initiative royale et méconnaître un édit. L'Administration officielle imposée répugnait assez pour que toutes concessions sur de telles bases fussent systématiquement écartées. Le Parlement et les trois ordres rêvaient de mandataires librement et directement élus.

On connaît la maladroite campagne entreprise en 1788 pour la désorganisation de la magistrature parlementaire par Brienne et Lamoignon. Des édits étaient venus soudainement tout bouleverser, prescrivant la création de quarante-sept grands bailliages chargés de l'instruction des procès civils, mesure illégale mettant les tribunaux à la merci du pouvoir central et dirigée contre le Parlement rebelle à l'enregistrement de l'impôt. Une immense clameur s'éleva de tous les points de la France; les Parlements firent une résistance énergique ; les corps atteints se révoltèrent. Grâce à Necker, cette mesure si impopulaire fut rapportée le 25 août.

Le Sénéchal-Présidial de Nérac, qui les 19 et 31 mai avait protesté publiquement et refusé de sanctionner sa déchéance, fut rétabli par lettres du 6 octobre 1788. Au jour de la lecture de ces lettres, le 4 novembre, la joie des Néracais se traduisit par de brillantes fêtes, qui étaient bien là comme ailleurs une manifestation essentiellement politique [1].

---

[1] V. *Relation de ce qui s'est passé le 4 novembre 1788 dans la Ville de Nérac, à l'occasion des publication et enregistrement de la Déclaration du Roi du 6 octobre dernier* (S. l. [Agen], 1788, in-8° de 30 pp.). Relation due à Jean de Larrard, sieur du Plaisir, dit Larrard de Villary (Nérac, 1733-1806).
Cette pièce a été analysée par Faugère-Dubourg sous ce titre : *Un jour de Fête à Nérac* (*Revue de l'Agenais*, 1878).





CHAPITRE VIII

L'Agenais au XVIIIe siècle (Fin). — La Révolution.

(1789 - 1800)

L'ARRÊT du Conseil portant convocation des Etats généraux de 1789 avait été rendu le 8 août 1788. La diversion due aux disputes relatives au rétablissement des Etats s'éteignait dans une préoccupation nouvelle plus importante et plus grave.

Déjà un précédent arrêt du Conseil, du 5 juillet, avait provoqué des recherches sur l'organisation des Etats généraux d'autrefois, et des renseignements avaient été demandés de tous les côtés. Les consuls d'Agen s'étaient livrés dans le pays à une enquête d'où résultait, le 25 décembre, un projet en sept articles résumant les vœux exprimés et sur lequel les communautés furent appelées à délibérer. Ce fut l'occasion pour chacune d'elles de révéler d'innombrables abus [1].

---

[1] Sur la situation politique et morale de l'Agenais au XVIIIe siècle, V. une

Leur voix prend, d'ailleurs, de l'assurance. Ce ne sont plus seulement des vœux timides, des doléances tremblantes : c'est bel et bien de la critique. On va jusqu'à parler de despotisme, jusqu'à flétrir l'arbitraire ! Et dans ce véritable assaut contre un régime condamné, l'unanimité des censeurs en rehausse singulièrement le caractère. Noblesse et Clergé s'associent vraiment aux revendications politiques de l'ordre toujours sacrifié ; ils font cause commune avec le peuple aux dépens de leurs immunités et de leurs privilèges, dans cet élan prodigieux, dans cet entraînement inconscient qui prélude à la crise décisive [1].

Le Tiers Etat de Nérac osa présenter une requête imprimée demandant que ses représentants, en nombre égal à celui des deux autres ordres ensemble, ne pussent être pris ni dans le corps de la Noblesse, ni dans celui des anoblis, ni même parmi les agents des seigneurs et du Clergé [2].

Le mode des élections pour les Etats généraux fut

---

curieuse publication de M. Adolphe de Mondenard : *Etudes sur l'Ancien Régime. La Féodalité en Agenois en 1789. Manuscrit d'un Curé de campagne, avec Introduction et Notes* (Agen, 1879, pet. in-8°).

[1] V. *Mémoire de MM. les Officiers du Sénéchal d'Agenois en faveur du Tiers Etat de la Sénéchaussée ; arrêté le 17 décembre 1788 et adressé à M. le Directeur général des Finances* (Agen, impr. Ve Noubel, s. d. [1788], in-8° de 21 pp.).

[2] *Requête présentée au Roi par le Tiers Etat de la Ville de Nérac et pays d'Albret, avec l'expédition de la Délibération de l'Assemblée générale de la dite Ville, et la Lettre adressée à M. de Necker* (S. l. [Agen], 1788, in-8° de 15 pp.).

A la fin de cette requête, on trouve même des vers !

« *Au Sénéchal-Présidial de Nérac protestant pour la seconde fois :*

« Nérac est invincible, et Brienne en fureur
Ne peut que vainement faire éclater sa rage :
En nous, ô Grand Henri ! reconnais ta valeur,
Tu laissas dans nos cœurs ton âme et ton courage. »

Nérac gardait rancune à Brienne de son entreprise de 1788, avec Guillaume de Lamoignon, contre l'ancienne magistrature et professait pour Necker une vive reconnaissance.

arrêté par une lettre du roi du 24 janvier 1789[1]. Le lieutenant général criminel d'Agen, Jacques de Lafitte[2], donna des instructions aux consuls et les opérations commencèrent le 28 février.

Pour le nombre proportionnel des députés, on s'était basé sur les Etats de 1614, en augmentant d'un tiers ceux du Tiers Etat.

Du 28 février au 16 mars, toutes les opérations préliminaires eurent lieu dans l'église des Jacobins. Puis les assemblées particulières des trois ordres furent tenues : pour la Noblesse à l'Hôtel de Ville et dans l'église des Pénitents Bleus ; pour le Clergé dans l'église des Capucins. Le Tiers Etat resta aux Jacobins.

Celui-ci fournit des discussions orageuses et ses Cahiers ne furent déposés que le 23 mars. Enfin les élections des députés se terminèrent le 28, le serment des élus fut prêté le soir même, et les Cahiers, mandats et pouvoirs leur furent aussitôt remis[3].

Etienne-Charles Loménie de Brienne (Paris, 1727-1794), cardinal et homme d'Etat, ministre des Finances, membre de l'Académie française, avait été évêque de Condom (1760-1763) et archevêque de Toulouse (1763-1788).

Jacques Necker (Genève, 1732 - Coppet, 1804) eut un moment de grande popularité comme directeur des Finances. Son renvoi, le 11 juillet 1789, provoqua l'insurrection qui aboutit à la prise de la Bastille.

[1] *Lettre du Roi pour la convocation des Etats généraux à Versailles le 27 avril 1789, et Règlement y annexé* (Paris et Bordeaux, 1789, in-8°).

[2] Jacques de Lafitte, écuyer, coseigneur d'Astaffort, conseiller du roi et lieutenant général criminel en la sénéchaussée et siège Présidial d'Agenais, avait été nommé commissaire spécial pour les opérations électorales.

Il était fils de Charles de Lafitte, titulaire de la même charge de lieutenant général dès 1778, époque où il l'avait acquise de Jean-Joseph-Médard de Laville, seigneur de Lacépède.

MM. Gustave de Lafitte, le député de Lot-et-Garonne, et Prosper de Lafitte, le savant économiste, sont les petit-fils du lieutenant général de 1789.

V. A. de Mondenard, *Etudes sur l'Ancien Régime. Nos Cahiers de 1789 (Edition du Centenaire). Cahiers de l'Agenois, avec Introduction et Notes* (Villeneuve-sur-Lot, 1889, in-8°). Cet ouvrage est à consulter pour ce qui concerne l'état de l'Agenais au XVIIIe siècle, et spécialement l'élection des députés aux Etats généraux.

[3] Les *Mandats et Pouvoirs donnés aux Députés du Tiers Etat* (Agen,

Les six députés du Tiers Etat d'Agenais étaient : Escourre de Peluzat, avocat de Libos, démissionnaire le 27 septembre et remplacé par Boussion, médecin de Lauzun ; Daubert, juge royal à Villeneuve ; Renaut, avocat d'Agen ; Millet de Bellisle ; François, bourgeois-cultivateur de Clairac ; Terme, bourgeois-cultivateur de Marmande [1].

La Noblesse nomma trois députés : Armand-Désiré Du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon ; Philibert de Fumel, marquis de Fumel-Monségur, maréchal des camps et armées du roi, et Joseph de Bourran, baron de La Court [2].

1789, in-8°) ont été plusieurs fois réimprimés. Les *Cahiers des Pouvoirs et Instructions de la Noblesse* forment une brochure spéciale (Paris, 1789, in-8° de 51 pp.).

Les Cahiers des trois ordres furent réunis sous ce titre : *Procès-Verbal de l'Assemblée des trois ordres de la sénéchaussée d'Agenois, tenue à Agen au mois de mars 1789... auquel on a joint les Cahiers des doléances, Mandats et Pouvoirs remis par chacun des trois ordres à ses Députés respectifs aux Etats généraux* (Agen, s. d. [1789], in-8° de 112, 19, 35 et 23 pp.).

Ces divers Cahiers ont été reproduits par M. A. de Mondenard : *Nos Cahiers de 1789. Cahiers de l'Agenois*, p. 281 et suiv.

Les Cahiers du Tiers Etat se trouvent aussi dans les *Cahiers des Doléances du Tiers Etat du pays d'Agenais aux Etats généraux*, par M. G. Tholin, p. 180 et suiv.

[1] Les hommes participant plus ou moins à la vie politique du pays vont devenir trop nombreux désormais pour que des notes puissent être consacrées à tous. Ceci n'est pas une Biographie. Je ne m'arrêterai donc qu'aux principaux d'entre eux.

Pierre Boussion, médecin, né à Lauzun le 6 février 1753, mort à Liège le 18 mai 1829. Il était fils d'un chirurgien de Lauzun et s'était établi en 1773, au retour de la Faculté de Montpellier.

Non réélu à la Législative de 1791, mais nommé à la Convention de 1792, il passa au Conseil des Anciens en 1796, rentra à Lauzun en 1798 et fut conseiller de préfecture de Lot-et-Garonne de 1800 à 1815. Atteint par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, il s'enfuit à Bruxelles d'abord, puis à Liège, où il exerça son art.

Jean-Joseph Terme (Marmande, 1735 - Virazeil, 1813) ne fut pas réélu. On a de lui un très curieux *Hommage à la Raison... offert le 2° décadi-frimaire an II* (Agen, s. d. [1793], in-8° de 20 pp.).

Millet de Bellisle ne siégea que très peu de temps.

[2] Nous avons déjà rencontré les deux premiers noms. — Le marquis Joseph

Les trois députés du Clergé furent Jean-Louis d'Usson de Bonnac, évêque d'Agen ; Jean Malateste de Beaufort, curé de Montastruc, et Laurent Fournetz, curé de Puymiclan [1].

On sait bien ce qui suivit :

Les Etats généraux, composés de 1.145 députés, se réunirent à Versailles le 5 mai 1789, et le 27 mai s'opéra la fusion des trois ordres.

Vinrent ensuite : le Serment du Jeu de Paume (20 juin) ; la prise de la Bastille (14 Juillet) ; la suppression des droits féodaux, des privilèges, des dîmes, etc. (4-12 août) ; la liberté de la presse et de la pensée (24 août) ; la Déclaration des Droits de l'homme (28 août) et la Révolution.

Puis encore l'abolition des titres de noblesse (19 juin-4 août 1790) [2]; la Constitution civile du Clergé (12 Juil-

---

de Bourran, baron de La Court et de Marsac, seigneur de Roger et de Saint-Hilaire, était né en 1747 au château de Roger.

[1] Laurent Fournetz, né à Roquebrune (Gironde) en 1725, mort en 1811 à Puymiclan où il était venu en 1762, se réfugia en Espagne en 1792 (V. l'art. qui le concerne au t. III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*).

[2] A la suite des décrets abolissant les titres de noblesse, le vicomte Antoine-François de Beaumont (1733-1805), baron de Cancon et de Casseneuil depuis 1783 et petit-neveu de Christophe de Beaumont, le célèbre archevêque de Paris, publia une curieuse protestation dont le retentissement fut assez considérable. Le Directoire du département s'occupa de l'affaire ; mais le vicomte, loin de se rétracter, accentua encore son opposition, qui fut imprimée (nº 221 du *Journal général de France* et nº 37 du *Mercure historique et politique* de Bruxelles). Cette protestation amena une réplique : *Réponse d'un Citoyen actif à la Lettre de M. de Beaumont au Département de Lot-et-Garonne* (Agen, s. d. [1790], in-8º de 8 pp.).

Cf. l'art. *Beaumont* de la *Bibliographie générale de l'Agenais*, et l'*Histoire de la Ville et des Seigneurs de Cancon*, par L. Massip, p. 233.

Le vicomte de Beaumont avait acheté en 1773 les baronnies de Cancon et de Casseneuil à Jean-Joseph de Laborde, ancien fermier général, acquéreur en 1764 des héritiers de Charles-Louis de Lorraine, prince de Pons. Celui-ci les avait possédées de 1738 à 1755 du chef de sa femme Elisabeth, seconde fille et héritière du duc de Roquelaure cité p. 199.

Dans la baronnie de Cancon étaient compris alors le bien noble de Moulinet

let) ; l'arrestation du roi, la Législative et la coalition européenne (1791) ; la Convention nationale et la proclamation de la République (22 septembre 1792) ; la mort de Louis XVI (21 janvier 1793) ; la Terreur, et enfin la réaction de Thermidor (27 juillet 1794).

Je n'ai pas à m'arrêter ici à ces événements immenses. Quels qu'eussent été les excès commis, la crise avait pris fin ; l'émancipation sociale sortie de tant de convulsions était acquise.

Le 15 janvier 1790, un décret avait divisé la France en 83 départements régis chacun par un Directoire et subdivisés en districts. Le département de Lot-et-Garonne, ayant Agen pour chef-lieu et comprenant neuf districts, représenta à peu près l'ancien Agenais et Condomois, plus quelques parties du Bazadais [1].

L'organisation judiciaire vint peu après, comprenant des justices de paix cantonales, des tribunaux de districts [2], des tribunaux de commerce et un tribunal de cassation, tous composés de juges élus.

---

et la seigneurie de Valens, attribués en 1577 par Marie de Verdun à sa fille Marguerite, veuve de Charles de Montferrand.

Je constate ici, comme complément d'une note précédente (p. 47 du t. I), que cette seigneurie de Valens (ou Balencs ?), dont le château-fort avait été détruit au XIVe siècle, était sans doute le fief patrimonial de Seguin de Balencs, le défenseur de Casseneuil contre Simon de Montfort en 1209 et 1214.

Cf. *La Ville et les Seigneurs de Cancon*, par Louis Massip, p. 154 et suiv. ; *Le Château de Moulinet*, par Béchade-Labarthe (*Revue d'Aquitaine*, t. XIII), etc.

[1] Les neuf districts de Lot-et-Garonne étaient Agen, Marmande, Nérac, Villeneuve, Tonneins, Casteljaloux, Monflanquin, Valence et Lauzun.

Le département de Tarn-et-Garonne ne fut créé qu'en 1808, par un démembrement des départements limitrophes. Celui de Lot-et-Garonne fournit tout ou partie des cantons de Valence, d'Auvillars et de Montaigu.

A propos de Montaigu, je rectifie ici la fausse orthographe de ce nom, imprimé *Montaigut* aux pp. 2, 50 et 153 du t. Ier.

[2] Les tribunaux de districts étaient composés de cinq juges et quatre suppléants.

Pour le district d'Agen, le premier personnel, élu le 5 octobre 1790, fut le

La justice criminelle, rénovée en 1791, comprit un tribunal criminel par département, des tribunaux correctionnels cantonaux et des tribunaux de police[1].

A l'incohérence des juridictions si multiples d'autrefois (royales, seigneuriales, consulaires, ecclésiastiques, etc.), dont l'enchevêtrement inextricable conduisait au chaos, était substituée désormais une institution judiciaire n'ayant plus à interpréter qu'une loi unique envers des citoyens égaux.

La nouvelle organisation, qui, plus tard, devait se simplifier encore, fut réalisée à Agen de 1790 à 1792[2].

C'est le 20 novembre 1789 qu'avait paru le premier périodique agenais, fondé par Raymond Noubel[3] sous le titre de *Journal Patriotique de l'Agenois*[4]. Cette publication, qui à son 45e numéro, en 1790, après la formation des départements, devint le *Journal*

---

suivant : Raymond Bory, avocat et président du Directoire, premier juge, avec Jean Lafitte, Martinelli, Pierre Bergognié et Joseph Vigué. Les suppléants furent Lacuée, Falagret, Paquin et Uchard. L'installation eut lieu le 16 décembre 1790, et la première audience le 9 janvier 1791.

Les tribunaux de districts disparurent après le 9 thermidor. V. A. Douarche, *Notes sur la Justice et les Tribunaux à Agen pendant la Révolution*. 1789-1800 (Paris, s. d. [1893], gr. in-8o).

[1] Les tribunaux criminels comptaient un président, trois juges et un greffier ; les tribunaux correctionnels, trois juges de paix ; les tribunaux de police, trois officiers municipaux.

[2] Les premières mesures furent prises à cet effet à Agen le 31 mars 1790 par trois commissaires spéciaux : de Fumel-Montaigu, de Saint-Amans et Cessac-Lacuée.

[3] François-Abraham-Raymond Noubel (Agen, 1761 - Brassac 1841), fils de Jean Noubel, ouvrier imprimeur de Toulouse (1724-1771), qui, ayant épousé la nièce du maître imprimeur agenais Jean Gayau, prit la suite de ce dernier. Raymond Noubel fonda aussi l'*Annuaire, ou Calendrier de Lot-et-Garonne* paraissant encore. Il fut administrateur du département en 1797, conseiller général de 1800 à 1816 et député en 1815. En 1817, il céda l'imprimerie à son fils Prosper Noubel (1695-1877).

[4] In-8o de 8 pp., à périodicité variable (V. les art. *Journaux et Revues* et *Journal patriotique*... de la *Bibliographie générale de l'Agenais*).

Patriotique de Lot-et-Garonne, *ci-devant Agenois*, disparut en 1793 pour renaître en 1806 sous le nom de *Journal de Lot-et-Garonne*[1], succédant alors au *Messager de Lot-et-Garonne* que venait de créer Louis Currius[2].

Il fut procédé le 1er octobre 1791 à des élections générales pour l'Assemblée législative qui siégea d'octobre 1791 au 21 septembre 1792. Le département de Lot-et-Garonne élut neuf députés et trois suppléants : Mathieu Depère, vice-président du département ; Jean-Gérard de Lacuée, capitaine au régiment Dauphin-Infanterie, procureur général-syndic ; Ch.-M. Lafont, membre du Directoire du département ; Jean Lavigne, négociant ; Maleprade, président du département ; Guillaume Mouysset, juge au tribunal du district de Villeneuve ; Pierre Paganel, curé de Noaillac et procureur-syndic du même district ; Alexandre Pouget, procureur-syndic du district de Casteljaloux ; Antoine Vidalot, juge au tribunal du district de Valence. Les suppléants furent Lassaigne, Boucherie et Phiquepal[3].

---

[1] Le *Journal de Lot-et-Garonne* chiffre aujourd'hui sa 104e année (V. l'*Histoire de l'Imprimerie en Agenais*, et les art. *Noubel* et *Journal de Lot-et-Garonne* de la *Bibliographie générale de l'Agenais*).

[2] Louis Currius, né en 1770, mort en 1824, fils d'un imprimeur agenais également prénommé Louis, de Cassèneuil, exerçant à cette époque. Il s'était établi à Villeneuve en 1795, d'où il vint à Agen avant 1800. Son fils André-Prosper Currius lui succéda (V. l'*Histoire de l'Imprimerie en Agenais*).

[3] Plusieurs de ces noms doivent être annotés :

Mathieu Depère (Mézin, 1754 - Toulouse, 1835). Il fut envoyé au Conseil des Anciens en 1796 et maintenu jusqu'au coup d'Etat de brumaire. Il passa alors au nouveau Corps législatif et devint plus tard sénateur et comte de l'Empire. La Restauration l'appela à la Chambre des pairs.

On a de lui un *Mémoire sur les Landes* (Paris, 1795, in-8o).

Charles-Marie Lafont du Cujula (Agen, 1749-1811), premier secrétaire perpétuel de la Société académique d'Agen.

Maire d'Agen en 1794, puis commissaire administratif du département, il entra au Conseil des Anciens et s'y maintint jusqu'en 1801.

Il a écrit plusieurs mémoires littéraires et un curieux *Annuaire, ou*

L'évêque d'Agen ayant refusé de prêter le serment constitutionnel le 4 janvier 1791, les électeurs de Lot-et-Garonne procédèrent le 9 mars suivant, puis le 1er mai à la nomination de son successeur, qui fut l'abbé Constant, professeur de théologie et premier vicaire cathédral de Bordeaux [1].

Les menus événements agenais de cette époque, de 1790 à 1793, offrent peu d'intérêt.

En janvier 1790, une sorte d'insurrection se produi-

Description statistique du Département de Lot-et-Garonne (Agen, 1806, in-8°)

Guillaume Mouysset, né près de Cancon en 1755, mort à Bagnères en 1818. Il avait été d'abord avocat au Parlement de Toulouse. Il fut accusateur public près le tribunal criminel de Lot-et-Garonne, puis, en 1801, commissaire du Gouvernement au tribunal d'appel du même département, et enfin procureur général et baron de l'Empire en 1808.

Pierre Paganel (Villeneuve, 1745 - Bruxelles, 1826).

Il fut élu en 1792 à la Convention nationale. Sous le Directoire et jusqu'en 1809, il fut attaché aux Affaires étrangères, et de 1809 à 1814, à la Chancellerie de la Légion d'honneur. En 1816, la loi contre les régicides le força de se réfugier en Belgique.

Il a laissé quelques ouvrages, notamment un *Essai historique et critique sur la Révolution française* (Paris, 1810, 3 vol. in-8°), etc. V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. II.

Alexandre Pouget, économiste, né à Lamarque, près Tonneins, en 1730, mort à Cauboue, près Casteljaloux, en 1800.

Avocat au Parlement en 1773 et subdélégué de l'Intendance de Guyenne. Il laissa plusieurs brochures politiques.

Un de ses fils, Cyprien Pouget (Caubouc, 1759 - Montauban, 1843), d'abord curé de Casteljaloux, puis de Nérac, devint vicaire général de Montauban en 1826 et publia un certain nombre d'ouvrages religieux (V. le t. II de la *Bibliographie de l'Agenais*).

Antoine Vidalot, né au château du Sirat, commune de Valence, en 1734, mort en 1808. Avocat et consul d'Agen en 1773, plus tard administrateur du département de Lot-et-Garonne, il fut élu à la Convention en 1792, et passa au Conseil des Anciens dont il sortit en 1798.

Jean Lavigne était de Tonneins. — Il sera question plus loin de Lacuée.

[1] V. *Procès-Verbal de l'Assemblée électorale du département de Lot-et-Garonne, du 1er mai 1791, pour l'Election de l'Evêque*, etc. (Agen, 1791, in-4° de 35 pp.).

André Constant (Saint-Mégrin, 1736 - Paris, 1811) fut sacré à Bordeaux le 5 juin 1791 et prit possession de son siège le 14 du même mois. Sa démission vint en 1801. Ses mandements et lettres pastorales sont remarquables (V. la *Bibliographie de l'Agenais*, t. I).

sit en Quercy et sur quelques points de l'Agenais. Des crimes furent commis près de Moissac; le château de Campernau fut incendié dans la nuit du 29 au 30 janvier. Deux bataillons de volontaires nationaux, dont un de Villeneuve, firent une battue et capturèrent vers Villéréal vingt-six révoltés qui furent emprisonnés à Agen [1].

Une petite émeute à Montignac-de-Lauzun nécessitant l'emploi de la force armée en août 1791, et une autre à Roquecor, district de Villeneuve ; des rixes entre les habitants d'Agen et le régiment de Royal-Pologne qui tenait garnison dans cette ville, en janvier 1792, et quelques troubles en mars dus à la cherté du pain ; l'installation successive des tribunaux, les enrôlements volontaires et de solennelles prestations de serments fédératifs résument pour nous, ou à peu près, l'histoire des premières années révolutionnaires. Puis vint la déclaration du danger de la patrie (18 juillet 1792) ; des Assemblées électorales houleuses ; la suppression des congrégations religieuses et des passages nombreux de troupes et de volontaires.

Les députés envoyés par l'Agenais à la Convention nationale, le 11 septembre 1792, furent les suivants :

Pierre Boussion et Antoine Vidalot, qui votèrent la mort du roi sans sursis ; Pierre Paganel et Antoine Fournel, qui votèrent la mort avec sursis; Guyet-Laprade, Antoine-Jean-Blaise Laurent, Jean-Baptiste-Joseph Claverie, Noguères et Laroche, qui votèrent la réclusion avec sursis [2].

---

[1] Une plaquette de l'époque est curieuse à consulter à ce sujet : *Relation des Excès commis aux environs d'Agen* (S. l. n. d. [Agen, 1790], in-8° de 7 pp.).

[2] J'ai déjà parlé de Boussion, de Paganel et de Vidalot. — Je cite ici ;

Les armées de la République réalisaient des prodiges. Valmy (20 septembre 1792) avait causé un vif étonnement ; les glorieuses campagnes de 1793-1795 firent merveille.

Les cérémonies patriotiques, si fréquentes en 1793, mériteraient peut-être de nous arrêter un instant. Fêtes de la Fédération, de la Fraternité, de l'Etre suprême, de la Raison [1], etc. avaient un succès considérable.

La Convention envoyait alors en province des délégués chargés d'assurer l'exécution de ses décrets. Au mois de septembre 1793 étaient réunis à Agen Ysabeau, Dartigoeyte, Baudot, Monestier, Paganel, Chaudron-Rousseau, Pinet aîné, Leyris et Tallien [2],

---

Guyet-Laprade, ou mieux : Pierre-Jules Guyet de Laprade, né à Meilhan en 1755, mort en 1826, avait quitté en 1789 le régiment de Bourbon où il était entré comme lieutenant en 1773. Il fut nommé juge de paix de Meilhan et passa au Conseil des Cinq-Cents en 1796; puis, démissionnaire en 1797, il reprit ses fonctions de juge de paix qu'il conserva jusqu'en 1823.

Jean-Baptiste-Joseph Claverie, né à Moncrabeau. Il passa au Conseil des Anciens dont il fut secrétaire et devint ensuite conseiller général de Lot-et-Garonne. Son nom disparaît en 1798.

Laurent et Fournel étaient juges de paix, le premier du district d'Auvillars, le second du district de Tournon. — Noguères était de Puymirol.

Enfin Larroche, né à Astaffort, considéré comme démissionnaire à cause de son absence par le décret du 16 juin 1793 et remplacé par Antoine Cabarroc, fut plus tard, sous l'Empire, juge au tribunal civil d'Agen.

[1] Les *Annales de la Ville d'Agen*, de Proché, donnent sur ces fêtes à Agen de très curieux détails.

[2] Clément-Alexandre Ysabeau (Gien, 1754 - Paris, 1825), ex-Oratorien, préfet du Collège de Tours. Député de l'Indre à la Convention, il abjura en 1793 et se maria. Dans une première mission, en 1793, il s'était montré des plus violents; dans sa seconde, en 1795, il fit preuve de plus de tact et de modération. Il passa au Conseil des Anciens et entra dans l'Administration des Postes.

Dartigoeyte, des Landes, né en 1758. Il terrorisa les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées.

Marc-Antoine Baudot, médecin de Charolles, député de Saône-et-Loire, mort à Liège en 1830.

Pierre-Laurent Monestier, né à Manassac en 1755, député de la Lozère. Il

qui légiférèrent à outrance, amoncelèrent leurs arrêtés et terrorisèrent le pays. Le 25 septembre, dans une Assemblée tenue à l'église des Carmélites, Tallien bouleversa de fond en comble l'Administration locale, destituant et proscrivant en masse[1]. Nobles et suspects furent arrêtés; des taxes exorbitantes, imposées; les églises, transformées en écuries ou greniers à foin; les prêtres insermentés, poursuivis, et les fêtes religieuses absolument interdites. Un Comité de salut public fut même établi le 6 novembre[2].

Nous traversons l'époque triste de la période révolutionnaire.

Monestier (de la Lozère) revint à Agen en mars 1794. En février, à Marmande, il avait donné des ordres pour la destruction de tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime, et confisqué tous les édifices

ne tint qu'un rôle de courte durée et disparut bientôt de la scène politique.

Georges Chaudron-Rousseau, de la Haute-Marne, mort vers 1817.

Jacques Pinet, de la Dordogne, mort en 1844.

A.-J. Leyris, du Gard, mort après 1816. Il passa au Conseil des Cinq-Cents.

Jean-Lambert Tallien (Paris, 1769-1820), clerc de procureur en 1789, député de Paris et secrétaire de la Commune, joua un rôle très actif et fut un des instigateurs des massacres de septembre. Conventionnel de Seine-et-Oise et l'un des principaux acteurs de Thermidor, il passa au Conseil des Cinq-Cents. A Bordeaux, où il avait déchaîné toutes les haines, Tallien sauva de l'échafaud une femme d'une beauté remarquable, Thérésia de Cabarrus (Saragosse, 1770 - Chimay, 1835), fille du comte Fr. de Cabarrus, ministre des Finances en Espagne. Thérésia s'était mariée à seize ans avec un conseiller au Parlement de Paris, le marquis Davin de Fontenay, qui émigra et contre lequel elle obtint un jugement de divorce. Elle épousa Tallien en décembre 1794, affecta une très singulière conduite dans la réaction thermidorienne, divorça encore en 1803 et s'unit en 1805, en troisièmes noces, au comte de Caraman, plus tard prince de Chimay (Cf. Michelet, *Histoire de la Révolution française ;* A. Houssaye, *Notre-Dame de Thermidor* [Paris, 1865, in-8°], etc.).

[1] V. Douarche, *Notes sur la Justice et les Tribunaux à Agen pendant la Révolution (1789-1800)*, p. 111 et suiv.

[2] Cf. *Annales d'Agen*, de Proché, p. 29 ; *Notes sur la Justice et les Tribunaux à Agen*, par A. Douarche, etc.

“ sur lesquels paraîtra des signes de royauté ”. A Agen, il reprit l'œuvre de Tallien, bouleversant de nouveau l'Administration locale et détruisant sottement des objets d'art et des documents de toutes sortes.

Du reste, il faut bien reconnaître que les Agenais se prêtaient quelque peu à ces folies. Le 8 avril 1794, le Conseil général de la commune décidait, en effet, la démolition des murs de la ville, sous prétexte qu'ils “ arrêtaient les courants d'air et retraçaient des signes de féodalité ”.

Les prêtres reclus furent expédiés à Bordeaux le 15 mars pour être embarqués à destination de la Guyane. Puis vint la mise hors la loi des aristocrates et ennemis de la Révolution [1]...

La pénurie des subsistances se faisait cruellement sentir. Vers la fin du mois de décembre 1793, un arrêté taxa chaque habitant d'Agen à une demi-livre de pain par jour et à une livre pour les travailleurs; le 18 mars 1794, cette ration fut portée à trois quarts de livre; mais le 2 avril elle fut réduite à un quart et

---

[1] La Justice révolutionnaire en Agenais fit preuve d'une certaine modération qu'il convient de constater. Les condamnations politiques d'émigrés et de suspects furent relativement peu nombreuses. On ne cite, en effet, que les exécutions capitales suivantes :

11 mai 1793. — François Rives-Moustier, de Marmande.

12 décembre 1793. — Joseph Duthiers, de Monclar, habitant Saint-Pierre de-Buzet, aïeul de Henri Lacaze Duthiers, le savant naturaliste contemporain.

3 janvier 1794. — Bernard Peyraud, de Lauzun.

16 avril 1794, — Jean-Baptiste-Charles d'Abzac, ancien capitaine de chasseurs à pied.

30 août 1794. — Jean-Joseph Delsac, Cordelier et prêtre de Villeneuve.

8 décembre 1795. — Antoine Joli Blason, de Sainte-Bazeille.

20 août 1796. — Louis-François d'Orlan Polignac, ancien chevau-léger de la Garde de Louis XVI.

V. les *Notes sur la Justice et les Tribunaux à Agen*, par M. Douarche, p. 133 et suiv.

Les tribunaux révolutionnaires furent supprimés par la loi du 19 floréal an II.

demi, et le 15 juin elle ne fut plus que de deux onces !

Sous prétexte d'une régénération de l'esprit public, les mesures les plus invraisemblables se succédaient sans trêve. Il était temps vraiment que vînt, avec le 9 thermidor (27juillet 1794)[1], la chute de Robespierre: on ne saurait prévoir ce que fût devenue la France.

Cette nouvelle fut accueillie à Agen et dans tout l'Agenais par une explosion de joie. Une détente salutaire en résulta aussitôt : c'était le retour à une vie normale ; la fin d'une oppression odieuse et de poignantes alarmes. C'était enfin, après la terrible crise, l'avènement de l'ordre social attendu pendant plus de huit siècles[2].

Boussion et Treilhard[3] furent envoyés en mission à

[1] L'année républicaine, adoptée en 1793, datait du 22 septembre 1792, époque de la proclamation de la République concordant avec le solstice d'automne. Elle était composée de douze mois de trente jours et de six jours complémentaires.

L'année républicaine dura jusqu'au 31 décembre 1805. Le calendrier Grégorien fut rétabli à partir du 1er janvier 1806, en vertu du sénatus-consulte du 21 fructidor an XIII.

[2] On place à la fin de juillet 1794 la formation à Agen d'un *Comité dramatique* dont les débuts eurent lieu le 6 septembre suivant par *La Mort de César*, et *Le Tu et le Toi, ou la Parfaite Egalité* (V. Proché, *Annales d'Agen*, p. 49).

Ce Comité dramatique, venant à la suite de plusieurs années de privation totale de théâtre, se composait de 24 membres. Un arrêté du 16 octobre 1794 du représentant Ysabeau mit à sa disposition le matériel saisi en 1792 au château d'Aiguillon, où les deux derniers ducs avaient organisé et entretenu un théâtre luxueux (V. Tholin, *Documents sur le Mobilier du Château d'Aiguillon confisqué en 1792* (Agen, 1882, gr. in-8°).

Le Comité de 1794 disparut en 1797. L'année suivante, la ville d'Agen fit l'acquisition du matériel princier et put établir dans de remarquables conditions son théâtre municipal, dont un sieur Pougin fut en 1800 le premier directeur privilégié moderne (V. *Le Théâtre en Agenais au* XVIIIe *siècle*, par Fr. Habasque, pp. 21-23).

[3] Jean-Baptiste Treilhard, avocat (Brive, 1742-Paris, 1810). Député de Paris aux Etats de 1789, il fut un des principaux auteurs de la Constitution civile du Clergé. Le département de Seine-et-Oise l'envoya à la Convention. Il fut président du Conseil des Cinq-Cents, membre du Directoire en 1798-99, ambassadeur et ministre d'Etat en 1809. — Treilhard était un homme de

Agen, où ils arrivèrent le 27 mars 1795. Ils rétablirent ce qu'avaient désorganisé Tallien et Monestier ; puis le désarmement des citoyens eut lieu en avril, et les églises furent rouvertes en juin. En septembre, la garde nationale composée de cinq bataillons fut réduite à un seul, et en novembre l'Administration municipale nouvelle, formée selon la Constitution de l'an III, fut installée.

Bien qu'on fût alors en pleine débacle des assignats, dont la valeur devenait dérisoire et dont la disparition était prochaine[1], les fêtes officielles se multipliaient encore : fêtes de la Jeunesse, des Epoux, de la Reconnaissance et des Victoires, des Vieillards, de la Souveraineté du Peuple, etc., leur énumération complète serait longue. Elles étaient, du reste, toujours très solennelles et fort goûtées de la foule, qui cependant dut leur préférer sans doute les réjouissances publiques dont allait bientôt être suivie chaque victoire des armées françaises.

Le Directoire avait été institué en 1795. Les campagnes de Bonaparte en Italie : Lodi, Arcole et le traité de Campo-Formio (1796-1797) avaient ramené la joie dans les cœurs. La seconde coalition fut vaincue ; puis vint le 18 brumaire 1799 substituant le Consulat au Directoire et amenant la Constitution de l'an VIII.

---

valeur. Dans ses diverses missions, il fut un de ceux qui apportèrent le plus de justice et de modération.

[1] Proché dit (*Annales d'Agen*) qu'il n'en fallait pas moins de 150 livres pour une paire de souliers ; 24 pour une pêche ; 1.200 pour une canne de bois ; 20 livres pour un litre de vin, etc.

Le 25 mai 1795, le louis d'or valait 8.500 livres en assignats. En février 1797, la livre de pain, payée trois sous en numéraire, valait quatre francs en papier monnaie !

Les assignats disparurent le 21 mars 1797.

Les députés de Lot-et-Garonne au Conseil des Cinq-Cents et au Conseil des Anciens furent les suivants :

Conseil des Cinq-Cents

An IV : Guyet-Laprade.

An V : Antoine Bourg-Laprade et Bernard Laujacq.

En l'an VI, il fut adjoint Jean-Bernard-Caprais Sembauzel. Enfin, en l'an VII, aux trois membres précédents furent ajoutés J.-G. de Lacuée et Lafont.

Conseil des Anciens

An IV : Antoine-Jean-Blaise Laurent, Antoine Cabarroc, Boussion, Claverie, Vidalot, Jean Brostaret, Mathieu Depère et J.-G. de Lacuée.

An V : Laurent et Cabarroc furent remplacés par François Lagrange.

An VI : Brostaret, de Lacuée, Depère, Lagrange et Jacques Coutausse.

En l'an VII, on ne retrouve que les trois derniers[1].

Des Ecoles centrales avaient été établies dans tous les départements de la République. Celle de Lot-et-Garonne, installée à Agen le 21 novembre 1796, fut d'abord placée dans le local du nouvel évêché (aujourd'hui Hôtel de la Préfecture) et fonctionna

---

[1] Nous rencontrons ici quelques noms nouveaux dont je ne retiens que les deux suivants :

Antoine Laprade, dit Bourg-Laprade, né à Meilhan en 1736, mort en 1816, trésorier de France avant 1789. En 1800, il passa au nouveau Corps législatif et rentra dans la vie privée en 1804.

Bernard Laujacq, né à Cocumont en 1758, mort en 1841, avocat au Parlement, puis au tribunal du district de Bordeaux en 1792, et administrateur du district de Marmande en 1795. Il resta au Conseil des Cinq-Cents jusqu'au 18 brumaire et fut nommé peu après conseiller à la Cour d'Agen.

Au surplus, les législatures devant se succéder fréquemment et les députés élus par le département de Lot-et-Garonne n'ayant eu, en général, que peu d'importance historique, il suffira de mentionner à l'occasion ou en fin de chapitre ceux dont les noms offrent quelque intérêt.

Pour les autres, V. *Les Députés de Lot-et-Garonne aux anciens Etats géné-*

jusqu'en 1802, date de la suppression de ces Ecoles[1].

Le Corps législatif de l'an VIII fut nommé le 4 nivôse par le Sénat conservateur et se composa de 300 membres, dont les suivants pour le Lot-et-Garonne: Bourg-Laprade, Lafont, Jean-Gérard de Lacuée, anciens membres du Conseil des Cinq-Cents; Coutausse, Lagrange et Depère, du Conseil des Anciens.

En mai 1799, des troubles assez graves éclatèrent dans diverses communes du département de Lot-et-Garonne et des départements voisins. Des réfractaires parcouraient en grand nombre les cantons d'Auvillars, de Valence et de Castelsagrat, pillant les maisons,

---

raux et aux Assemblées modernes, par M. Ph. Lauzun, cité p. 178 du t. Ier.

[1] Diverses pièces relatives à l'Ecole centrale de Lot-et-Garonne ont été imprimées (V. l'*Index méthodique* de la *Bibliographie de l'Agenais*, t. III, p. 290, et la note de la p. 62 des *Annales* de Proché).

Cette Ecole eut plusieurs professeurs de haut mérite, notamment Louis Puissant, mathématicien célèbre (1769-1843), membre de l'Institut, auteur de remarquables ouvrages spéciaux et d'une *Métrologie* de Lot-et-Garonne (Agen, 1799, in-8°), et Antoine-François Lomet, baron des Foucaux, ingénieur distingué, dont les publications scientifiques ont une grande valeur (V. ces noms dans la *Bibliographie générale de l'Agenais*).

Parmi les autres professeurs de la première heure, je cite : Pérès, ex-Oratorien, chargé des langues anciennes ; Saint-Amans, pour l'histoire naturelle ; Jules de Godailh, pour la grammaire, etc.

Nous retrouverons les deux premiers.

Jean-Gaspard-Jules de Godailh, né à La Meyrade, près Tournon, en 1763, mort à Agen en 1840, avait été capitaine d'artillerie avant la Révolution. Il fut ensuite secrétaire général de la Préfecture de Lot-et-Garonne et député de ce département de 1804 à 1815. On a de lui quelques ouvrages.

Les Ecoles centrales avaient remplacé les Collèges, supprimés par la Convention en septembre 1793. Elles disparurent elles-mêmes en vertu d'une loi du 1er mai 1802 leur substituant des Ecoles secondaires et des Lycées.

L'Ecole secondaire d'Agen dura jusqu'au 17 mars 1808, date du décret instituant l'Université. Le Collège fut alors rétabli, installé en 1810 dans l'ancien couvent des Carmélites et inauguré en 1811. Ce Collège fut érigé en Lycée en 1858, année au cours de laquelle furent terminées les constructions actuelles, qui vont être abandonnées à l'enseignement secondaire des jeunes filles et échangées contre des bâtiments plus vastes érigés à l'est de la ville.

Pour tout ce qui concerne l'histoire du Collège, de l'Ecole centrale et du Lycée d'Agen, je renvoie encore le lecteur à la *Notice sur le Collège d'Agen* (*1581-1888*), de M. Philippe Lauzun.

arrêtant et maltraitant les voyageurs. Des troupes furent levées pour réprimer ces excès et opérèrent de concert avec des brigades de gendarmerie et un détachement de hussards. Le général Vidalot[1] commandait l'expédition.

Ni la peine de mort décrétée contre les réfractaires, ni cette manifestation armée ne purent arrêter les désordres, qui gagnaient d'autres parties de la France. Le 26 juillet, une patrouille fut même attaquée non loin d'Auvillars. L'effectif des troupes dut être alors considérablement augmenté et des canons furent envoyés de Bordeaux, de Toulouse et de Bayonne. Enfin, devant ces mesures, les insurgés se dispersèrent et la pacification fut peu à peu obtenue.

Le château du Sirat, dans la paroisse d'Espalais, appartenant au général Vidalot, fut incendié par les derniers réfractaires le 24 avril 1800. L'ancien conventionnel Antoine Vidalot, que le pays avait mal accueilli à son retour du Conseil des Anciens, et son fils, le général, parvinrent à se sauver ; mais la fille de ce dernier périt dans les flammes.

Vers ce même temps, d'autres troubles encore affligèrent divers points de l'Agenais, où des groupes de bandits tendaient à imiter les odieux exploits des *Chauffeurs* du Nord.

La plus importante de ces bandes campait dans le canton de Duras et terrifiait la contrée. Le Directoire envoya un régiment qui s'établit à Soumensac ; mais néanmoins on ne vint à bout de ces forcenés que difficilement, avec le concours de nombreux détache-

---

[1] Pierre-Marie-Gabriel Vidalot, né au château du Sirat en 1764, mort au même lieu en 1843.
Il commanda le département de Tarn-et-Garonne après sa formation, en 1809, et un moment celui de Lot-et-Garonne en 1825.

ments de gendarmerie et par une battue vigoureuse dans le courant du mois d'octobre 1800 [1].



Le XVIIIe siècle fut presque aussi glorieux pour les sciences que le XVIIe l'avait été pour les lettres.

La physique est rénovée par Franklin, Volta, Galvani ; la chimie moderne est fondée par Lavoisier ; Lagrange et Laplace créent l'analyse mathématique ; Linné et Jussieu régénèrent la botanique ; Jenner découvre la vaccine en 1775 ; un bateau à vapeur fonctionne sur la Saône en 1783 et le premier ballon est lancé.

La littérature se transforme. Elle emprunte à cette soif de rénovation sociale qui caractérise l'époque une forme plus austère et plus virile.

L'Agenais, je l'ai dit ailleurs, ne se plaça peut-être pas à l'avant-garde du progrès ; mais il n'y fut certainement jamais réfractaire, et au XVIIIe siècle, comme à toute autre époque, il sut fournir dignement sa contribution à l'effort commun.

Chemin faisant, j'ai parlé d'une foule d'Agenais plus ou moins célèbres : HENRI DE BELSUNCE, LABRUNIE, PAGANEL, ROMAS, etc., etc. Beaucoup d'autres, cités seulement, conduisent au XIXe siècle et nous occuperont plus tard ; mais il doit en être encore mentionné ici un certain nombre, pour lesquels j'adopterai l'ordre alphabétique :

BARAILH (Jean, marquis de), vice-amiral, né à Monclar

---

[1] Quatre de ces brigands furent condamnés à la peine de mort par la Cour d'assises de Lot-et-Garonne le 2 janvier 1802.

V. la *Notice sur la Ville et Juridiction de la Sauvetat-du-Drot*, par Antoine Aloy, p. 124.

en 1671, mort au Rodié, même commune, en 1773.

Enseigne de vaisseau à La Hogue en 1692, capitaine de vaisseau en 1721, il devint commissaire général de l'artillerie de marine en 1731, inspecteur des troupes de la marine à Rochefort en 1735, commandant de ce port en 1745, lieutenant général des armées navales en 1750 et vice-amiral de France en 1753.

Bellecombe (Guillaume Léonard de), maréchal des camps et armées du roi, né à Perville (Lot-et-Garonne) en 1718, mort à Montauban en 1792.

Il fut gouverneur de Pondichéry, qu'il défendit en 1778, et de Saint-Domingue.

Boileau (Jean-Jacques), théologien janséniste qui eut quelque célébrité. Il était né près d'Agen en 1642 et mourut à Paris en 1735.

D'abord précepteur du comte et du chevalier de Luynes, il fut ensuite chanoine de Saint-Honoré de Paris, après avoir été curé de Saint-Etienne d'Agen sous Mascaron et archidiacre de l'archevêque Louis-Antoine de Noailles[1].

Bonal (François de), prélat, né au château de Bonal (Agenais) en 1734, mort à Munich en 1800.

Vicaire général de Châlon-sur-Saône, puis directeur général des Carmélites de France et évêque de Clermont en 1776.

Envoyé aux Etats généraux de 1789 par le Clergé du bailliage de Clermont, il s'opposa sans cesse à toutes

---

[1] Sur la vie et les écrits de l'abbé Boileau, V. *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean-Jacques Boileau, avec divers documents inédits*, par Tamizey de Larroque (Agen, 1877, in-8°).

Cf. du même auteur : *Lettres inédites de quelques Hommes célèbres de l'Agenais*, où se trouvent des notes complémentaires et cinq lettres écrites en 1682, et aussi l'article *Boileau*, au t. Ier de la *Bibliographie de l'Agenais*.

Ici encore, pour éviter des redites constantes, je renvoie dès maintenant le lecteur à ce dernier répertoire pour tous les travaux des écrivains agenais.

les réformes, signa la protestation du 12 septembre 1791, se réfugia en Hollande, fut arrêté lors de l'occupation française de ce pays et se retira ensuite en Allemagne.

Clavier (Louis de), de Castillonnès, chef d'escadre sous Suffren, mort dans l'Inde en 1770.

Le fils de Louis de Clavier, capitaine des vaisseaux du roi, fut décapité en 1793.

Duvigneau (Pierre-Hyacinthe), publiciste, né à Moncrabeau en 1752, décapité à Bordeaux en 1794.

Avocat, puis procureur au Parlement de Bordeaux, et en 1791 greffier du tribunal criminel de la Gironde.

Esprit très vif, Duvigneau s'agita beaucoup de 1790 à 1793; il se mêla aux polémiques du temps, surtout à celles qui visaient le rétablissement des Etats de Guyenne, et publia d'assez nombreux écrits.

Ferrand de la Caussade (Jean-Henri Bécays), général de division, né à Monflanquin en 1736, mort à La Planchette, près Paris, en 1805.

Il combattit vaillamment à Jemmapes, fut nommé commandant de Mons en 1793, et défendit pendant trois mois, avec 9.000 hommes, Valenciennes assiégée par 150.000 coalisés. Il fut préfet de la Meuse-Inférieure en 1802.

Ferrein (Antoine), savant anatomiste, né à Frespech en 1693, mort à Paris en 1769, membre de l'Académie des Sciences en 1731, successeur d'Audry au Collège de France, professeur à la Faculté et au Jardin du roi.

Les écrits de Ferrein ont une haute valeur scientifique.

Lafitte-Clavé (André-Joseph de), maréchal de camp, né à Clavé, près Moncrabeau, le 23 février 1740, mort à Perpignan en 1794.

Lafitte-Clavé passa cinq années, de 1784 à 1788, au

service de la Turquie, fut nommé alors sous-brigadier du génie, puis colonel-directeur le 1er avril 1791, maréchal de camp à l'armée de Belgique le 22 décembre 1792, inspecteur général des fortifications le 2 mars 1793 et suspendu le 3 nivôse an II.

Il dirigea les travaux du port de Cherbourg en 1789 et laissa deux ouvrages militaires importants[1].

LAFON (Jean-Baptiste), médecin, né à Marmande vers 1730, mort à Bordeaux vers 1800.

Médecin de l'Hôtel-Dieu de Bordeaux, auteur de plusieurs ouvrages de politique et de science.

LA NAUZE (Louis JOUARD de), Jésuite très érudit, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Villeneuve, 1693-1793).

LA VAUGUYON (Antoine-Jacques de QUÉLEN de STUER de CAUSSADE, duc de), lieutenant général, né à Tonneins en 1705, mort à Versailles en 1772.

Le duc de La Vauguyon combattit héroïquement à Fontenoy, à Raucoux et à Laufeld. Il fut chargé de l'éducation du duc de Bourgogne, et devint en 1765 précepteur des trois princes qui régnèrent sous les noms de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

La baronnie de Tonneins fut érigée en duché-pairie sur sa tête par Louis XV en 1758.

Son fils, *Paul-François de Quélen, duc de La Vauguyon,* né à Tonneins en 1746, mort à Paris en 1828, administrateur habile, laissa plusieurs écrits politiques.

Il porta d'abord le titre de marquis, puis de duc de Saint-Mégrin, fut ambassadeur en Hollande en

---

[1] Ces indications sur Lafitte-Clavé, empruntées aux Archives du Ministère de la Guerre, complètent et rectifient la notice de la *Biographie de l'Arrondissement de Nérac*, de Samazeuilh, et celle de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

1776 et en Espagne en 1784, devint maréchal de camp en 1788 et ministre des Affaires étrangères en 1789. Redevenu ambassadeur à Madrid après la prise de la Bastille, il fut remplacé par Bourgoing en 1790. Louis XVIII l'appela à la Chambre des pairs en 1815.

MALVIN DE MONTAZET (Antoine de), prélat et académicien, né au château de Quissac, près d'Agen, en 1713, mort à Lyon en 1788.

Aumônier du roi en 1742, évêque d'Autun en 1748, archevêque de Lyon en 1758. Il fut élu à l'Académie française en 1757.

Ce prélat, d'une éloquence remarquable, fut aussi un élégant écrivain[1].

MASSAC (Pierre-Louis de), agronome et littérateur, né à Unet, près Tonneins, en 1728, mort en 1780.

Avocat au Parlement de Paris, il abandonna le barreau pour se consacrer à l'agriculture et aux lettres et publia divers ouvrages estimés.

Son frère puîné, *Raymond de Massac*, financier, né à Unet en 1730, mort en 1789, fut receveur des rentes à Paris et laissa deux études spéciales.

TAILHÉ (Jacques), historien, né à Villeneuve-sur-Lot en 1702, mort en 1778.

Disciple fervent de Rollin, il abrégea très habilement les ouvrages de ce maître et produisit quelques autres travaux.

VIVENS (François de LABAT, chevalier de), physicien,

---

[1] Le frère de l'archevêque de Lyon, Antoine-Marie de Malvin, comte de Montazet, baron de Quissac, né en 1711, mort au château de Quissac en 1768, fut lieutenant général des armées du roi et ambassadeur en Hongrie.

Cf. *Monographie du Château de Plassac*, par le marquis de Dampierre, t. III (chiffré II), et *Lettres inédites de quelques Hommes célèbres de l'Agenais*, par Tamizey de Larroque.

J'ai mentionné dans la *Bibliographie de l'Agenais* (t. II, p. 149) un comte de Malvin de Montazet, parent des précédents et poète spirituel, mort très âgé au commencement du XIX[e] siècle.

agronome et littérateur, né à Clairac en 1697, mort en 1780, confident et ami du grand Montesquieu.

Il eut une existence très active et publia un grand nombre d'écrits.

Je pourrais inscrire ici bien d'autres noms encore méritant un souvenir :

Les *Bellet*, de Sainte-Foy-la-Grande : *François Bellet,* médecin (1663-1746); *Isaac Bellet*, son fils et médecin comme lui (1700-1772); *Jules Bellet*, frère de François, chanoine de Cadillac (1672-1752). Ces trois *Bellet,* membres de l'Académie de Bordeaux, ont tous produit de savantes dissertations scientifiques, historiques et littéraires.

Jean-Jacques Belloc, médecin légiste (Saint-Maurin, 1730 - Agen, 1807), a droit aussi à une citation. Il fut membre de la Société de Médecine de Paris, et son principal ouvrage, qui a eu trois éditions, est encore estimé.[1]

Justin Duburgua, chimiste distingué enlevé prématurément à la Science (Aiguillon, 1777 - Saint-Domingue, 1803).

Paul Larroque, mathématicien (Tonneins, 1725 - Bordeaux, 1792.

Noël-Joseph Proché (Agen, 1749-1826), d'abord instituteur, puis bibliothécaire dès 1810, auteur des curieuses *Annales d'Agen* (*1789-1816*) fréquemment citées.

Joseph Teulère, ingénieur habile, restaurateur de la Tour de Cordouan, un des quatre directeurs des travaux maritimes de la République (Montagnac-sur-Auvignon, 1750 - Bordeaux, 1824), etc.[2]

---

[1] *Cours de Médecine légale* (Paris, 1802, 1809 et 1811, in-12).

[2] Madame Cottin, née Marie-Sophie Risteau (Paris, 1770-1807), la roman-

Je ne dois pas oublier un valeureux soldat agenais qui mériterait d'être mieux connu : *Thomas-Mathurin de Galibert,* brigadier des armées du roi, défenseur du château de Cracovie en 1771 (Saint-Avit, 1729-1779).

Les poètes furent peu nombreux dans ce siècle en Agenais, et même en France. Je ne trouve à en citer qu'un seul des plus modestes: le vicomte de *La Poujade* (ou *La Pujade*), de la famille des poètes de ce nom mentionnés au XVIe siècle, né au château de Péricard en 1695, mort au château de Monbeau en 1773, fils cadet du marquis de La Poujade. Sans aucune instruction, il rima d'instinct une multitude de petites pièces dénotant une ressource d'esprit peu commune, et qui, fort goûtées de son temps, lui valurent l'amitié de Gresset, de Moncrif, du président Hénault[1], etc.

Convient-il de mentionner *Daubasse?*

Arnaud Daubasse, poète patois, appartient par sa naissance au Quercy. Il naquit à Moissac en 1660. Il est vrai qu'il s'établit comme maître peignier à Villeneuve, y passa une partie de sa vie et y mourut en 1720 ; mais cela ne suffit pas pour le rendre Agenais.

Il importe, en effet, d'établir à cet égard une distinction rigoureuse afin d'éviter les confusions. Si Arnaud Daubasse, né à Moissac, pouvait être considéré comme Agenais parce qu'il habita longtemps ce pays, nous

cière célèbre, a été fréquemment et est même encore attribuée à l'Agenais. La plupart des biographes la font naître à Tonneins, erreur due à ce qu'elle passa son enfance près de cette ville, au château du Bousquet appartenant à son oncle et parrain Jean-Baptiste Venès (V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, art. *Cottin*, t. I).

[1] Plusieurs des menues compositions du vicomte de La Poujade ont été imprimées dans les *Chansons choisies* (Genève, 1778, 4 vol. in-24), dans le *Journal de Guyenne* (1785, n° 71), dans les *Essais sur les Antiquités du Département de Lot-et-Garonne*, de Saint-Amans (note de p. 281) ; dans la *Bibliographie générale de l'Agenais* (art. *La Poujade*, t. II, p. 53), etc.

Le comte de Montalembert était le petit-neveu de ce poète.

devrions renoncer nous-mêmes à revendiquer cette foule de célébrités de meilleur aloi qui eurent l'Agenais pour berceau, mais qui vécurent loin de nous, Palissy entre autres.

Quoi qu'il en soit et en réservant les droits du Quercy, je constate que les œuvres de Daubasse, qui fut toujours illettré et dont le patois n'appartient exclusivement à aucun de nos sous-dialectes, n'ont eu que des éditions agenaises[1].

[1] Villeneuve, 1799, 1839 et 1888, in-8°. — Un buste a été élevé à Daubasse à Villeneuve en 1891.





CHAPITRE IX

L'Agenais au XIXe siècle. — Ebauche historique.



VEC le XIXe siècle, nous entrons dans une société transformée de fond en comble. Aux aspirations communales ont définitivement succédé des aspirations nationales. La politique, presque étrangère aux préoccupations de nos pères, va se placer au premier plan, devenir l'objectif universel. Le Tiers, quantité négligeable de jadis, sera demain le facteur principal de la nouvelle formule sociale.

Les conditions morales et matérielles du pays ne seront pas moins bien servies. Les connaissances scientifiques vont faire des pas immenses. La vapeur et l'électricité, forces illimitées domptées par l'homme, donneront au commerce et à l'industrie une impulsion prodigieuse, et toutes les branches du savoir humain, les lettres même, bénificieront de cet entraînement sans exemple. Sortes de faubourgs de la grande capitale de la nation, les cités, accrues, ornées, assainies, participeront indistinctement aux progrès de la civilisation et du bien-être.

Les provinces ont vécu. La séparation des pouvoirs est acquise. Les départements nouveaux ne réprésentent plus que de simples divisions théoriques et administratives, sans antécédents ni racines. Il n'y a plus qu'une patrie et qu'une Histoire : la cohésion et l'unité françaises sont à jamais réalisées.

L'Histoire de l'Agenais au xixe siècle ne saurait donc être sérieusement traitée. Elle n'offre et ne peut offrir aucune importance spéciale, et ce dernier chapitre ne sera, dès lors, qu'une vague ébauche.

Après Marengo, après la proclamation de l'Empire en 1804, après la magique épopée qui, d'Austerlitz à Wagram (1805-1809), effara l'Europe, vint le jour des revers. Du faîte de l'omnipotence militaire, la chute sur 1814 fut profondément cruelle. L'aventure des Cent-Jours, l'hécatombe de Waterloo, les désastreux traités de Paris, la Restauration n'eurent pas d'écho bien distinct en Agenais[1].

Certes, notre pays fournit son contingent de dévouement patriotique et d'héroïques soldats; mais les événements se déroulèrent loin de ses frontières, et nous n'avons à recueillir, pour notre part, que de modestes glanures.

Le 30 juillet 1808, Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine passèrent à Agen, venant de Montauban. Ils arrivèrent à deux heures du matin, escortés par une Garde d'honneur agenaise qui était allée les recevoir à la limite du département. Des arcs de triomphe étaient dressés ; les rues étaient ornées ; les maisons, pavoisées et illuminées. L'empereur et Joséphine repartirent à six heures du soir pour Bordeaux.

---

[1] V. une étude de M. J.-F. Bladé sur l'*Etat militaire et politique de la Gascogne en 1814 et 1815* (*Revue de l'Agenais*, t. vi, 1879).

Napoléon signa à Agen un décret ordonnant la construction d'un pont sur la Garonne au droit de cette ville[1], et d'un autre sur le Lot, à Aiguillon. Il prescrivit aussi l'établissement de cales et de ports à Agen, Port-Sainte-Marie et Couthures; le dessèchement des marais de Brax[2], etc.

Il reçut un vieillard de cent quatorze ans, Jean Serres, dit *Printemps*, de Pont-du-Casse, un vétéran des armées de Louis XV[3].

C'est lors de ce voyage de l'Empereur que fut créé le département de Tarn-et-Garonne, par un démembrement des départements limitrophes[4].

A la suite du Concordat du 15 juillet 1801 et lors de la réorganisation du culte, l'évêché d'Agen avait été attribué à Jean Jacoupy, né à Saint-Martin-de-Ribérac en 1761.

Ce nouveau prélat vint à Agen le 18 octobre 1802. Après trente-huit ans d'épiscopat, le 6 novembre 1840, il se démit d'une charge trop lourde pour sa vieil-

---

[1] C'est le pont-route actuel, placé aussi étrangement que possible pour desservir la ville.

Après avoir travaillé pendant plus de six cents ans pour avoir un pont, les Agenais n'aboutissaient, en somme, qu'à un semblant de satisfaction.

Commencé en 1812, le pont-route ne fut terminé et livré à la circulation qu'en 1827.

[2] Le dessèchement de ces marais insalubres situés aux portes d'Agen fut terminé en juillet 1809.

[3] Jean Serres, dit *Printemps*, né à Pont-du-Casse, près d'Agen, en octobre 1696, avait longtemps fait partie du régiment de Périgord-Infanterie. Après 28 ans de services, il prit sa retraite avec le grade de caporal et une petite pension, augmentée plus tard à deux reprises.

Ce patriarche s'éteignit doucement à Pont-du-Casse le 8 décembre 1809.

[4] V. une note de la p. 246.

Une relation de ce passage de Napoléon à Agen en 1808 a été imprimée : *Relation du passage de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie... dans le département de Lot-et-Garonne* (Agen, 1808, in-8°).

lesse et se retira à Bordeaux où il mourut en 1848[1].

Son successeur, Jean-Aimé de Levezou de Vesins[2], fut nommé le 26 janvier 1841. Il était né à Milhau en 1793 et mourut à Agen, dans l'exercice de son ministère, en 1867[3].

Au cours des derniers revers de l'armée française, en 1814, les Anglais, qui avaient disparu de l'Agenais depuis le xv[e] siècle, y firent une courte réapparition.

Après la bataille d'Orthez, du 6 mars, le général Darricau[4], en retraite dans les Landes, vint à Agen avec quatre compagnies du 34[e] de ligne. Les passages de troupes dans le département ne discontinuaient pas.

L'avant-garde de l'armée anglaise atteignait Bordeaux le 12 mars. Meilhan, Couthures, Casteljaloux étaient occupés par l'ennemi, qui, le 4 avril, traversait Marmande et Tonneins quand on apprenait la capitulation de Paris et l'entrée des alliés dans la capitale.

La bataille de Toulouse eut lieu le 10 avril 1814; l'abdication de Napoléon, le 11; son départ de Fontainebleau, le 20, et l'entrée de Louis XVIII, le 4 mai,

---

[1] V. J.-B. Delrieu, *Notice historique sur l'Episcopat de Mgr Jean Jacoupy, Evêque d'Agen* (Agen, 1874, in-8°).

[2] Avant d'entrer dans les ordres, il avait été sous-préfet de Milhau en 1829. Il s'était marié en 1813 avec Louise-Clarisse de Ferramont, qui lui avait donné cinq enfants, dont quatre garçons, et l'avait laissé veuf en 1826.

Ce prélat appartenait à une vieille famille dont nous avons rencontré plusieurs membres au xvi[e] siècle.

[3] Les derniers évêques d'Agen ont été les suivants:

Hector-Albert Chaulet d'Outremont (1871-1874). — Jean-Emile Fonteneau (1875-1884), aujourd'hui archevêque d'Albi. — Charles Cœuret-Varin, nommé en 1885.

[4] Auguste Darricau, baron de l'Empire (Tartas, 1773 - Dax, 1819), général de brigade en 1807 et général de division en 1811.

En 1814, il commandait la 1[re] division à Toulouse, qu'il défendit contre les Anglais. Après la capitulation de Paris, il abandonna le service.

sans qu'aucune crise résultât chez nous de ces événements.

Aux Cent-Jours, la substitution du drapeau tricolore au drapeau blanc donna lieu à Agen, du 4 au 8 avril 1815, à quelques troubles, qui se renouvelèrent plus sérieux le 28 juin suivant, quand s'effectua l'opération contraire. Le département fut mis en état de siège le 1er juillet par le général Clausel[1], commandant à Bordeaux, qui prit bientôt la même mesure pour cette dernière ville.

Les habitants d'Agen furent désarmés le 7 juillet, et trois jours plus tard vint le tour de ceux de Marmande et de Tonneins. La garnison d'Agen était nombreuse et quelque peu turbulente. Elle abusait plus ou moins des circonstances, se livrait à des vexations de toutes sortes, et le calme des esprits fut lent à se rétablir.

Je ne saurais omettre les alertes causées sur divers points de l'Agenais, en 1814 et 1815, par une troupe de déserteurs transformés en bandits et commandés par un aventurier nommé Florian.

Ce Florian était venu à Agen le 13 avril 1814, conduisant un officier anglais qu'il avait, disait-il, fait prisonnier vers Nicole. Remis aussitôt en liberté, selon les instructions du moment, l'officier accusa Florian de lui avoir dérobé une somme de 4.000 francs. Des rassemblements se formèrent devant l'hôtel où ce dernier était descendu, et l'autorité dut intervenir énergiquement et expulser la bande pour éviter un conflit.

---

[1] Bertrand Clausel, comte de l'Empire (1772-1842). Il avait sauvé l'armée à la désastreuse bataille des Arapiles.

Rallié à Louis XVIII, puis revenu à Napoléon aux Cent-Jours, il prit possession de Bordeaux.

Député des Ardennes en 1877, commandant de l'armée d'Afrique en 1830,

Florian osa reparaître à Agen le 15 juillet. Il obtint alors des billets de logement pour ses hommes, qui, le soir venu, se répandirent dans la ville et firent de bruyantes manifestations impérialistes. Il repartit le 20 juillet, à l'arrivée d'un bataillon du 20e de ligne : ses projets de pillage avortaient.

La bande de Florian commit en 1814 et 1815 une foule de déprédations dans plusieurs cantons du département, surtout dans ceux de Seyches et de Miramont. Vingt-deux de ces brigands furent enfin capturés et comparurent en mars 1816 devant les assises de la cour d'Agen, qui en condamnèrent vingt aux fers à perpétuité[1].

Les Agenais, toujours friands de solennités brillantes et de fêtes tumultueuses, avaient eu encore l'occasion de se satisfaire à cet égard le 7 mai 1814 en recevant selon leurs traditions le duc d'Angoulême[2], revenant de Toulouse. Ce plaisir se renouvela même le 21 juillet 1815, pour la réinstallation du préfet de Lot-et-Garonne, le comte de Villeneuve-Bargemont[3], évincé aux Cent-Jours. Ils préparèrent à ce dernier

---

il reçut le bâton de maréchal après plusieurs campagnes heureuses. Redevenu gouverneur d'Algérie en 1835, il échoua dans une expédition sur Constantine et prit sa retraite.

[1] V. les *Annales de la ville d'Agen*, de Proché, pp. 156, 212, etc.

[2] Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, fils de Charles X et de Marie-Thérèse de Savoie (1775-1844).

Le passage du duc d'Angoulême eut une relation imprimée : *Relation du Passage de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême dans le département de Lot-et-Garonne, en se rendant de Toulouse à Bordeaux par Montauban, Agen, Tonneins et Marmande* (Agen, s. d. [1815], in-8o.)

Dans son premier trajet de Bordeaux à Toulouse, le duc d'Angoulême était passé par Nérac. — V. *Relation du Passage de S. A. R... dans l'arrondissement de Nérac, en se rendant de Bordeaux à Toulouse par la rive gauche de la Garonne* (Agen, s. d. [1815], in-8o).

[3] Christophe, comte de Villeneuve-Bargemont, né à Bargemont (Var) le 27 juin 1771, mort à Marseille le 12 octobre 1829, avait été sous-préfet de Nérac

un superbe cortège et gardèrent leur enthousiasme jusqu'au surlendemain, pour le chànt du *Te Deum* à Saint-Etienne.

. . . .

Les menus faits qui pourraient être encore glanés dans les annales agenaises du XIXe siècle sont par trop dépourvus de caractère sérieux. Des compétitions de clocher, des rivalités politiques, des intrigues électorales, des anecdotes mondaines ou malicieuses relèvent plutôt de la chronique anecdotique que de l'Histoire. D'ailleurs, tout cela est encore trop près de nous.

La Restauration se franchit sans encombre. La réaction de 1815, la Révolution de 1830, le règne de Louis-Philippe, la République de 1848 n'apportèrent à l'Agenais aucun événement mémorable. A peine voyons-nous des incidents de politique courante, des cahotements de municipalités, des manœuvres et des tribulations de Garde nationale.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 fut dans notre pays un peu plus accidenté; mais, en dehors des proscriptions qui suivirent, il ne fournirait guère la

---

en 1803. Il devint préfet de Lot-et-Garonne le 24 mars 1806, après le baron Pieyre, et fut remplacé pendant les Cent-Jours par Rouen des Mallets.

Le baron Pieyre (Nîmes, 1755-Paris, 1839), premier préfet de Lot-et-Garonne en 1803, avait été envoyé à l'Assemblée législative de 1791 par le département du Gard, dont il fut administrateur en 1799. Il publia divers écrits à Agen, notamment une *Statistique du Départem. de Lot-et-Garonne* (Paris, 1803, in-8°).

Le comte de Villeneuve-Bargemont, d'origine princière, fut transféré d'Agen à Marseille en 1816. Il a publié aussi divers ouvrages à Agen : des voyages, une étude sur les Sotiates, et principalement une *Notice historique sur la Ville de Nérac* que j'ai citée plusieurs fois.

Voir l'article qui le concerne dans la *Bibliographie de l'Agenais*.

La liste des préfets du département de Lot-et-Garonne de 1815 à ce jour ne compte pas moins de 31 noms. Rien de bien saillant ne s'attachant à aucun d'eux, je me borne à rappeler que cette liste a été dressée par M. Jules Serret dans le recueil cité : *Les Sénéchaux, Préfets et Magistrats municipaux d'Agen*. On la trouve aussi reproduite dans chaque *Annuaire* du département.

matière d'un récit bien attachant. Agen, qu'on disait menacé par des bandes nombreuses, n'eut qu'une alerte sans conséquence. Les faits les plus graves de cette époque se déroulèrent vers Marmande et Sainte-Bazeille, où un combat eut lieu le 6 décembre[1].

Faut-il rappeler la participation de l'Agenais au bénéfice des grands travaux et des grandes inventions modernes ? L'ouverture du Canal latéral à la Garonne en 1854? l'inauguration du premier chemin de fer en 1855 et 1856 ? Faut-il mentionner les dernières visites officielles : celles, par exemple, du duc d'Orléans[2], posant la première pierre du pont canal d'Agen le 26 août 1839 ; de Louis Napoléon, bientôt Napoléon III, alors prince-président, le 6 octobre 1852 ; du maréchal Niel, le 30 juin 1860 ; de deux présidents de la troisième République, le maréchal de Mac-Mahon en 1875 et M. Carnot en 1888 ?

Faut-il parler enfin de la chute du second Empire en 1870? de la grande inondation du 24 juin 1875?

Celle-ci fut terrible. Toulouse eut un faubourg emporté; Agen, un quartier bouleversé. Toutes les villes riveraines de la Garonne payèrent au fléau le plus affreux tribut; la vallée tout entière fut dévastée

---

[1] Sur les événements de Sainte-Bazeille et de Marmande en 1851, V. *La Province en Décembre 1851*, par Eugène Ténot (Paris, 1865, in-8° et in-12) ; *Histoire des Crimes du Deux Décembre*, par V. Schœlcher (Londres, 1852, in-8°) ; *Précis historique sur les Evénements de Marmande en 1851*, par Paul Vergnes (Bruxelles, 1852, in-8°) ; *Mémoire adressé à S. E. Monsieur de Maupas, ministre de la Police générale de France*, par Peyronny (Bilbao, 1853, in-8°) ; *Deux Décembre 1851. Proscriptions de Marmande*, par Alfred Neuville (Agen, 1882, in-12) ; *Histoire de la Ville et de la Baronnie de Sainte-Bazeille*, par l'abbé Alis, etc.

[2] Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri, duc de Chartres, puis duc d'Orléans, fils aîné du roi Louis-Philippe, né en 1810, mort d'un accident de voiture en 1842. Il avait épousé en 1837 Hélène-Louise-Elisabeth de Mecklembourg-Schwerin.

et couverte de ruines et les victimes furent innombrables[1].

Les grandes épreuves de la patrie, en 1870, trouvèrent en Agenais le plus douloureux écho. Le patriotisme y vibra aussi puissamment qu'en tout autre point de la terre de France, et le vieux royaume des Nitiobriges ne marchanda ni son sang, ni son amour, ni son dévouement.

L'heure viendra où l'annaliste futur voudra fouiller minutieusement ce qui, pour nous, est encore le présent et sera pour lui le passé. S'il croit y apercevoir le moindre intérêt, les documents ne lui manqueront certes pas pour raconter à nos petits-neveux, ses contemporains, la vie parfois calme, mais parfois aussi quelque peu enfiévrée de leurs pères du XIXe siècle.



Je ne saurais toutefois fermer ce livre sans dire quelques mots des hommes célèbres ou remarquables produits par l'Agenais et disparus avant 1893.

Même en ne considérant que ceux dont le rôle ou les travaux furent le plus importants et en tenant

---

[1] Sur la grande inondation de la Garonne de 1875, V. notamment : *La grande Inondation des 24 et 25 juin 1875, et Voyage du maréchal de Mac-Mahon à Agen*, par Fernand Lamy (Agen, 1875, in-8o) ; *Les Inondations de 1875 dans le Sud-Ouest de la France. Toulouse, Castelsarrasin, Moissac, Agen, etc.* (Paris et Toulouse, 1875, in-8o, 2 éditions) ; *La Grande Catastrophe des 23, 24 et 25 juin 1875 dans les trois départements de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne*, par Louis Canouet (Agen 1875, in-8o).

A la page 237 du t. Ier, note 1, à propos des crues de la Garonne en général, il est dit : « Celle de 1875 atteignit 11m. 70, et seulement 11m. 21 en tenant compte d'un abaissement total d'étiage de 0m. 59 ». C'est évidemment 11m. 11 qu'il faut lire.

compte des notes fournies au cours de ce chapitre, la nomenclature sera longue encore.

Avant tout, je mentionne JASMIN, le poète agenais par excellence, le célèbre auteur des *Papillotes*.

Jacques Boé, dit *Jasmin*, naquit le 6 mars 1798 à Agen, où il mourut le 4 octobre 1864.

Sa vie est bien connue. Elle fut consacrée tout entière aux Muses et à la charité. Poète merveilleusement doué, il chanta à plein cœur et trouva les inspirations les plus exquises. Enfant du peuple, il galvanisa, pour ainsi dire, cette douce et gracieuse langue populaire de l'Agenais si chère à ses aïeux et que la fatalité a condamnée ; il s'en servit avec une habileté prodigieuse, une puissance irrésistible, la dotant pour jamais de splendides richesses[1].

Les honneurs venus à Jasmin n'ont pas fait fausse route. La statue qui se dresse sur une place publique d'Agen n'est qu'un hommage de justice et de gratitude.

Après le grand nom de *Jasmin*, il serait presque permis d'hésiter pour la mention d'autres poètes agenais. Peuvent être néanmoins cités :

Champmas (Laurent), poète patois (Agen, 1764 - Montastruc, 1832), auteur de *Poésies gasconnes* très goûtées.

---

[1] Les œuvres de Jasmin, réunies sous ce titre : *Las Papillotos*, ont eu trois éditions collectives : Agen, 1835-1863, 4 vol. in-8° ; Paris, 1860, in-12 ; ibid., 1889, 4 vol. gr. in-8°.

La bibliographie de Jasmin est très complexe, surtout en y comprenant la foule d'études de toutes sortes qui ont été publiées sur lui et sur son œuvre. Cette bibliographie a été traitée avec toute l'ampleur possible dans *Jasmin et son Œuvre. Esquisse littéraire et bibliographique* (Agen, 1881, in-8°), et aux art. *Jasmin*, t. I et III de la *Bibliographie générale de l'Agenais*.

Je renvoie donc le lecteur à ce répertoire bio-bibliographique, tant pour l'œuvre du poète des *Papillotes* que pour tous les travaux des auteurs qui ont été ou vont être cités, littérateurs, savants, historiens, érudits et poètes.

Delbès (Antoine), poète patois et chansonnier populaire (Agen, 1806-1887).

Duvigneau (Washington), auteur de compositions élégantes (Agen, 1775-1841).

Laporte (Pierre), poète et romancier dont l'existence fut étrange (Clairac, 1776-1841).

Marcellus (Louis-Auguste *Demartin du Tyrac*, comte de), pair de France et député de la Gironde de 1816 à 1828 (Marcellus, 1776-1841).

Maurice (Justin), un romantique intéressant (Passage-d'Agen, 1810-1849) [2].

Sans parler des littérateurs et des savants qui ont écrit et publié des vers, combien cette série pourrait être accrue !

Bascoërt, de Casseneuil (1768-1843), qui eut l'étrange idée de versifier le Catéchisme ! — *Gustave Biers* (Villeneuve, 1799-1851), qualifié par Alphonse Karr de "Charabia parisphobe de Villeneuve-sur-Lot". — *Constant Dombre*, un romantique marmandais (1807-1873). — *Jean-Patrice Gravières,* rimailleur patois, (Agen, 1747-1817). — *Dominique Manein*, de Mézin (1734-1822). — *Jean Nasse*, dit *Nasse-Lamothe*, l'épique correcteur de Boileau (Vianne, 1758-1832). — *Jude Patissié*, de Tonneins (1789-1851), un lyrique. — *Augustin Tarry,* d'Agen (1815-1884), etc., etc.

La littérature générale, la Science, l'Histoire, l'érudition sont amplement représentées. Aux divers noms qui ont été déjà cités, j'ajoute ici, dans l'ordre alphabétique :

BORY DE SAINT-VINCENT (Jean-Baptiste-Geneviève),

---

[2] J'ai consacré à Justin Maurice ma 3e série des *Oubliés* : *Le Poète romantique Justin Maurice* (Paris et Villeneuve, 1890, in-8°).

naturaliste et géographe célèbre, né à Agen le 6 juillet 1778, mort à Paris le 26 décembre 1846.

Sous-lieutenant dans l'armée de l'Ouest en 1787, il fut attaché en 1800 comme naturaliste à l'expédition autour du monde du capitaine Baudin. Il appartint aux corps d'armée de Davoust, de Ney et de Soult de 1808 à 1814, commanda la garnison d'Agen après la bataille de Toulouse, fut attaché en 1815 au dépôt de la Guerre et élu la même année député de Lot-et-Garonne.

Proscrit par la loi du 24 juillet 1815, il rentra en France en 1820, devint chef du Bureau historique au Ministère de la Guerre et produisit de nombreux et remarquables travaux.

Broca (Paul), célèbre chirurgien et anthropologiste, né à Sainte-Foy-la-Grande (ancien Agenais) le 28 juin 1824, mort à Paris le 9 juillet 1880, fils d'un médecin de Sainte-Foy.

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine en 1853, il devint plus tard chirurgien de Bicêtre (1861) et de la Salpétrière (1862), et fut élu en 1866 à l'Académie de Médecine. Chargé du cours de pathologie chirurgicale, puis de la clinique externe à la Faculté de Paris, il fut l'un des fondateurs de l'Ecole d'Anthropologie en 1875.

Ses publications ont une grande valeur.

Castéra d'Artigues (Jean Castéra, dit), fécond littérateur et traducteur, né à Tonneins le 17 juillet 1749, mort le 19 décembre 1838.

Il fut capitaine de dragons mulâtres à la Guadeloupe et remplit des missions en Suède, en Danemark, etc.

Poète gracieux, prosateur élégant, traducteur habile, Castéra mérite mieux que ce que lui accordent en général les biographes.

Férussac (Louis d'Audebard, baron de), natura-

liste, né à Clairac le 30 juin 1745, mort au château de Lagarde (Tarn-et-Garonne) en 1815.

Entré dans l'artillerie en 1764 et capitaine en 1786, il émigra en 1791, commanda l'artillerie d'avant-garde de l'armée de Condé, fut nommé chef de brigade en 1794 et plus tard lieutenant-colonel. Rentré en France en 1815, il se donna tout entier aux travaux scientifiques et accrut bientôt une réputation déjà bien établie[1].

Gratiolet (Pierre-Louis), médecin et anatomiste, né à Sainte-Foy-la-Grande le 6 juillet 1815, mort à Paris le 16 février 1865.

Professeur d'anatomie, de physiologie et de géologie à la Sorbonne en 1862. Son œuvre est des plus importantes.

Lacépède (Bernard-Germain-Etienne de Laville, comte de), célèbre naturaliste, né à Agen le 20 septembre 1756, mort à Epinay (Seine) le 6 octobre 1825.

Il débuta sous le patronage de Buffon, en 1785, comme sous-démonstrateur du Cabinet du roi. Il fut membre de l'Assemblée constituante de 1789 et de l'Assemblée législative de 1791, qu'il présida un moment, membre de l'Institut, sénateur (1799), président du Sénat (1801), grand chancelier de la Légion d'honneur (1803), titulaire de la Sénatorerie de Paris (1804) et ministre d'Etat. La Restauration l'appela à la Chambre des pairs.

L'éloge de Lacépède et de son œuvre est aux mains de tous.

---

[1] Son fils, André d'Audebard de Férussac (Lauzerte [Tarn-et-Garonne],1786-Paris, 1836), chef d'état-major de la 2e division militaire en 1816-1818, puis professeur à l'Ecole d'application, produisit lui-même une foule de travaux d'histoire naturelle. Il publia notamment et compléta le principal ouvrage de son père: *Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles* (Paris, 1821-1851, 2 vol. gr. in-f° et atlas).

Lacuée (Gérard-Jean de), comte de Cessac, général, homme d'Etat et académicien, né à La Massas, commune de Hautefage, le 4 novembre 1752, mort à Paris le 14 juin 1842.

Capitaine en 1789, puis procureur général-syndic de Lot-et-Garonne, il fut envoyé le 1er octobre 1791 à l'Assemblée législative, qu'il présida en août 1792. Du Conseil des Anciens en 1795, du Conseil d'Etat après le 18 brumaire, il devint ensuite successivement : président de la section de la Guerre, ministre de la Guerre par intérim, gouverneur de l'Ecole polytechnique, directeur général de la Conscription militaire, ministre d'Etat en 1807, etc. et pair de France après 1830.

Il était membre de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1795 et entra à l'Académie française en 1803.

Le comte de Lacuée appartenait à une vieille famille agenaise.

Son frère, le baron *Jean-Chrysostôme de Lacuée* (1747-1824), lieutenant du Sénéchal d'Agen en 1789, devint premier président de la Cour d'appel.

De ses trois neveux, les deux aînés, *Antoine* (1773-1807) et *Gérard de Lacuée* (1774-1805), colonels distingués, furent tués à l'ennemi, l'un à Eylau, l'autre à Gunzburg[1]. Le troisième, *Jean-Chrysostôme* (1777-1834), fut intendant général de l'armée d'Aragon, député de Lot-et-Garonne en 1833 et publia quelques brochures économiques[2].

---

[1] C'est le nom de ces deux braves soldats que porte une rue d'Agen.

V. sur les deux colonels Lacuée ma 2me série des *Oubliés* : *Quelques Soldats agenais du* XVIIe *au* XIXe *siècle* (Agen, 1885, gr. in-8°).

[2] Le baron Lacuée, qui en 1833 avait succédé à Lafon de Blaniac comme député de Villeneuve, fut lui-même remplacé en 1834 par Camille Paganel,

Lamouroux (Jean-Vincent-Félix), naturaliste et géographe, né à Agen le 24 mai 1779, mort à Caen le 6 avril 1825.

Il professa longtemps l'histoire naturelle à la Faculté de Caen et fut, pour ainsi dire, le créateur de l'Hydrophytologie. Ses études sur les *Polypiers* sont des plus remarquables[1].

Manec (Pierre-Joseph), chirurgien et anatomiste, né à Montpezat le 15 octobre 1799, mort le 15 février 1884, chef des travaux anatomiques des Hôpitaux de Paris.

Les travaux de ce savant docteur sont célèbres.

Marcellus (Louis-Jean-André-Charles Demartin du Tyrac, comte de), littérateur distingué, frère du poète cité précédemment, né à Marcellus, près Marmande, en 1795, mort à Paris en 1861.

Il fut ministre plénipotentiaire à Madrid et à Lucques. C'est lui qui, en 1820, étant secrétaire d'ambassade, réussit à négocier pour la France l'achat de la célèbre statue antique du Musée du Louvre désignée sous le nom de *Vénus de Milo*. Ses productions littéraires sont nombreuses.

Massias (Nicolas, baron), littérateur érudit, philosophe et diplomate, né à Villeneuve-sur-Lot le 2 avril 1764, mort à Bordeaux le 24 janvier 1848.

---

conseiller d'Etat, fils du Conventionnel de Lot-et-Garonne (Paris, 1797-1859), auteur de travaux historiques estimés.

[1] Le père de Félix Lamouroux, Claude Lamouroux, manufacturier (Agen, 1741-1820), celui qui a donné son nom à une rue d'Agen, fut en 1792 le premier président du tribunal de commerce et laissa des études musicales.

Un autre fils de Claude, Jean-Pierre-Péthion, dit Jeannin, médecin et botaniste (Agen, 1792-Paris, 1866), produisit divers ouvrages scientifiques et une notice biographique sur son frère le naturaliste.

Il avait épousé Sophie Paganel, fille du Conventionnel dont je cite plus haut le fils, Camille, député de Lot-et-Garonne de 1834 à 1848.

Sur les Lamouroux, V., outre la *Bibliographie générale de l'Agenais : Une*

Il passa par l'Oràtoire, mais sans être ordonné, professa la rhétorique à Soissons, à Tournon et à Condom et s'enrôla en 1792.

Abandonnant la carrière militaire pour la diplomatie, il fut chargé d'affaires dans le cercle de Souabe en 1800, consul général à Dantzig en 1807, et, retiré en 1811, ne s'occupa plus que d'études philosophiques et économiques.

Saint-Amans (Jean-Florimond Boudon de), naturaliste, archéologue et historien, né à Agen le 24 juin 1748, mort le 28 octobre 1831.

Saint-Amans embrassa d'abord la carrière militaire et séjourna longtemps à Saint-Domingue.

Consul d'Agen en 1779 et 1783, commissaire du roi en 1791 pour la formation du département de Lot-et-Garonne et président de l'Administration de ce département, il fut destitué comme ancien noble en 1793, devint plus tard professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale d'Agen et présida le Conseil général de 1800 à 1831.

Les nombreuses productions de ce savant polygraphe sont très variées[1].

Samazeuilh (Jean-François), historien et archéologue, né à Casteljaloux le 16 août 1790, mort à Nérac le 4 novembre 1875.

Samazeuilh consacra sa longue carrière à de fructueux labeurs littéraires, historiques et archéologiques. Il publia sur la région, sur l'Agenais des travaux de

---

Famille agenaise. Les Lamouroux, par Philippe Lauzun, un de leurs derniers descendants (Agen, 1893, gr. in-8°, av. 10 pl.).

[1] Les deux fils de Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans, Pierre-Honoré (Agen, 1774-1858) et Jean-Casimir (ibid., 1785-1873), sont connus, le premier par plusieurs inventions céramiques ; le second, chef d'escadron de lanciers, éditeur des deux principales œuvres historiques de son père, par quelques écrits personnels.

tous points remarquables que j'ai été conduit à citer bien des fois.

SERRES (Antoine-Etienne-Renaud-Auguste), physiologiste célèbre, né à Clairac le 28 décembre 1787, mort à Paris le 22 janvier 1868, professeur d'anatomie comparée au Muséum et membre de l'Académie des Sciences.

La physiologie lui doit une bonne part de ses progrès modernes.

*

Que de noms pourraient être produits encore ! Mais continuer de la sorte serait attribuer à une simple liste des dimensions colossales. Après avoir rappelé les Agenais les plus célèbres, il suffira sans doute de leur adjoindre très sommairement :

Audebez (Jean-Joël), controversiste protestant (Clairac, 1790 - Paris, 1881).

Bacqua de Labarthe (Joseph *Bacqua*, dit), jurisconsulte (Nérac, 1804 - Lavardac, 1882).

Barrère (Joseph), historien et archéologue (Mézin, 1808 - Agen, 1885). J'ai souvent cité son œuvre principale[1].

Bartayrès (Antoine), mathématicien et naturaliste, (Villeneuve, 1773 - Agen, 1857).

Baze (Jean-Didier), homme politique, questeur de la Chambre et du Sénat (Agen, 1800 - Paris, 1881).

Belloc (Hippolyte), chirurgien militaire distingué, fils du médecin légiste du XVIII[e] siècle (Agen, 1779 - Fontainebleau, 1853)[2].

---

[1] *Histoire religieuse et monumentale du Diocèse d'Agen* (V. la Préface du présent ouvrage).

[2] C'est son neveu, Camille Belloc (Agen, 1807 - Genève, 1876), aussi médecin

Bezout (Louis), géographe et littérateur (Marmande, 1797-1850).

Bordes (Louis), savant professeur ecclésiastique dont les ouvrages eurent quelque réputation (Meneaux, 1808 - Agen, 1875).

Bost (Alexandre), jurisconsulte et administrateur (Fumel, 1795 - Paris, 1880).

Brondeau (Louis Jégun de Marans, dit Louis de), botaniste et dessinateur (Estillac, 1794 - Moirax, 1859).

Capo de Feuillide (Gabriel *Capo-Feuillide*, dit), publiciste et littérateur (Nérac, 1800-1863).

Cassany-Mazet (Auguste *Cassany de Mazet*, dit), historien régional estimé (Villeneuve, 1777-1853).

Charrié (Etienne-Marcel), avocat, dont plusieurs plaidoyers furent retentissants (Lauzun, 1785 - Sadirac, 1860).

Chaubard (Louis), géologue (Agen, 1781 - Paris, 1854).

Chausenque (Vincent de), auteur d'un *Voyage aux Pyrénées* qui n'est pas sans mérite (Gontaud, 1781 - 1768).

Coq (Paul), économiste distingué (Aiguillon, 1806-1880).

Delbos (Alexis-Joseph), historien ecclésiastique et littérateur (Agen, 1814 - ?...).

Delpit (Martial), paléographe et érudit (Cahuzac, 1813 - Paris, 1887).

Demay (Jean-Germain), savant sigillographe (Aiguillon, 1818 - Paris, 1886) auteur de belles études sur le costume et les sceaux.

Dorgan (Hyacinthe), polygraphe (Sainte-Bazeille, 1811 - Casteljaloux, 1846).

---

militaire, qui a inventé le charbon médicinal portant son nom (V. *De l'Emploi du Charbon végétal...* [Nice, s. d. ; Montpellier, 1850, in-4°, etc.]).

Dumon (Sylvain), homme politique (Agen, 1797-Valence, 1870), membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, député et ministre.

Dupont (Léonce), publiciste et littérateur (Layrac, 1828 - Paris, 1884).

Duthil (Louis), homme politique (Nérac, 1796-1869).

Faugère-Dubourg (Joseph-Guillaume-Anatole), poète et érudit (Nérac, 1829 - Paris, 1887).

Fournier de Saint-Amant (Charles), voyageur émérite et un des plus célèbres joueurs d'échecs de notre époque (Monflanquin, 1800 — Alger, 1876).

Gassies (Jean-Baptiste), conchyliologiste et archéologue (Agen, 1816 - Bordeaux, 1883).

Gimet de Joulan (David *Gimet*, dit), littérateur et auteur dramatique (Nérac, 1786-1860).

Goux (Jean-Baptiste), vétérinaire et poète (Agen, 1827-1883).

Lafaugère (Justin), célèbre maître d'escrime (Agen, 1782 - Lyon, 1852).

Laffore (Pierre-Jules de *Bourrousse* de), généalogiste et historien (Paris, 1811 - Agen, 1890).

Lisle (Pierre-Egisthe), savant aliéniste (Xaintrailles, 1816 - Paris, 1881).

Magen (Hippolyte), poète, littérateur, historien et politique militant (Agen, 1814 - Paris 1886).

Martinelli (Eugène), économiste et littérateur (Agen, 1802 - 1879).

Moullié (Jean-Pierre-Amédée), magistrat et historien érudit (Agen, 1813 - Montesquieu, 1873).

Pérès (Jean-Baptiste), Oratorien et bibliothécaire, (Valence-d'Agen, 1752 - Agen, 1840), auteur d'un petit opuscule très célèbre[1].

---

[1] *Grand Erratum. Comme quoi Napoléon n'a jamais existé* (Agen, 1835,

Poujardhieu (Gustave), économiste et littérateur (Casteljaloux, 1819 - 1879).

Raymond (Damaze de), littérateur et historien, de la famille de Florimond de Raymond (Agen, 1779-Paris, 1813).

Solar (Euryale, dit Félix), publiciste, financier et bibliophile (Castelmoron, 1811 - Bordeaux, 1870).

Vacquié (Félix), médecin (Beauville, 1797 - La Croix-Blanche, 1834), auteur de bons ouvrages faisant partie de l'*Encyclopédie portative*.

Vacquier de Limon (Pierre *Salomon*, marquis de), romancier (Feugarolles, 1788 - Nérac, 1825).

Villegardelle (François *Moutard*, dit), économiste, disciple de Fourier (Miramont, 1810 - ?...)

Vivens (Robert de *Labat*, vicomte de), ingénieur, fils du chevalier de Vivens ami de Montesquieu, auteur de mémoires importants sur le régime de la Garonne (Clairac, 1771-1855).

. . . .

La bravoure est vertu française. Dans tous les temps, les vaillants soldats ont foisonné sous le ciel gascon et l'Agenais n'a jamais manqué de fournir largement sa part. Je l'ai constaté pour les époques antérieures ; pour celle-ci, je me borne à compléter ainsi mes précédentes indications[1] :

Bressolles (Ferdinand de), général de division, directeur de l'artillerie (Auvillars, 1793-1874).

---

in-32). Ce pastiche spirituel du système philosophique de Dupuis a eu de nombreuses éditions.

[1] Pour plusieurs des noms qui suivent: Bressolles, Lacrosse, Sarrazin, etc., V. la *Bibliographie générale de l'Agenais*, et pour les Menne, Rigau, Lafont-Cavaignac, ma 2e série des *Oubliés*. — Une biographie de Tartas a été publiée par l'abbé Barrère : *Le Général de Tartas*... (Paris et Bordeaux, 1860, in-12).

V. aussi *L'Agenais illustre*, par A. de Bellecombe, cité p. 88 du t. Ier.

Grammont (Jacques-Philippe Delmas de), général de division (La Sauvetat-du-Dropt, 1796 - Château de Bouillaguet, près Miramont, 1862). Le département de la Loire, dont il avait le commandement en 1848, l'envoya à l'Assemblée nationale où il parvint à faire voter la loi protectrice des animaux qui porte son nom[1].

Lacrosse (Raymond, baron), contre-amiral, préfet maritime de Rochefort (Meilhan, 1760-1829).

Lacuée (Antoine et Gérard de), colonels tués à l'ennemi, cités à la page 280.

Lafon de Blaniac (Guillaume-Joseph-Nicolas, baron de Lafon, dit), général de brigade, gouverneur de la Corse, etc., député de Lot-et-Garonne en 1828-32 (Villeneuve, 1773 - Vico, 1833).

Lafont-Cavaignac (André-Jacques, baron de Lafont, dit), maréchal de camp d'artillerie, député de Lot-et-Garonne en 1830 (Layrac, 1779-1844).

Menne (Jean-Baptiste-Pierre, baron), général de brigade (Agen, 1792-1830).

Menne (Pierre-Maurice) lieutenant général (Agen, 1785 - Arcachon, 1877).

Rigau (Antoine, baron), preux général de l'Empire, surnommé par Napoléon le *Martyr de la Gloire* (Agen, 1758 - Nouvelle-Orléans, 1820).

Sarrazin (Jean), maréchal de camp, d'abord très brillant soldat, puis... accusé de bigamie et condamné à mort par contumace pour avoir livré des plans à l'Angleterre (Saint-Sylvestre-de-Penne, 1770-1848).

---

[1] V. *Notice sur le Général Jacques-Philippe Delmas de Grammont*, par Tamizey de Larroque (Paris, 1872, in-8°).

Le général Delmas de Grammont était l'oncle de l'érudit agenais Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, à qui notre pays doit tant de travaux remarquables et dont le nom a été si fréquemment cité au cours du présent ouvrage.

Tartas (Emile de), maréchal de camp, un des héros de nos armées d'Afrique (Mézin, 1796-1860) .

Mézin lui a élevé une statue en 1872.

Tempoure (Jacques), maréchal de camp, commandant la Garde nationale mobile de Paris en 1848 (Nérac, 1790 - Bordeaux, 1854).

Valence (Cyrus - Marie - Alexandre de Timbrune-Timbrone, comte de), général de brigade et pair de France (Agen, 1757 - Paris, 1822), un des chefs les plus habiles de la campagne de 1792. Il épousa la fille de la comtesse de Genlis.

. . . .

Cette rapide nomenclature a-t-elle des proportions exagérées? Il me serait aisé pourtant de l'étendre encore, car notre siècle a été très fécond en hommes dignes de laisser après eux un souvenir.

En terminant l'Histoire de l'Agenais, il m'a paru que je devais un hommage à quiconque honora cette petite patrie par la pensée ou par le courage, par l'esprit ou par le cœur.

FIN





LISTE CHRONOLOGIQUE

DES SÉNÉCHAUX D'AGENAIS

(1207-1789)

Le premier sénéchal d'Agenais connu, nommé par Raymond VI, est de 1207. Entre cette date et la disparition des Anglais de Guyenne, en 1453, il y eut généralement et à la fois plusieurs sénéchaux distincts dont les noms ne nous sont pas tous connus sans doute et dont les périodes d'exercice se croisent et s'enchevêtrent à ce point qu'il est presque impossible d'établir une nomenclature précise.

Le Sénéchalat d'Agenais fut le plus souvent joint à celui d'un pays voisin : Condomois, Quercy, Gascogne, Armagnac. Cette circonstance a été fréquemment indiquée dans les notes.

Les listes précédemment dressées, outre leurs lacunes considérables, présentent de nombreuses confusions. Tantôt c'est un Ogier de Mothe, vice-sénéchal (1278-1284), qui est pris pour sénéchal titulaire ; tantôt c'est un Arnaud Clari (1296), qui ne fut que juge mage (Arch. commun. d'Agen, AA. 4) ; un Pierre-Gautier de Talives (1364), simplement consul (Ibid., AA. 10), etc. Bien d'autres erreurs encore ont été signalées à l'occasion.

Je livre aux lecteurs de l'Histoire de l'Agenais le tableau suivant, aussi complet, je crois, que permette de l'établir l'état de nos connaissances historiques.

NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues	NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues
XIIIe SIÈCLE			
1° Sénéchaux du comte de Toulouse			
Hugues Delfar.	1207-1213	Guill.-Arn. de Tantalon	1233-1247
Philippe Pons	1213	Raymond d'Alfar . . .	1249
Arnaud de Tantalon. .	1216-1223	Simon Claret	1252-1253

2° Sénéchaux de Simon de Montfort

NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues	NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues
Philippe d'Andreville.	1215	Géraut Durut	1215
Jourdain Paute	1223 1226-1229	Jean de Beauville. . .	1227
		Bertrand (?).	1242

3° Sénéchaux d'Alphonse de Poitiers

NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues	NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues
Philippe de Ville-Favreuse.	1253-54, 1267	Guillaume de Baignols	1255-56, 1261
Hugues d'Arcisse . . .	1254	Guillaume de Tubières	1261
		Jean d'Angerville. . .	1267-1272

4° Sénéchaux du roi d'Angleterre

Le premier nom connu de sénéchal anglais d'Agenais n'apparaît qu'en 1227 ; mais bien avant cette date, dès 1170, le roi d'Angleterre eut des sénéchaux de Guyenne, et plus tard des sénéchaux de Gascogne (V. t. I. pp. 62 et 86).

NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues	NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues
Jean de Grailly	1277	Campagne.	1287-1294
Bertrand-Raymond de		Jean de Saint-Jean . .	1291

5° Sénéchaux du roi de France

NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues	NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues
Pierre de Mortardi . .	1270	vius Lupi)	1294-1299
Jean de Villette. . . .	1274	Jean de Manhalières. .	1294
Henri de Hans.	1294-1303	Pons de Montlaur. . .	1296
Blaise Le Loup (Bla-		Thibaut de Cépois. . .	1298

XIVe SIÈCLE

1° Sénéchaux du roi d'Angleterre

NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues	NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues
Othon de Cazeneuve. .	1303-1305	naque.	1334
Guillaume de Deen . .	1305-1308	Tristan de Montrateris.	1343
Jean de Havering (?) .	1308	Arnaud-Garcies du Fossat.	1354-1357
Arnaud de Caupène. .	1308	Amanieu II de Montpezat.	1362-1363
Arnaud-Guillaume de Marsan	1309-1311	Richard de Contenshon	1363
Géraud de Tastes . . .	1311-1313	Guillaume Morgue (?).	1364
Amanieu III du Fossat.	1313	Guillaume Le Moyne.	1367-1369
Rodolphe Salvatge . .	1316	Jean Guitard, seigneur de Lugagnac	1372-1382
Pierre de Marmande .	1316-1323	Merverin	1389
Raoul Basset de Drayton	1325	Neuville.	1392
Fortanier d'Engarra-			

NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues	NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues

2° Sénéchaux du roi de France

Raoul des Fontaines. .	1303	Rabasteins	1332-34-37
Géraud de Castis . . .	1311-1315		1350-54-70-71
Pierre de Mirande. . .	1316	Robert de Houdetot. .	1346-1350
Robert (?)	1319	Baras de Castelnau . .	1350
Jehan de Falcona . . .	1323	Bernard d'Armagnac .	1361-69-70-72
Gérard Quiéret	1325-1326	Arnaud de Merle . . .	1398
Jean de Bléville. . . .	1329	Nompar I[er] de Caumont	1399
Pierre - Raymond de			

XV[e] SIÈCLE

1° Sénéchaux du roi d'Angleterre

Bernard de Lesparre .	1401	Pons VI de Castillon.	1425
Gaston de Foix	1413-1424	(Dernier sénéchal anglais connu)	

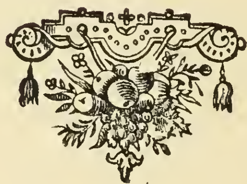
2° Sénéchaux du roi de France

Arnaud-Guillaume de Barbazan	1409-1425	Pierre de Ramon (ou Raymond), seigneur de Falmont.	1462-1467
Béraud de Faudoas de Barbazan	1425-1439	Robert I[er] de Balzac d'Entragues.	1467-1469
Amanieu III de Montpezat	1425-26, 1439	Robert II de Balzac d'Entragues.	1471-1503
Odon de Montaut. . .	1441	Guy de Montpezat, seigneur de Madaillan.	1493-1498
Odet de Lomagne, marq. de Fimarcon .	1449-1460		

XVI[e] SIÈCLE

Antoine de Lestrange.	1503-1513	François de Durfort de Bajamont	1572-1585
Bernard d'Estissac. . .	1513-1515	N. de Rouillac.	1585-1588
Rigault Doreille. . . .	1515-1517	Pierre de Peyronenc, seigneur de Saint-Chamarand	1588-1591
René de Puyguyon.	1517-1520	Charles de Monluc . .	1591-1596
Antoine de Raffin dit Poton	1520-1553	Antoine - Arnaud de Montespan.	1596-1605
François de Raffin. . .	1553-1572		
Guy de Lusignan de de Saint-Gelais . . .	1572		

NOMS DES SÉNÉCHAUX	DATES d'exercice connues
XVIIe SIÈCLE	
Jean-Paul d'Esparbès de Lussan.	1605-1616
François d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre.	1616-1623
Pierre d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre.	1623-1635
François d'Esparbès de Lussan, marquis d'Aubeterre.	1635-1657
Louis d'Esparbès de Lussan, comte de La Serre	1657-1688
Sylvestre de Durfort, marquis de Boissière	1688-1699
Armand-Louis de Belsunce	1699-1716
XVIIIe SIÈCLE	
Charles-Gabriel de Belsunce	1716-1734
Gabriel de Belsunce. .	1734-1779
Louis-Antoine de Belsunce . . . . (Dernier sénéchal d'Agenais)	1779-1789



INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

CITÉS DANS

L'HISTOIRE DE L'AGENAIS



INDEX ALPHABETIQUE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

LES NOMS DE LIEUX — ETATS, PROVINCES, VILLES, ETC. — SONT IMPRIMÉS EN ITALIQUE.
POUR LES NOMS D'AUTEURS, DISTINGUÉS PAR L'ABRÉVIATION a. c. (AUTEUR CITÉ), LES PAGES INDIQUÉES SONT CELLES DES PREMIÈRES MENTIONS DES OUVRAGES, LES SEULES DONNANT UNE DESCRIPTION COMPLÈTE.

A

B

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

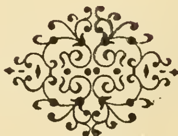
U

V

W

X

Y



SUPPLÉMENT

(ADDITIONS ET CORRECTIONS)

Les noms figurant déjà dans la nomenclature ci-dessus sont précédés ici d'un astérisque.

D

E

F

G





TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND



ERRATA

Les vulgaires *coquilles* sans importance (substitutions, transpositions ou omissions de lettres) n'ont pas besoin de rectifications spéciales : le lecteur en fait lui-même justice.

Quant aux altérations de texte, de noms, de dates, etc. qui ont pu être découvertes, les corrections en ont été généralement faites soit dans des notes ultérieures, soit à l'*Index*. Elles sont résumées dans le tableau suivant :

TOME PREMIER

Pages	Notes	Lignes	Au lieu de :	Lisez :
2	Suite	14	Montaigut	Montaigu (V. t. II, p. 246, note 1).
50	4	5		
153	Texte	1		
Ib.	1	»		
2	Suite	15	Bardignes	Bardigues.
8	1	22	1851.	1859 (Cf. p. 95, note 5).
10	1	9	G. de Verneilh-Puyrazeau .	J.-J. de Verneilh-Puyraseau.
14	2	6	régions Basque au Labour	région Basque ou Labour.
25	1	1	diverses variantes . . .	quelques variantes.
72	Texte	3	Arnaud V de Galard. . .	Arnaud VI de Galard.
93	3	5	F. de Verneilh-Puyrazeau .	F. de Verneilh-Puyraseau.
94	1	2	de Lart de Birac . . .	de Lard de Birac.
96	3	3	p. 214	p. 331 (V. t. II, p. 162, note 2).
106	Texte	11	en Bazadais	en Bordelais (Cf. t. II, p. 55, note 2).
116	3	10	Talèse d'Albret	Talèse, ou Thalèse d'Albret.
142	1	1	Géraud III d'Armagnac. .	Géraud d'Armagnac.
149	Texte	17	Il eut alors...	Il eut...
156	1	7	Arnaud-Amanieu. . . .	Arnault-Amanieu (V. p. 139).
159	Texte	3	Naudonet	Naudonnet (V. p. 154).
Ib.	3	8	*canton de Damazan*. . .	*canton de Lavardac* (Cf. t. II, p. 167, l. 11 des notes).
175	Suite	7	Montlezun	Monlezun (Cf. p. 2, n. 1).
193	1	1	Monpensier	Montpensier.
209	1	1	Henri II de Bourbon. . .	Henri Ier de Bourbon (V. t. II p. 79, n. 3).
223	2	7	baron d'Assier.	baron d'Assier (ou d'Acier) (V. p. 245, note 1).
237	1	17	11^{m} 21	11^{m} 11 (Cf. t. II, p. 275, note 1).
246	1	5	1646.	1546.
274	Texte	13	Montferrant	Montferrand.
Ib.	4	2	Saint-Aulaire	Sainte-Aulaire.
280	Texte	7	*Laffitte*	*Lafitte*.

TOME SECOND

Pages	Notes	Lignes	Au lieu de :	Lisez :
56	Texte	14	Joseph de Lau	Jacques de Lau (V. p. 167, l. 6 des notes).
198	1	1	protestaires	protestataires.
220	1	3	Philipsbourg	Philippsbourg.
291	Col. 2	15	Pierre de Ramon (ou Raymond), sgr de Falmont .	Pierre de Ramond (ou Raymond), sgr de Folmont.
306	Index	»	(*Omission*)	Crussol (Louis de) II. 228.
317	Ibid.	53	. (*Ibid.*).	Lamouroux (Claude) II. 190.
319	Ibid.	»	. (*Ibid.*).	Lejeay, intendant II. 189.

(Pour les corrections de l'Index, V. son Supplément)

ADDITIONS A L'ERRATA

En dehors des *coquilles* négligeables*, bien des incorrections typographiques tardivement aperçues devraient être ajoutées à la liste produite. J'indique ici :

TOME PREMIER

Pages	Notes	Lignes	Au lieu de :	Lisez :
43	Texte	7	expolié	spolié.
55	Suite	44	XVIe *siècle*	XIVe *siècle.*
69	3	1	Déodta	Déodat.
177	Texte	5	alors à peu près paisible .	alors presque paisible.
179	1	6	Ioland de la Haye. . . .	Iolande de la Haye (V. l'*Index*)
246	Texte	11	du 12 mars au 13 . . .	du 12 au 13 mars.

TOME SECOND

Pages	Notes	Lignes	Au lieu de :	Lisez :
75	Texte	18	3 (Renvoi)	1 (Renvoi).
Ib.	Notes	11		
101	Ibid.	15	XVIIe siècle	XVIIIe siècle.
107	Texte	8	Lusignan, à qui avait été promis....	Lusignan, à qui il avait été promis....
153	Ibid.	8	fut charger.	fut chargé.
154	1	5	comte d'Estelau	comte d'Estelan.
271	1	1	1877	1827.
300	Index	35	Berziau (Jacques). . . .	Berzian (Jacques).

Quelques omissions à l'*Index* pourraient encore être signalées : Alaman (Deodat) I. 69 ; Frère de Peyrecave (Baron de). (*Cité*) II. 232, etc.

Enfin, en ce qui concerne les sénéchaux d'Agenais du XIVe siècle dont la succession est si ardue à établir, je constate qu'il serait possible, à la rigueur, que *Géraud de Castis*, sénéchal français de 1311 à 1315, dût être identifié avec *Géraud de Tastes*, sénéchal anglais de 1311 à 1313 (V. t. I, pp. 108 et 110). Dans cette hypothèse, la variante résulterait sans doute d'une mauvaise lecture des textes consultés, et peut-être s'agirait-il, pour trois années, d'un sénéchal désigné à la fois par les deux rois.

J. A.

* Exemples empruntés au tome premier: coréligionnaire, pour coreligionnaire, p. 197, l. 7; — coërcitif, pour coercitif, p. 201, l. 19; — gascone, pour gasconne, p. 211, note 1, l. 18, etc., etc.



ACHEVÉ D'IMPRIMER

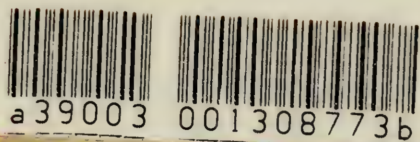
LE DIX-SEPT JUILLET M DCCC XCIII

PAR

Mme Ve VIRGILE LENTHÉRIC

IMPRIMEUR

A AGEN


a39003 001308773b

